

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

Reprise et nouveaux risques



AVR 11

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

Reprise et nouveaux risques

.....

AVR 11

©2011 International Monetary Fund
Édition française ©2011 Fonds monétaire international

Édition française
Traduction réalisée par les services linguistiques du FMI
sous la direction de Yannick Chevalier-Delanoue
Correction & PAO : Monica Nepote-Cit et Van Tran

Cataloging-in-Publication Data

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne. —
Washington : Fonds monétaire international, 2003—
p. ; cm. — (Études économiques et financières)

French translation of: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa. —
Washington, D.C. : International Monetary Fund, 2003—
v. ; cm. — (World economic and financial surveys, 0258-7440)

Twice a year.
Began in 2003.
Some issues also have thematic titles.

1. Economic forecasting — Africa, Sub-Saharan — Periodicals. 2. Africa, Sub-Saharan — Economic conditions — 1960— — Periodicals. 3. Economic development — Africa, Sub-Saharan — Periodicals. I. Title: Sub-Saharan Africa. II. International Monetary Fund. III. Series: World economic and financial surveys.

HC800.A1 R445
ISBN-13 978-1-61635-088-8

Les commandes doivent être adressées à :
International Monetary Fund, Publication Services
P.O. Box 92780, Washington, DC 20090 (U.S.A.)
Téléphone : (202) 623-7430 Télécopie : (202) 623-7201
Messagerie électronique : publications@imf.org
Internet : www.imfbookstore.org

Table des matières

Sigles et acronymes	vi
Préface	vii
Principales conclusions.....	1
1. Reprise et nouveaux risques	3
Introduction et résumé.....	3
Où et dans quelle mesure la production s'est-elle remise des effets de la crise?.....	5
La politique budgétaire a-t-elle commencé à tenir compte de la reprise?	10
Quelles conséquences peut-on attendre de la nouvelle hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie?.....	14
Quelles sont les priorités pour la période à venir?.....	17
2. Les entrées de capitaux dans les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne	29
Introduction et résumé.....	29
Nature et volume des flux de capitaux vers les marchés pionniers d'AFSS dans un contexte mondial	31
En quoi l'évolution récente des marchés pionniers d'Afrique subsaharienne est-elle différente?	37
Comment expliquer ces différences?	41
Les déterminants à long terme des financements extérieurs privés en Afrique subsaharienne.....	47
Recommandations de politique économique	50
3. Communauté de l'Afrique de l'Est : décollage imminent?	57
Introduction et résumé.....	57
L'évolution de la croissance de la CAE.....	58
Analyse comparative de la croissance de la CAE et d'autres groupes de pays performants	61
Nouveaux enjeux et nouvelles chances.....	71
Appendice statistique.....	81
Bibliographie.....	112
Publications du Département Afrique du FMI, 2009–10	115
Encadrés	
1.1 Pourquoi la reprise a-t-elle été si modérée en Afrique du Sud après la récession?	22
1.2 La poussée de croissance de l'Afrique subsaharienne au cours de la décennie écoulée était-elle vraiment extraordinaire?.....	25
1.3 Scénario de flambée des cours du pétrole.....	28
2.1 Quels sont les marchés pionniers?.....	30
2.2 Les investissements directs étrangers dans les marchés pionniers subsahariens.....	38
2.3 Les taux de change de l'Afrique subsaharienne réagissent-ils aux variations des taux d'intérêt extérieurs?.....	55
3.1 Communauté de l'Afrique de l'Est : vue d'ensemble.....	59
3.2 Le marché commun de la CAE : progrès et enjeux restants.....	67

3.3	Kenya : banque mobile et intensification des circuits financiers.....	73
3.4	Concurrence dans les systèmes bancaires de la CAE : ce que montre le modèle de fixation des prix.....	75
3.5	Tendances récentes du commerce de la CAE.....	76
3.6	Développement des marchés obligataires régionaux en Afrique de l'Ouest.....	80

Tableaux

1.1	Afrique subsaharienne : agrégats macroéconomiques, 2004–12.....	3
1.2	Afrique subsaharienne : contributions à la croissance du PIB réel, 2004–11.....	8
2.1	Évolution des flux de capitaux privés en 2010.....	41
2.2	Facteurs d'attraction des entrées de capitaux privés.....	42
2.3	Facteurs influençant les flux de capitaux : données chiffrées.....	48
2.4	Comparaison des principaux indicateurs, 2009.....	52
2.5	Indicateurs macroéconomiques courants.....	52
3.1	Les 20 pays les plus performants en 2005–09.....	58

Graphiques

1.1	Afrique subsaharienne : tendance de la production dans les pays à faible revenu et les pays exportateurs de pétrole.....	6
1.2	Afrique subsaharienne : tendance de la production dans les pays à revenu intermédiaire.....	6
1.3	Évolution de l'inflation et des taux directeurs.....	7
1.4	Afrique subsaharienne : croissance réelle de la masse monétaire au sens large et du crédit au secteur privé, décembre 2005–septembre 2010.....	7
1.5	Évolution du taux de change effectif nominal, janvier 2009 comparé à janvier 2011.....	8
1.6	Afrique subsaharienne : indicateurs des comptes extérieurs.....	9
1.7	Afrique subsaharienne : total des recettes hors dons, 2000–12.....	11
1.8	Afrique subsaharienne : croissance réelle des dépenses publiques, 2004–11.....	12
1.9	Croissance réelle des dépenses publiques, 2011.....	12
1.10	Afrique subsaharienne : solde global hors dons, 2000–12.....	13
1.11	Afrique subsaharienne : variation du solde budgétaire et valeur actualisée nette de la dette publique.....	14
1.12	Indice des cours mondiaux des produits de base.....	15
1.13	Afrique subsaharienne : taux d'inflation des produits alimentaires.....	15
1.14	Afrique subsaharienne : inflation des produits alimentaires.....	15
1.15	Rapport entre les prix alimentaires intérieurs et internationaux.....	16
1.16	Effets sur la balance commerciale de l'évolution des cours des produits de base en 2011.....	17
1.17	Afrique subsaharienne : taux directeurs réels.....	20
1.18	Afrique subsaharienne : rapport entre l'inflation (IPC) et le taux d'inflation des produits alimentaires et énergétiques, 2000–10.....	21
2.1	Financements privés et publics des pays d'Afrique subsaharienne.....	31
2.2	Flux nets de capitaux privés vers les pays émergents et en développement.....	32
2.3	Flux nets de capitaux privés vers les pays d'Afrique subsaharienne.....	32
2.4	Investissements de portefeuille nets dans les pays émergents et en développement.....	32
2.5	Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : investissements de portefeuille (net).....	33

2.6	Investissements de portefeuille nets	33
2.7	Encours moyen des investissements de portefeuille	33
2.8	Encours total des investissements de portefeuille.....	34
2.9	Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : émissions d'obligations extérieures	34
2.10	Autres marchés pionniers : émissions d'obligations extérieures	34
2.11	Indice Morgan Stanley Capital International (MSCI).....	35
2.12	Indices boursiers nationaux	35
2.13	Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : actions détenues par les étrangers	36
2.14	Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : créances consolidées des banques étrangères	37
2.15	IDE moyen en pourcentage du PIB	37
2.16	IDE en pourcentage du PIB	37
2.17	Titres publics détenus par des étrangers.....	40
2.18	Indicateurs mondiaux.....	44
2.19	Croissance réelle du PIB	44
2.20	Taux directeurs selon la région	44
2.21	Variation des écarts de taux directeur, fin 2008 à fin septembre 2010.....	45
2.22	Rendement moyen à 91 jours.....	45
2.23	Évolution des taux de change moyens par rapport au dollar	45
2.24	Maurice : investissements de portefeuille par destination, 2009	46
2.25	Maurice : investissements de portefeuille par créanciers, 2009	46
2.26	Maurice : investissements de portefeuille, 2009	47
2.27	Coefficient de variation pour le taux de change effectif nominal, période de 12 mois	50
2.28	Marchés pionniers d'AfSS : dépôts en devises dans le système bancaire.....	50
2.29	Volatilité du taux de change effectif et dollarisation, entre 2009 et 2010.....	51
2.30	Titres publics détenus par les étrangers, 2005:T1 à 2010:T3.....	51
3.1	Croissance du PIB réel.....	58
3.2	Croissance cumulée du PIB réel par habitant	60
3.3	Évolution de l'inflation depuis le rebond de la croissance.....	62
3.4	PIB réel par habitant (aux taux de change de 2000)	62
3.5	Communauté de l'Afrique de l'Est : stabilisation macroéconomique.....	63
3.6	Productivité totale des facteurs	65
3.7	Évolution des exportations depuis le rebond de la croissance	66
3.8	Concentration des exportations.....	67
3.9	Communauté de l'Afrique de l'Est : climat des affaires	69
3.10	Communauté de l'Afrique de l'Est : investissement et épargne.....	70
3.11	PCS : investissement et épargne	70
3.12	Dons.....	70
3.13	Flux d'investissement direct étranger	70
3.14	Écarts par rapport au taux de change d'équilibre (moyennes mobiles sur 3 ans)	71
3.15	Développement des marchés financiers	72
3.16	Flux privés et officiels vers la Communauté de l'Afrique de l'Est.....	77
3.17	Volatilité des taux de change (dollar/monnaie nationale).....	78

Sigles et acronymes

AfSS	Afrique subsaharienne
ALC	Amérique latine et Caraïbes
AREAER	<i>Annual Report on Exchange Arrangements and Exchange Restrictions</i>
BRIC	Brésil, Russie, Inde et Chine
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEI	Communauté des États indépendants
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CFA	Zone franc (CEMAC et UEMOA)
EMBI	Emerging Market Bond Index
EME	Économie de marché émergente
G-7	Groupe des Sept
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDE	Investissement direct étranger
IPC	Indice des prix à la consommation
ME	Marché émergent
MOAN	Moyen-Orient et Afrique du Nord
MP	Marché pionnier
MSCI	Morgan Stanley Capital International
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PCS	Pays à croissance soutenue
PEM	Perspectives de l'économie mondiale
PER	Perspectives économiques régionales
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PPP	Partenariat public-privé
PTF	Productivité totale des facteurs
SACU	Union douanière d'Afrique australe
TCEN	Taux de change effectif nominal
TCER	Taux de change effectif réel
TEC	Tarif extérieur commun
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence «sans objet», (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- – entre des années ou des mois (par exemple 2009–10 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement; le signe / entre deux années (par exemple 2005/06) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.
- Par «point de base», on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

Préface

L'édition d'avril 2011 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Abebe Aemro Selassie, sous l'autorité de Saul Lizondo. L'équipe était composée de Valerie Cerra, Hamid R. Davoodi, Shiv Dixit, Matthew Gaertner, Rodrigo Garcia-Verdu, Martine Guerguil, Duval Guimarães, Cleary Haines, Robert Keyfitz, Nir Klein, Maitland MacFarlan, Catherine McAuliffe, Alexis Meyer Cirkel, Montfort Mlachila, Rogelio Morales, Maxwell Opoku-Afari, Laure Redifer, Sarah Sanya, Jon Shields, Alun Thomas et Masafumi Yabara, qui ont bénéficié du concours de Jenny Kletzin DiBiase pour la mise en forme du rapport en anglais. Natasha Minges était chargée de la production de la publication, avec l'assistance d'Anne O'Donoghue. L'édition finale du rapport a été supervisée par Joanne Blake et Martha Bonilla, du Département des relations extérieures.

Principales conclusions

- Après le ralentissement provoqué par la crise, la reprise est désormais bien engagée en Afrique subsaharienne et la croissance économique a retrouvé un rythme assez proche des niveaux élevés enregistrés au milieu de la dernière décennie. La croissance devrait être en moyenne de 5½ % cette année et de 6 % en 2012.
- On constate toutefois quelques différences entre groupes de pays. La plupart des 29 pays à faible revenu et les 7 pays exportateurs de pétrole de la région ont déjà presque retrouvé leur taux de croissance d'avant la crise. Le tableau est moins favorable dans les pays à revenu intermédiaire de la région, groupe qui est dominé par l'Afrique du Sud et où le redressement de l'activité est plus lent.
- Ce panorama généralement positif ne doit cependant pas faire oublier les effets persistants des bouleversements provoqués par la crise financière mondiale. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) relatifs à la réduction de la pauvreté a pris du retard dans la région en raison de la diminution des revenus salariaux (à la suite notamment de la destruction de 1 million d'emplois en Afrique du Sud) et de la flambée des prix de l'alimentation et de l'énergie en 2008.
- Avec une nouvelle hausse marquée des prix de l'alimentation et de l'énergie, la résilience que manifeste la région depuis quelques années est sur le point d'être de nouveau mise à l'épreuve. Cette évolution défavorable des prix (conjuguée aux effets de la reprise) devrait entraîner une montée de l'inflation dans la plupart des pays et une dégradation des déficits courants dans plusieurs pays importateurs de pétrole. Partout où la répercussion de la hausse des cours internationaux du pétrole sur les prix intérieurs sera retardée, il est probable que les comptes budgétaires seront aussi affectés.
- Maintenant que la croissance de la production est généralement forte et que l'inflation est en hausse, il conviendrait de réorienter globalement la politique budgétaire et la politique monétaire en abandonnant les mesures de soutien à l'activité qui les ont caractérisées ces dernières années. Mais de fortes pressions commencent à se faire jour en faveur d'une augmentation des dépenses, qu'il faudra peut-être absorber dans certains pays. Les interventions budgétaires visant à atténuer les effets de la hausse des prix alimentaires devraient être ciblées sur les revenus ou les principaux postes de dépense des ménages pauvres.
- Dans la plupart des pays à faible revenu, les recettes fiscales devraient être assez abondantes pour faire baisser progressivement les déficits budgétaires tout en permettant de faire face à l'accélération récente de l'augmentation des dépenses publiques réelles. Maintenant que les capacités inemployées ont diminué dans la plupart des économies, il y a lieu de procéder à la réduction progressive prévue des déficits budgétaires dans la plupart des pays. Dans les pays exportateurs de pétrole, les recettes inattendues devraient être économisées et les dépenses fixées en fonction de la capacité d'absorption de l'économie dans un cadre budgétaire à moyen terme.
- Il en va tout autrement des pays à revenu intermédiaire. Il est vraisemblable que leurs déficits budgétaires resteront élevés en raison du ralentissement de la croissance, ce qui est justifiable

si une forte augmentation des recettes est prévisible lorsque la croissance de la production se redressera. En revanche, là où la réduction de la pression fiscale est devenue persistante, il sera nécessaire de procéder à un rééquilibrage des finances publiques pour en garantir la viabilité à moyen terme.

- Dans de nombreux pays de la région, la politique monétaire demeure plus laxiste qu'il ne serait souhaitable, et l'était même avant la récente flambée des prix de l'énergie et de l'alimentation. Les taux d'intérêt n'ont pas évolué en suivant le redressement conjoncturel et il convient maintenant que les autorités monétaires anticipent davantage, surtout dans les pays où la production a retrouvé sa trajectoire tendancielle. La politique monétaire peut rester accommodante uniquement dans les pays (à revenu intermédiaire, pour la plupart) où il subsiste des capacités inemployées. Là où la hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie est prononcée, la politique monétaire devrait accompagner la riposte immédiate puis contrer les effets secondaires éventuels.
- Les entrées de capitaux privés dans la région ont retrouvé leur trajectoire ascendante de la première moitié de la décennie écoulée, encore que seul un petit nombre de marchés pionniers d'Afrique subsaharienne ait bénéficié à ce jour de la reprise des flux d'investissements de portefeuille au même titre que les marchés émergents des autres régions. Les écarts de rendement et le risque de change perçu semblent influencer le choix des investisseurs en ce qui concerne les obligations des divers pays, tandis que les prix des produits de base, les événements politiques et toute une série d'autres facteurs spécifiques semblent être à l'origine du caractère différencié de la reprise des entrées de capitaux sous forme d'actions. Comparés à leurs homologues d'autres régions, les marchés pionniers subsahariens affichent de bons résultats et pourraient attirer encore plus de capitaux à l'avenir. En fait, la majorité des pays semblent disposer de la marge de manœuvre nécessaire pour gérer un rebond modéré en recourant à des mesures macroéconomiques et prudentielles.
- À moyen terme, les politiques macroéconomiques et structurelles devront encore être adaptées pour permettre une amélioration durable des résultats économiques. Par exemple, comme l'explique l'étude de cas régionale présentée dans cette édition, les membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est, qui est en plein essor, sont distancés par d'autres pays en développement prospères pour ce qui est de la croissance des exportations et de la mobilisation de l'épargne. Les efforts doivent maintenant porter sur l'amélioration des instruments de politique économique pour faire face à la volatilité extérieure, rehausser la compétitivité et renforcer l'intégration régionale.

1. Reprise et nouveaux risques

Introduction et résumé

Après le ralentissement provoqué par la crise, la reprise est désormais bien engagée en Afrique subsaharienne et la croissance économique a retrouvé un rythme assez proche des niveaux élevés enregistrés au milieu de la décennie 2000. La production de la région a progressé de 5 % en 2010 et, d'après les projections, devrait augmenter encore d'environ 5½ % en 2011, conformément aux projections d'octobre dernier (tableau 1.1). Compte tenu de la forte poussée qu'ont subie récemment les prix de l'alimentation et de l'énergie, il faut s'attendre à ce que l'inflation augmente cette année sans toutefois dépasser 10 %. Pour plusieurs pays, la hausse des prix des produits de base — en particulier du pétrole — sera une aubaine, mais elle en pénalisera beaucoup d'autres. Globalement, elle devrait contribuer à réduire les déficits budgétaires et courants qui sévissent dans toute la région et permettre, grâce à cette diminution des déficits courants, un accroissement des réserves internationales. Bref, le paysage qui se dessine est celui d'une reprise vigoureuse après le ralentissement de l'activité en 2009.

Cependant, ce panorama généralement positif n'est pas tout à fait complet en raison de l'effet incertain de l'interruption de la croissance sur le marché du travail et la pauvreté. Pour l'instant, on ne dispose de données sur l'évolution du chômage que pour l'Afrique du Sud et Maurice. En Afrique du Sud, malgré une baisse relativement plus modeste de la production, la destruction d'emplois a atteint une ampleur égale à celle des pays à l'épicentre de la crise : environ 1 million de personnes (c'est-à-dire

Ce chapitre a été rédigé par Abebe Aemro Selassie et Alun Thomas, avec le concours de Rodrigo Garcia-Verdu, Robert Keyfitz, Nir Klein et Maitland MacFarlan. Le travail de recherche a été réalisé par Duval Guimarães et Cleary Haines, et Natasha Minges a assuré le soutien administratif.

Tableau 1.1. Afrique subsaharienne : agrégats macroéconomiques, 2004–12

	2004–08	2009	2010	2011	2012
	<i>(Variation en pourcentage)</i>				
Croissance du PIB réel	6,6	2,8	4,9	5,5	5,9
Inflation, fin de période	8,7	8,3	7,0	8,1	6,7
	<i>(En pourcentage du PIB)</i>				
Solde budgétaire, hors dons	0,1	-7,2	-5,6	-3,2	-2,3
Balance courante	0,8	-2,3	-2,2	0,5	0,5
	<i>(Mois d'importations)</i>				
Taux de couverture	4,6	5,0	4,5	5,0	5,5

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

6 % de la population active du pays) ont perdu leur emploi. À Maurice, qui a échappé à la récession, la situation de l'emploi s'est en fait améliorée en 2009. Étant donné qu'on ne dispose pratiquement pas de données sur l'emploi pour le reste des pays de la région, on se contentera de supposer que les pays ayant évité une véritable récession ont plutôt connu une évolution comparable à celle Maurice. Quoi qu'il en soit, il ressort de l'analyse de la Banque mondiale que, sous l'effet combiné de la flambée de 2008 et de l'envolée plus récente des prix de l'alimentation et de l'énergie ainsi que du ralentissement de la croissance, la réalisation de l'OMD concernant la réduction de la pauvreté dans la région a été retardée¹.

Les chiffres pour l'ensemble de la région masquent aussi des écarts entre les groupes de pays que nous utilisons pour cette publication — pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire et pays à faible revenu — et au sein de ces groupes. Dans la plupart des 29 pays à faible revenu de la région, la croissance de la production devrait cette année retrouver le rythme moyen qu'elle avait enregistré entre 2000 et 2008 et remettre

¹Banque mondiale, 2010.

ces pays sur la voie de la prospérité, un temps menacée par la crise financière mondiale. La reprise de la croissance dans les sept pays exportateurs de pétrole est aussi en bonne voie. C'est dans les huit pays à revenu intermédiaire de la région que la reprise tarde à se matérialiser : les écarts de production y restent encore non négligeables, et il est peu probable qu'ils seront comblés avant 2012–13.

De plus, avec une nouvelle forte hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie, la résilience dont la région a fait preuve ces deux dernières années est sur le point d'être mise à l'épreuve et va sans doute accentuer encore les écarts au sein des groupes de pays et entre eux. Face à la plus grande chute d'activité que l'économie mondiale ait subie dans l'histoire récente, la croissance n'a faibli dans la région que pendant une courte période et s'est redressée rapidement par rapport aux reprises qui ont suivi les ralentissements mondiaux antérieurs. Comme cette publication l'a déjà fait valoir, la rapidité de cette reprise s'explique en grande partie par la marge de manœuvre macroéconomique que les pays s'étaient constituée pendant la période de prospérité de 2004 à 2008 et qui a permis à la majorité d'entre eux de suivre des politiques monétaires et budgétaires anticycliques lorsqu'ils se sont sentis menacés par la crise. Avec le recul, néanmoins, il apparaît clairement que l'évolution positive des termes de l'échange due à la forte baisse des prix du pétrole en 2009 a aidé considérablement les pays de la région non exportateurs de pétrole, où vivent environ trois quarts de la population de la région. Bien que, selon notre scénario de référence, le cours du pétrole devrait rester en deçà des sommets atteints en 2008, nous ne pensons pas qu'ils diminueront sensiblement en 2012. Si ces projections se révèlent exactes, l'activité économique de nombreux pays non exportateurs de pétrole se heurtera à de puissants vents contraires. Les hausses récentes des prix alimentaires, même si jusqu'à présent elles ont eu un effet moins généralisé que les hausses des prix du pétrole, vont aussi pénaliser de façon disproportionnée les populations pauvres.

Trois difficultés immédiates pourraient menacer les perspectives de croissance de la région, par ailleurs prometteuses :

- La reprise de l'économie mondiale se poursuit, mais elle reste inégale et plombée par des risques de baisse. Si la situation devait empirer en Europe, en particulier, de nombreux pays de la région s'en ressentiraient. En outre, les événements récents au Japon et dans des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, avec lesquels certains pays d'Afrique subsaharienne ont des liens étroits, vont vraisemblablement accroître les incertitudes quant à l'économie mondiale.
- Dans les pays de la région où la production a retrouvé sa trajectoire tendancielle, les autorités auront à faire face à de nouvelles problématiques, notamment pour faire en sorte que la croissance excessive de la demande intérieure ne finisse pas par aggraver les déséquilibres macroéconomiques.
- Enfin, plusieurs pays se débattent encore avec les retombées de la crise, notamment beaucoup de pays à revenu intermédiaire où le chômage est monté en flèche et/ou les perspectives à moyen terme en matière de recettes fiscales ont été altérées. Si ces effets persistent, ils pourraient freiner encore la croissance et déboucher sur des déséquilibres macroéconomiques plus prononcés.

Le reste de ce chapitre présente un tableau détaillé des événements récents et des perspectives envisageables en traitant les questions conjoncturelles suivantes :

- Dans quelle mesure la production s'est-elle remise des effets de la crise?
- La politique budgétaire a-t-elle commencé à tenir compte de la reprise?
- Quelles conséquences peut-on attendre de la nouvelle hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie?

- Quelles sont les priorités pour la période à venir?

Ce chapitre est complété de deux chapitres analytiques :

- Le deuxième chapitre est consacré aux tendances récentes des flux de capitaux vers les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne. Compte tenu du regain d'intérêt des investisseurs pour les marchés pionniers, ce chapitre examine la double question de savoir si les flux de capitaux privés en direction des marchés pionniers d'Afrique subsaharienne ont repris après la crise mondiale et si l'intérêt des investisseurs est déterminé davantage par des facteurs de répulsion mondiaux ou des facteurs d'attraction locaux.
- Le troisième chapitre analyse les défis auxquels sont confrontés les membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE, composée des pays suivants : Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda et Tanzanie), qui ont l'ambition d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire d'ici à 2020. Ce chapitre compare les résultats récents de la CAE en matière de croissance à ceux des pays où la croissance a véritablement décollé et examine les conséquences que pourraient avoir les changements en cours dans l'économie mondiale pour la trajectoire de croissance future de la région.

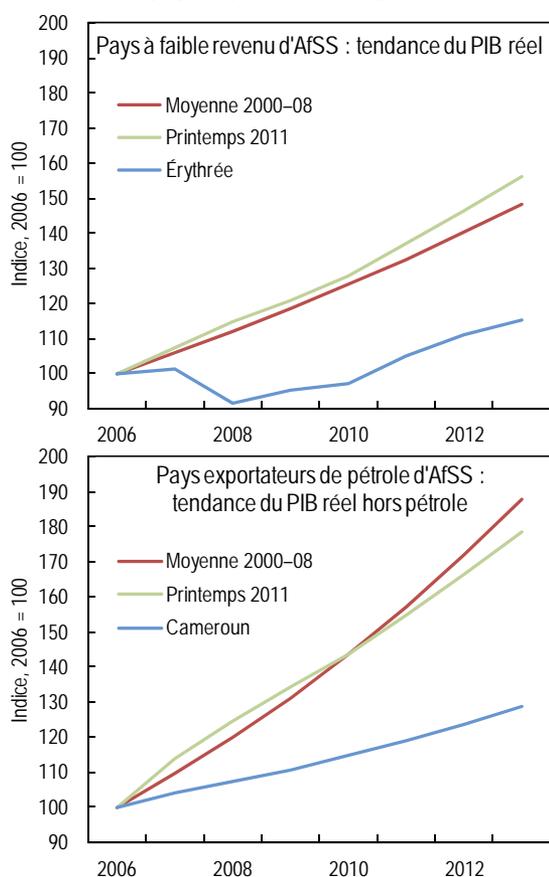
Où et dans quelle mesure la production s'est-elle remise des effets de la crise?

En dépit de la violence du choc provoqué par la crise financière et la récession mondiale qui s'en est suivie, après une brève interruption, la croissance de la production a retrouvé le rythme élevé d'avant la crise dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Et le fait est frappant. Dans le cas des pays exportateurs de pétrole et des pays à faible revenu de la région, il est difficile de discerner quelques effets que ce soit

de la crise sur la trajectoire de la production (graphique 1.1). Dans les pays exportateurs de pétrole, la production hors pétrole, selon les projections de 2011, devrait suivre la trajectoire qui sous-tendait la croissance pendant la période 2000–08, en prenant 2006, point médian de la période de prospérité antérieure à la crise, comme base pour le niveau de production. Le tableau est encore meilleur dans les pays à faible revenu, où vivent deux tiers de la population de la région. Dans ces pays, en 2011 la production devrait être supérieure de 3 points de pourcentage au niveau qui sous-tendait les taux de croissance pendant la période 2000–08, et inférieure de 2 points de pourcentage à la tendance plus exigeante qui sous-tendait l'épisode de croissance particulièrement vive de 2004–08. En somme, la majorité des pays de la région ont retrouvé la trajectoire impliquée par les années d'avant la crise.

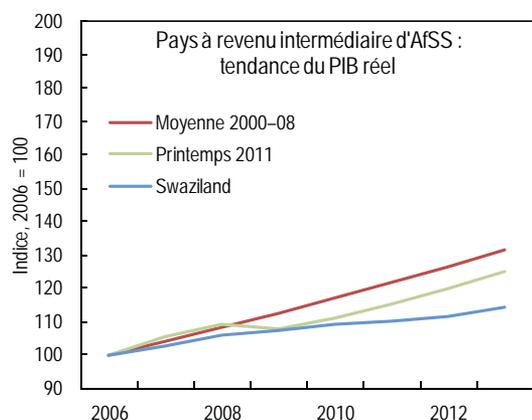
Cela dit, quelques réserves s'imposent. Premièrement, le tableau est beaucoup moins favorable pour le groupe des pays à revenu intermédiaire, qui est dominé par ce qui se passe en Afrique du Sud (encadré 1.1). En particulier, dans ces pays, en 2011 la production devrait être inférieure d'environ 5 % au niveau tendanciel impliqué par la croissance pendant la période 2000–08 (graphique 1.2). Deuxièmement, et de façon plus générale, la croissance vigoureuse de la décennie écoulée, même si elle était exceptionnelle pour la région par rapport aux périodes antérieures, a simplement aligné les résultats de la région sur ceux des autres pays en développement (encadré 1.2). Troisièmement, même si l'on considère le rythme de la reprise après la crise financière mondiale, les résultats de l'Afrique subsaharienne ne sont pas exceptionnels, mais à peu près comparables à ceux d'autres économies émergentes et en développement (voir *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2011). Quatrièmement, plusieurs pays ont connu ces dernières années une croissance atone, bien inférieure aux moyennes du groupe de pays auquel ils appartiennent, notamment le Cameroun, le Swaziland et l'Érythrée. Cette évolution n'est pas nécessai-

Graphique 1.1. Afrique subsaharienne : tendance de la production dans les pays à faible revenu et les pays exportateurs de pétrole



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Graphique 1.2. Afrique subsaharienne : tendance de la production dans les pays à revenu intermédiaire



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

rement due à la crise financière mondiale, même si celle-ci l'a renforcée.

Comme ailleurs, le redressement rapide après la crise a été rendu possible par les politiques macroéconomiques de soutien et la reprise dans les pays partenaires. Le reste de cette section est consacré à l'impact des politiques monétaires et de change ainsi qu'aux résultats qui en ont découlé. La section suivante examine de façon plus approfondie la politique budgétaire.

Sous l'effet du redressement de l'activité et de la hausse des prix des produits de base, l'inflation a recommencé à augmenter dans un grand nombre de pays. Le taux d'inflation médian sur 12 mois, mesuré par l'IPC, était de 5,6 % en décembre 2010, soit environ 2 points de plus qu'en septembre 2010, encore que ce chiffre global masque des variations considérables d'un groupe de pays à l'autre (graphique 1.3). Dans les pays à revenu intermédiaire, le taux d'inflation est resté assez stable, l'écart de production marqué ayant plutôt tiré les prix vers le bas. Dans les pays à faible revenu, la flambée récente des cours des produits de base alors que les capacités inemployées sont relativement rares a contribué à relever le taux d'inflation médian de 1½ point de pourcentage depuis juillet 2010, ce qui l'a fait atteindre 5 % en décembre 2010.

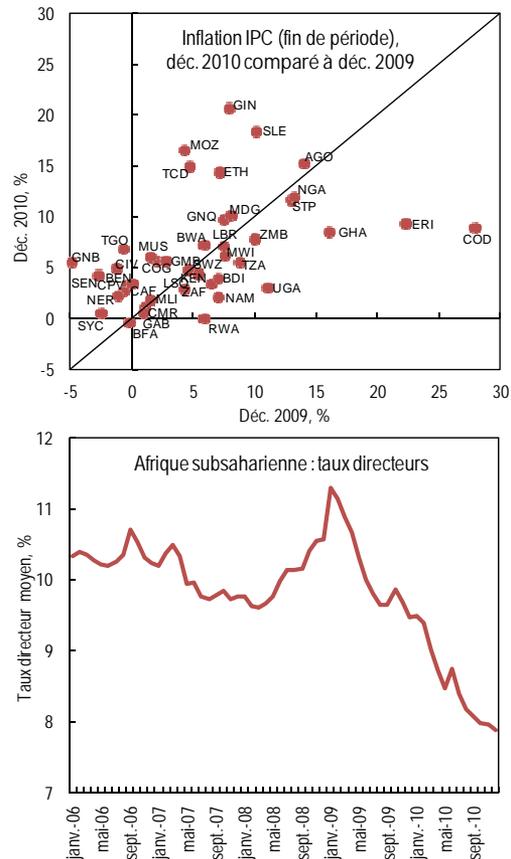
Malgré la poussée d'inflation, la politique monétaire demeure accommodante dans la plupart des pays. Depuis le début de 2009, les taux directeurs de beaucoup de pays sont descendus à leur niveau le plus bas enregistré depuis de nombreuses années, et la croissance réelle de la masse monétaire est aujourd'hui supérieure au pic atteint avant la crise même si la croissance du crédit privé se redresse plus lentement en raison des inquiétudes liées au risque de crédit (graphiques 1.3 et 1.4). Les pressions inflationnistes étant modérées, les taux d'intérêt réels sont restés entre 3 et 4 % jusqu'à la mi-2010. Depuis, l'inflation a cependant commencé à augmenter légèrement; avec le recul des taux nominaux, le taux réel a diminué. En fait, les taux directeurs nominaux n'ont augmenté que

dans un petit nombre de pays ces derniers mois (dont le Kenya, le Mozambique et le Nigéria).

L'une des conséquences de la détente monétaire a été une dépréciation plus prononcée des taux de change. Fin 2010, dans les pays à taux de change flottant, le taux d'intérêt directeur était inférieur de 4 points au pic atteint au début de l'année 2009. Par conséquent, les taux de change des pays à taux flottant de la région n'ont guère remonté par rapport aux bas niveaux observés début 2009, au plus fort de la crise financière mondiale. Dans le pays médian de ce groupe, le taux de change avait encore perdu 15 % (en valeur effective nominale) au début de cette année par rapport au début de 2009 (graphique 1.5). Cette évolution tranche nettement avec les dépréciations beaucoup plus limitées des taux de change dans les pays de la région à régime de change fixe. Parmi les pays exportateurs de pétrole, les deux pays qui ne sont pas membres d'une union monétaire (Angola et Nigéria) ont aussi connu une dépréciation sensible de leurs taux de change; en outre, malgré le redressement des cours du pétrole, jusqu'à fin mars 2011, la dépréciation de leurs taux de change est restée plus prononcée.

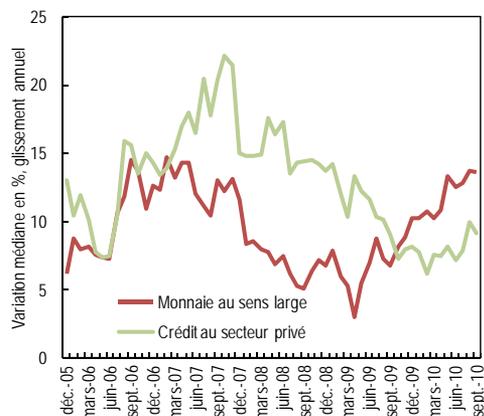
Deux pays font exception à cette tendance générale à la dépréciation : l'Afrique du Sud et les Seychelles. Sous l'effet de l'afflux d'investissements de portefeuille et du niveau élevé des cours des produits de base, le rand d'Afrique du Sud s'est fortement apprécié (d'environ 33 %) en valeur effective nominale de janvier 2009 à janvier 2011. Les monnaies d'autres pays rattachées au rand (Lesotho, Namibie et Swaziland) et du Botswana se sont aussi renforcées en valeur effective nominale pendant cette période, même si le dynamisme du commerce intrarégional a quelque peu atténué les effets de cette appréciation. Les Seychelles sont le seul autre pays de la région à avoir vu son taux de change s'apprécier en valeur effective nominale au cours de cette période. Cela est probablement lié au regain de confiance dans l'économie suscité par le profond réaménagement de la politique économique à la suite de la crise de change de la fin de 2008.

Graphique 1.3. Évolution de l'inflation et des taux directeurs



Sources : FMI, *International Financial Statistics* et base de données du Département Afrique.

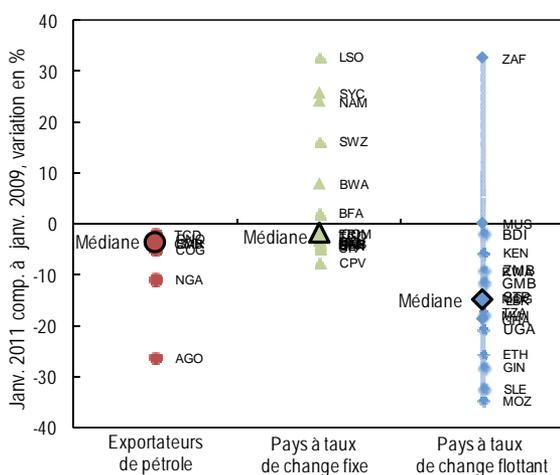
Graphique 1.4. Afrique subsaharienne : croissance réelle de la masse monétaire au sens large et du crédit au secteur privé, décembre 2005–septembre 2010



Sources : FMI, *International Financial Statistics* et base de données du Département Afrique.

La reprise de l'activité économique mondiale a renforcé la croissance des exportations, qui devrait contribuer considérablement à la croissance économique des pays à faible revenu en 2011. Globale-

Graphique 1.5. Évolution du taux de change effectif nominal, janvier 2009 comparé à janvier 2011



Sources : FMI, base de données du Système des avis d'information du Département des statistiques.

Tableau 1.2. Afrique subsaharienne : contributions à la croissance du PIB réel, 2004–11

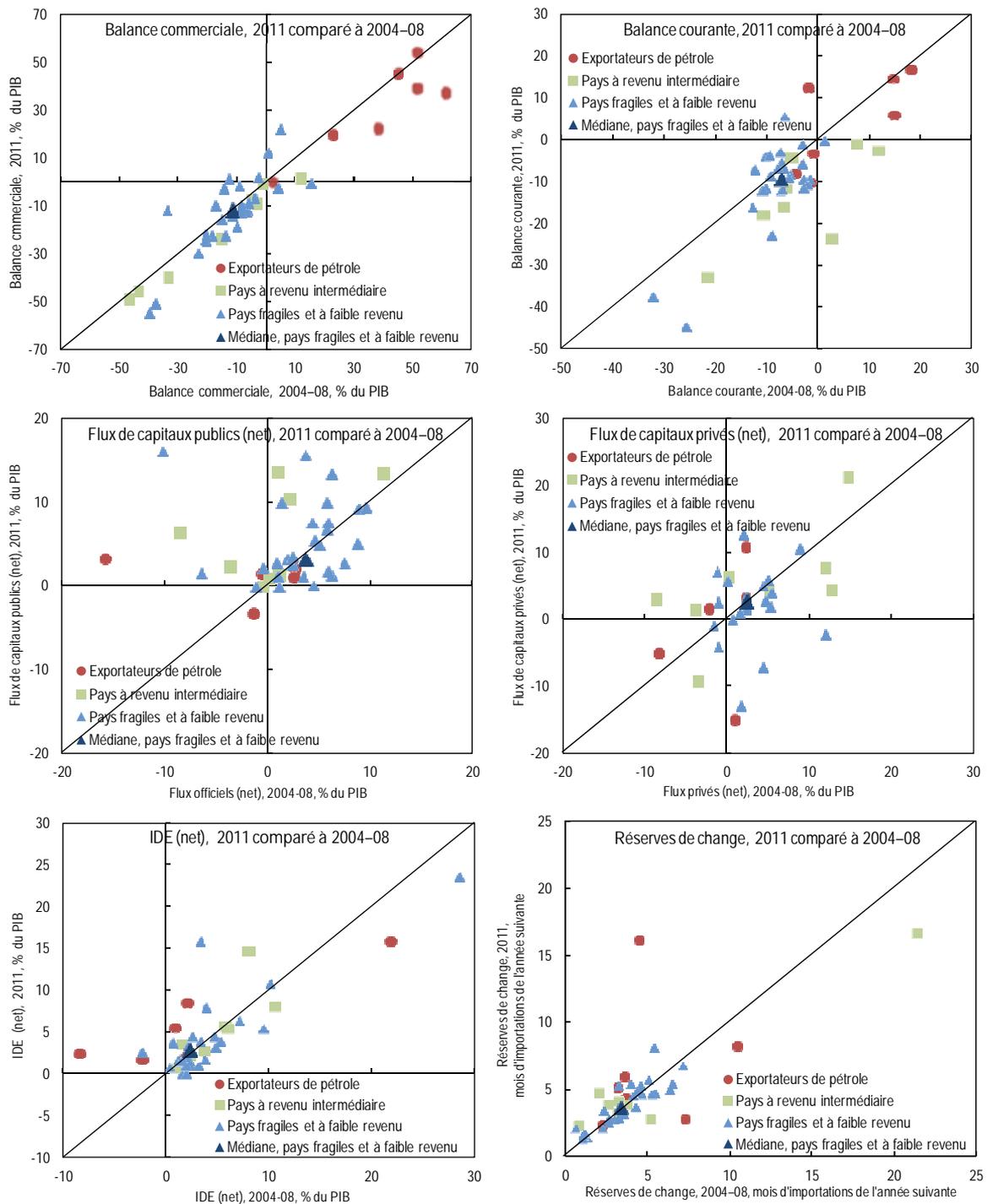
	2004–08	2009	2010	2011
	<i>(points de pourcentage)</i>			
Pays exportateurs de pétrole				
Investissement	3,4	2,6	-1,3	2,9
Consommation publique	2,4	0,6	2,6	0,0
Consommation privée	4,5	2,5	9,1	3,6
Exportations	2,3	2,0	-0,7	1,0
Importations	-3,8	-2,5	-3,5	-0,7
Pays à revenu intermédiaire				
Investissement	1,8	-1,8	2,2	0,8
Consommation publique	0,9	1,3	1,8	1,0
Consommation privée	3,6	-1,0	-3,1	3,1
Exportations	1,6	-5,2	5,7	0,6
Importations	-3,1	4,9	-2,9	-1,9
Pays à faible revenu				
Investissement	2,5	2,9	1,6	1,3
Consommation publique	0,8	0,5	1,3	0,9
Consommation privée	5,3	2,2	4,8	3,0
Exportations	1,8	1,3	0,1	3,3
Importations	-4,1	-2,2	-2,3	-2,4

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

ment pour l'Afrique subsaharienne, la croissance en volume des exportations est en hausse de près de 3 points par rapport à 2010 (médiane) encore que les résultats varient d'une catégorie de pays à l'autre. Les exportations sont l'un des principaux moteurs de la croissance robuste prévue pour les pays à faible revenu, où leur contribution moyenne à la croissance devrait être bien plus élevée que pendant la période 2004–08, ce qui indiquerait que leur part de marché s'est accrue étant donné que, au niveau mondial, la situation a évolué de façon comparable pendant les deux périodes (tableau 1.2). Dans les pays à revenu intermédiaire, la consommation privée est le principal moteur de la croissance. En revanche, dans les pays exportateurs de pétrole, où la production de combustibles est déjà à un niveau élevé, les exportations contribueront de façon limitée à la croissance, mais la forte hausse récente des cours du pétrole aura un effet sensible sur le revenu.

La forte hausse des cours des produits de base aura un effet asymétrique sur les soldes des balances courantes de la région (graphique 1.6). Les pays exportateurs de pétrole devraient bénéficier du niveau élevé des cours qui devrait perdurer en 2011. Pour l'ensemble du groupe, nous prévoyons une amélioration du solde courant, qui passerait de 2¼ du PIB en 2010 à 10¼ % du PIB cette année. En ce qui concerne les pays importateurs de pétrole, les cours atteignant presque le niveau de 107 dollars le baril sur lequel tablent les services du FMI pour cette année, les déficits courants devraient se creuser de 1½ point de PIB dans les pays à revenu intermédiaire pour s'établir à 4¾ % du PIB. Par contre, les déficits devraient rester contenus dans les pays à faible revenu, les recettes engendrées par la hausse des prix des produits autres que le pétrole compensant en partie l'effet négatif de l'alourdissement de la facture pétrolière. Cela dit, ce tableau général recèle aussi plusieurs pays dont les déficits courants devraient s'accroître considérablement en 2011, avec une détérioration de plus de 5 % du PIB par rapport à l'année dernière; il s'agit du Cap-Vert, du Lesotho, des Comores et de São Tomé-et-Príncipe.

Graphique 1.6. Afrique subsaharienne : indicateurs des comptes extérieurs



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Il est probable que la situation des réserves extérieures restera tendue dans un certain nombre de pays. Étant donné que le financement extérieur privé ne s'est pas encore rétabli dans beaucoup de pays (voir chapitre 2) et que les financements publics devraient rester à peu près inchangés, le taux de couverture devrait demeurer plus ou moins stable entre 2010 et 2011 dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire, et s'accroître dans les pays exportateurs de pétrole en 2011. Sur cette toile de fond, il convient de noter les cas particuliers du Nigéria et de l'Éthiopie, respectivement deuxième et cinquième économie de la région par leur taille. Au Nigéria, le taux de couverture a diminué de moitié entre 2008 et l'année dernière sous l'effet des sorties massives d'investissements de portefeuille peut-être liées à la crise bancaire et à l'incertitude politique ainsi qu'aux efforts déployés par les autorités pour défendre la monnaie contre les risques de dépréciation. Cela dit, le taux de couverture reste à un niveau confortable en tant qu'assurance contre les changements d'humeur des marchés et devrait être renforcé par la flambée récente des cours du pétrole. En Éthiopie, le taux de couverture est resté anémique ces deux dernières années, dépassant à peine deux mois d'importations, en raison de la montée en flèche des importations induite par la vigueur de la croissance.

La politique budgétaire a-t-elle commencé à tenir compte de la reprise?

Les éditions précédentes de ce rapport ont relaté comment, contrairement à ce qui s'était produit dans le passé, les autorités de la plupart des pays ont été en mesure de donner à leur politique budgétaire une orientation anticyclique appropriée lorsque la crise financière mondiale a frappé la région en 2009. Dans de nombreux pays, la politique budgétaire a continué de soutenir l'activité en 2010. Or, étant donné que, dans un grand nombre de pays, la croissance de la production va probablement retrouver ses niveaux d'avant

la crise en 2011, il est important de savoir si la politique budgétaire reviendra à une orientation plus neutre. Cela est d'autant plus important que les déficits budgétaires élevés de ces dernières années ont alourdi la dette publique, surtout dans les pays à revenu intermédiaire. Ainsi, dans beaucoup de pays, la politique budgétaire devrait être axée davantage sur des objectifs d'investissement à long terme et de réduction de la pauvreté qui soient conformes à l'impératif de viabilité de la dette, plutôt que sur la nécessité de soutenir la demande globale. Dans le reste de cette section, nous examinons tour à tour l'évolution tendancielle des recettes et des dépenses.

Dans la plupart des pays, les autorités ont opéré la réorientation anticyclique de la politique budgétaire en 2009 en laissant jouer les stabilisateurs automatiques du côté des recettes et en maintenant le taux de croissance des dépenses à son niveau d'avant la crise. Pour apprécier le degré d'anticyclicité de la politique budgétaire, il convient d'examiner attentivement les trajectoires des recettes. Pour tenir compte du fait que l'évolution des recettes fiscales de la région est en général beaucoup plus influencée par les cours des produits de base et le cycle économique dans certains pays que dans d'autres, nous avons réparti les pays en trois groupes : 1) les pays qui exportent essentiellement des ressources naturelles, à savoir les 7 pays exportateurs de pétrole plus le Botswana, la Zambie, la Sierra Leone et la Guinée, tous pays où les exportations de ressources naturelles constituent plus de 30 % du total des exportations²; 2) les pays à revenu intermédiaire aux exportations diversifiées, à savoir 7 pays, dont l'Afrique du Sud, et les autres pays à revenu intermédiaire de la région; et 3) les pays à faible revenu aux exportations diversifiées, à savoir 26 pays.

Dans l'ensemble, les perspectives s'améliorent pour ce qui est des ratios recettes/PIB, mais il semble

²La Namibie n'est pas incluse dans ce groupe en raison de l'effondrement de ses recettes en 2010 lié à la baisse des transferts de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU).

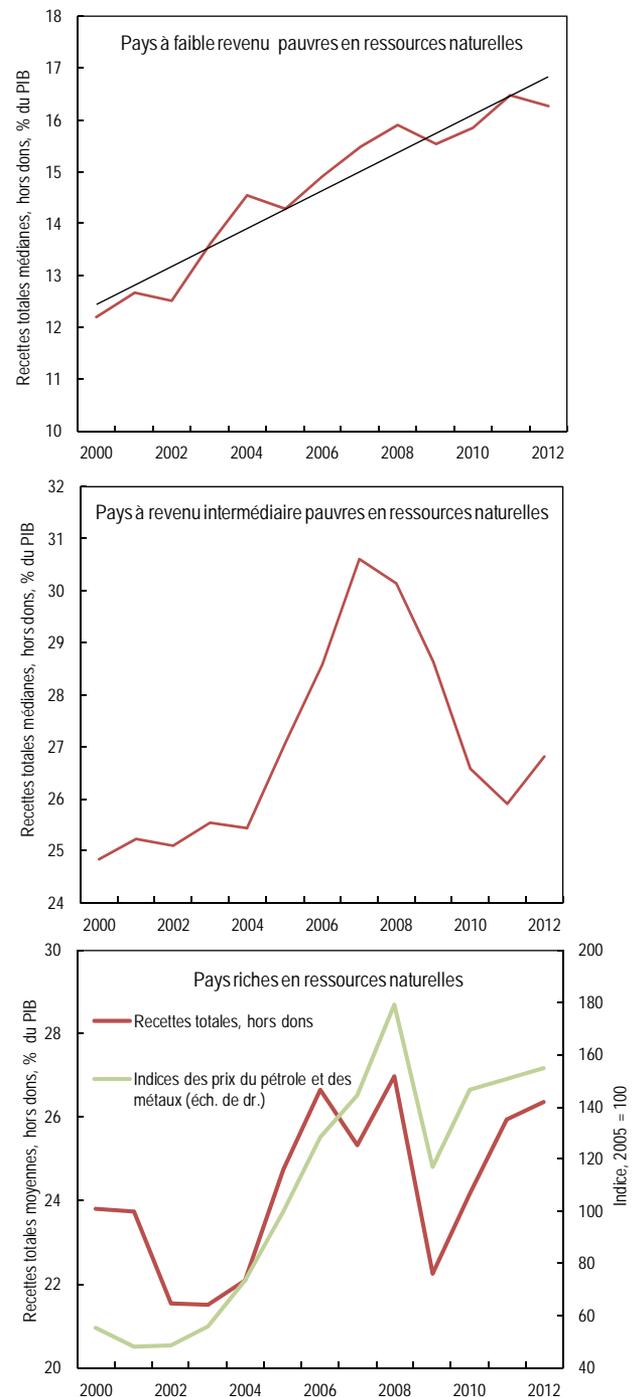
peu probable que, dans les pays à revenu intermédiaire, ils retrouvent leurs niveaux d'avant la crise (graphique 1.7).

- Dans les pays à faible revenu aux exportations diversifiées, les recettes ont peu souffert et devraient retrouver une trajectoire proche de celle d'avant la crise. Les recettes fiscales aussi bien que non fiscales devraient contribuer à cette amélioration. Dans un grand nombre de ces pays, la principale difficulté réside dans le fait que le niveau des recettes, bien qu'il soit en hausse, demeure faible. Pour la période à venir, il faudra que le recouvrement des impôts s'améliore peu à peu de manière à pouvoir financer les besoins urgents sur le plan social et en matière d'infrastructures physiques, alors que l'aide publique au développement risque de diminuer à moyen terme³.
- Dans la plupart des pays à revenu intermédiaire aux exportations diversifiées, les recettes se sont révélées fortement procycliques. Hormis dans le cas de l'Afrique du Sud, elles ne devraient pas retrouver leur niveau d'avant la crise à brève échéance⁴.
- On constate sans surprise que, dans le cas des pays qui exportent essentiellement des ressources naturelles, le comportement des prix des produits de base détermine le niveau des recettes. Dans ces pays, le ratio recettes/PIB a diminué en moyenne de près de 6 % en 2009, lors de la baisse

³Le document intitulé «Revenue Mobilization in Developing Countries» (FMI, 2011c) insiste sur la nécessité d'améliorer l'administration des recettes, d'éliminer les exonérations, de mettre en place une TVA généralisée et de percevoir des droits d'accise sur un plus grand nombre de produits.

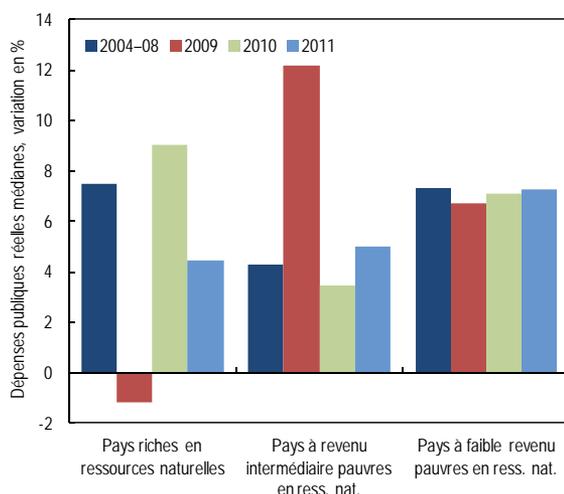
⁴Dans la plupart des cas, cela tient à la réduction permanente des importations de l'Union douanière d'Afrique australe en proportion du PIB depuis le pic atteint en 2008 et au niveau élevé des remboursements à effectuer pendant les deux prochaines années au titre des avances sur recettes jusqu'à la fin de l'exercice 2010.

Graphique 1.7. Afrique subsaharienne : total des recettes hors dons, 2000 –12



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Graphique 1.8. Afrique subsaharienne : croissance réelle des dépenses publiques, 2004–11



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

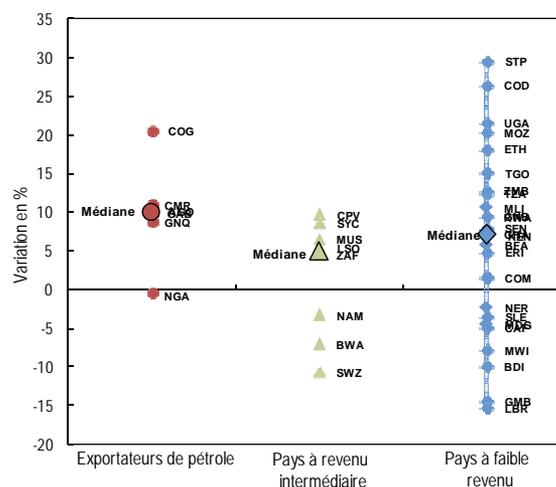
des prix des produits de base⁵. En 2011 et 2012, d'après les prévisions actuelles concernant les prix de ces produits, qui devraient rester élevés, le ratio recettes/PIB de ces pays devrait remonter à environ 26 % du PIB, ce qui est comparable à la moyenne pour la période 2004–08.

En ce qui concerne les dépenses, la croissance des dépenses réelles a été plus stable dans la plupart des cas :

- Dans les pays à faible revenu, la croissance des dépenses avant et après la crise a été remarquablement stable, à environ 6 % en termes réels (graphique 1.8). Les pays qui font exception et où la croissance des dépenses devrait être négative en termes réels en 2011 (graphique 1.9) sont le Burundi, le Libéria et la République Centrafricaine (en raison du manque de

⁵En moyenne, une augmentation (diminution) de 10 % de l'indice des prix des ressources produit en général une augmentation (diminution) des recettes fiscales de ½ point de PIB, l'indice étant défini comme la moyenne des indices de prix du FMI pour le pétrole et les métaux, pondérée en fonction des pays.

Graphique 1.9. Croissance réelle des dépenses publiques, 2011



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

moyens de mise en œuvre) ainsi que la Gambie, Madagascar et le Malawi (sous l'effet de la baisse des recettes fiscales)⁶.

- Dans les pays à revenu intermédiaire, les dépenses se sont accrues tandis que les économies entraient en récession en 2009. En 2011, compte tenu des perspectives peu favorables évoquées plus haut en ce qui concerne les recettes, des réductions des dépenses réelles sont attendues dans trois des huit pays. Les plus grandes économies de ce groupe (Afrique du Sud et Maurice) devraient considérablement accroître leurs dépenses réelles en 2011.
- Enfin, dans les pays qui exportent essentiellement des ressources naturelles, les dépenses ont été caractérisées par une procyclicité considérable ces dernières années. Pour 2011, les autorités ont

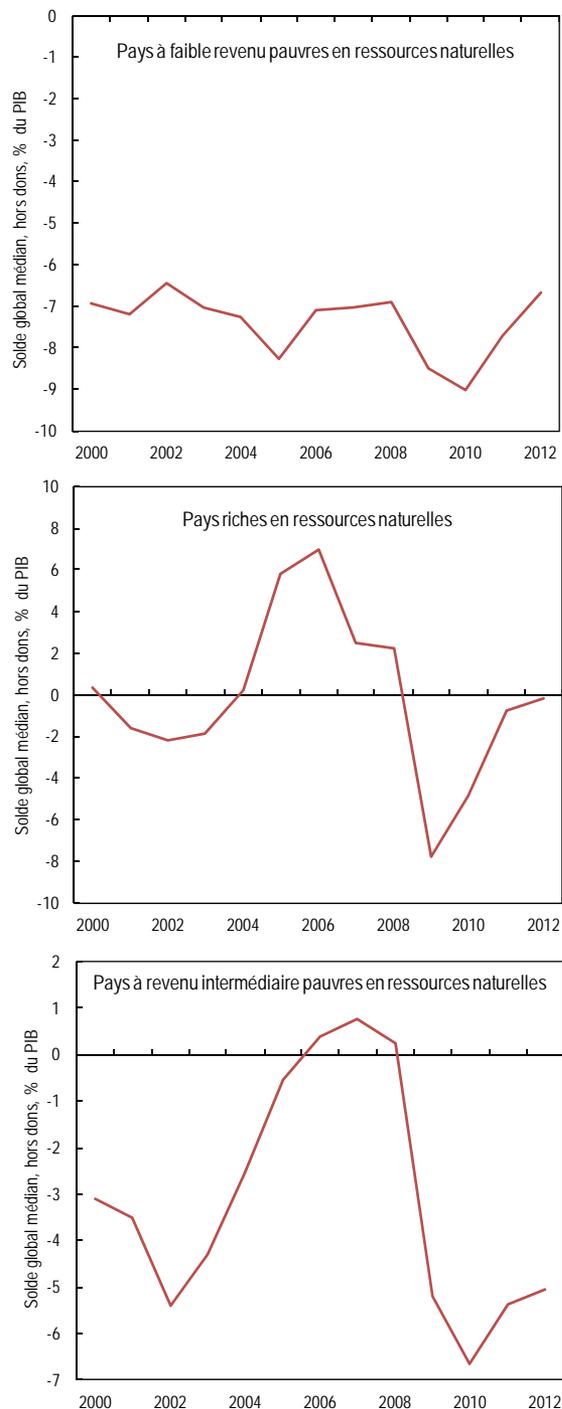
⁶Le déflateur du PIB est utilisé pour corriger l'effet de l'inflation sur les dépenses nominales, sauf dans le cas des pays riches en ressources naturelles, où l'IPC est utilisé pour corriger l'effet d'inflation sur les dépenses.

des intentions assez diverses, certaines prévoyant de fortes augmentations, tandis que d'autres n'envisagent qu'une croissance modeste, voire une réduction des dépenses. Seul le temps dira si cette retenue l'emportera lorsque les caisses déborderont à la suite de la forte hausse récente des cours des produits de base.

Compte tenu de ces évolutions, l'on entrevoit pour 2011 et 2012 une amélioration des soldes budgétaires dans les pays exportant essentiellement des ressources naturelles et dans les pays à faible revenu aux exportations diversifiées (graphique 1.10). Dans ce dernier groupe de pays, les déficits budgétaires devraient, pour la plupart, revenir à leur niveau d'avant la crise, grâce à la poursuite de l'évolution tendancielle des recettes, encore que la hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie puisse avoir une influence à cet égard. À supposer que les autorités fassent cette fois preuve de modération en matière de dépenses, les déficits des pays exportant essentiellement des ressources naturelles devraient aussi diminuer. En revanche, les déficits devraient rester élevés dans les pays à revenu intermédiaire aux exportations diversifiées (alors que leurs comptes budgétaires étaient à peu près équilibrés avant la crise).

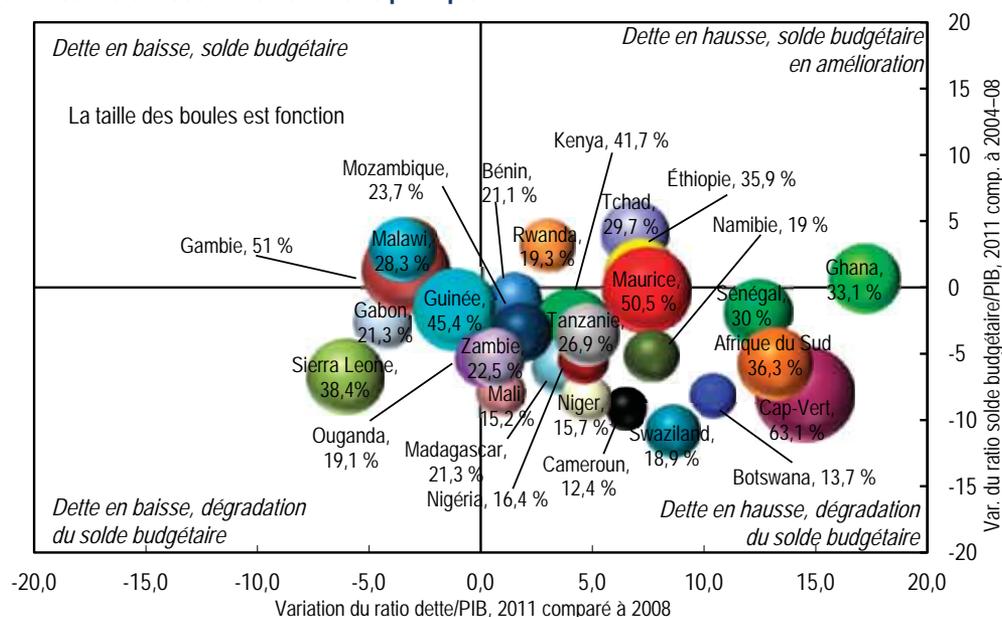
L'application d'une politique budgétaire accommodante au cours de ces dernières années a entraîné une hausse du ratio d'endettement dans plusieurs pays (graphique 1.11). La taille des boules représente la valeur actualisée nette de la dette publique en 2010. On ne s'étonnera pas que la crise ait engendré une aggravation des déficits budgétaires et une augmentation de l'endettement. Mais, dans la plupart des cas, cette augmentation a été modeste. Étant donné que, au départ, le niveau d'endettement était gérable, la dette qui est venue s'ajouter ne devrait pas poser de problème, à condition, bien sûr, qu'elle ne continue pas de s'accroître outre mesure. En revanche, dans un petit nombre de pays, l'endettement s'est alourdi de façon assez prononcée depuis 2008, notamment en Afrique du Sud, au Cap-Vert, au Ghana, à Maurice et au Sénégal.

Graphique 1.10. Afrique subsaharienne : solde global hors dons, 2000–12



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Graphique 1.11. Afrique subsaharienne : variation du solde budgétaire et valeur actualisée nette de la dette publique¹



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et calculs des services.

¹Dans le cas de l'Afrique du Sud, du Botswana, du Gabon, de Maurice, de la Namibie, du Nigéria et du Swaziland, les données se rapportent à la dette publique nominale.

Il apparaît donc, en somme, que le redressement des recettes a permis à la politique budgétaire de rester anticyclique dans les pays à faible revenu pendant la période de reprise. Dans les pays à revenu intermédiaire, le déficit devrait rester élevé, et la hausse correspondante du ratio de la dette publique pèse sur la politique budgétaire. Dans les pays exportateurs de pétrole, la gestion des recettes pétrolières exceptionnelles de cette année posera un défi redoutable, surtout si l'on se rappelle la forte croissance des dépenses réelles lors de l'épisode précédent de flambée des prix du pétrole.

Quelles conséquences peut-on attendre de la nouvelle hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie?

Pour de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, la flambée des prix alimentaires et énergétiques survenue en 2008 a entraîné de profonds bouleversements sociaux et économiques. C'est donc avec une certaine appréhension qu'un grand nombre

de responsables de la région, en particulier dans les pays importateurs nets de denrées alimentaires et de pétrole, observent les prix alimentaires dépasser leur niveau de 2008 (graphique 1.12). Dernièrement, les prix de l'énergie sont aussi montés en flèche (même si, fin mars, ils étaient encore inférieurs au pic atteint en 2008). Avec des mouvements aussi rapides des principaux prix, certains pays d'Afrique subsaharienne perdent ou gagnent gros du jour au lendemain, ce qui complique grandement la gestion macroéconomique. La présente section examine les effets qu'a eus jusqu'à présent la toute récente flambée des prix alimentaires et comment les pays ont commencé à y réagir. Nous examinons aussi les conséquences à prévoir si les prix du pétrole se maintiennent à leurs niveaux élevés actuels. Dans la section suivante, nous présentons les mesures qui pourraient être envisagées pour contrer ce double choc.

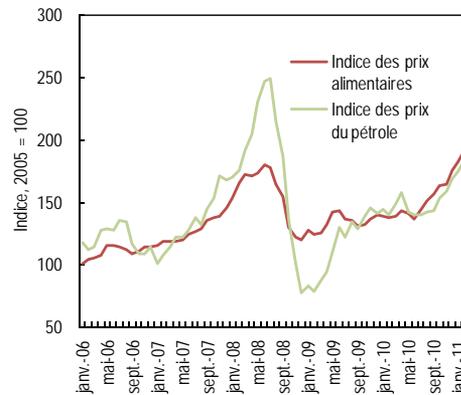
En 2008, la flambée des prix mondiaux de l'alimentation et de l'énergie avait été accompagnée d'une hausse assez rapide et prononcée des prix alimentaires intérieurs dans pratiquement tous les

pays d'Afrique subsaharienne, mais jusqu'à présent la hausse des prix alimentaires dans la région a suivi un schéma plus diversifié en 2011 (graphique 1.13). Cette diversité tient à plusieurs raisons :

- Dans un certain nombre de pays (Afrique du Sud, Burkina Faso, Malawi, Nigéria et Zambie), la récolte de 2010 a été très bonne, ce qui a limité l'augmentation des prix (graphique 1.14). De plus, même là où les prix locaux ont augmenté sous l'effet de la hausse des cours internationaux, il a été possible de remplacer les produits importés par des denrées moins négociées sur les marchés internationaux et abondamment disponibles⁷.
- La hausse des prix internationaux de l'alimentation a aussi été moins uniforme qu'en 2008. Par exemple, au cours des douze mois se terminant en février 2011, les prix du maïs et du blé ont augmenté d'environ 80 % en dollars, mais le prix du riz, autre produit de base important dans la région, a en fait diminué de 8 %.
- Les prix alimentaires intérieurs ont cependant fortement augmenté dans plusieurs pays, dont l'Éthiopie, la Guinée, le Kenya, Madagascar et la Sierra Leone. De mauvaises récoltes dues à des conditions climatiques défavorables ont joué un rôle au Bénin (inondations) et au Kenya (sécheresse). Certains pays sont importateurs nets de denrées alimentaires de base (Éthiopie, Guinée, Madagascar et Sierra Leone) et ont donc ressenti assez vite les effets de la hausse des prix internationaux. Enfin, plusieurs facteurs propres à certains pays ont aussi joué un rôle, notamment des crises politiques (Côte d'Ivoire et Madagascar), le laxisme de la politique monétaire et la dépréciation de la monnaie (Éthiopie) et la pénurie de devises (Guinée).

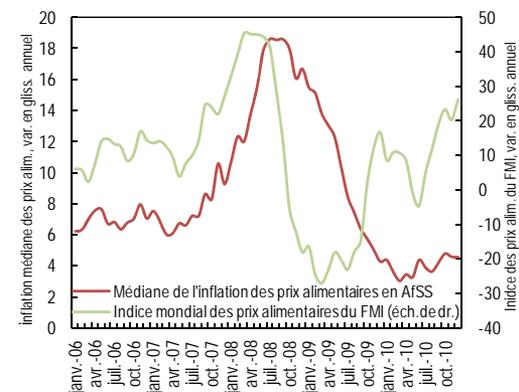
⁷Food Price Watch, Banque mondiale, février 2011.

Graphique 1.12. Indice des cours mondiaux des produits de base



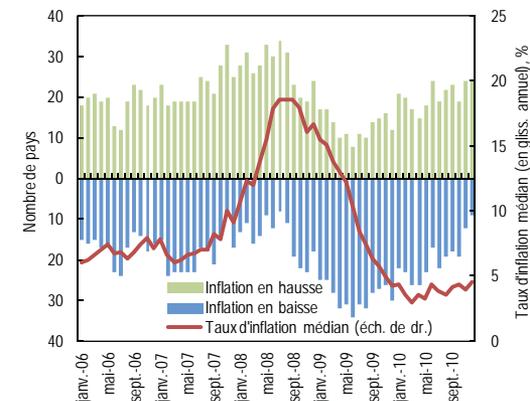
Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 1.13. Afrique subsaharienne : taux d'inflation des produits alimentaires



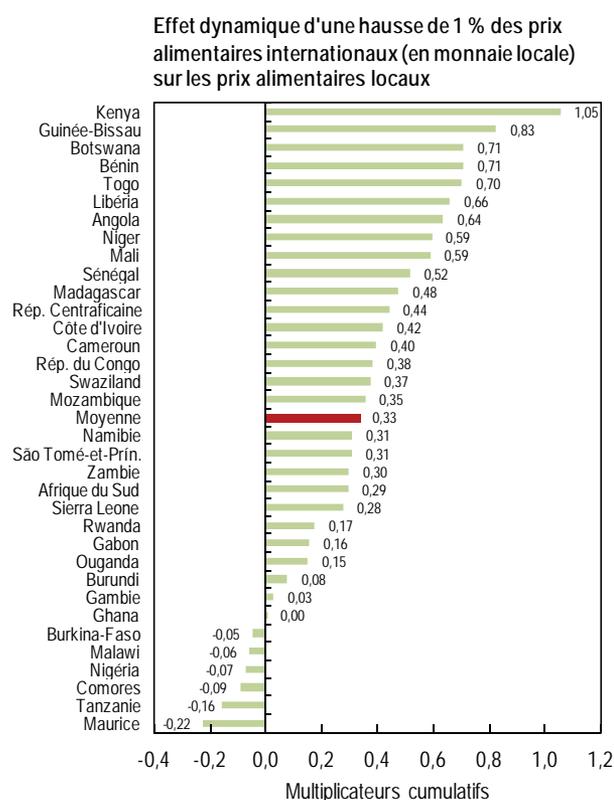
Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Graphique 1.14. Afrique subsaharienne : inflation des produits alimentaires



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Graphique 1.15. Rapport entre les prix alimentaires intérieurs et internationaux



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Pour amortir les effets négatifs sur le plan de l'inflation et du niveau de vie, certains pays ont mis en place un contrôle des prix et des subventions.

C'est en Éthiopie que le contrôle des prix couvre le plus grand nombre de produits alimentaires et autres (par exemple sucre, lait en poudre, huile de palme, riz, viande, bière, tôle, savon, livres et stylos à bille). Le Mozambique et le Sénégal ont aussi mis en place un contrôle des prix de plusieurs produits de base tels que le pain, le sucre, le maïs et le riz. Le Cameroun a créé récemment une agence chargée de réglementer le marché des biens de première nécessité par le biais d'importations et la constitution de stocks alimentaires. En même temps, certains pays continuent d'avoir massivement recours aux prix administrés (Maurice) et/ou ont décidé ces derniers mois de subventionner les prix

de l'alimentation et de l'énergie (Guinée, Madagascar et Mozambique).

Des hausses plus prononcées des prix alimentaires sont possibles dans la région. D'après des études effectuées par les services du FMI, le décalage moyen entre une hausse des prix alimentaires internationaux et la hausse correspondante des prix intérieurs est d'environ six mois dans les pays d'Afrique subsaharienne. Par conséquent, la flambée des prix alimentaires internationaux survenue à la fin de 2010 pourrait fort bien se faire vraiment sentir dans la plupart des pays vers le milieu de l'année 2011. Cela dit, la répercussion de la hausse est loin d'être uniforme dans tous les pays de la région (graphique 1.15). En moyenne, l'effet cumulé d'une hausse de 10 % des prix alimentaires internationaux sur les prix alimentaires intérieurs est de 3 %, mais l'effet varie d'une répercussion intégrale de 10 % au Kenya et en Guinée-Bissau à une répercussion très limitée ou même nulle au Nigéria et au Ghana⁸.

Dans les pays importateurs de pétrole de la région, c'est l'envolée récente des cours du pétrole qui constitue la plus lourde menace pour l'activité économique. Les projections présentées ici sont fondées sur un prix de 107 dollars le baril de pétrole en 2011, contre 80 dollars le baril en 2010⁹. Cette hausse de 34 % va sans doute avoir un impact considérable dans la plupart des pays importateurs de pétrole de la région, avec toutefois d'énormes différences d'un pays à l'autre. Globalement, l'augmentation des prix du pétrole alourdira la facture d'importation de tous les pays. Dans ceux qui tarderont à répercuter la hausse des prix internationaux du pétrole sur les prix locaux, les comptes budgétaires vont vraisemblablement se détériorer. De plus, la proportion dans laquelle la hausse sera répercutée

⁸Ces résultats se fondent sur des régressions du taux d'inflation des prix intérieurs des produits alimentaires sur le taux d'inflation des prix mondiaux des produits alimentaires exprimés en monnaie locale pour la période 2000–10, établi par le FMI.

⁹Les prix du pétrole utilisés par le FMI sont une moyenne des variétés suivantes : UK Brent, Dubaï et West Texas Intermediate.

influera probablement sur le niveau d'inflation. Si les prix augmentent beaucoup plus que dans le scénario de référence, il est presque certain que la croissance s'en ressentira aussi. En particulier, les simulations indiquent que, si les prix du pétrole devaient atteindre une moyenne de 150 dollars le baril en 2011, la croissance des pays d'Afrique subsaharienne importateurs de pétrole serait amputée de 0,5 à 0,7 % (voir encadré 1.3).

Étant donné que certains pays importateurs nets de denrées alimentaires et de pétrole bénéficieront aussi de la montée des prix d'autres produits de base, il importe d'examiner l'effet net des mouvements récents des prix de ces produits. En ce qui concerne l'effet sur les comptes extérieurs, d'après les études réalisées pour les *Perspectives de l'économie mondiale*, l'évolution des prix des produits de base observée jusqu'à fin décembre 2010 va probablement avoir un effet négatif très sensible sur la balance commerciale de plusieurs pays de la région. Aux Comores, au Lesotho, à São Tomé-et-Príncipe, aux Seychelles et au Zimbabwe, la dégradation de la balance commerciale devrait atteindre plus de 3 % du PIB en 2011 (graphique 1.16).

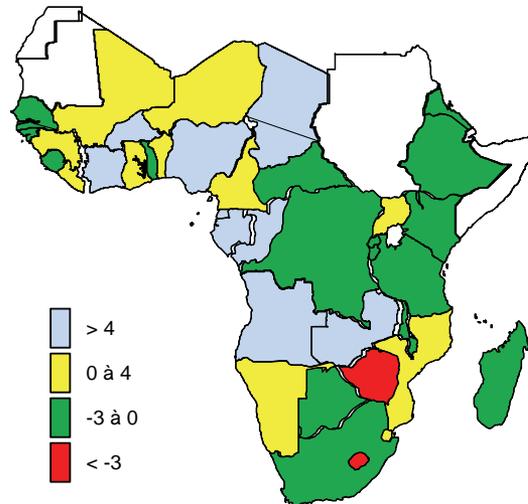
Mais il y aura aussi de gros gagnants. Ce seront les pays exportateurs de pétrole et de ressources minérales. La balance commerciale de six des sept pays exportateurs de pétrole de la région (Angola, Gabon, Guinée équatoriale, Nigéria, République du Congo et Tchad) devrait s'améliorer de plus de 10 points de PIB en 2011 grâce aux augmentations des prix du pétrole survenues depuis octobre dernier. En Zambie (en raison de la hausse des prix du cuivre), l'amélioration devrait être de plus de 6 % du PIB.

Quelles sont les priorités pour la période à venir ?

Les perspectives économiques de la région sont remarquablement bipolaires :

- Dans de nombreux pays, en particulier les pays à faible revenu, la croissance économique a retrouvé le rythme record d'avant la crise, mais la plupart des pays à revenu

Graphique 1.16. Effets sur la balance commerciale de l'évolution des cours des produits de base en 2011 (pourcentage du PIB)



Source : FMI, base de données du Département des études.

intermédiaire de la région vont vraisemblablement connaître des écarts de production prononcés.

- Les hausses récentes des prix des produits de base seront une aubaine pour les pays exportateurs de pétrole et de métaux, mais, pour de nombreux autres pays de la région, le niveau élevé des prix du pétrole engendrera d'importants besoins de financement extérieur.
- La flambée récente des prix alimentaires s'est traduite par une hausse des prix intérieurs dans certains pays de la région, mais pas dans tous.
- À l'intérieur des pays, le niveau élevé des prix alimentaires devrait bénéficier aux agriculteurs (qui constituent la majorité de la population dans de nombreux pays), mais va considérablement pénaliser les habitants des villes et les populations pauvres sans terre des campagnes.

Il se pourrait aussi que les perspectives économiques de la région soient assombries par les risques à la baisse qui pourraient encore émaner de ses parte-

naires commerciaux parmi les pays avancés et les marchés émergents. Bien que, depuis l'édition d'octobre du rapport sur les perspectives de l'économie mondiale, celles-ci se soient améliorées, la reprise demeure inégale. En particulier, les ajustements budgétaires à moyen terme qui s'imposent n'ont pas encore été résolument engagés dans un grand nombre de pays avancés; cela pourrait se traduire par une volatilité des taux d'intérêt et des primes de risque. Parmi les pays émergents, les risques de surchauffe et de croissance rapide du crédit pourraient entraîner une hausse des taux d'intérêt, ce qui contribuerait à freiner la croissance. Enfin, si les prix des produits de base venaient à diminuer fortement, les gagnants et les perdants ne seraient plus les mêmes que pendant la période actuelle de flambée des prix des produits de base.

Cela étant, il sera important de tenir compte des principes généraux ci-après dans la conduite des politiques budgétaire et monétaire au cours des mois à venir.

Politique budgétaire

Il conviendrait que la politique budgétaire continue à être de moins en moins axée sur le soutien à l'activité qui l'a caractérisée ces dernières années au profit d'une orientation plus neutre dès que cela sera possible. Lorsque la crise financière mondiale menaçait de faire dérailler l'activité économique en Afrique subsaharienne, il était légitime que les autorités agissent rapidement pour contrer tout ralentissement de l'activité au moyen de politiques monétaires et budgétaires expansionnistes. Mais, depuis le début de l'année 2010, il est clair que la croissance va se redresser assez vite dans la plupart des pays de la région. Par conséquent, les budgets établis pour la période postérieure à 2010 devraient, dans l'idéal, être axés davantage sur des objectifs à moyen terme tout en tenant compte de l'impératif de stabilité de la dette. Dans l'ensemble, des progrès raisonnables ont été accomplis dans ce sens. D'après les projections, les déficits budgétaires devraient diminuer entre 2010 et 2011 dans 19 des 30 pays non pétroliers où

la croissance de la production devrait dépasser la moyenne de la période 2004–08 ou y être inférieure au maximum de 1½ point. Dans les 11 autres pays, le déficit devrait rester inchangé ou se creuser en 2011 (de plus de 2 points de PIB au Lesotho, au Mali et au Mozambique). Dans ces trois pays, l'augmentation des déficits est destinée à financer essentiellement les investissements publics d'infrastructure et/ou les subventions alimentaires pour protéger les populations pauvres de la flambée des prix de l'alimentation.

Même s'il est généralement nécessaire que la politique budgétaire permette de reconstituer des marges de manœuvre, un certain nombre de facteurs spécifiques doivent être pris en considération. Premièrement, dans les pays où la hausse des prix alimentaires provoquera vraisemblablement de profonds bouleversements économiques, les ressources budgétaires devraient servir à protéger autant que possible les groupes vulnérables. Deuxièmement, dans plusieurs pays à revenu intermédiaire, la crise a entraîné une réduction durable des recettes fiscales. Dans ces pays, un rééquilibrage plus rapide des finances publiques s'impose. Troisièmement, dans les pays exportateurs de pétrole et de métaux qui bénéficieront sans doute de la hausse plus forte que prévu des prix des produits de base, il importera que les dépenses restent modérées et que leur montant soit déterminé en fonction de cadres budgétaires à moyen terme fondés sur des hypothèses prudentes en ce qui concerne l'évolution des prix des produits de base. Nous considérons tour à tour ces trois points.

Là où l'on peut s'attendre à une forte hausse des prix alimentaires, il convient d'envisager des interventions ciblées et limitées dans le temps de la part des pouvoirs publics, le montant et la durée de ces interventions devant être fonction de la santé des finances publiques. En pareilles circonstances, la meilleure approche consiste à laisser la hausse des prix internationaux se répercuter sur les prix intérieurs et à fournir un soutien ciblé aux groupes les plus vulnérables. Ce soutien peut prendre la forme de subventions, d'un soutien aux revenus ou d'une distribution

directe de denrées alimentaires. Et il est vrai cependant que, dans beaucoup de pays de la région où de tels mécanismes n'existent pas, il peut être très difficile d'identifier les groupes les plus démunis. Dans ce cas, il est possible d'envisager d'autres formes d'aide, toujours ciblée. On pourrait, par exemple, abaisser temporairement les droits d'importation sur les denrées alimentaires de première nécessité. Une autre possibilité consisterait à subventionner le prix des denrées alimentaires consommées essentiellement par les ménages les plus pauvres. Lorsque les pénuries alimentaires sont localisées, il est possible aussi de limiter les subventions et/ou le soutien aux revenus à ces zones. Toutes ces interventions auront bien sûr un coût budgétaire. L'une des manières de limiter ce coût consiste à faire en sorte que les interventions soient limitées dans le temps. Lorsque les contraintes financières sont incontournables, les interventions devront être financées par des économies sur d'autres postes budgétaires.

L'une des interventions à éviter est l'imposition d'un contrôle des prix alimentaires. En règle générale, le contrôle des prix tend à accentuer la rareté. Même lorsqu'il peut être mis en place de façon efficace, il revient à imposer une taxation ponctuelle à ceux qui produisent, distribuent et vendent les denrées alimentaires.

Il convient aussi d'éviter les subventions aux prix de l'énergie. Il ressort des études réalisées sur différents pays que les subventions énergétiques sont presque immanquablement mal ciblées. De ce fait, elles sont en général hautement régressives (autrement dit, elles sont captées de façon disproportionnée par les couches les plus aisées de la population). De plus, elles pèsent lourdement sur les finances publiques, ont tendance à encourager la surconsommation et sont difficiles à supprimer progressivement face à la résistance de ceux qui en bénéficient. Cependant, il peut être raisonnable d'opter pour des subventions croisées entre le pétrole lampant, qui est consommé essentiellement par les populations pauvres, et d'autres produits énergétiques tels que l'essence. Une subvention trop élevée pour

le pétrole lampant risque toutefois d'avoir des conséquences imprévues telles que le frelatage du gazole.

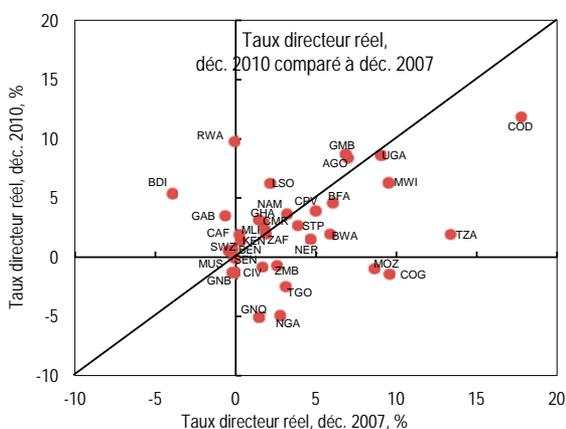
À l'exception de l'Afrique du Sud, les membres de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) devraient subir une chute prononcée de leurs recettes et être obligés de procéder assez vite à un vaste rééquilibrage budgétaire. De 2008 à 2010, les recettes publiques (hors dons) de ces pays (Botswana, Lesotho, Namibie et Swaziland) ont diminué de 7 points de PIB (estimation médiane) et, d'après les projections, elles ne devraient se redresser que progressivement à moyen terme. Un ajustement considérable des finances publiques sera sans doute nécessaire dans ces pays pour répondre à la forte diminution des recettes tout en stabilisant la dette à un niveau viable par rapport au PIB. Compte tenu des objectifs que se sont fixés les autorités en matière d'endettement et de leurs difficultés de financement, en particulier au Lesotho et au Swaziland, cet ajustement devrait avoir lieu malgré l'existence de capacités de production excédentaires.

Globalement, les comptes budgétaires des pays exportateurs de pétrole devraient redevenir excédentaires en 2011. Cela s'explique par la hausse des cours du pétrole et l'intention déclarée par les autorités au début de 2011 de ne pas augmenter les dépenses en fonction de l'augmentation des recettes pétrolières. Dans ces pays, il est important que les dépenses continuent de s'inscrire dans des cadres budgétaires à moyen terme qui tiennent compte des capacités de mise en œuvre et d'absorption. Ce qui s'est passé en Angola ces dernières années est une bonne illustration des déséquilibres macroéconomiques qui peuvent apparaître lorsque les dépenses publiques sont revues à la hausse en partant de l'hypothèse que les cours du pétrole se maintiendront à un niveau élevé.

Politique monétaire

Il est préoccupant que, malgré la récente poussée d'inflation, les autorités monétaires de la plupart des pays n'aient pas manifesté l'intention de resserrer leur politique. Hormis dans un nombre

Graphique 1.17. Afrique subsaharienne : taux directeurs réels



Sources : FMI, *International Financial Statistics* et base de données du Département Afrique.

relativement faible de pays, les taux directeurs de la région ont été abaissés lorsque la récession mondiale menaçait et sont restés à des niveaux relativement bas (graphique 1.17). Comme l'inflation a nettement reflué lorsque l'activité intérieure a ralenti et que, ce qui est plus important, les prix des produits de base se sont effondrés en 2009, la faiblesse des taux directeurs n'a pas posé de problème pendant une bonne partie de l'année 2010. Mais maintenant que l'inflation remonte, les taux réels de nombreux pays sont très bas, quand ils ne sont pas carrément négatifs. La croissance ayant retrouvé dans la plupart des cas son niveau d'avant la crise, il est peu probable que cela aide à freiner l'inflation au cours des mois à venir. Les mesures qui s'imposent pour les mois à venir sont les suivantes :

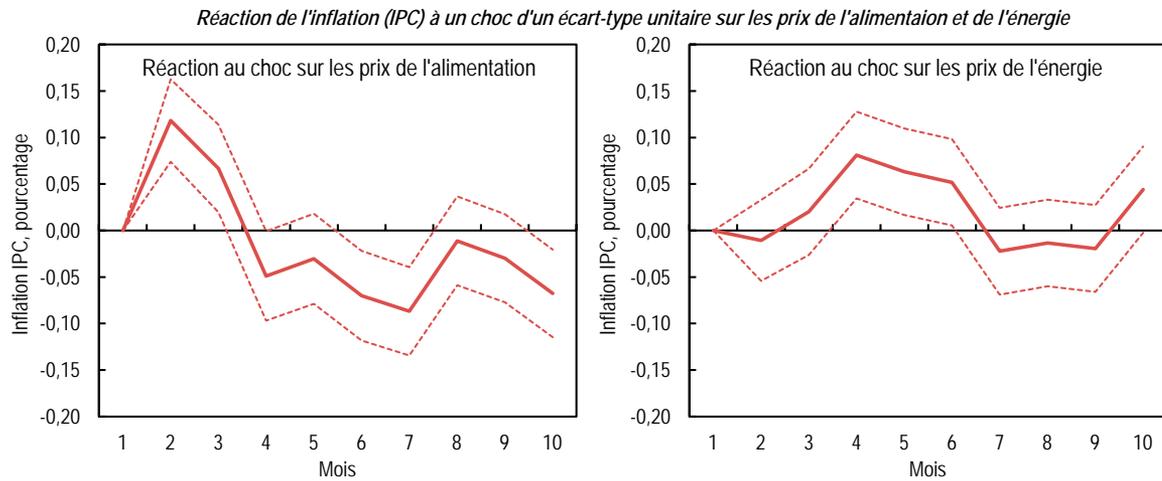
- Dans les pays où la croissance a retrouvé son niveau d'avant la crise, il convient d'ajuster de façon correspondante la politique monétaire pour lui redonner une orientation plus neutre, voire la resserrer afin d'éviter des poussées inflationnistes.
- Dans la plupart des pays à revenu intermédiaire de la région, où il existe encore d'importantes capacités excédentaires

et où les pressions inflationnistes sont modérées, il est davantage possible de laisser la politique monétaire soutenir l'activité. Cela est particulièrement vrai de l'Afrique du Sud et des autres pays de l'Union douanière d'Afrique australe où l'appréciation des taux de change nominaux a tendance à freiner l'activité.

- Là où la hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie est prononcée, la politique monétaire devrait accepter l'impact immédiat, puis contrer les effets secondaires éventuels. Dans l'ensemble, il ressort de l'analyse effectuée par les services du FMI que, le plus souvent, les chocs sur les prix de l'alimentation et de l'énergie ne sont guère persistants dans la région. En particulier, dans les pays à taux de change flottant, une hausse de 1 % de l'inflation des prix alimentaires a un impact positif significatif sur le taux global d'inflation d'environ 0,1 % dans le mois qui suit, mais s'estompe par la suite (graphique 1.18). L'impact d'une hausse de 1 % de l'inflation des prix de l'énergie sur l'inflation globale met plus de temps à se faire sentir, culminant à 0,1 % dans les 4 à 6 mois qui suivent¹⁰. Toutes choses égales par ailleurs, cela indiquerait que, en règle générale, les banques centrales ne devraient réagir que si l'accélération de l'inflation menace de durer plus de 3 à 4 mois.
- Dans les pays à taux de change flottant, une plus grande flexibilité du taux de change permettrait aussi d'atténuer l'effet sur les comptes extérieurs d'une hausse soudaine des prix de l'alimentation et de l'énergie.

¹⁰Dans les pays à taux de change fixe, les effets sont différents de zéro dans des proportions insignifiantes quel que soit le décalage, et cela est aussi vrai des prix alimentaires des pays à faible revenu hors Afrique subsaharienne. Ces résultats s'appuient sur une régression des observations mensuelles du taux d'inflation sur l'inflation des prix alimentaires et énergétiques, et l'évolution du taux de change entre 2000 et 2010.

Graphique 1.18. Afrique subsaharienne : rapport entre l'inflation (IPC) et le taux d'inflation des produits alimentaires et énergétiques, 2000-10¹



Sources : FMI, base de données du Département Afrique et estimations des services.
¹Pays à régime de change flottant.

Un dernier élément que les autorités monétaires auraient intérêt à prendre en considération au cours des mois à venir est la faible probabilité que les prix de l'alimentation et de l'énergie ne s'effondrent comme ils l'ont fait en 2009 après avoir atteint des niveaux records en 2008. Le renversement des prix avait contribué de façon importante à ramener rapidement l'infla-

tion aux niveaux d'avant la crise. Cette fois, étant donné que les écarts de production sont comblés dans de nombreux pays et que, il faut l'espérer, un nouveau ralentissement mondial ne soit pas à craindre, la hausse récente des prix de l'alimentation et de l'énergie pourrait avoir un effet plus durable à moins que les autorités monétaires ne réagissent sans tarder.

Encadré 1.1. Pourquoi la reprise a-t-elle été si modérée en Afrique du Sud après la récession?

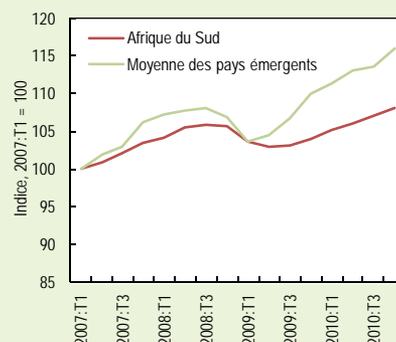
Au lendemain de la crise financière mondiale, l'Afrique du Sud connaît une reprise plus lente que les autres marchés émergents (graphique 1). Alors que dans la plupart de ces pays les écarts de production ont été comblés, il restera cette année un écart non négligeable d'environ 3 % en Afrique du Sud et il ne devrait pas être comblé avant 2013 dans le meilleur des cas. L'Afrique du Sud entrant pour 30 % dans le PIB de l'Afrique subsaharienne, ce qui se passe dans ce pays influe sensiblement sur les résultats de toute la région. Nous examinons ici les facteurs à l'origine de cette croissance lente.

Contraintes pesant sur la consommation

La consommation privée, qui représente un peu plus de 60 % du PIB, joue un rôle central dans les fluctuations économiques. Elle a d'ailleurs été un moteur important à la fois de la récession (2008–09) et de la reprise qui a suivi (2010). Au cours des trois premiers trimestres de 2010, la consommation privée a progressé d'environ 5 % sous l'effet de la hausse relativement forte des salaires réels et de l'augmentation des transferts publics. Mais, pendant la période à venir, même si la consommation privée reste vigoureuse, il est très peu probable que le pays connaisse une expansion atteignant les niveaux remarquables du milieu de la décennie 2000, et ce pour les raisons suivantes :

- **Endettement élevé des ménages.** La dette des ménages en proportion du revenu disponible a fortement augmenté dans la période qui a précédé la crise, en raison surtout de l'expansion rapide des prêts immobiliers (graphique 2). Actuellement, la dette des ménages, qui équivaut à 79 % du revenu disponible, demeure élevée d'un point de vue historique. On peut donc s'attendre à ce que les banques continuent à faire preuve de prudence lorsqu'elles accorderont des crédits et des prêts immobiliers aux ménages. En outre, à mesure que les taux d'intérêt remonteront à moyen

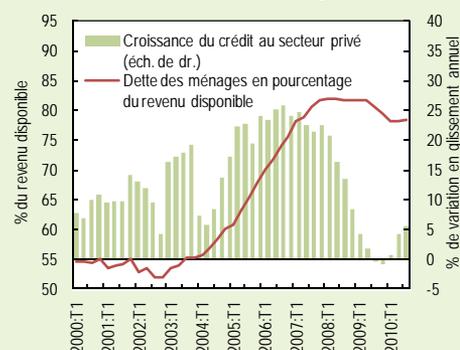
Graphique 1. PIB réel des principaux marchés émergents¹



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et calculs des services.

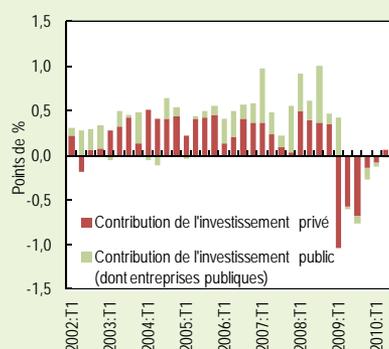
¹ Les principaux pays émergents sont ceux qui font partie du G-20, hormis l'Arabie Saoudite et la Chine.

Graphique 2. Afrique du Sud : dette des ménages et croissance du crédit au secteur privé



Source : South African Reserve Bank.

Graphique 3. Afrique du Sud : contributions de l'investissement à la croissance du PIB réel



Sources : South African Reserve Bank et calculs des services du FMI.

Cet encadré a été préparé par Nir Klein.

terme, la hausse qui en résultera pour le service de la dette sera une contrainte supplémentaire pour la consommation privée.

- **Pertes d'emplois et chômage élevé.** La destruction massive d'emplois qui s'est produite pendant la récession en 2008–09 (équivalant à 8 % de l'emploi total fin 2008) va aussi peser sur la croissance future de la consommation globale.
- **Fragilité de la confiance des consommateurs.** L'indice composite de la confiance des consommateurs s'est nettement amélioré au premier trimestre de 2010. Depuis, il s'est toutefois dégradé et se maintient à un niveau faible par rapport à la période qui a précédé la crise.

Redressement lent de l'investissement privé

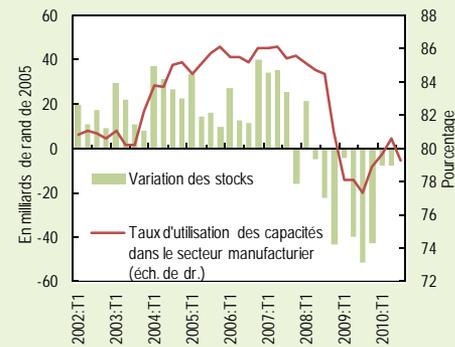
La crise financière mondiale a provoqué une baisse sensible de l'investissement, essentiellement dans le secteur privé. Depuis fin 2008, l'investissement privé a diminué d'environ 2 points de PIB, encore que cette baisse ait été en partie compensée par l'augmentation des investissements publics. Malgré la reprise, la contribution de l'investissement privé à la croissance du PIB réel en 2010 a été négligeable (graphique 3).

Ce manque de dynamisme de l'investissement privé tient peut-être à plusieurs facteurs, dont l'anticipation de la part des entreprises que la demande sera faible. Cette explication est corroborée par le niveau de confiance modéré des entreprises, qui, même s'il s'est amélioré ces derniers mois, demeure nettement inférieur au niveau observé avant la crise. Cette situation se traduit par une faible utilisation des capacités dans le secteur manufacturier et par la décision des entreprises d'épuiser les stocks existants plutôt que d'en constituer de nouveaux (graphique 4).

Faiblesse de la demande étrangère, amplifiée par la dégradation de la compétitivité extérieure

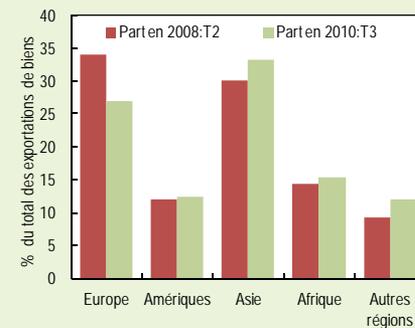
La croissance atone du PIB s'explique en partie par la faiblesse de la demande étrangère de biens et de services sud-africains. Bien que les termes de

Graphique 4. Afrique du Sud : variation des stocks et du taux d'utilisation des capacités



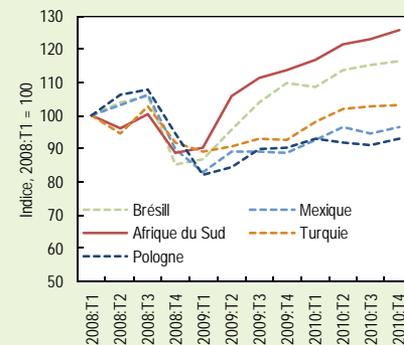
Source : South African Reserve Bank.

Graphique 5. Afrique du Sud : variation de la part du total des exportations de marchandises selon la destination



Source : South African Reserve Bank.

Graphique 6. Taux de change effectif réel en Afrique du Sud et dans les principaux marchés émergents



Sources : FMI, base de données du Système des avis d'information du Département des statistiques et calculs des services.

Encadré 1.1 (fin)

l'échange du pays se soient améliorés de 18 % depuis fin 2008, les exportations restent inférieures aux niveaux d'avant la crise. Il y a à cela diverses explications.

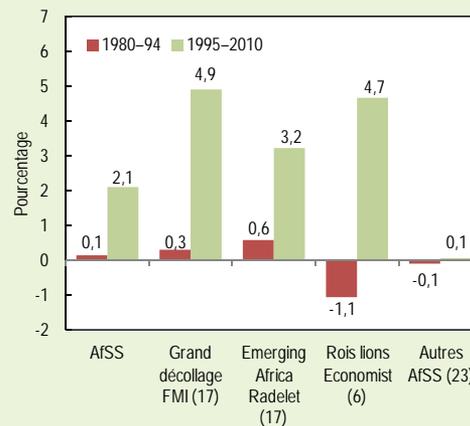
- **Faiblesse de la demande en Europe.** Les exportations sud-africaines se sont effondrées au début de la crise financière, mais la demande étrangère s'est redressée dernièrement et les exportations à destination de certains pays ont retrouvé leur niveau d'avant la crise. Les exportations vers l'Europe restent toutefois faibles, en raison du manque de dynamisme de la reprise dans la zone euro et de la forte appréciation du rand par rapport à la monnaie unique européenne (environ 30 % depuis fin 2008). Cette appréciation a eu pour résultat une diminution de la part de l'Europe dans le total des exportations de biens sud-africains, qui est descendue de 34 % à la veille de la crise à 26 % aujourd'hui (graphique 5). Globalement, étant donné que l'Europe demeure le deuxième partenaire commercial de l'Afrique du Sud et que sa croissance économique sera modeste dans l'avenir envisageable, les chances sont limitées de voir se renforcer la demande extérieure de produits sud-africains.
- **Perte de compétitivité.** L'Afrique du Sud a reçu des sommes considérables sous forme d'investissements de portefeuille. Compte tenu de l'intervention mesurée de la Banque de réserve d'Afrique du Sud, ces entrées de capitaux ont poussé à la hausse le taux de change effectif réel, qui s'est apprécié d'environ 25 % depuis le début de 2008 — c'est-à-dire bien plus que dans les autres marchés émergents (graphique 6).

Encadré 1.2. La poussée de croissance de l'Afrique subsaharienne au cours de la décennie écoulée était-elle vraiment extraordinaire?

L'accélération prononcée de la croissance économique en Afrique subsaharienne ces dernières années suscite de nombreux commentaires. Dans trois études récentes, les auteurs suivent des méthodes différentes pour identifier les groupes de pays les plus performants, mais ils arrivent tous à la même conclusion, à savoir que des blocs entiers de la région semblent avoir définitivement rompu avec le passé :

- À l'automne 2008, cette publication identifiait un groupe de 17 économies ayant participé au «grand décollage de la croissance en Afrique subsaharienne», avec des taux moyens de croissance par habitant supérieurs à 2¼ % depuis le milieu des années 90. Ce groupe était composé de pays divers qui avaient cependant comme caractéristiques communes la stabilité macroéconomique, des institutions solides et des réformes structurelles favorables à la croissance.
- Dans son livre intitulé *Emerging Africa* (2010), Steven Radelet recensait 17 pays émergents non exportateurs de pétrole en se fondant non pas sur leur taux de croissance, mais sur d'autres aspects économiques, politiques et sociaux importants, notamment l'avènement de gouvernements plus démocratiques et plus responsables et l'application de meilleures politiques économiques.
- Plus récemment, l'hebdomadaire *The Economist* (6 janvier 2011) rapportait que, depuis 2001, six des dix pays les plus performants du monde sont situés en Afrique subsaharienne. Le magazine les baptise les «rois lions d'Afrique subsaharienne» et attribue leurs progrès non seulement à la demande mondiale de produits de base, mais aussi aux réformes structurelles entreprises et à l'amélioration de la gestion économique.

Graphique 1. Taux de croissance des pays les plus performants d'Afrique subsaharienne, 1980-94 et 1995-2010



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Mais la décennie 2000 a été marquée par une croissance forte dans de nombreuses régions en développement, ce qui pousse à se demander si l'accélération de la croissance en Afrique subsaharienne était vraiment un phénomène extraordinaire. Nous cherchons ici à répondre à cette question.

Tout d'abord, nous confirmons que, dans 21 des 44 pays de la région, il y a bien eu une rupture sous forme d'une accentuation structurelle de la trajectoire de croissance économique. Le graphique 1 illustre la croissance moyenne par habitant de 1980 à 1994 et de 1995 à 2010 pour les groupes de pays identifiés dans les trois études, ainsi que pour les 23 autres pays subsahariens qui ont été distancés. Le groupe de pays les plus performants ont tous enregistré des taux de croissance sensiblement plus élevés pendant la seconde période que pendant la première. De plus, s'ils avaient tous des résultats à peu près comparables à ceux des 23 autres pays subsahariens pendant la première période, ce n'est plus du tout le cas pendant la seconde période¹.

Cet encadré a été préparé par Robert Keyfitz.

Encadré 1.2 (fin)

Quels sont les points communs et les différences entre les pays récemment les plus performants d'Afrique subsaharienne et ceux des autres régions? Le graphique 2 fait apparaître un schéma similaire d'accélération de la croissance dans tous les groupes de pays du monde en développement depuis le milieu des années 90, ce qui tendrait à indiquer que l'Afrique subsaharienne (AfSS) n'est pas un cas exceptionnel². En moyenne, de 1995 à 2010, la croissance a été beaucoup plus rapide dans les pays les plus performants d'Afrique subsaharienne que dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (AMC) ou les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MOAN) pris comme base de comparaison, mais elle n'y a été que légèrement plus rapide que dans les pays en développement d'Asie (Asie en développement) et plus lente que dans la Communauté des États indépendants (CEI). Du point de vue du rythme de l'accélération (c'est-à-dire la différence de croissance entre les deux périodes), les États les plus performants d'Afrique subsaharienne font beaucoup mieux que les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et les pays en développement d'Asie et un peu mieux seulement que ceux du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord³.

Que peut-on en conclure? Premièrement, l'accélération de la croissance n'est pas particulière à l'Afrique subsaharienne. D'autres régions ont aussi connu une accélération prononcée de la croissance. Deuxièmement, les pays d'Afrique subsaharienne les plus performants en matière de croissance ont obtenu des résultats aussi bons, voire meilleurs, que de nombreux pays d'autres régions pris comme base de comparaison. Troisièmement, il est particulièrement encourageant qu'un grand nombre des pays les plus performants d'Afrique subsaharienne aient réussi à maintenir leurs bons résultats pendant une décennie ou plus, aussi bien en période de prospérité qu'en période moins faste, et que, de plus en plus, ils affichent des caractéristiques associées non seulement à une accélération de la croissance, mais aussi à une croissance plus soutenue (Berg, Ostry et Zettelmeyer, 2008). Pour l'instant au moins, les lions restent les rois.

Il est vrai que le graphique 2 compare seulement les 40 % de pays les plus performants d'Afrique subsaharienne à l'ensemble des pays des autres régions⁴. Quels résultats obtiendrait-on si on limitait aussi plus justement la comparaison aux 40 % de pays les plus performants des autres régions? Comme le montre le graphique 3, l'Afrique subsaharienne a continué d'obtenir en moyenne de meilleurs résultats que les 40 % de pays les plus performants de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Cependant, de 1995 à 2010, ils ont été nettement distancés par la CEI et les pays en développement d'Asie, même si les accélérations entre les deux périodes ont été d'ampleur comparable (voir le tableau ci-dessous pour les tests de signification des différences illustrées dans les graphiques 1 à 3).

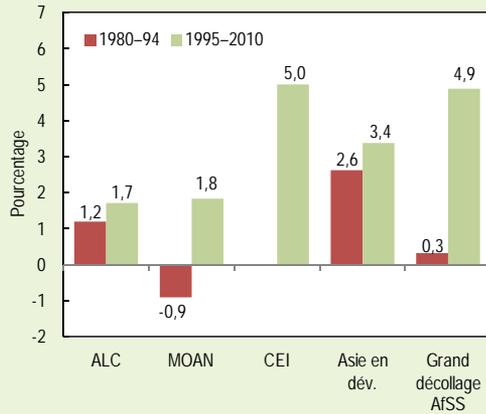
¹Toutes les différences étaient significatives au niveau de 1 %.

²Voir la composition des différents groupes de pays à <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2010/02/weodata/weoselagr.aspx>. Les régions prises comme base de comparaison sont composées essentiellement de pays en développement à faible revenu et à revenu intermédiaire. Par exemple, l'Asie en développement exclut le Japon, la République de Corée et Singapour, mais un petit nombre de pays riches hors OCDE sont aussi inclus, tels que Bahreïn et les Émirats arabes unis, ainsi que Brunéi Darussalam (dans MOAN et Asie en développement, respectivement).

³On ne dispose pas de données suffisantes sur les pays de la CEI pendant la première période.

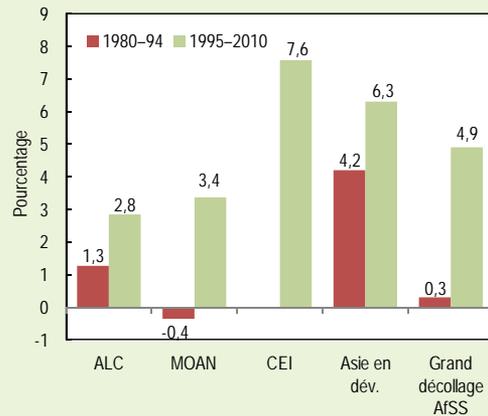
⁴L'agrégat composé des pays ayant participé au grand décollage de l'Afrique subsaharienne comprend 17 des 44 pays qui font l'objet du rapport sur les perspectives économiques de la région, soit 39 %.

Graphique 2. Taux de croissance des régions en développement, 1980-94 et 1995-2010



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Graphique 3. Taux de croissance des 40 % de pays les plus performants des régions en développement, 1980-94 et 1995-2010



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Tableau 1. Test de signification de la différence moyenne

	Tous pays					40 % les plus performants			
	ALC	MOAN	CEI	Asie en dév.	Autres AfSS	ALC	MOAN	CEI	Asie en dév.
<i>1980-94</i>									
Grand décollage, FMI				***					***
Emerging Africa, Radelet				**					***
Rois lions	**			***		**			***
<i>1995-2010</i>									
Grand décollage, FMI	***	**			***				***
Emerging Africa, Radelet	***	***	**		***			***	***
Rois lions	***	***			***	***	*	***	*
<i>Variation entre 1980-94 et 1995-2010</i>									
Grand décollage, FMI	***			***	**				
Emerging Africa, Radelet	***			**	*				
Rois lions	***	**		***	**	***			**

Légende :

- * >> signification à 10 %
- ** >> signification à 5 %
- *** >> signification à 1 %
- >> Pays d'AfSS à forte croissance ayant de meilleurs résultats
- >> Pays d'AfSS à forte croissance ayant de moins bons résultats

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et calculs des services.

Encadré 1.3. Scénario de flambée des cours du pétrole

Compte tenu des événements survenus récemment au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ainsi que de l'impact qu'ils pourraient avoir sur le marché pétrolier, les services du FMI ont procédé à une simulation des conséquences probables d'une hausse beaucoup plus prononcée des cours du pétrole en 2011. En particulier, nous posons l'hypothèse d'une montée des cours du pétrole jusqu'à 200 dollars le baril au deuxième trimestre 2011, puis d'une baisse à 125 dollars le baril au quatrième trimestre, soit un cours moyen de 150 dollars le baril cette année. On se rappellera que le cours du pétrole est estimé à 107 dollars le baril pour 2011 dans notre scénario de référence (et à 108 dollars le baril en 2012).

Ce choc aurait un effet négatif très marqué sur les pays subsahariens importateurs de pétrole. D'après les projections, la croissance baisserait de 0,7 % dans les pays à faible revenu et de 0,5 % dans les pays à revenu intermédiaire (estimations médianes). L'effet négatif de la hausse des prix du pétrole sur les comptes budgétaires tient au fait que, généralement, la hausse des prix internationaux n'est répercutée que de façon limitée sur les prix locaux.

Dans les pays exportateurs de pétrole, la simulation fait apparaître un effet négligeable sur la croissance de la production et sur l'inflation. Les capacités de production étant déjà pleinement utilisées, il est probable que le volume des exportations et, par conséquent, la croissance ne seront guère affectés. En revanche, les soldes courants connaîtront une nette amélioration, de l'ordre de 6 % du PIB en 2011. Enfin, les comptes budgétaires bénéficieront grandement de cette évolution, avec une amélioration médiane du solde budgétaire de 4½ % du PIB dans les pays exportateurs de pétrole.

Tableau 1. Afrique subsaharienne : effets négatifs sur les agrégats macroéconomiques d'une évolution défavorable des cours du pétrole, changement en 2011–12 par rapport au scénario de référence

	Exportateurs de pétrole		Importateurs de pétrole			
			Revenu intermédiaire		Faible revenu	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
	<i>(médiane, pourcentage)</i>					
Croissance du PIB réel	0,0	0,0	-0,5	-0,3	-0,7	-0,2
Inflation, fin de période	0,0	0,0	2,2	1,4	1,8	0,7
	<i>(médiane, pourcentage du PIB)</i>					
Solde budgétaire, hors dons	4,4	0,4	-0,7	-0,9	-0,7	-0,2
Balance courante	5,8	0,3	-1,9	0,1	-2,5	-0,1

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Cet encadré a été préparé par Alun Thomas.

2. Les entrées de capitaux dans les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne

Introduction et résumé

Avant la crise financière mondiale, les investisseurs s'intéressaient beaucoup aux marchés pionniers (MP)¹ d'Afrique subsaharienne (AfSS) à cause de leurs très bonnes performances économiques et de l'abondance de liquidités dans le monde.

Ces pays ont reçu des montants considérables de capitaux, qui faisaient écho à la forte augmentation des apports de fonds privés dans les autres pays émergents et en développement au milieu de la décennie précédente. Bien que ces flux se soient brièvement inversés au plus fort de la crise, le faible niveau des taux d'intérêt dans les pays avancés et l'atténuation de l'aversion mondiale pour le risque ont de nouveau incité les investisseurs à parcourir la planète à la recherche de placements intéressants. Depuis la crise, certains signes, notamment le regain d'attention de la part des banques d'investissement, laissent à penser que l'intérêt pour les MP s'est lui aussi réveillé. Dans ce contexte, le présent chapitre examine les questions suivantes :

- Dans quelle mesure la remontée des flux mondiaux de capitaux s'est-elle traduite par une reprise des entrées privées, en particulier des investissements de portefeuille, dans les MP d'Afrique subsaharienne?

Ce chapitre a été rédigé par Valerie Cerra, Montfort Mlachila et Alexis Meyer Cirkel, avec le concours de Duval Guimarães et Cleary Haines en matière de recherche et le soutien administratif de Natasha Minges et d'Anne O'Donoghue.

¹Par marché pionnier (MP), on entend généralement un sous-ensemble de marchés émergents à un stade initial de développement financier qui comportent la perspective de rendements élevés et une faible corrélation avec les autres marchés (encadré 2.1).

- L'intérêt des investisseurs est-il dicté surtout par des facteurs de répulsion mondiaux ou par des facteurs d'attraction locaux?
- Pourquoi certains MP d'Afrique subsaharienne ont-ils suscité l'intérêt des investisseurs, alors que d'autres pays, dont certains des plus grands, ont été laissés à l'écart?
- Dans le contexte actuel, quelles options de politique économique conviennent-elles le mieux aux MP d'Afrique subsaharienne pour faire face à une reprise de l'afflux de capitaux?

Pour plusieurs raisons, il est essentiel que les pays d'Afrique subsaharienne comprennent ce qui détermine les entrées privées de capitaux et leur ampleur. Premièrement, ces flux constituent de plus en plus la principale source de financement extérieur pour de nombreux pays de la région. La dégradation des comptes financiers de la plupart des pays avancés en raison de la crise implique que la perspective d'un maintien des financements publics même à leur niveau actuel reste douteuse. Deuxièmement, les flux privés sont généralement plus volatils. Ils sont parfois importants par rapport à la taille de l'économie et de la base monétaire, ce qui complique la gestion macroéconomique.

Les principales constatations sont les suivantes :

- La tendance générale des flux de capitaux vers les MP d'Afrique subsaharienne reflète l'évolution dans les autres régions : fortes entrées avant la crise mondiale et baisse marquée pendant celle-ci.
- Depuis la crise, et surtout en 2010, on constate une différenciation plus marquée. Cela tient au fait que les investisseurs privés, qui ne se sont peut-être pas encore remis des pertes financières mondiales de ces dernières années, semblent

Encadré 2.1. Quels sont les marchés pionniers?

On entend habituellement par «marché pionnier» (MP) un sous-ensemble de marchés émergents (ME) qui ont un secteur financier peu développé et/ou un volume annuel de transactions et de liquidité faible, mais qui sont relativement ouverts et accessibles aux investisseurs étrangers. Ils en sont généralement aux stades initiaux du développement financier. Dans la plupart des cas, l'existence de restrictions au marché empêche de les inclure dans les indices généraux des ME, comme l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) des marchés émergents.

Le principal attrait des marchés pionniers d'actions est qu'ils peuvent offrir des rendements élevés à long terme et qu'ils sont peu corrélés aux autres places. De même, les titres de dette à court et à moyen terme de ces marchés offrent généralement des rendements plus élevés que ceux de pays émergents plus développés. À quelques exceptions près, en raison du faible montant de la liquidité et des transactions, les principaux investisseurs sur les marchés pionniers sont généralement des fonds spécialisés et spéculatifs.

Il n'existe pas de liste généralement acceptée de MP, et les banques d'investissement n'ont pas toutes la même. Par exemple, le MSCI Barra classe 26 pays comme marchés pionniers, alors que d'autres indices comportent 4 ou 5 pays supplémentaires. Parmi les pays d'Afrique subsaharienne, le Kenya, Maurice et le Nigéria figurent dans presque tous les indices.

Dans ce chapitre, nous adoptons une définition plus large des MP pour l'Afrique subsaharienne. Les critères utilisés pour choisir les pays sont la dynamique récente de la croissance et ses perspectives, le développement du marché financier, les conditions institutionnelles générales et leur évolution, les ressources naturelles, ainsi que la situation politique et ses perspectives. Si certains pays ne figurent pas dans les indices des banques d'investissement, l'intérêt manifesté par les investisseurs ces cinq dernières années est suffisant pour justifier leur inclusion. La liste comprend l'Angola, le Ghana, le Kenya, Maurice, le Mozambique, le Nigéria, l'Ouganda, le Sénégal, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Les membres des groupes de référence utilisés dans ce chapitre ont été choisis en fonction d'un ensemble similaire de critères pour faciliter la comparaison. Le groupe des autres MP est composé des pays suivants : Bangladesh, Bulgarie, Jordanie, Kazakhstan, Pakistan, Roumanie, Sri Lanka, Tunisie et Vietnam. Le groupe de marchés émergents choisis comprend l'Afrique du Sud, la Colombie, l'Égypte, la Malaisie, le Pérou, la Thaïlande et l'Uruguay.

Cet encadré a été préparé par Montfort Mlachila.

choisir soigneusement entre les marchés. Ce sont donc les facteurs d'attraction propres aux pays qui déterminent la structure des flux entre régions et États. Dans quelques MP de la région (Ghana, Maurice et, dans une moindre mesure, Zambie), les entrées sous forme d'investissements de portefeuille ont bondi en 2010. Dans les autres, en revanche, on ne constate guère de reprise.

- Pour les valeurs à revenu fixe, les intervenants sur le marché considèrent le rendement comme la principale motivation des

entrées. La détente monétaire pratiquée par de nombreux MP a donc pu diminuer les incitations à investir. La volatilité du taux de change semble avoir joué un rôle dans certains pays. Pour les flux sous forme de portefeuilles d'actions et l'investissement direct étranger (IDE), toute une série d'autres facteurs contribue aux anticipations de rendement et de risque et influence la reprise des entrées.

- Les MP d'Afrique subsaharienne surpassent les autres groupes, y compris les MP des autres régions, les autres pays

subsahariens et même l'échantillon de pays émergents, au regard de plusieurs indicateurs concernant la qualité des institutions, les perspectives de croissance et les résultats macroéconomiques. Comme la contribution de l'aide publique continue de diminuer, une amélioration dans nombre de ces domaines pourrait aider d'autres pays d'Afrique subsaharienne à attirer des financements privés pour l'investissement et la croissance.

- Deux des onze MP de la région ont opté pour un contrôle des capitaux face à la volatilité des entrées d'investissements de portefeuille, mais la plupart des pays ont continué de recourir à des politiques macroéconomiques et à des mesures macroprudentielles pour faire face à la pression des entrées actuelles et futures.

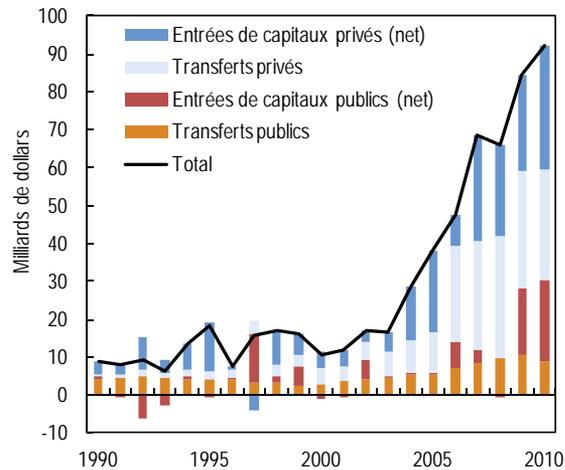
Nature et volume des flux de capitaux vers les marchés pionniers d'AFSS dans un contexte mondial

Évolution de l'ensemble des flux

Il faut considérer les flux de capitaux en direction des MP d'Afrique subsaharienne dans le cadre de l'évolution générale de la région. La présente section examine donc d'abord les tendances globales des flux de capitaux vers les pays d'Afrique subsaharienne ces dernières années. Elle passe ensuite aux flux vers les MP, en se concentrant sur l'évolution des entrées privées d'investissements de portefeuille en titres de dette et en actions.

Depuis deux décennies, les sources extérieures de financement pour l'investissement et la croissance en Afrique subsaharienne ont subi une transformation considérable (graphique 2.1). Premièrement, le total des flux a été multiplié par six, surtout depuis 2000. Deuxièmement, et c'est un net changement par rapport à la décennie précédente, la plus grande partie de l'augmentation est venue du secteur privé, même

Graphique 2.1. Financements privés et publics des pays d'Afrique subsaharienne¹



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
¹Les qualificatifs de «privé» et «public» se rapportent à la destination des flux.

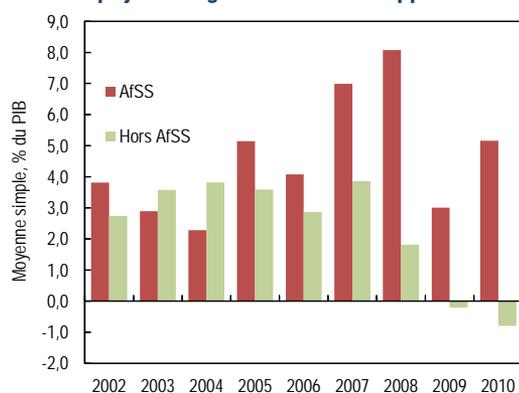
si l'on exclut l'Afrique du Sud et le Nigéria². Les entrées de capitaux privés sous forme d'IDE et de flux de portefeuille ont rapidement augmenté, bien que tous les pays d'Afrique subsaharienne n'aient pas tous autant participé à cette transformation, notamment du point de vue de leur capacité à attirer les investissements de portefeuille. On constate la même tendance pour les transferts, les envois de fonds des travailleurs expatriés ayant dépassé les transferts publics (dons), qui sont devenus moins importants au cours de la décennie écoulée. Le total des entrées privées nettes se chiffrait en 2010 à environ 41 milliards de dollars EU, l'Afrique du Sud comptant pour plus de 40 %.

Ce recours accru au financement extérieur privé pose des problèmes pour la gestion macroéconomique, étant donné la taille et la volatilité relatives de ces flux. Premièrement, bien que les entrées nettes de capitaux privés³ en Afrique

²Ces deux grands pays représentent généralement 50 à 60 % du total des flux.

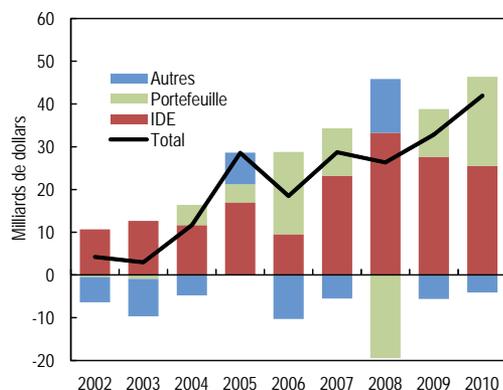
³Les entrées de capitaux privés excluent les créanciers publics non résidents (origine), mais comprennent les titres et instruments émis par l'État et les autorités monétaires (destination) des pays bénéficiaires.

Graphique 2.2. Flux nets de capitaux privés vers les pays émergents et en développement¹



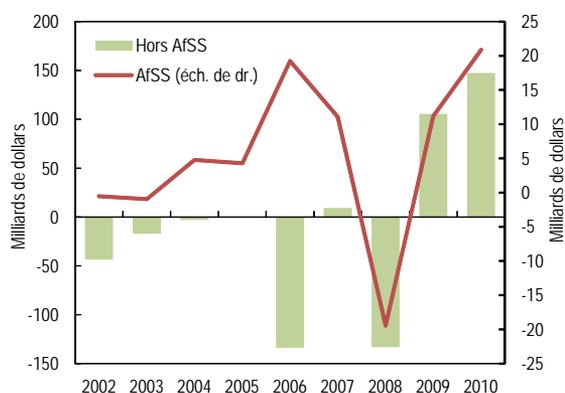
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
¹Le qualificatif de «privé» se rapporte à l'origine des flux.

Graphique 2.3. Flux nets de capitaux privés vers les pays d'Afrique subsaharienne¹



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
¹Le qualificatif de «privé» se rapporte à l'origine des flux.

Graphique 2.4. Investissements de portefeuille nets dans les pays émergents et en développement



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

subsaaharienne ne constituent qu'environ 10 % du total des flux privés nets vers les pays émergents et en développement, ces entrées sont importantes par rapport à la taille de l'économie des pays bénéficiaires (graphique 2.2). En fait, ces dernières années, les flux nets de capitaux privés vers l'Afrique subsaharienne ont été plus importants en pourcentage du PIB que dans les autres pays en développement ou émergents. Deuxièmement, ces flux relativement volatils risquent de compliquer considérablement la gestion monétaire en Afrique subsaharienne, étant donné la faible monétisation et le manque de profondeur des marchés financiers. Par exemple, en proportion de la base monétaire, les titres publics détenus par les non-résidents sont passés de presque zéro à plus de 40 % dans certains pays. Enfin, si l'IDE constitue un élément stable des flux privés vers l'Afrique subsaharienne (graphique 2.3), les entrées de portefeuille nettes sont volatiles, avec de fortes sorties nettes en 2008 (graphique 2.4). Ces deux dernières années, les entrées nettes de portefeuille en Afrique subsaharienne ont à nouveau augmenté pour représenter environ la moitié des entrées privées nettes en 2010.

Les flux d'investissements de portefeuille vers les marchés pionniers

Les flux nets d'investissements de portefeuille vers les MP d'Afrique subsaharienne ont représenté environ 1/2 milliard de dollars en 2010 (graphique 2.5). Les principaux types d'investissement de portefeuille sont les titres publics et les actions privées, ces dernières étant nettement plus importantes. L'investissement de portefeuille est resté stable dans les MP par rapport aux marchés émergents (graphique 2.6)⁴. En 2007, tous les groupes ont reçu des investissements de portefeuille, les

⁴Les chiffres de l'investissement de portefeuille reflètent les informations sur la balance des paiements qui émanent de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, elle-même fondée sur les déclarations des pays bénéficiaires.

économies de marchés émergentes (EME) attirant le montant le plus élevé en pourcentage du PIB. Pendant la crise mondiale, les flux vers les EME se sont contractés de 5 % du PIB et ont remonté d'autant en 2010. Le niveau modeste des investissements de portefeuille dans les MP d'Afrique subsaharienne en 2010 reflète l'évolution dans les autres marchés pionniers, où les entrées de capitaux restent très inférieures aux niveaux qu'elles atteignaient en pourcentage du PIB avant la crise.

Après une chute de la valeur des portefeuilles détenus par des étrangers en 2008, on a constaté une reprise en 2010 dans la plupart des MP d'Afrique subsaharienne. Sur la base des informations émanant de l'Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille⁵, les avoirs étrangers moyens (Maurice et Nigéria exceptés) atteignaient environ 450 millions de dollars en 2010, soit déjà plus que la pointe précédente de 2007 (graphique 2.7). La valeur des portefeuilles à Maurice n'a guère été affectée par la crise mondiale, mais le Nigéria a beaucoup souffert en 2008–09 (graphique 2.8).

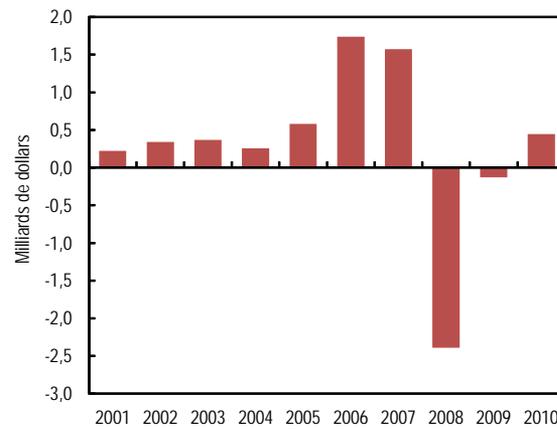
Les titres publics

Les entrées de capitaux privés dans les caisses des États passent par deux principaux canaux. Quantitativement, ce sont les bons du Trésor qui constituent la source la plus importante de financement. La plupart des entrées ont porté sur des bons du Trésor à court terme (91 jours), bien que les États — le Kenya et Maurice en tête — émettent de plus en plus des obligations à long terme en monnaie nationale⁶. C'est le segment le

⁵Cette enquête porte sur l'encours mondial et la répartition géographique des investissements de portefeuille déclarés par les pays créanciers. Elle peut présenter des lacunes à cause de la non-participation de certains pays investisseurs importants et centres financiers internationaux, ainsi que de difficultés éprouvées par beaucoup de pays participants à capter les investissements transfrontaliers des ménages (et, dans certains cas, des entreprises) qui n'utilisent pas les services des gestionnaires résidents. Les encours sont mesurés à la valeur du marché; les variations annuelles reflètent donc les effets de valorisation ainsi que les flux.

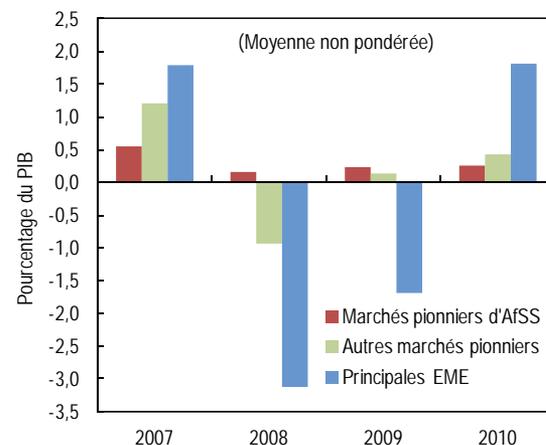
⁶Par exemple, le Kenya a émis des obligations d'infrastructure avec des échéances allant jusqu'à 25 ans.

Graphique 2.5. Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : investissements de portefeuille (net)



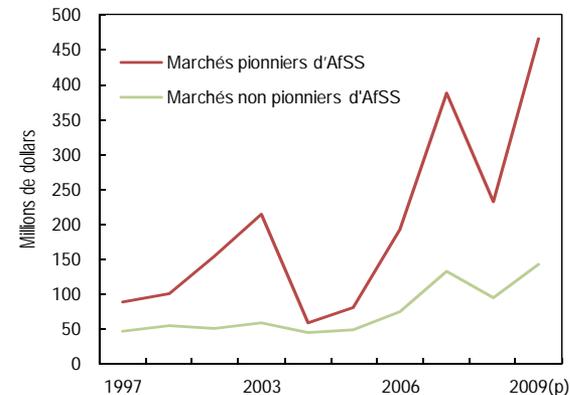
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 2.6 Investissements de portefeuille nets



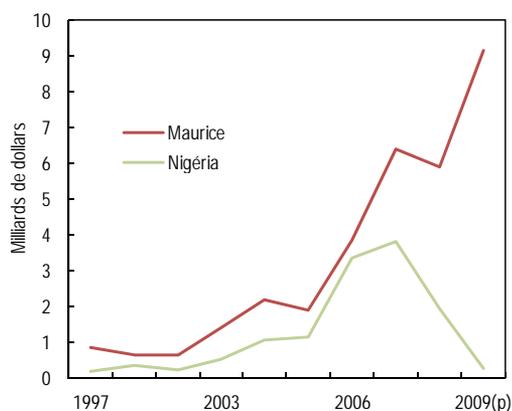
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 2.7. Encours moyen des investissements de portefeuille¹



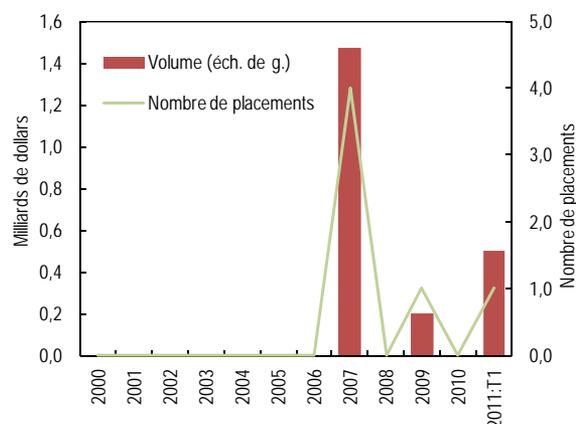
Source : FMI, Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille.
¹Hormis l'Afrique du Sud, le Libéria, Maurice et le Nigéria.

Graphique 2.8. Encours total des investissements de portefeuille



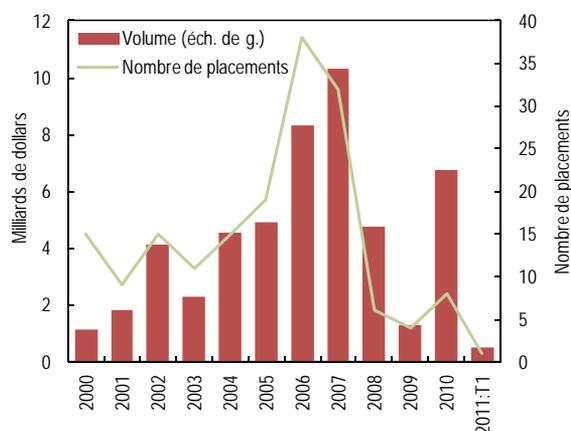
Source : FMI, Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille.

Graphique 2.9. Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : émissions d'obligations extérieures



Source : Dealogic.

Graphique 2.10. Autres marchés pionniers : émissions d'obligations extérieures



Source : Dealogic.

plus actif du marché. En effet, à cause du développement limité des marchés secondaires, les investisseurs étrangers, qui craignent souvent les risques de refinancement et de change, préfèrent généralement ce segment.

Les MP d'Afrique subsaharienne ont émis assez peu d'obligations souveraines internationales pendant la décennie écoulée, surtout si on les compare aux autres MP (graphiques 2.9 et 2.10). La plupart des émissions d'Afrique subsaharienne ont eu lieu en 2007. Parmi les MP, seuls le Ghana, le Nigéria et le Sénégal ont déjà émis des obligations souveraines⁷. En 2007, le Ghana a émis deux emprunts pour 950 millions de dollars, et le Nigéria un emprunt pour 525 millions de dollars. Le Sénégal a procédé à sa première émission de 200 millions de dollars en 2009. Plus récemment, au premier trimestre de 2011, le Nigéria a effectué une nouvelle émission de 500 millions de dollars. En dehors des MP et de l'Afrique du Sud, les seuls pays d'Afrique subsaharienne à avoir émis des obligations souveraines sont le Gabon et les Seychelles.

Les actions

Les actions représentent la principale composante des investissements de portefeuille. Les cours ont remonté plus lentement dans les MP que dans les marchés émergents, l'évolution des cours des actions des MP d'AfSS étant proche de celle des MP des autres régions (graphique 2.11). Divers facteurs propres aux pays ont freiné les cours dans quelques MP d'Afrique subsaharienne (graphiques 2.12). Au Kenya comme au Nigéria, des facteurs politiques ont pu jouer. Ainsi, au Kenya, les cours ont été plombés par les incertitudes précédant le référendum constitutionnel d'août 2010, mais depuis les investisseurs étrangers ont plus que doublé leurs avoirs par rapport à fin 2009. Au Nigéria, les effets conjugués des perspectives électorales, des problèmes de gouvernance à la

⁷Le Gabon et les Seychelles ont aussi émis des obligations en 2006 et 2007.

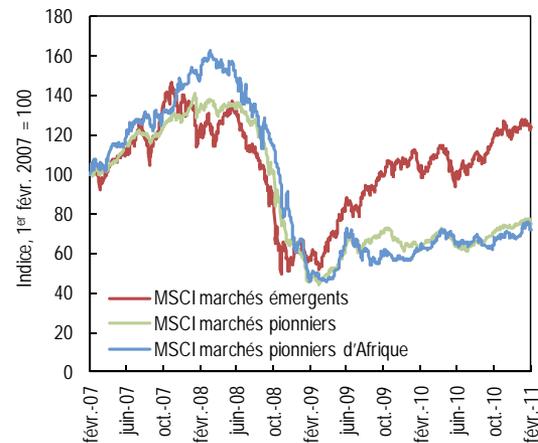
bourse et de la crise bancaire interne semblent avoir joué un grand rôle. En revanche, au Zimbabwe, après dix ans de déclin économique, le gouvernement d'unité nationale, formé en 2009, s'est attaqué à la crise économique, en adoptant un système de devises multiples (par exemple une dollarisation officielle totale). En conséquence, les flux de portefeuille ont repris et la capitalisation boursière a rapidement augmenté, passant de 1,5 milliard de dollars en février 2009 à 5 milliards en octobre 2010. En fait, dans presque tous les MP d'Afrique subsaharienne (même au Nigéria), les estimations pour 2009 font apparaître une nette remontée de la valeur des actions détenues par des étrangers (graphique 2.13).

Les autres flux privés vers les marchés pionniers

On constate une reprise régulière des lignes de crédit extérieures destinées aux MP d'Afrique subsaharienne. Il ressort des données disponibles jusqu'à fin septembre 2010 que, après avoir culminé à environ 50 milliards de dollars en septembre 2010, les créances des banques étrangères sur les MP d'Afrique subsaharienne (graphique 2.14) se sont régulièrement raffermies. En fait, le total pour tous les pays, Nigéria excepté, dépasse maintenant son pic de 2008. La reprise est particulièrement marquée pour l'Angola, le Ghana, Maurice et l'Ouganda, le Mozambique et la Tanzanie n'ayant guère été touchés. Le Nigéria et le Zimbabwe sont les seuls pays à ne pas avoir encore enregistré une reprise significative. Au Nigéria, par exemple, après une pointe d'environ 12 milliards de dollars en 2008, les lignes de crédit sont restées à environ 5–6 milliards de dollars.

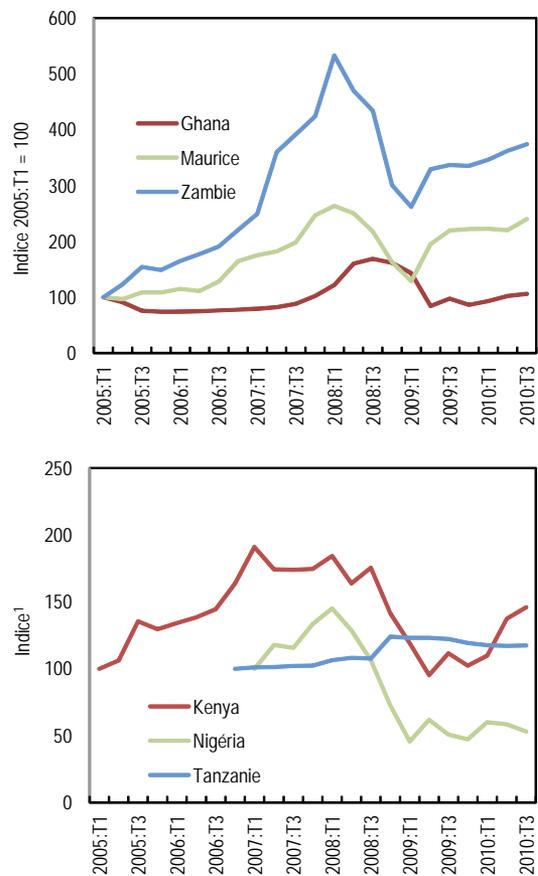
Bien que l'IDE (graphique 2.15) constitue une source de financement importante et en augmentation rapide pour les MP d'Afrique subsaharienne, ce groupe reste à la traîne des autres depuis cinq ans dans ce domaine. De plus, l'Angola a enregistré un niveau exceptionnel d'investissements directs étrangers destinés à son industrie pétrolière (l'IDE a ainsi

Graphique 2.11. Indice Morgan Stanley Capital International (MSCI)



Source : Bloomberg.

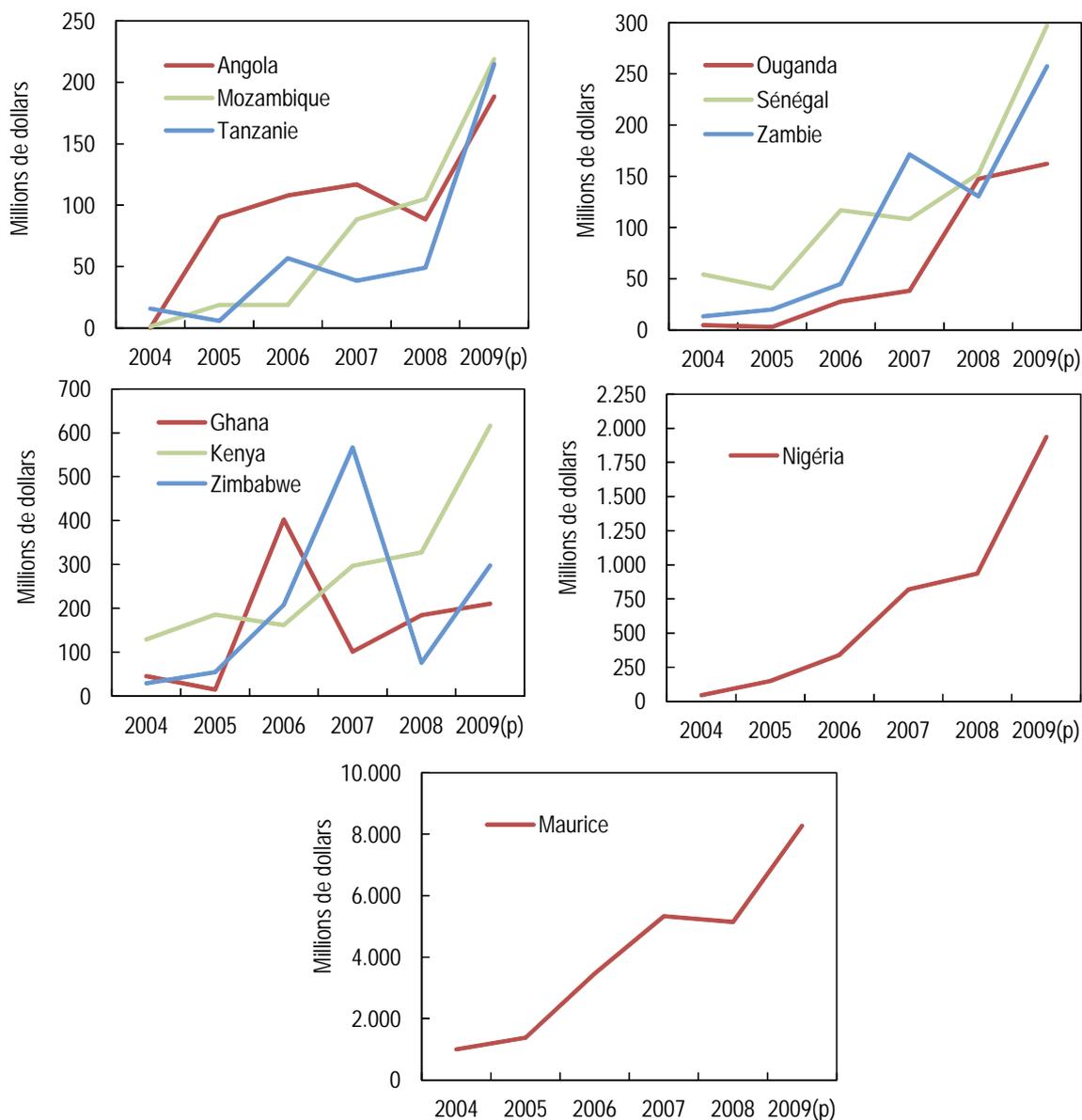
Graphique 2.12. Indices boursiers nationaux



Source : Bloomberg.

¹Pour le Kenya, indice 2005:T1 = 100; pour la Tanzanie, indice 2006:T4 = 100; pour le Nigéria, indice 2007:T1 = 100.

Graphique 2.13. Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : actions détenues par les étrangers



Source : FMI, Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille.

atteint une pointe de 40 % du PIB en 2000). Si l'on excepte ce pays, l'IDE n'a représenté en moyenne que 2,6 % du PIB entre 1991 et 2009 (graphique 2.16) dans les MP d'Afrique subsaharienne, contre 4 % dans les autres MP. Par rapport à la forte croissance de la production et aux rendements élevés de l'IDE (encadré 2.2),

le volume des entrées de capitaux est faible, peut-être à cause d'autres facteurs structurels⁸.

⁸Asiedu (2002) constate aussi que les facteurs qui attirent l'IDE vers les autres pays en développement, notamment les rendements des investissements et les projets d'infrastructure, jouent un rôle moins important dans le cas de l'Afrique subsaharienne.

En quoi l'évolution récente des marchés pionniers d'Afrique subsaharienne est-elle différente?

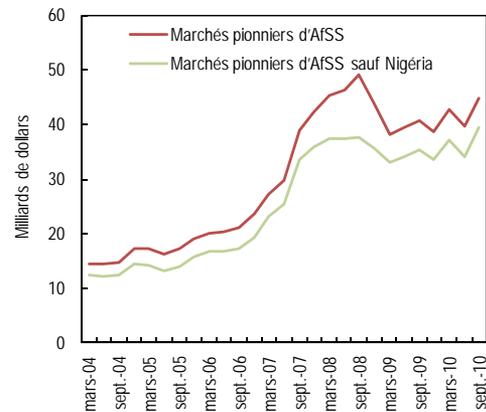
La présente section fait la synthèse des informations tirées d'une enquête auprès de responsables nationaux, d'opérateurs et d'économistes-pays sur les facteurs qui influencent les flux de capitaux vers les 11 MP de la région en 2010. Elle examine ensuite les différences entre ces pays et les autres groupes sous l'angle des principaux facteurs explicatifs mentionnés dans les résultats de l'enquête.

Les récents flux de capitaux : des récits contrastés

La structure des entrées de capitaux dans les MP d'Afrique subsaharienne après la crise est contrastée. Si quelques MP ont regagné la faveur des investisseurs, avec pour conséquence un rebond des entrées, ce n'est pas le cas pour d'autres. Les études par pays montrent que des facteurs spécifiques expliquent ces différences. Le tableau 2.1 résume les résultats, et les détails sont présentés au tableau 2.2.

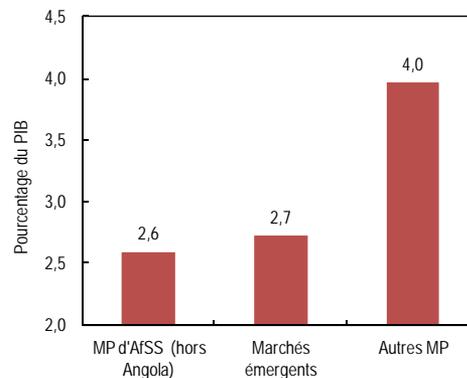
- Rebond.* Le Ghana, Maurice et le Zimbabwe, pour des raisons très différentes, ont récemment enregistré des entrées de capitaux importantes. Le Ghana a connu une remontée en 2010, surtout en raison de facteurs internes (graphique 2.17). En effet, contrairement à la plupart des pays subsahariens, il a durci ses politiques budgétaire et monétaire en 2009 et 2010 pour remédier à de graves déséquilibres macroéconomiques. Les bonnes perspectives de croissance du PIB, fondées sur les résultats solides des secteurs de l'or et du cacao, ainsi que sur le démarrage de la production pétrolière, ont suscité un intérêt accru chez les investisseurs. Toutes les catégories d'entrées de capitaux ont nettement remonté depuis le troisième trimestre de 2009, surtout

Graphique 2.14. Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : créances consolidées des banques étrangères



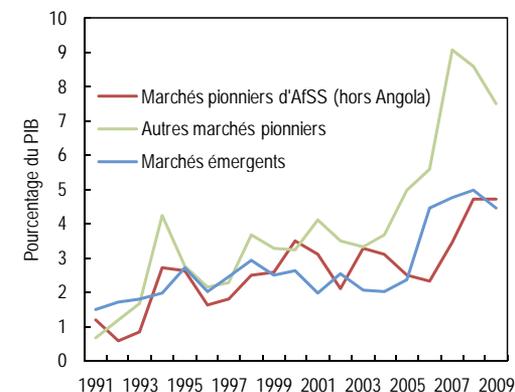
Source : Banque des règlements internationaux.

Graphique 2.15. IDE moyen en pourcentage du PIB, 1991-2009



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; Banque mondiale, *Global Development Finance*.

Graphique 2.16. IDE en pourcentage du PIB



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; Banque mondiale, *Global Development Finance*.

Encadré 2.2. Les investissements directs étrangers dans les marchés pionniers subsahariens

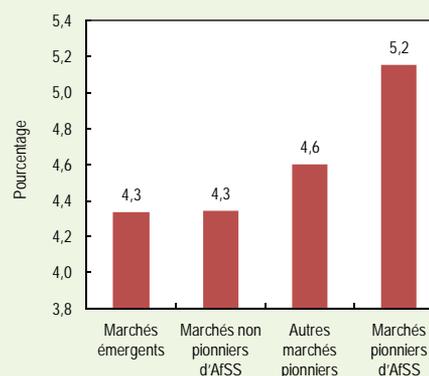
La croissance de la production, qui est à la base du rendement des investissements de portefeuille en actions et des investissements directs étrangers (IDE), a été plus forte dans les MP d'Afrique subsaharienne que dans les autres groupes de pays (graphique 1, comprend les projections). Depuis le milieu des années 90, la croissance de la production de ces pays a régulièrement été supérieure à 4 % en moyenne, alors qu'elle a été plus volatile dans les autres groupes (graphique 2). Elle a même résisté dans les MP d'Afrique subsaharienne en 2008–09, alors que les autres groupes ont subi des ralentissements marqués pendant la crise financière mondiale. Selon les prévisions des *Perspectives de l'économie mondiale*, la croissance sera en moyenne plus élevée pendant la période 2011–15 dans les MP d'Afrique subsaharienne que dans tous les autres groupes. Sur toute la période allant de 1992 à 2015, la croissance moyenne de la production, à 5,2 %, est plus élevée de près d'un point de pourcentage dans les MP d'Afrique subsaharienne que dans les économies de marché émergentes (EME) et les pays non pionniers d'Afrique subsaharienne et même d'un demi-point de pourcentage que dans les autres MP.

Le taux de rendement de l'IDE est nettement plus élevé depuis quelques années dans les MP d'Afrique subsaharienne que dans les autres régions. Le graphique 3 illustre une estimation du taux de rendement moyen de l'IDE entre 1997 et 2008 pour chacun des groupes. On estime ce rendement en divisant les bénéfices rapatriés au titre de l'IDE pour l'année en cours par la somme de l'investissement direct étranger sur les dix années précédentes, en utilisant les données de la Banque mondiale. Ce calcul suppose une dépréciation annuelle de 10 % du volume initial d'IDE¹. D'après ces estimations, les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne ont obtenu le rendement le plus élevé, à savoir 17,8 % en moyenne sur la période 1997–2008, contre 16,3 % pour les EME et 15 % pour les autres MP. Le rendement de l'IDE a atteint plus de 40 % dans les MP d'Afrique subsaharienne en 2008, soit beaucoup plus que les rendements des autres régions (graphique 4). Des taux de rendement similaires de l'IDE en Afrique subsaharienne pendant les années 90 ont été calculés par Asiedu (2002)² à partir de données de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (1999)³.

L'IDE dans les pays d'Afrique subsaharienne reflète en général un intérêt pour les activités d'extraction de ressources naturelles, mais une diversification de la base d'exportation est aussi en cours. En Afrique subsaharienne, les industries extractives constituent généralement une forte proportion de

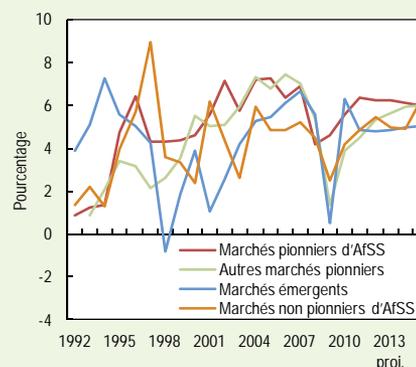
Cet encadré a été préparé par Alexis Meyer Cirkel.

Graphique 1. Croissance moyenne de la production, 1992–2015



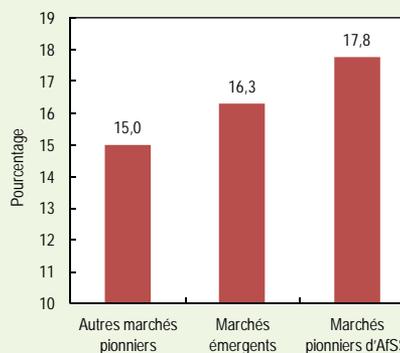
Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* et calculs des services.

Graphique 2. Croissance de la production, 1992–2015



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* et calculs des services.

Graphique 3. Rendement moyen des investissements directs étrangers, 1997–2008



Sources : Banque mondiale, *Global Financial Development*; calculs des services du FMI.

l'activité économique. De plus, les capitaux sont souvent attirés par des concessions fiscales et des conditions contractuelles favorables. Il est difficile d'avoir une image globale de la destination finale des IDE, car on ne dispose pas d'une ventilation sectorielle des IDE pour les groupes de pays analysés ici. Cependant, les données existantes permettent de vérifier la dynamique de diversification des industries d'exportation. Ainsi, l'indice Herfindahl-Hirschmann permet de voir dans quelle mesure les exportations et les importations d'un pays ou d'un groupe de pays sont concentrées sur quelques produits ou réparties de façon plus homogène sur une série de produits.

On peut tirer certaines leçons importantes des chiffres sur la dynamique de concentration. Globalement, les MP d'Afrique subsaharienne sont peu diversifiés par rapport aux autres marchés pionniers et aux EME (graphique 5). En particulier, les MP exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne (Angola et Nigéria) n'ont pas assez diversifié leur gamme d'exportations. À partir de 2000, on constate une certaine amélioration pour le Nigéria, alors que la concentration s'est accrue pour l'Angola. On constate une forte volatilité de la concentration des exportations dans le développement industriel du Ghana, du Mozambique et de la Zambie. Pour environ la moitié des MP d'Afrique subsaharienne — Kenya, Maurice, Ouganda, Sénégal, Tanzanie et Zimbabwe —, le niveau de diversification des exportations est comparable à celui des autres marchés pionniers et des EME (graphique 5, courbe en pointillé). Les MP d'Afrique subsaharienne affichent en moyenne les progrès les plus rapides de la diversification entre 1996 et 2009, avec une baisse de l'ordre de 11 % pour l'indice de concentration de Herfindahl-Hirschman. Ils sont suivis par le groupe des EME avec une diminution d'environ 5 %, tandis que les autres marchés pionniers enregistraient une augmentation d'environ 15 % de l'indice de concentration (graphique 6).

¹Le rendement de l'IDE est calculé, par approximation, de la façon suivante :

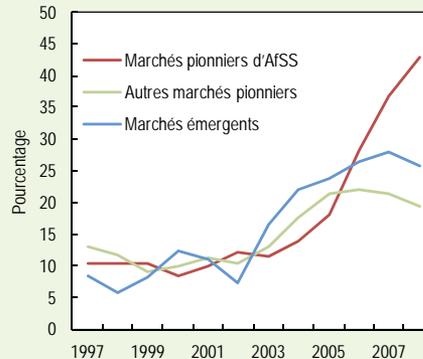
$$100 * \text{Rapatriements de fonds au titre de l'IDE}_t$$

$$0,1 * IDE_{t-9} + 0,2 * IDE_{t-8} + 0,3 * IDE_{t-7} + 0,4 * IDE_{t-6} + 0,5 * IDE_{t-5} + 0,6 * IDE_{t-4} + 0,7 * IDE_{t-3} + 0,8 * IDE_{t-2} + 0,9 * IDE_{t-1} * IDE_t$$

²Asiedu, Elizabeth (2002) : «On the Determinants of Foreign Direct Investment to Developing Countries: Is Africa Different?», *Rapport sur le développement dans le monde*, volume 30, numéro 1, p. 107-119.

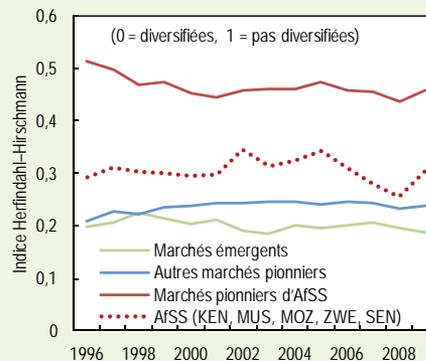
³Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (1999), «Foreign Direct Investment in Africa: Performance and Potential» (New York, Nations Unies).

Graphique 4. Estimation des taux de rendement des investissements directs étrangers



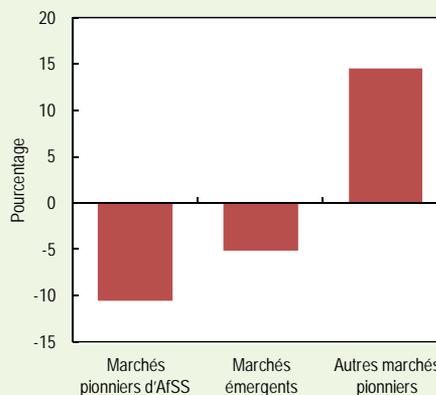
Sources : Banque mondiale, *Global Financial Development*; calculs des services du FMI.

Graphique 5. Indice de concentration moyenne des exportations



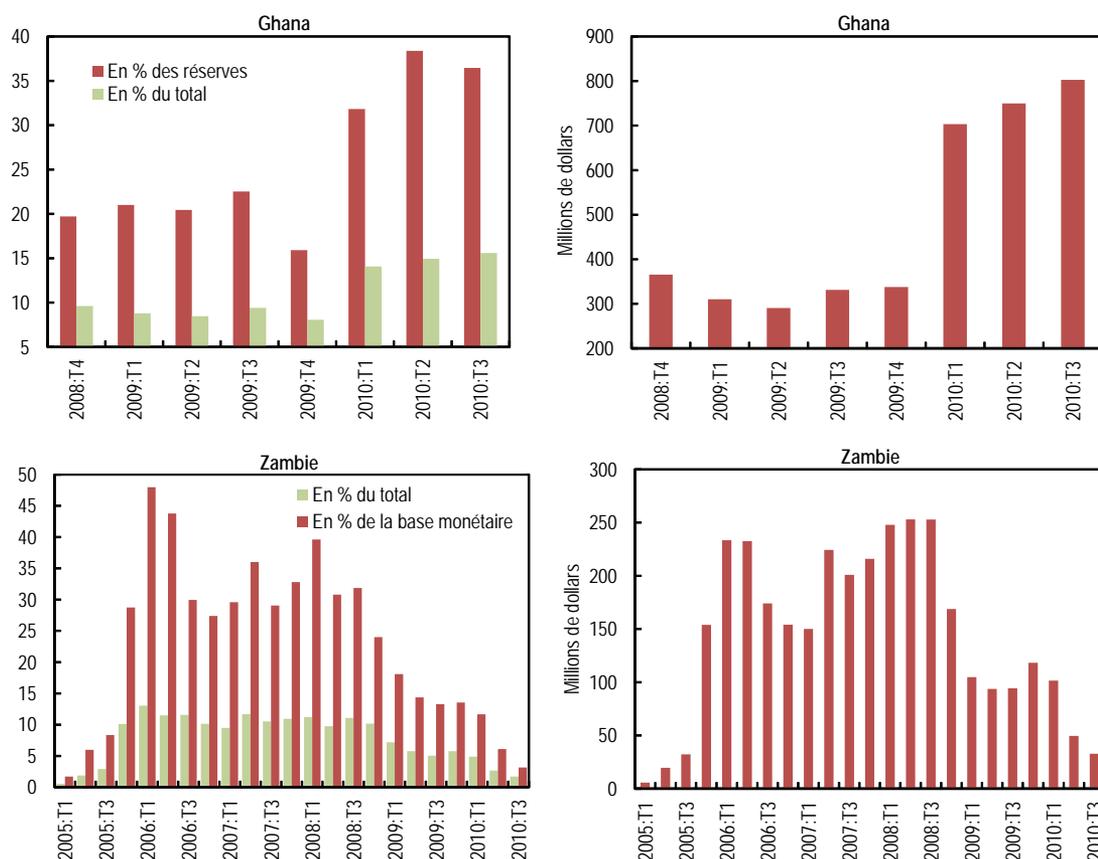
Source : CNUCED.

Graphique 6. Variation de la concentration des exportations, 1996-2009



Source : CNUCED.

Graphique 2.17. Titres publics détenus par des étrangers



Sources : autorités ghanéennes et zambiennes.

en ce qui concerne les titres publics, qui ont presque triplé entre 2009 et 2010. À Maurice, la reprise des entrées de capitaux tient surtout à l'évolution observée dans les marchés émergents. En effet, ce pays fonctionne comme plateforme financière pour des investisseurs qui visent l'Asie et l'Afrique subsaharienne. Comme Maurice dispose d'un cadre réglementaire solide et conforme aux normes internationales et d'une économie dynamique, elle a bénéficié de la faveur des investisseurs malgré des taux d'intérêt relativement bas. Toutes les catégories d'entrées de capitaux ont bondi, jusqu'à dépasser leur niveau d'avant la crise. Quant au

Zimbabwe, après la mise en œuvre d'un programme de stabilisation économique en 2009, il a enregistré une nette augmentation des investissements de portefeuille en actions et des dépôts en monnaie étrangère.

- *Reprise modeste.* La Zambie a enregistré une modeste remontée des entrées nettes de capitaux, principalement sous forme d'IDE. Cela traduit un regain de confiance dans l'économie du pays et des entrées de capitaux liées aux privatisations. La croissance a été forte et le prix du cuivre a monté en flèche. Cela dit, les flux nets de portefeuille ont été négatifs pendant la plus grande partie de 2009 et 2010 à cause de l'abandon de titres publics par

les étrangers, dont la part est passée de 11 % (250 millions de dollars) au début de 2009 à 1½ % (30 millions de dollars) fin septembre 2010 (graphique 2.18). Au Kenya, les entrées de capitaux privés ont fortement augmenté en 2009, mais baissé en 2010, alors que les flux de capitaux publics remontaient.

- *Pas de reprise.* Plusieurs pays n'ont enregistré aucune reprise des flux nets de capitaux. Les entrées avaient atteint une pointe en 2007–08, mais la tendance s'est nettement inversée à la fin de 2009. Dans des pays comme l'Ouganda et la Tanzanie, malgré l'amélioration des fondamentaux macroéconomiques, la monnaie a subi des pressions en partie à cause des sorties nettes d'investissements de portefeuille.
- *Chute.* Pour diverses raisons propres au pays, le Nigéria a enregistré une chute des entrées d'investissements de portefeuille, bien que les flux nets se soient redressés en 2009 et aient augmenté en 2010. Environ 3,6 milliards de dollars en investissements de portefeuille sont sortis du Nigéria en 2008–09, alors que le pays avait enregistré des entrées nettes de 2 milliards de dollars pendant les deux années précédentes. La chute était surtout due à la perte de confiance des investisseurs dans l'économie à cause de la crise bancaire, des problèmes de corruption liés à la bourse et des incertitudes politiques à l'approche des élections nationales.

Comment expliquer ces différences?

Cette section examine les facteurs qui expliquent l'évolution récente des diverses formes de flux de capitaux. On peut distinguer, d'une part, les facteurs mondiaux et locaux qui influent sur l'offre de fonds aux MP (par exemple le rendement relatif entre le pays d'origine et le bénéficiaire) et, d'autre part, les facteurs qui déterminent la demande de fonds.

Tableau 2.1. Évolution des flux de capitaux privés en 2010¹

	Forte reprise	Reprise modérée	Peu de changement	Déclin
IDE	Ghana, Maurice	Kenya, Zambie	Tanzanie, Ouganda	Nigéria
Portefeuille	Ghana, Maurice	Kenya, Zambie	Tanzanie, Ouganda	Nigéria
Autres	Ghana, Maurice, Zimbabwe	Kenya	Tanzanie, Ouganda	Nigéria

Source : FMI, enquête des services du Département Afrique.
¹On ne dispose pas de données trimestrielles suffisantes pour l'Angola, le Mozambique et le Sénégal.

Les facteurs mondiaux qui déterminent l'offre de fonds

Depuis plusieurs années, ce sont les facteurs mondiaux qui commandent en grande partie l'évolution globale des flux nets de capitaux vers l'Afrique subsaharienne. Dans l'ensemble, les pays de cette région ont reçu des entrées nettes de capitaux pendant les années précédant la crise financière mondiale, puis les flux ont fortement baissé au plus fort de la crise. Les liquidités excédentaires et les faibles rendements dans les pays avancés ont donné l'impulsion à cette évolution générale, comme dans les autres régions (graphique 2.18). L'appétit pour le risque a constitué l'autre facteur essentiel, étant donné que les écarts de taux et les autres mesures de risque (comme le Chicago Board Options Exchange Market Volatility Index, VIX) ont atteint une pointe après l'effondrement de Lehman Brothers. Depuis, le risque a diminué progressivement, hormis quelques remontées périodiques qui traduisent les préoccupations concernant la dette souveraine et le secteur financier en Europe. Un autre facteur mondial est le souci permanent de diversification par l'entrée sur de nouveaux marchés, particulièrement ceux qui affichent des taux de croissance élevés par rapport aux pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (graphique 2.19).

Tableau 2.2. Facteurs d'attraction des entrées de capitaux privés

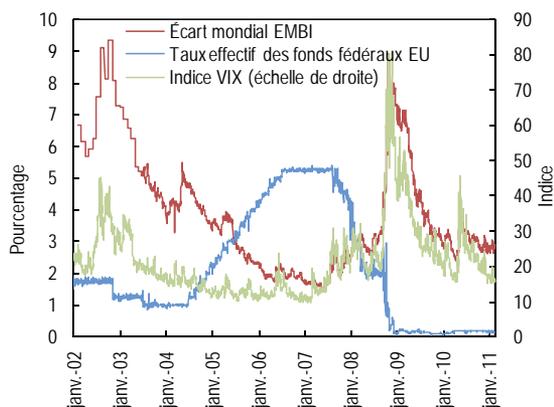
	Évolution concernant les produits de base	Intérêts transfrontaliers	Facteurs macroéconomiques	Facteurs politiques/institutionnels	Solidité/réglementation bancaires
Angola	Prix élevés du pétrole				
Ghana	Investissements dans l'exploitation des gisements de pétrole offshore, la production devant commencer en 2011. Prix élevés de l'or et du cacao		Allègement de la dette multilatérale et approbation d'un programme soutenu par le FMI	Les réformes institutionnelles, comme celles qui concernent les marchés financiers et des capitaux, ont facilité l'investissement	Des apports de banques étrangères en 2009-10 pour respecter les nouvelles normes de fonds propres dans leurs filiales locales
Kenya		Flux importants d'IDE vers ses partenaires de la CEA avec des investissements dans plusieurs secteurs			
Maurice		Importante place financière régionale (avec un cadre réglementaire solide) pour beaucoup d'investissements transfrontaliers vers l'Afrique et l'Asie (Inde surtout à cause d'un accord très avantageux sur la double imposition)	Les vastes réformes structurelles pour diversifier l'économie, l'administration efficiente et la réglementation favorable au marché soutiennent sa réputation de refuge financier dans la région		
Mozambique	IDE pour exploiter ses ressources en grande partie inutilisées		Amélioration continue des fondamentaux et des politiques macroéconomiques		
Nigéria	Prix élevés du pétrole		Déséquilibres macroéconomiques, notamment forte inflation, déficit budgétaire élevé, épuisement de l'épargne issue du pétrole et baisse des réserves de change	Scandales de corruption liés à la gestion de la bourse. Retard dans la finalisation d'une loi visant à aménager la législation sur le pétrole et le gaz sur plusieurs points qui touchent les sociétés étrangères	Crise bancaire
Sénégal		Des banques d'autres pays de l'UEMOA recherchent de bons rendements et veulent se diversifier			
Tanzanie					
Ouganda	Premières découvertes importantes de pétrole		Amélioration continue des fondamentaux et des politiques macroéconomiques		
Zambie	Prix élevés du cuivre				
Zimbabwe	Prix élevés de l'or et du platine		Rétablissement de la stabilité politique et économique depuis le début de 2009, réduisant les craintes des investisseurs et relançant les entrées de capitaux privés		Avec la dollarisation totale, les dépôts sont passés de 314 à 1.322 millions de dollars en 2009, dont environ 270 millions provenant de titres en dollars et circulant hors du système bancaire

2. LES ENTRÉES DE CAPITAUX DANS LES MARCHÉS PIONNIERS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

	Besoin de financement : compte courant 2010 (en % du PIB)	Infrastructure, mégaprojets, privatisation	Contrôle des capitaux	Infrastructure du marché
Angola	0,6		Un système strict de contrôle des capitaux et toutes les transactions du compte de capital sont soumises à l'approbation de la Banque nationale de l'Angola	Pas de marché secondaire des titres publics ni de bourse
Ghana	-11,6	Privatisation de l'opérateur de télécoms Vodafone		
Kenya	-7,7	Privatisation des opérateurs de télécoms Telkom et Safaricom		
Maurice	-9,4	Secteurs public et privé liés au tourisme, un projet industriel intégré chinois et divers projets immobiliers		
Mozambique	-13,6	Plans de financement d'un projet routier en 2010-13 avec le financement d'une banque publique portugaise. Entrées d'IDE liées à des mégaprojets, surtout dans le charbon, le gaz naturel et les métaux (titane)		La bourse est relativement nouvelle, avec seulement deux actions cotées. Les obligations publiques sont émises à la bourse, mais les banques locales assurent la plupart des souscriptions
Nigéria	6,6			
Sénégal	-8,2	A accédé aux marchés internationaux en 2009 pour financer un projet routier		Pas de marché secondaire liquide et seule une société sénégalaise est cotée à la bourse régionale
Tanzanie	-8,8		Renforcement du contrôle des capitaux dans le but de décourager les entrées spéculatives	L'intérêt des étrangers pour la bourse tanzanienne augmente, mais le total des transactions reste extrêmement modeste
Ouganda	-6,4			Entrées de portefeuille passant généralement par les banques commerciales, qui achètent les titres publics directement sur le marché primaire pour le compte de leurs clients étrangers
Zambie	-1,6	Privatisation de l'opérateur de télécoms Zamtel	Renforcement du contrôle des capitaux dans le but de décourager les entrées spéculatives	La plupart des transactions sur actions se font par souscriptions publiques, dont la majorité se négocient hors de la bourse de Lusaka (LuSE). LuSE ne cote que 20 sociétés, les volumes sont petits et la bourse n'est pas bien intégrée dans les systèmes de paiements bancaires
Zimbabwe	-21,3	L'IDE est surtout attiré par un important investissement dans la production de platine		La bourse a été fermée sous la pression de l'hyperinflation en novembre 2008, mais a réouvert en février 2009. La capitalisation a atteint 4 milliards de dollars fin octobre 2010 et les investissements en actions ont engendré en 2010 des entrées nettes estimées à 60 millions de dollars. La liquidité du marché a commencé à s'améliorer depuis octobre 2010, le volume mensuel des transactions atteignant environ 50 millions de dollars
		Attirant les entrées		Décourageant les entrées

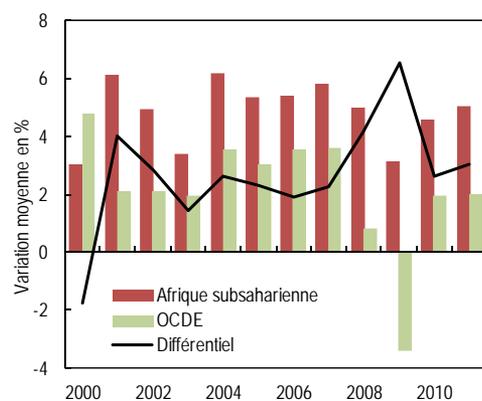
Source : estimations des services du FMI.

Graphique 2.18. Indicateurs mondiaux



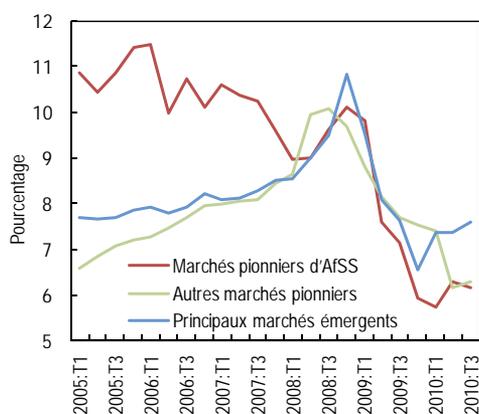
Source : Bloomberg.

Graphique 2.19. Croissance réelle du PIB



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 2.20. Taux directeurs selon la région



Sources : FMI, Système des avis d'information; banques centrales des pays.

Les facteurs locaux qui déterminent l'offre de fonds

En plus de ces tendances mondiales, la taille relative et la composition des entrées dans les MP d'Afrique subsaharienne par rapport aux autres groupes dépendent d'un grand nombre de facteurs d'attraction propres aux pays (tableau 2.2). Pour toutes les catégories d'investissement, le rendement et le risque attendus déterminent l'attrait de l'investissement. Pour les titres de dette et les prêts, c'est l'évolution du taux d'intérêt et du taux de change qui définit le taux de rendement, et la volatilité constitue un facteur essentiel de risque.

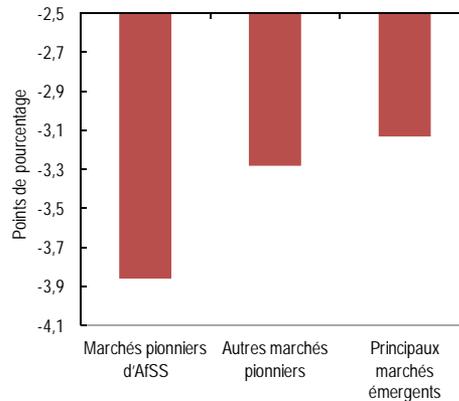
- Taux directeurs.* Selon les informations tirées de l'enquête, la forte baisse des taux d'intérêt intérieurs par rapport à la période précédant la crise constitue un facteur essentiel dans la reprise relativement lente des entrées de titres de dette en Afrique subsaharienne. En effet, pour contrer les effets de la récession mondiale, la plupart des pays subsahariens ont adopté des politiques budgétaire et monétaire expansionnistes. En particulier, les taux directeurs ont été abaissés en moyenne de près de 4 points de pourcentage entre la fin de 2008 et septembre 2010 (graphique 2.20). En fait, dans les MP d'Afrique subsaharienne, le taux directeur moyen a diminué beaucoup plus que dans les autres marchés pionniers et émergents (graphique 2.21)⁹.
- Les rendements des titres publics* reflètent largement l'évolution des taux directeurs. En effet, bien que les rendements à 91 jours aient augmenté de 2½ points de pourcentage en moyenne au début de la crise en 2008, ils ont ensuite baissé

⁹Pays compris dans la moyenne du taux directeur pour les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : Ghana, Maurice, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Tanzanie et Zambie. Autres MP : Bangladesh, Bulgarie, Jordanie, Kazakhstan, Pakistan, Sri Lanka et Vietnam. EME sélectionnées : Afrique du Sud, Colombie, Égypte, Malaisie, Pérou, Thaïlande et Uruguay.

de 4¼ points de pourcentage, tombant en moyenne à 7¾ % en décembre 2010, chute due en partie à la détente de la politique monétaire (graphique 2.22). Cela impliquait une réduction des écarts de taux par rapport aux titres publics des États-Unis. Les rendements des obligations publiques ont aussi constitué un facteur essentiel dans la répartition des entrées d'investissements en titres de dette. Avant la crise, le Ghana, l'Ouganda, la Tanzanie et la Zambie ont bénéficié d'importantes opérations de portage en raison des rendements élevés. Ces opérations ont fléchi par la suite à mesure que la politique monétaire était assouplie.

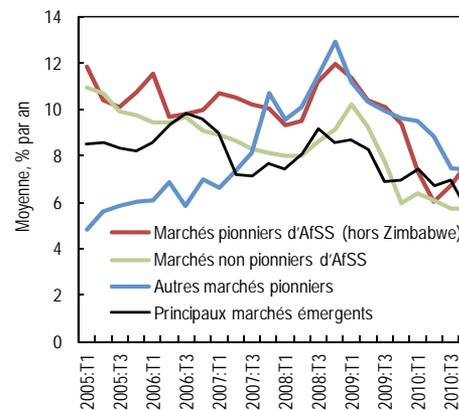
- *La dépréciation du taux de change.* Elle a été plus marquée dans les MP d'Afrique subsaharienne depuis la crise mondiale. En fait, si les taux de change ont retrouvé leur niveau d'avant la crise dans les EME, ils ont poursuivi leur tendance à la baisse dans les MP d'Afrique subsaharienne, ce qui a pu faire craindre aux investisseurs le risque d'une dépréciation continue (graphique 2.23).
- *La volatilité du taux de change.* Elle s'est accentuée depuis 2008, ce qui a mené les investisseurs à percevoir un risque de change et découragé les entrées de capitaux dans de nombreux pays. Dans certains, la banque centrale intervient pour lisser les fluctuations de taux de change. En Ouganda, par exemple, ces interventions ont encouragé le portage avant la crise. Bien que les marchés d'instruments de couverture soient sous-développés ou inexistant, la volatilité récente a peut-être encouragé les timides débuts de ces marchés. En Zambie, par exemple, les premiers signes du regain d'intérêt des étrangers pour les titres publics du pays se sont accompagnés de contrats d'échange à court terme de kwacha contre dollars entre non-résidents et banques commerciales.

Graphique 2.21. Variation des écarts de taux directeur, fin 2008 à fin septembre 2010



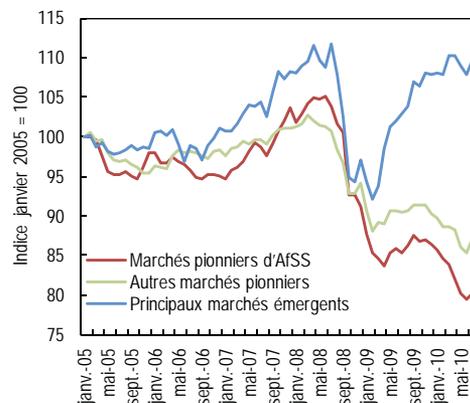
Sources : FMI, Système des avis d'information; banques centrales des pays; calculs des services du FMI.

Graphique 2.22. Rendement moyen à 91 jours



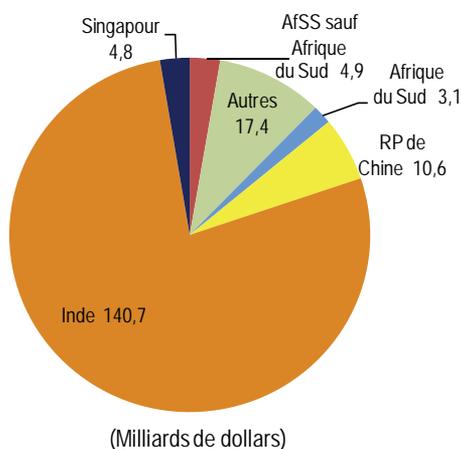
Source : FMI, *International Financial Statistics*.

Graphique 2.23. Évolution des taux de change moyens par rapport au dollar



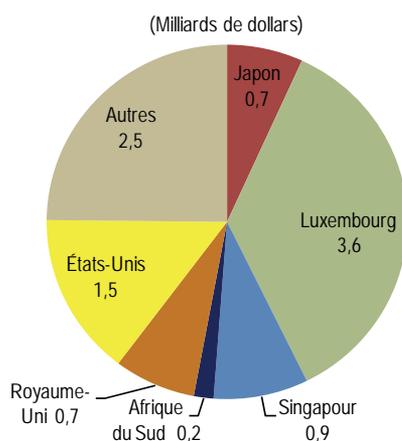
Sources : FMI, Système des avis d'information et *International Financial Statistics*.

Graphique 2.24. Maurice : investissements de portefeuille par destination, 2009



Source : FMI, Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille.

Graphique 2.25. Maurice : investissements de portefeuille par créanciers, 2009



Source : FMI, Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille.

En plus de ces facteurs qui influencent à court terme les rendements des investissements en titres de dette, les participants à l'enquête indiquent plusieurs éléments généraux qui ont conditionné les récents flux sous forme d'actions dans les MP.

- *L'évolution des produits de base.* La hausse des produits de base — cuivre en Zambie, or et platine au Zimbabwe —

devait stimuler l'économie et a peut-être contribué à l'augmentation des entrées de capitaux dans ces pays. De même, le démarrage de la production pétrolière a probablement accru l'intérêt des investisseurs pour le Ghana.

- *Les politiques macroéconomiques.* Elles se sont améliorées dans plusieurs pays, plus particulièrement au Zimbabwe. Dans certains pays qui ont la difficile tâche de réduire la dette publique, tels que le Ghana, le dosage entre politique monétaire et politique budgétaire produit des rendements élevés, et la solvabilité est étayée par d'autres éléments favorables, par exemple dans le secteur pétrolier.
- *Les incertitudes politiques.* La perspective d'élections en Ouganda (février 2011) et au Nigéria (avril 2011) a peut-être contribué à l'atonie des entrées de capitaux dans ces pays.
- *Les intérêts transfrontaliers.* Ils ont joué un grand rôle dans les flux de capitaux transitant par Maurice. En effet, les flux financiers provenant surtout de pays avancés et destinés à d'autres pays africains ou à l'Asie, surtout à l'Inde, sont intermédiés par des banques mauriciennes (graphiques 2.24–2.26).

Les facteurs qui déterminent la demande de fonds

Si le risque et le rendement orientent l'offre de capitaux étrangers, les entrées de capitaux dépendent aussi des besoins de financement public et privé au niveau du pays et de l'offre de titres et d'instruments d'investissement négociables.

- *Les besoins de financement extérieur.* Les emprunts extérieurs reflètent en partie la nécessité de financer le déficit des transactions courantes. Le Zimbabwe, par exemple, compte sur les flux de capitaux pour financer un déficit du compte courant représentant environ 20 % du PIB

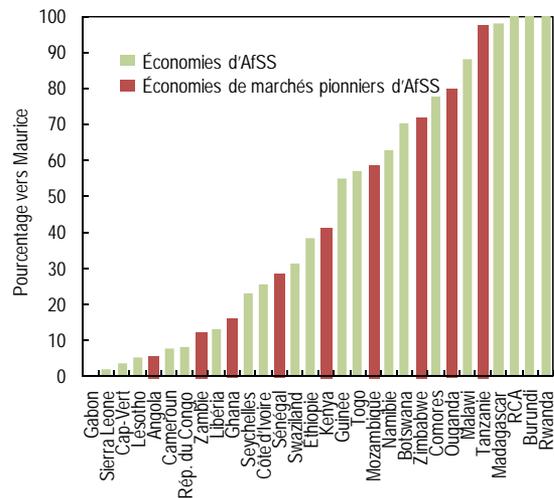
et pour soutenir la liquidité d'un système bancaire totalement dollarisé. L'augmentation du financement extérieur au Ghana de 2006 à la fin de 2008 correspondait aussi au creusement du déficit des transactions courantes. En plus de ce type de financement, beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne cherchent à accélérer les investissements publics pour de grands projets d'infrastructure ou autres.

- *Les financements étrangers* sont souvent nécessaires parce que les marchés financiers locaux et les ressources concessionnelles sont généralement insuffisants. Certains MP, dont le Ghana en 2007 et le Sénégal en 2009, ont déjà accédé aux marchés internationaux en émettant des obligations souveraines, et beaucoup d'autres envisagent de faire de même. Certains pays ont aussi fait appel à des fonds d'investissement étrangers pour financer leur dette publique intérieure.
- *La privatisation* des opérateurs de télécommunications a récemment engendré un fort afflux de capitaux dans plusieurs pays.

Les déterminants à long terme des financements extérieurs privés en Afrique subsaharienne

La section précédente examinait plusieurs facteurs clés qui sous-tendent l'évolution récente des entrées de capitaux dans les MP d'Afrique subsaharienne. La présente section étudie les données formelles sur une période plus longue en utilisant des chiffres relatifs à l'ensemble de la région (hormis l'Afrique du Sud et le Nigéria). Les variables indépendantes expriment les «facteurs de répulsion» (taux d'intérêt et risques dans le monde) et les «facteurs d'attraction» (taux d'intérêt, taux de croissance, volatilité du taux de change au plan local et contraintes pesant sur les transactions

Graphique 2.26. Maurice : investissements de portefeuille, 2009¹



Source : FMI, Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille.
¹Ne comprend pas l'Angola ni le Sénégal en raison du manque de données.

financières, à savoir degré d'ouverture du compte de capital et niveau de développement financier). La spécification est globalement semblable à celle de Milesi-Ferretti et Tille (2011) et du FMI (2011a, 2011b).

Globalement, les déterminants des flux de capitaux vers l'Afrique subsaharienne concordent avec ceux des flux vers les autres régions. En particulier, l'analyse empirique confirme que les facteurs de répulsion et d'attraction jouent un rôle déterminant dans les entrées de capitaux en Afrique subsaharienne (tableau 2.3)¹⁰. Parmi les facteurs de répulsion, le rendement sur les bons du Trésor des États-Unis à 10 ans et l'indice de volatilité du CBOE sont négativement corrélés aux entrées de capitaux pour la grande majorité des sous-ensembles de pays. Ainsi, les rendements élevés et l'aversion générale au risque dans les pays avancés dissuadent fortement les

¹⁰Il faut toutefois interpréter les résultats avec précaution, à cause des défauts habituels tenant au caractère endogène des variables indépendantes et au biais de variables omises. La variable dépendante est le niveau logarithmique des flux totaux et de portefeuille nets; donc, les estimations n'utilisent que les entrées nettes et traitent les sorties nettes comme manquantes.

Tableau 2.3. Facteurs influençant les flux de capitaux : résultats économétriques

	Afrique subsaharienne ¹		Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne		Hors pays à revenu élevé et hors Afrique subsaharienne		Tous pays	
	Entrées totales nettes	Entrées nettes de portefeuille	Entrées totales nettes	Entrées nettes de portefeuille	Entrées totales nettes	Entrées nettes de portefeuille	Entrées totales nettes	Entrées nettes de portefeuille
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
Rendement bons du Trésor EU à 10 ans	-0,25** (-5,54)	-0,26** (-2,30)	-0,23** (-2,71)	-0,01 (-0,05)	-0,11** (-3,72)	-0,28** (-4,32)	-0,20** (-7,98)	-0,28** (-6,12)
Log (indice VIX)	0,18 (1,06)	-0,39 (-1,17)	0,60** (2,19)	-1,05** (-2,11)	0,08 (0,79)	-0,78** (-3,27)	-0,06 (-0,81)	-0,74** (-4,90)
Croissance de la production	-0,01 (-0,63)	0,07** (2,35)	0,00 (0,02)	0,02 (0,21)	0,04** (3,88)	0,06** (2,80)	0,01** (2,16)	0,05** (3,88)
Crédit privé/PIB [†]	4,31** (4,90)	2,16 (1,09)	4,10** (2,42)	2,90 (0,73)	2,08** (5,58)	1,18 (1,59)	1,77** (8,40)	1,00** (3,20)
Ouverture du compte de capital	-0,06 (-0,92)	-0,12 (-0,85)	-0,06 (-0,61)	0,09 (0,54)	0,16** (4,00)	-0,03 (-0,33)	0,10** (3,22)	-0,07 (-1,07)
Taille moyenne du PIB (en dollars, toutes périodes)	0,06 (1,09)	0,05 (0,31)	-0,02 (-0,69)	0,05 (1,09)	0,00 (0,75)	0,03** (3,63)	0,00 (0,72)	0,03** (3,87)
Pays	34	24	10	8	69	53	145	118
Observations	438	154	138	59	930	424	1759	882
R ²	0,16	0,12	0,21	0,13	0,16	0,11	0,16	0,12
Période	1991–2010		1991–2010		1991–2010		1991–2010	

Sources : Chinn et Ito (2008); FMI, *International Financial Statistics*, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* et calculs des services; Banque mondiale, *Indicateurs de développement dans le monde* (2010).

Note : La variable dépendante est le niveau logarithmique de la catégorie d'entrées de capitaux correspondante. ** signification au niveau de 5 %.

† retardé d'un an. T-statistiques entre parenthèses. Estimations obtenues par régression à effets fixes.

¹Hormis l'Afrique du Sud et le Nigéria.

flux d'investissements de portefeuille privés à l'échelle mondiale, y compris vers les MP d'Afrique subsaharienne.

La croissance de la production et le développement du secteur financier (en utilisant le ratio crédit privé/PIB comme variable de substitution) présentent une corrélation positive et significative avec les entrées de capitaux pour la majorité des sous-ensembles de pays^{11,12}. La

relation avec l'ouverture du compte de capital¹³ est moins robuste, celle-ci n'influençant que les entrées totales nettes de capitaux dans les pays hors Afrique subsaharienne. En revanche, ces obstacles réglementaires semblent n'avoir eu qu'un pouvoir limité pour orienter les flux de capitaux vers l'Afrique subsaharienne. La taille

capitalisation boursière et ratio coût/revenu du secteur bancaire) comme autre variable de substitution pour le développement financier.

¹³L'indice d'ouverture du compte de capital établi par Chinn et Ito est fondé sur les variables fictives binaires qui codifient la tabulation des restrictions aux transactions financières transfrontalières publiées dans le Rapport annuel du FMI sur les régimes et les restrictions de change (AREAER) (Chinn et Ito, 2008).

¹¹Dans une autre spécification, on a utilisé la croissance de la production retardée comme variable indépendante, étant donné les risques d'endogénéité; or les coefficients étaient très similaires.

¹²Ce résultat est robuste à l'utilisation de la première composante principale de trois variables (crédit privé/PIB,

de l'économie, mesurée par le PIB moyen en dollars sur toute la période de l'étude, joue un rôle significatif dans l'attraction des capitaux vers certains échantillons.

Quelques facteurs qui auraient dû influencer les entrées de capitaux ne semblent pas avoir un grand impact. La volatilité du taux de change¹⁴ n'a joué un rôle important qu'en pesant sur les entrées totales nettes de capitaux dans la totalité de l'échantillon de pays. Si les intervenants sur les marchés indiquent que l'écart entre le taux directeur local et celui des États-Unis constitue un important facteur d'attraction pour les obligations, l'analyse économétrique ne fait pas apparaître de rôle systématique des taux d'intérêt à court terme dans l'attraction des capitaux étrangers. Ce résultat peut avoir diverses explications : la médiocrité des données, la simultanéité de la relation entre taux d'intérêt à court terme et flux de capitaux, et la variation temporelle des primes de risque locales qui n'est pas suffisamment reflétée dans le risque mondial.

Comparaison avec les autres groupes

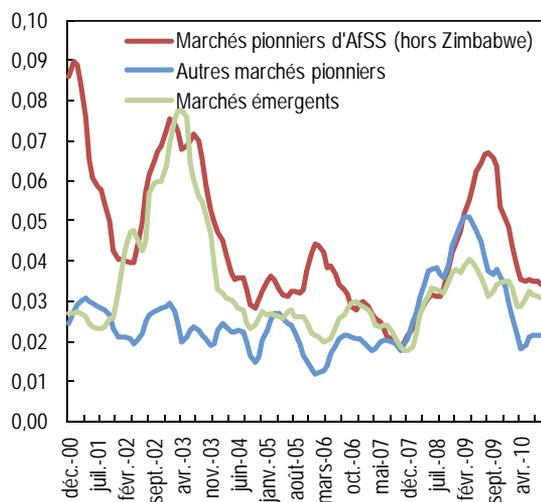
Les MP d'Afrique subsaharienne obtiennent de bons résultats pour beaucoup d'indicateurs des conditions macroéconomiques et financières et de la gestion du secteur public (tableau 2.4). Ils font mieux que la plupart de leurs pairs régionaux pour presque tous les indicateurs et affichent des résultats plutôt meilleurs que les autres groupes de MP et certains EME pour plusieurs indicateurs. En ce qui concerne les conditions macroéconomiques, le groupe des MP d'Afrique subsaharienne a les plus forts taux de croissance prévus, et leur dette extérieure ainsi que la charge d'intérêts qui en découle sont les plus faibles. S'agissant de la gestion du secteur public, ces pays arrivent en tête des autres groupes pour le faible niveau de paiements non officiels aux responsables publics, le respect des droits et la brièveté du temps nécessaire pour faire exécuter les

contrats, et ce groupe de pays a le plus faible taux total d'imposition (en pourcentage des bénéfices). Pour les indicateurs des conditions du secteur financier, le secteur bancaire des MP d'Afrique subsaharienne obtient de bons résultats et arrive deuxième par la faiblesse du ratio coût/revenu. Pour l'indice sur la profondeur de l'information relative au crédit et l'ouverture du compte de capital, les MP d'Afrique subsaharienne dépassent encore leurs pairs de la région, mais se classent derrière les autres groupes de référence.

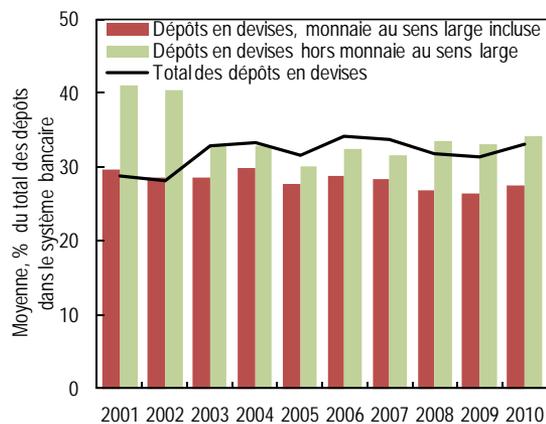
Quels sont les liens entre ces indicateurs et l'ampleur des entrées de capitaux au cours des deux dernières années? Les flux d'investissements de portefeuille en proportion du PIB semblent être particulièrement sensibles aux résultats affichés par les pays sur le plan macroéconomique, dans le secteur financier et dans le secteur public. Le groupe d'EME choisies présente les meilleurs résultats globaux et attire aussi le plus grand volume d'investissements de portefeuille en pourcentage du PIB. Dans le même ordre d'idées, les pays d'Afrique subsaharienne autres que les marchés pionniers enregistrent les moins bons résultats et la plus faible proportion d'entrées de capitaux sous forme d'investissements de portefeuille par rapport au PIB. En revanche, il n'y a pas de relation systématique aussi nette entre les entrées sous forme d'investissements de portefeuille exprimés en pourcentage de la base monétaire et les autres types d'entrées de capitaux en 2009–10, d'une part, et les résultats des pays sur le plan macroéconomique, dans le secteur financier et dans le secteur public, d'autre part.

La volatilité du taux de change dans le groupe des MP d'Afrique subsaharienne a varié globalement comme celle des autres régions (graphique 2.27), bien qu'elle ait été légèrement plus prononcée en 2009–10. Les intervenants sur le marché affirment souvent que l'accentuation de la volatilité peut encourager la dollarisation, notamment celle des dépôts du secteur bancaire. Toutefois, bien qu'elle ait augmenté depuis 2008, la part des dépôts en

¹⁴Mesurée par le coefficient de variation.

Graphique 2.27. Coefficient de variation pour le taux de change effectif nominal, période de 12 mois

Sources : FMI, Système des avis d'information et calculs des services.

Graphique 2.28. Marchés pionniers d'AfSS : dépôts en devises dans le système bancaire¹

Source : FMI, *International Financial Statistics*.

¹Ne comprend pas l'Angola ni le Sénégal en raison du manque de données.

devises dans le total des dépôts du système bancaire est restée stable dans les MP d'Afrique subsaharienne (graphique 2.28). En fait, on ne remarque aucune relation évidente entre la variation de la volatilité du taux de change et la part des dépôts en devises en 2009–10 (graphique 2.29).

Recommandations de politique économique

À l'exception de quelques pays, le volume des entrées de capitaux n'a pas encore retrouvé depuis la crise un niveau susceptible de compliquer la gestion macroéconomique. Donc, les autorités de la plupart des pays n'ont pas encore été obligées de mettre en place une riposte à l'afflux de capitaux. En fait, il se pourrait que le principal souci de certains responsables soit de susciter des entrées stables et bénéfiques de capitaux qui puissent soutenir l'investissement et la croissance. Les résultats formels décrits dans la section précédente correspondent à des politiques conçues dans une optique à plus long terme, visant par exemple à développer le marché financier et à l'intégrer dans les marchés mondiaux, ainsi qu'à créer un environnement macroéconomique et institutionnel favorable.

Néanmoins, pour les pays qui ont connu un rebond des entrées de capitaux, et pour ceux auxquels les intervenants commencent à s'intéresser, il reste utile d'envisager une stratégie de gestion des flux. D'ailleurs, les entrées de capitaux posaient déjà des problèmes dans plusieurs pays avant la crise, où elles déclenchaient parfois des tensions indésirables sur les taux de change et les rendaient plus volatils. Pendant la crise, les sorties de capitaux ont entraîné dans bien des cas une forte pression dans le sens d'une dépréciation de la monnaie.

Les entrées de capitaux dans les MP d'Afrique subsaharienne peuvent aussi être trop fortes par rapport à la taille de la base monétaire et du marché financier, ce qui complique la politique monétaire. Par exemple, l'encours de titres publics détenus par des étrangers a connu des variations atteignant 50 % de la monnaie centrale, selon les données émanant du Ghana, de l'Ouganda et de la Zambie (graphique 2.30). À la différence de beaucoup de marchés émergents qui ont adopté le ciblage de l'inflation comme méthode d'ancrage monétaire, de nombreux MP d'Afrique subsaharienne visent un agrégat monétaire. Or, les entrées impor-

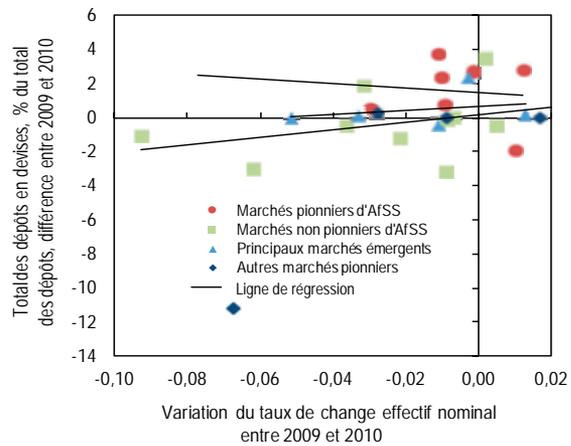
tantes et volatiles de capitaux peuvent nécessiter des ajustements fréquents des cibles monétaires, en particulier si la demande de monnaie fluctue sensiblement en fonction des anticipations concernant les variations de taux de change et les différentiels de taux d'intérêt. Les banques centrales peuvent aussi prendre comme cible non plus la base monétaire mais la masse monétaire au sens large de manière à établir un lien plus étroit avec les objectifs d'inflation, ou adopter une approche plus souple des cibles monétaires.

Les investissements étrangers dans les titres publics peuvent aussi être source de tensions pour la politique budgétaire. Un afflux prolongé de capitaux peut fort bien inciter les autorités nationales à baisser la garde en ce qui concerne le niveau de déficit public qui peut être financé durablement sans évincer le secteur privé. Si la liquidité mondiale reste longtemps excédentaire, les entrées de capitaux dans les MP pourraient remonter fortement, surtout quand les préoccupations suscitées par les élections et les autres facteurs temporaires auront disparu. Les responsables devront donc évaluer les différentes ripostes possibles et s'y préparer. Pour faire face à un afflux massif de capitaux, les pays peuvent combiner les politiques macro-économiques (monnaie, change et budget), les mesures macroprudentielles, les réformes structurelles pour accroître la capacité des marchés de capitaux nationaux et les contrôles des capitaux. Comme dans les autres pays qui reçoivent des capitaux, la principale réaction des MP devrait consister à se concentrer sur l'ajustement de la politique macroéconomique et l'adoption de mesures prudentielles pour assurer la résilience du système financier¹⁵.

Quand les entrées sont importantes par rapport à la taille de l'économie ou du marché financier, elles risquent de provoquer une appréciation du taux de change. Dans certains cas, quand celui-ci est sous-évalué et que la compétitivité ne pose pas de problème, il peut être judicieux

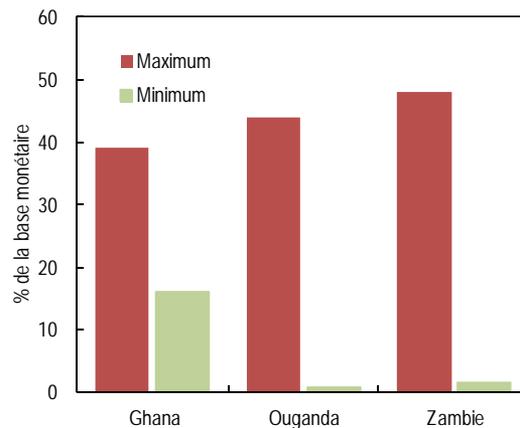
¹⁵La hiérarchie des ripostes est résumée dans FMI (2011c).

Graphique 2.29. Volatilité du taux de change effectif et dollarisation, entre 2009 et 2010



Sources : FMI, Système des avis d'information et *International Financial Statistics*.

Graphique 2.30. Titres publics détenus par les étrangers, 2005:T1 à 2010:T3¹



Sources : autorités nationales et calculs des services du FMI.
¹Pour le Ghana, données disponibles pour la période 2008:T4 à 2010:T3, et pour l'Ouganda, pour la période 2008:T1 à 2010:T2.

d'adopter un taux flexible. En revanche, quand la compétitivité est déjà faible, les autorités monétaires peuvent choisir d'intervenir sur le marché des changes. Si le niveau des réserves de change est inférieur au montant fixé comme objectif, l'intervention peut avoir l'effet secondaire bénéfique de constituer un volant de réserves suffisant.

Tableau 2.4. Comparaison des principaux indicateurs, 2009

	Marchés non pionniers d'AFSS	Marchés pionniers d'AFSS	Autres marchés pionniers	Marchés émergents
Flux de capitaux				
Total des entrées nettes de capitaux privés en % du PIB (2010)	5,2	4,9	2,6	3,3
Total des entrées nettes de capitaux privés en % des réserves (2009)	18,3	57,0	28,7	1,5
Entrées nettes d'investissements de portefeuille en % du PIB (2010)	0,1	0,2	0,4	1,8
Investissements de portefeuille nets en % de la base monétaire (2009)	-0,1	-2,7	5,3	-9,5
Conditions macroéconomiques				
PIB en milliards de dollars (moyenne)	7	40	93	226
PIB par habitant en dollars	2.026	1.758	3.942	6.542
Balance courante en % du PIB (2010)	-10,4	-6,8	-3,2	1,1
Projection de croissance du PIB en % (moyenne 2011-15)	5,3	6,2	5,5	4,9
Paievements d'intérêts sur la dette extérieure en % du RNB (2008)	3,27	0,39	1,72	1,15
Réserves en mois d'importations	5,9	5,3	5,9	9,3
Encours de la dette extérieure en % du RNB (2008)	70,6	21,7	49,2	25,9
Inflation des prix à la consommation (variation annuelle en pourcentage)	12,8	12,7	14,7	8,5
Gestion du secteur public				
Paievements non officiels aux responsables publics en % des firmes	27,3	1,6	13,8	98,3
Indice de solidité des droits juridiques (0 = faible; 10 = forte)	3,9	6,4	5,9	6,1
Indice de stabilité de l'État (chiffre élevé = stabilité élevée)	8,6	8,6	8,9	7,6
Temps requis pour faire exécuter un contrat, en jours	664,7	591,2	750,1	738,3
Temps requis pour enregistrer un bien, en jours	89,2	70,5	66,4	48,9
Taux d'imposition total en % des bénéfices	79,5	37,0	41,8	44,3
Taux d'achèvement des études primaires, total (% de la tranche d'âge concernée)	59,3	73,4	82,3	110,5
Conditions du secteur financier				
Crédit intérieur au secteur privé en % du PIB (2008)	17,1	28,0	59,0	69,6
Indice de profondeur de l'information sur le crédit (0 = basse; 6 = élevée)	1,3	1,7	4,3	5,7
Ratio coût/revenu du secteur bancaire	0,7	0,6	0,5	0,7
Ouverture du compte de capital (Chinn-Ito) (-2,5 = fermé; 2,5 = ouvert)	-0,6	0,0	0,4	1,2
<i>Classement du groupe pour chaque catégorie (couleur)</i>	1 ^{er} rang	2 ^e rang	3 ^e rang	4 ^e rang

Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* et *International Financial Statistics*; Banque mondiale, *Doing Business Indicators* et *Indicateurs du développement dans le monde*; PRS Group, *International Country Risk Guide*.

Tableau 2.5. Indicateurs macroéconomiques courants

	Évaluation du taux de change	TCER nov. 2011 contre taux sur 10 ans	2011 Réserves en mois d'importations	2011 Inflation sur base IPC	2011 Croissance de la production	2011 Solde budgétaire	2011 Dette publique	2011 Dépenses/PIB	Risque de surendettement extérieur	Créances improductives des banques (derniers chiffres)	2008 Restrictions au compte de capital
Angola	0	31,8	4,2	10,8	6,4	4,5	30,3	35,2	Modéré	...	-1,83
Ghana	+	1,4	2,9	9,0	13,0	-4,6	41,7	28,7	Modéré	18,1	-1,14
Kenya	0	20,4	3,4	4,5	5,7	-5,4	82,2	25,6	Faible	6,8	1,17
Maurice	0	4,1	4,6	2,6	4,1	-4,8	56,6	35,4	2,50
Mozambique	+	-18,8	4,9	5,6	7,5	-6,9	39,2	29,1	Faible	1,8	-1,14
Nigéria	0	18,4	5,7	8,5	6,9	-0,1	17,5	36,5	Faible	30,1	-0,50
Ouganda	0	6,7	5,5	6,8	6,1	-6,8	28,4	18,6	Faible	2,8	2,50
Senegal	0	-1,3	3,7	2,1	4,4	-5,6	40,5	26,6	Faible	18,7	-1,14
Tanzanie	0	-16,6	5,2	5,0	7,2	-6,5	41,3	29,8	Faible	...	-1,14
Zambie	0	20,0	3,6	7,0	6,4	-2,7	26,9	22,8	Faible	...	2,50
Zimbabwe	0,6	8,3	6,5	-2,7	53,1	27,0	Surendetté	...	-1,83

Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

- Selon les dernières évaluations des taux de change effectuées par les services du FMI, seuls le Ghana et le Mozambique avaient des taux réels surévalués par rapport aux indicateurs de leur valeur d'équilibre (tableau 2.5). Dans les autres pays, les taux étaient conformes aux fondamentaux, même si ces estimations comportent généralement un certain degré d'incertitude.
- La compétitivité est une source de préoccupation pour les autorités de Maurice en raison des fortes entrées de capitaux, et il en allait de même en Ouganda avant la crise. Ces pays et quelques autres dont la taille relative des réserves est faible, comme le Kenya et le Ghana, pourraient profiter de ces entrées de capitaux pour constituer un volant de réserves de change.
- De nombreux pays sont aussi intervenus pour lisser les fluctuations de change dans les deux sens. Ils pourraient aussi approfondir leur marché financier pour mieux absorber les entrées de capitaux tout en réduisant autant que possible la volatilité.
- Plusieurs pays — Angola, Kenya, Nigéria et Zambie — ont enregistré une forte appréciation cumulée de leur taux de change depuis 2004. Bien que des facteurs fondamentaux, comme l'évolution favorable des termes de l'échange, expliquent peut-être ce phénomène, l'appréciation peut avoir diminué la compétitivité des secteurs qui ne reposent pas sur les matières premières.

Quand les autorités monétaires interviennent pour empêcher une appréciation, elles doivent aussi décider si elles vont stériliser l'augmentation correspondante de la base monétaire en vendant des titres nationaux. La stérilisation, en freinant la croissance monétaire, peut calmer les pressions qui se feraient jour dans le sens d'une forte croissance du crédit et d'une inflation des prix des actifs. Tou-

tefois, une stérilisation soutenue peut s'avérer inefficace dans les marchés de capitaux très intégrés, où la hausse des taux d'intérêt qui en résulte peut susciter de nouvelles entrées de capitaux. Il peut aussi être difficile de procéder à une stérilisation dans les marchés peu profonds et peu liquides, où l'absorption des ventes de titres intérieurs peut être difficile sans de fortes modifications des prix de marché. De plus, si le bilan de la banque centrale n'est pas très solide, celle-ci peut rechigner à encourir le coût élevé d'une stérilisation.

- La Banque de Zambie a beaucoup pratiqué la stérilisation, principalement par des opérations d'open-market.
- La Banque du Ghana a stérilisé en partie ses interventions, en utilisant ses propres titres. Or, le coût de ces opérations, estimé à 0,3 % du PIB en 2010, a déjà commencé à peser sur sa trésorerie. Donc, dans le cas d'un nouvel afflux de capitaux, la stérilisation aurait probablement ses limites et serait coûteuse.
- Dans certains cas, l'accentuation de la croissance des réserves consécutive à l'intervention peut ne pas aboutir à une croissance du crédit et à la surchauffe de l'économie quand le système bancaire est peu développé. Au Ghana, par exemple, l'intervention n'a été stérilisée qu'en partie en 2010. Toutefois, l'accroissement de la liquidité n'a pas provoqué une accélération de la croissance du crédit intérieur en raison du manque de confiance et du volume élevé de créances improductives dans les banques.
- Dans plusieurs pays, le système bancaire a été mis à rude épreuve par le ralentissement mondial ou par des facteurs internes. Le Mozambique et le Zimbabwe s'efforcent d'améliorer la solidité du système en restructurant les prêts à problème, en assainissant les bilans et en améliorant le contrôle et le cadre réglementaire. Le Nigéria, quant à lui,

s'emploie à rendre son système bancaire plus solide par la recapitalisation et la création d'une facilité pour l'achat des actifs douteux. Pour ces pays, les entrées de capitaux intermédiées par les banques ne provoquent pas nécessairement une augmentation de la croissance du crédit. En revanche, les banques affaiblies risquent d'être encore plus vulnérables à la volatilité des flux.

Un durcissement de l'orientation budgétaire peut contribuer à contrer le risque de surchauffe en réduisant la demande globale. En effet, contrairement au resserrement de la politique monétaire, la rigueur budgétaire fait baisser les taux d'intérêt intérieurs, ce qui dissuade les entrées de capitaux.

- De nombreux pays d'Afrique subsaharienne ont adopté des politiques budgétaires anticycliques pour lutter contre les effets négatifs de la crise. Ces mesures discrétionnaires et l'impact du ralentissement de l'activité sur les recettes ont entraîné une augmentation du déficit budgétaire et de l'endettement. À mesure que la reprise économique s'accéléra, l'orientation anticyclique de la politique des autorités implique qu'elles devront durcir leur orientation budgétaire.
- Un rééquilibrage des finances publiques serait important pour la réduction de la dette publique de beaucoup de pays, notamment le Kenya, le Ghana et Maurice. Toutefois, les possibilités de durcissement budgétaire sont limitées par la nécessité d'effectuer des investissements d'infrastructure.

Les mesures macroprudentielles complètent les politiques macroéconomiques en se concentrant sur la réglementation pour garantir la solidité du système financier. Ces mesures pourraient, par exemple, prendre la forme d'une augmentation des normes de fonds propres et d'un durcissement des critères de prêt, surtout pour les crédits au marché immobilier.

- À Maurice, par exemple, les positions ouvertes nettes en devises sont limitées à 20 % des fonds propres de 1^{re} catégorie. D'après des données allant jusqu'au milieu de 2010, les banques ont bien respecté ces limites parce que les entrées de capitaux ont repris après la crise mondiale.
- Dans certains pays, comme le Zimbabwe, un resserrement de la réglementation bancaire pour des raisons prudentielles pourrait limiter d'autant les entrées nettes de capitaux.

Les autorités peuvent aussi compléter les mesures de stabilisation macroéconomique et financière par un contrôle temporaire des entrées de capitaux. Ce type de contrôle est utile s'il est efficace et s'il est conforme aux objectifs d'intégration financière. La tendance à long terme va dans le sens d'une plus grande ouverture du compte de capital : le Kenya, Maurice, le Nigéria, l'Ouganda et la Zambie ont ouvert davantage leur compte de capital de 1995 à fin 2008 (Chinn et Ito, 2008). Cependant, la Tanzanie et la Zambie, qui ont subi un renversement soudain des flux pendant la crise mondiale, ont durci le contrôle des capitaux dans le but de décourager les flux spéculatifs.

Encadré 2.3. Les taux de change de l'Afrique subsaharienne réagissent-ils aux variations des taux d'intérêt extérieurs?

Étant donné l'intégration croissante des économies africaines dans l'économie mondiale, il vaut la peine de se demander si leurs taux de change réagissent vraiment aux grands chocs financiers mondiaux. En particulier, il est intéressant de savoir si ces taux de change sont devenus plus sensibles à l'évolution des taux d'intérêt et des risques dans le monde pendant ces dernières années.

Pour ce faire, on utilise le modèle éprouvé habituel de détermination du taux de change fondé sur les travaux de Dornbusch (1980) et Frankel (1979). Le modèle de Dornbusch est basé sur le principe de la parité de pouvoir d'achat qui suppose que le taux de change nominal s'ajuste pour égaliser les prix dans une monnaie commune. Dans ce modèle, le taux de change s'ajuste immédiatement, de telle sorte que l'on anticipe un ajustement dans le sens inverse. Le modèle de Frankel complète celui de Dornbusch en supposant une parité des taux d'intérêt en vertu de laquelle les obligations des différents pays sont des substituts parfaits et offrent le même rendement dans une monnaie commune à l'équilibre.

Théoriquement, on peut représenter le modèle du taux de change par :

$$\Delta s_{t,k} = \alpha + \beta(i_t - i_t^*) + \gamma R_t + \phi X_t$$

où

s = taux de change en dollar

i et i^* = taux d'intérêt nominal national et aux États-Unis

R = prime de risque

X = variables de contrôle

On effectue une estimation empirique sur 12 pays d'Afrique subsaharienne qui ont des taux de change flottants et offrent des données suffisantes pour la période 2003–09, en faisant la distinction entre les pays ayant un compte de capital ouvert ou fermé (tableau 1)¹. Pour les pays à compte de capital ouvert, les chiffres montrent que les taux de change bilatéraux ont fluctué parallèlement à la baisse de l'écart de l'Emerging Market Bond Index (EMBI) jusqu'à la fin de 2005, période à laquelle les taux de change ont commencé à se déprécier contre le dollar quand le taux du bon du Trésor des États-Unis a atteint son plus haut niveau (graphique 1). Les taux ont commencé à s'apprécier par rapport au dollar de la fin de 2007 à la fin de 2008 quand les États-Unis ont détendu leurs taux d'intérêt, mais se sont ensuite fortement dépréciés quand l'écart de l'EMBI a grimpé à 7 %. Ils se sont quelque peu appréciés depuis le milieu de 2009, mais pas autant que la baisse de l'écart de l'EMBI. Les taux de change des pays à compte de capital moins ouvert ont suivi les mouvements du taux des bons du Trésor des États-Unis, se dépréciant jusqu'à la fin de 2006 et s'appréciant ensuite jusqu'à ce que la relation soit interrompue par la forte hausse de l'écart de l'EMBI au milieu de 2008. Depuis, les taux de change se sont dépréciés à un rythme assez régulier.

Cet encadré a été préparé par Alun Thomas.

¹Six pays à compte de capital ouvert (Afrique du Sud, Ghana, Kenya, Ouganda, Tanzanie et Zambie) et six pays où le compte de capital est moins ouvert (Gambie, Madagascar, Malawi, Mozambique, Rwanda et Sierra Leone).

Encadré 2.3 (fin)

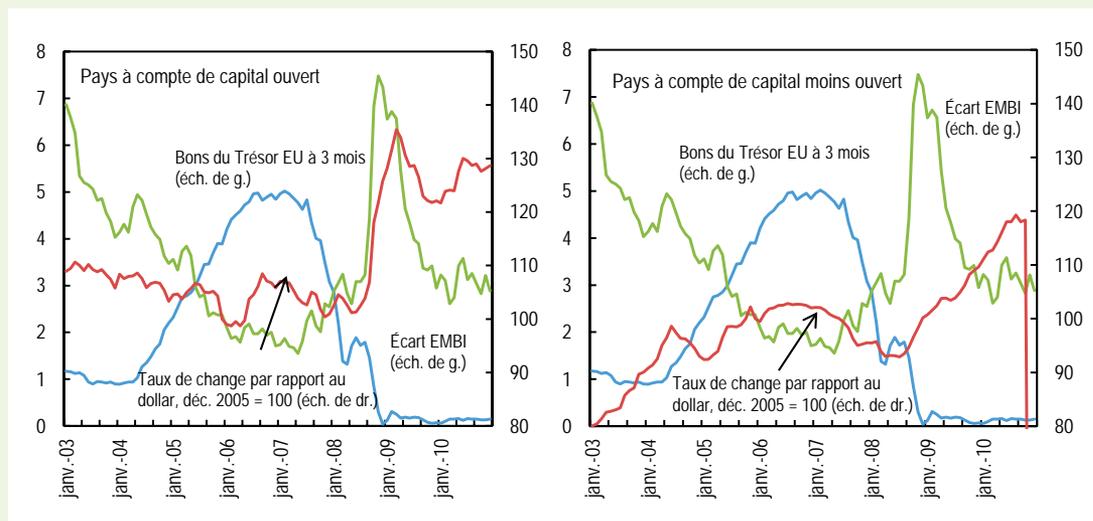
Tableau 1. Déterminants du taux de change bilatéral du dollar

	Pays à compte de capital ouvert		Tous pays	
Différentiel de taux d'intérêt	-0,03		0,00	
Taux des bons du Trésor EU		0,34 ***		0,18 **
Bons du Trésor national		-0,02		
Taux directeur				0,01
Écart de taux d'intérêt EMBI	0,35 ***	0,64 ***	0,20 ***	0,40 ***
Croissance de la masse monétaire (t-1)				
Inflation intérieure				
Inflation intérieure (t-1)	0,16	0,17	0,03	0,04
Inflation EU	-1,14 ***	-0,99 **	-0,77 ***	-0,6 **
Variable PPA (t-1)	-0,03 ***	-0,04 ***	-0,01 ***	-0,02 ***
Évolution du taux de change (t-1)	0,22 ***	0,21 ***	0,29 ***	0,29 ***
R^2	0,19	0,21	0,17	0,18
Statistique DW	1,92	1,91	1,96	1,94
Pays	6	6	12	12

Source : calculs des services du FMI.

Note : **signification à 5 % et *** signification à 1 %, respectivement.

Graphique 1. Taux d'intérêt et taux de change du dollar



Sources : FMI, *International Financial Statistics*; Bloomberg.

3. Communauté de l’Afrique de l’Est : décollage imminent?

Introduction et résumé

Les membres de la Communauté de l’Afrique de l’Est (CAE) sont au nombre des pays d’Afrique subsaharienne (AfSS) — et, plus largement, du monde en développement — qui connaissent la croissance la plus rapide depuis quelques années. Trois d’entre eux (Ouganda, Rwanda et Tanzanie) se sont classés parmi les plus performants au niveau mondial entre 2005 et 2009 (tableau 3.1). La forte croissance affichée récemment tient en partie à un effet de «rattrapage» après des années très médiocres : à la fin du XX^e siècle, la région a été le théâtre de graves troubles civils et de plusieurs épisodes d’instabilité économique. Depuis, sa politique économique a été caractérisée par une volonté de rigueur. Néanmoins, malgré les progrès constatés dernièrement, les revenus par habitant demeurent peu élevés.

À moyen terme, il y a de bonnes chances pour que ces progrès se traduisent par une vigoureuse croissance. Toutefois, la trajectoire récente de la croissance ne permettra pas de rejoindre le groupe des pays à revenu intermédiaire ni de faire reculer sensiblement la pauvreté d’ici la fin de la décennie, comme l’ambitionnent la plupart des pays de la région. Il faudrait un rythme de croissance plus rapide pour y parvenir.

Nous examinons dans ce chapitre les chances qu’à la CAE de voir sa croissance s’accélérer et d’accéder au groupe des pays à revenu intermédiaire dans les 10 ou 15 prochaines années. Nous comparons les derniers chiffres de sa croissance avec ceux des pays dont la croissance a décollé au cours des dernières décennies (dénommés «pays à croissance soutenue» ou PCS dans ce chapitre) et envisageons les

conséquences que pourraient avoir les transformations actuelles de l’économie mondiale sur la croissance tendancielle des pays de la CAE. Nos principales conclusions sont les suivantes :

- Un vaste effort de stabilisation macroéconomique et de réformes a ouvert une période ininterrompue de stabilité financière, de développement des marchés et de renforcement des institutions qui a créé des conditions propices à la récente hausse des taux de croissance. Les effets bénéfiques des réformes se sont amplifiés au fil des ans et la poursuite d’une gestion économique prudente laissant jouer librement les forces du marché devrait contribuer à l’essor de la croissance dans les années à venir.
- Pour ce qui est de la progression des exportations et de la mobilisation de l’épargne, la CAE a du retard par rapport aux pays qui ont réussi à faire décoller leur croissance. Ce décalage est largement structurel (développement limité des infrastructures physiques et financières, coût élevé des financements et de la réglementation), car les taux de change cadrent généralement avec les fondamentaux. Il y a moyen d’intervenir activement pour libérer le potentiel existant dans ces domaines. Une intégration régionale plus poussée, notamment sur les plans du commerce et de l’investissement (tant public que privé) pourrait contribuer à rehausser la productivité et à réduire les coûts, ce qui faciliterait le développement des exportations.
- La CAE est bien placée pour tirer parti des nouvelles possibilités commerciales et financières qu’offre la transformation de l’économie mondiale. Il faudra peut-être affiner les outils macroéconomiques

Ce chapitre a été rédigé par Martine Guerguil, Catherine McAuliffe, Hamid R. Davoodi, Maxwell Opoku-Afari, et Shiv Dixit, avec le concours éditorial de Jenny DiBiase et le concours administratif de Natasha Minges.

pour atténuer les effets négatifs éventuels de l'accroissement de la volatilité financière et des risques. Les recettes et les dépenses budgétaires devront être gérées

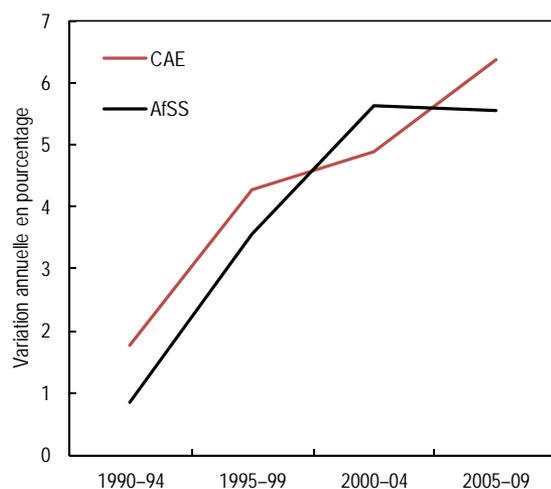
Tableau 3.1. Les 20 pays les plus performants en 2005–09

Rang	Pays	Croissance du PIB réel (variation en pourcentage)
1	Angola	14,7
2	Afghanistan, Rép. islam. de	12,9
3	Éthiopie	11,4
4	Chine, Rép. p. de	11,4
5	Myanmar	9,4
6	Ouganda	8,3
7	Ouzbékistan	8,2
8	Inde	8,2
9	Rwanda	7,9
10	Soudan	7,8
11	Cambodge	7,8
12	Bélarus	7,7
13	République Dominicaine	7,4
14	Vietnam	7,4
15	Mozambique	7,1
16	Tanzanie	6,9
17	Pérou	6,8
18	Argentine	6,8
19	Kazakhstan	6,7
20	Malawi	6,5
CAE		6,4
AfSS		5,6

Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : à l'exception des pays de moins de 9 millions d'habitants.

Graphique 3.1. Croissance du PIB réel



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

¹Pondérée par le PIB en parité de pouvoir d'achat.

avec rigueur pour éviter la «malédiction des ressources» que pourrait entraîner l'augmentation des exportations de matières premières et le «piège de la dette» dans lequel la région pourrait tomber en cas de recours excessif aux emprunts non concessionnels.

L'évolution de la croissance de la CAE

La Communauté de l'Afrique de l'Est (Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda et Tanzanie) a connu une croissance vigoureuse au cours des deux dernières décennies (encadré 3.1)¹. Il y a eu deux phases d'accélération notables pendant cette période. Le rythme de la croissance s'est accéléré au début des années 90, comme dans le reste de l'Afrique subsaharienne (graphique 3.1). Plus récemment, à partir de 2005, la CAE a vu son taux de croissance augmenter sensiblement plus vite que dans le reste de l'Afrique subsaharienne et quasiment doubler par rapport à celui des 15 années précédentes. Avec une croissance moyenne par habitant de 4 % l'an sur les six dernières années, la CAE n'est pas loin de connaître un «épisode d'accélération de la croissance» au sens technique du terme².

Pour l'heure, les taux de croissance sont orientés à la hausse dans tous les pays membres de la CAE, encore qu'il subsiste une grande hétérogénéité entre eux. L'Ouganda se distingue par la plus longue période de forte croissance (6,9 % par an en moyenne de 1990 à 2009) (graphique 3.2).

Le Rwanda et la Tanzanie connaissent une croissance rapide depuis le début des années 2000 (7,7 % et 6,8 % par an, respectivement). Depuis 2005, ces deux pays figurent parmi les pays les

¹Les agrégats régionaux sont calculés à l'aide de moyennes non pondérées, sauf indication contraire.

²Hausmann, Hwang et Rodrik (2007) définissent un épisode d'accélération de la croissance comme une hausse d'au moins deux points de la production par habitant pendant au moins 8 ans, le taux de croissance annuelle atteignant au moins 3,5 % à la fin de la période.

Encadré 3.1. Communauté de l'Afrique de l'Est : vue d'ensemble

La Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) a été créée en 2000 par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie; le Burundi et le Rwanda les ont rejoints en 2007. Elle a pour objectifs d'approfondir la coopération entre ses États membres sur le plan politique, économique et social en vue de créer une union monétaire et, *in fine*, une fédération politique des États est-africains. Malgré des débuts lents, ce projet a pris depuis peu un élan politique sensible; les efforts d'harmonisation des politiques économiques et des systèmes juridiques se sont accélérés et ont abouti à la création d'un marché commun en juillet 2010.

Bien que la CAE actuelle n'ait qu'une dizaine d'années d'existence, ses membres coopèrent depuis longtemps dans le cadre de dispositifs successifs d'intégration régionale qui remontent à 1917, à commencer par une union douanière (Kenya, Ouganda et Tanzanie), suivie de la Haute Commission de l'Afrique orientale (1948–1961), de l'Organisation des services communs est-africains (1961–1967), de la Communauté de l'Afrique de l'Est (1967–1977) et de la Coopération de l'Afrique de l'Est (1993–2000).

Il y a cependant encore une certaine hétérogénéité parmi ses pays membres sur le plan des revenus, des structures industrielles et des indicateurs sociaux. Elle compte environ 127 millions de personnes, pour une superficie totale de 1,8 million de kilomètres carrés et un PIB nominal de 73,8 milliards de dollars (2009). L'économie la plus développée est celle du Kenya, avec un PIB nominal de 30,1 milliards de dollars (41 % du PIB régional). Si l'on se fonde sur le revenu par habitant, le Burundi est le membre le plus pauvre de la Communauté, avec un PIB réel moyen de 164 dollars, soit moins du tiers de la moyenne de la CAE (560 dollars). Une grande partie de la population de la CAE vit en zone rurale. Trois pays (Burundi, Ouganda et Rwanda) sont enclavés. Par comparaison avec le reste de l'Afrique, les matières premières représentent une part assez modeste de la production ou des exportations, encore que la Tanzanie exporte beaucoup d'or et que d'importantes réserves de pétrole et de gaz aient été découvertes en Ouganda et au Rwanda.

Pays de la CAE : sélection d'indicateurs, 2009

	Burundi	Kenya	Rwanda	Tanzanie	Ouganda
PIB et inflation					
PIB nominal (<i>en milliards de dollars EU</i>)	1,3	30,1	5,2	21,3	15,8
PIB nominal par habitant (<i>en milliards de dollars EU</i>)	164	762	533	517	525
PIB réel par habitant (<i>en dollars EU</i>) ¹	115	487	345	460	366
Croissance du PIB réel (% <i>moyenne annuelle 1995–2009</i>) ¹	1,0	3,3	7,6	5,8	7,5
Inflation des prix à la consommation (% <i>moy. annuelle 1995–2009</i>)	13,6	8,0	10,6	9,7	6,0
Indicateurs sociaux²					
Population (<i>en millions</i>)	8,1	35,9	9,8	40,5	30,1
Croissance démographique (% <i>moyenne annuelle 1995–2009</i>) ³	2,2	2,1	3,7	2,3	3,3
Population rurale (% <i>de la population totale</i>)	89,3	78,1	81,4	74,0	86,9
Taux de mortalité infantile (<i>pour 1.000 naissances vivantes</i>)	101,3	54,8	70,4	68,4	79,4
Taux d'alphabétisation (% <i>des plus de 15 ans</i>)	65,9	86,5	70,3	72,6	74,6
Facteurs géographiques					
Enclavement	√		√		√
Ressources naturelles ⁴			√	√	√

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*; Indicateurs du développement dans le monde; Barro et Lee (2010); et données des Nations Unies.

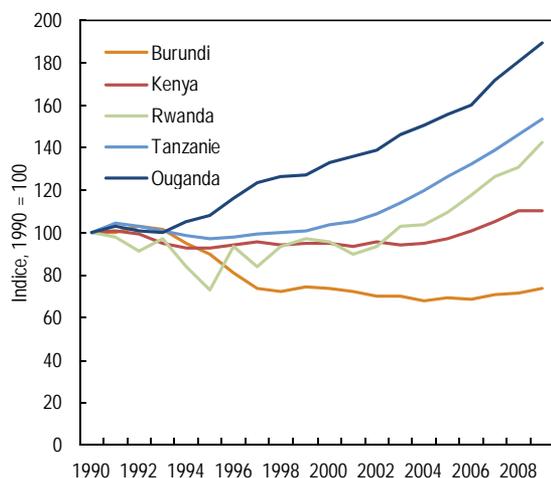
¹Aux prix et taux de change constants de 2000.

²Dernières données disponibles.

³Pour le Rwanda, 1998–2009.

⁴L'exploitation des projets de production de méthane au Rwanda et de pétrole en Ouganda n'a pas encore démarré.

Cet encadré a été rédigé par Catherine McAuliffe et Masafumi Yabara.

Graphique 3.2. Croissance cumulée du PIB réel par habitant

Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

plus performants du monde, avec des taux de croissance annuelle du PIB de l'ordre de 8 % en moyenne, c'est-à-dire comparables à ceux des pays les mieux classés d'Afrique subsaharienne, comme le Mozambique, ou d'autres régions, comme le Vietnam et le Cambodge. Après une phase de stagnation, le taux de croissance kényan remonte, atteignant en moyenne 4,6 % par an depuis 2005, ce qui confère à l'ensemble de la région l'élan nécessaire pour surclasser tous les autres pays africains. Au Burundi, la production n'a quasiment pas cessé de baisser depuis 1990 — à cause de périodes de conflit politique —, mais elle donne des signes de redressement depuis quelques années.

Du fait de la forte croissance de la production, les revenus par habitant des pays de la région rattrapent leur retard. Le PIB réel moyen par habitant s'est établi à 412 dollars en 2009, niveau proche de la moyenne pour la même période (420 dollars) de l'Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud et Nigéria), même s'il subsiste de grandes disparités au sein de la CAE (487 dollars pour le Kenya contre 115 dollars pour le Burundi)³.

³PIB réel par habitant aux prix et taux de change de 2000. En valeur nominale, les écarts par rapport à la moyenne

La rapide croissance démographique de la région (près de 3 % l'an au cours des deux dernières décennies, contre 2,6 % en moyenne pour l'Afrique subsaharienne) a fait obstacle à la réduction de la pauvreté. La pauvreté monétaire a chuté d'environ 4 points entre 1990 et 2006 (dernière année disponible pour les enquêtes nationales sur la pauvreté), mais son niveau reste globalement inacceptable, avec des taux allant d'environ 20 % de la population au Kenya à 68 % au Burundi. Cependant, des progrès ont été enregistrés sur le plan des indicateurs sociaux. En particulier, la plupart des pays de la CAE sont près de réaliser l'objectif d'un taux de scolarisation primaire de 100 % et les taux de mortalité infantile ont diminué.

Pour accéder d'ici 2020 au statut de région à revenu intermédiaire auquel aspire la majorité des membres, il faudrait que la CAE ait un taux de croissance moyen d'environ 8,5 % par an jusqu'à la fin de la décennie, soit un taux supérieur de deux points à ceux des cinq dernières années⁴. Le Rwanda, l'Ouganda et la Tanzanie, avec des revenus par habitant un peu en dessous de la moyenne régionale, devraient afficher une croissance d'environ 10 % à 11 % par an pour y parvenir. Le Kenya est déjà proche du niveau des pays à revenu intermédiaire et devrait toucher au but plus vite que les autres si les taux de croissance actuels se maintiennent. Le Burundi, qui est le plus pauvre des membres de la CAE, aura besoin de beaucoup plus de temps. La question étudiée dans ce chapitre est double : la CAE est-elle bien placée pour atteindre ce but et quelles seraient les politiques économiques qui l'y aideraient?

régionale se sont creusés dans les années 2000, en grande partie du fait de l'appréciation de plusieurs monnaies africaines vis-à-vis du dollar au cours de cette période.

⁴À titre illustratif, les calculs reposent sur l'hypothèse que le seuil de revenu intermédiaire est un PIB par habitant de 1.000 dollars en 2009 (proche de celui de 995 dollars que retient la Banque mondiale). Nous supposons que ce seuil augmente d'environ 3 % par an en valeur nominale — taux de croissance observé au cours de la dernière décennie — pendant les dix ans à venir, pour se chiffrer à 1.353 dollars en 2020.

Analyse comparative de la croissance de la CAE et d'autres groupes de pays performants

De très nombreux auteurs s'étant penchés sur le sujet, toute une série de leviers possibles de la croissance ont été identifiés, qu'ils soient économiques, politiques ou sociaux. Pour autant, on ne dispose pas de conclusions catégoriques sur leurs contributions respectives selon les pays et les périodes. Comme le résume une étude récente, «il n'y a pas de recettes, juste des ingrédients»⁵. En l'absence de fondements théoriques solides, on utilise fréquemment comme base de référence des pays en rapide essor comparables, afin d'estimer le potentiel de croissance d'un pays ou d'une région donnée (en comparant les niveaux et les tendances de certains indicateurs avec ceux observés dans les pays ayant effectivement enregistré un taux de croissance élevé et durable). Cette analyse comparative peut aider à identifier les domaines potentiellement prometteurs ainsi que les obstacles éventuels à la croissance, encore que, par définition, cet exercice ne puisse guère servir de base à des conseils d'orientation sans nuances.

La trajectoire du taux de croissance de la CAE peut se comparer avec celle d'un groupe de pays très performants de différentes régions, qui ont accédé au statut de pays à revenu intermédiaire à différentes époques («pays à croissance soutenue» ou PCS)⁶. On constate que les déterminants de la croissance dans la CAE étaient comparables à de nombreux égards à ceux qui ont influé sur la croissance des PCS, mais qu'ils s'en écartaient également dans plusieurs domaines importants⁷.

⁵Commission sur la croissance et le développement (2008).

⁶Les PCS retenus comme comparateurs dans ce chapitre sont ceux qui ont été sélectionnés par Johnson, Ostry et Subramanian (2007). Il s'agit des pays suivants : Chili, Chine, Corée, Égypte, Indonésie, Malaisie, République Dominicaine, Singapour, province chinoise de Taiwan, Thaïlande, Tunisie et Vietnam.

⁷Les comparaisons ont trait pour l'essentiel à l'Ouganda, au Rwanda et à la Tanzanie, parce que ce sont les pays qui ont connu les plus longues périodes de croissance, ce qui permet d'étudier l'évolution tendancielle sur un laps de

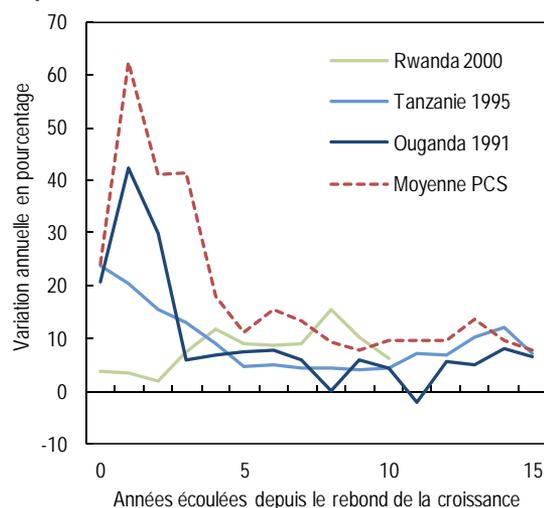
Variables contextuelles : stabilité macroéconomique, ouverture des marchés et fiabilité des institutions

La stabilité financière, l'existence de mécanismes de fixation des prix fondés sur le jeu de l'offre et de la demande, l'ouverture au commerce international et la fiabilité des institutions économiques ont été maintes fois identifiées comme des ingrédients essentiels pour un décollage durable de la croissance⁸. Le bon fonctionnement des forces du marché dans un contexte de faible inflation et de respect des droits de propriété permet de découvrir des possibilités d'investissement rentables, renforce la confiance et facilite la transformation structurelle de l'économie, l'agriculture cédant la place à des activités à plus forte productivité. Ces différentes caractéristiques étaient présentes dans tous les PCS considérés. De la même façon, s'agissant de la CAE, les vastes réformes lancées dans les années 90 et 2000 ont ouvert une période ininterrompue de stabilité macroéconomique — dont témoigne, par exemple, le net recul de l'inflation dans les PCS et la CAE (graphique 3.3) — ainsi que d'essor des marchés et de renforcement des institutions. Cela a créé des conditions propices à l'accélération de la croissance.

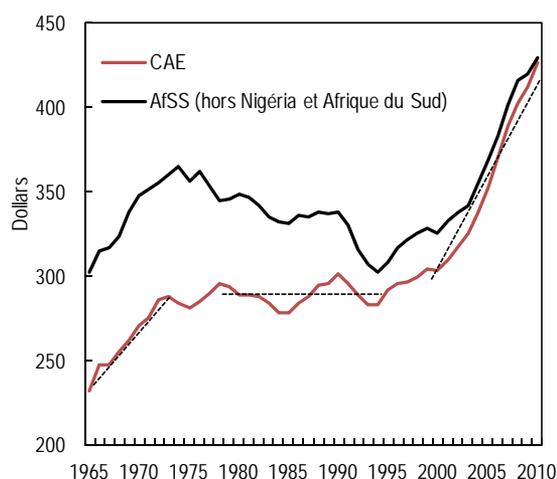
Avant les réformes, les résultats économiques des pays qui allaient par la suite former la CAE étaient assez médiocres. Les dépenses budgétaires ne faisaient l'objet d'aucun contrôle ou presque, la gestion monétaire accompagnait la conjoncture, les tarifs extérieurs étaient élevés et l'État intervenait dans tous les secteurs clés, y compris le secteur bancaire. Il en résultait des déficits budgétaires substantiels et croissants, un alourdissement de la dette, une forte inflation, des taux d'intérêt réels négatifs et des taux de change réels instables. Les multiples distorsions des prix étaient autant d'incitations à une mauvaise affectation des ressources qui pénalisait

temps plus long que dans le cas du Burundi et du Kenya.

⁸Voir, entre autres, Commission sur la croissance et le développement (2008); Ndulu, O'Connell et Azam (2008); Johnson, Ostry et Subramanian (2007); et FMI (2008b).

Graphique 3.3. Évolution de l'inflation depuis le rebond de la croissance


Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 3.4. PIB réel par habitant (aux taux de change de 2000)¹


Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*; et base de données du Département Afrique.

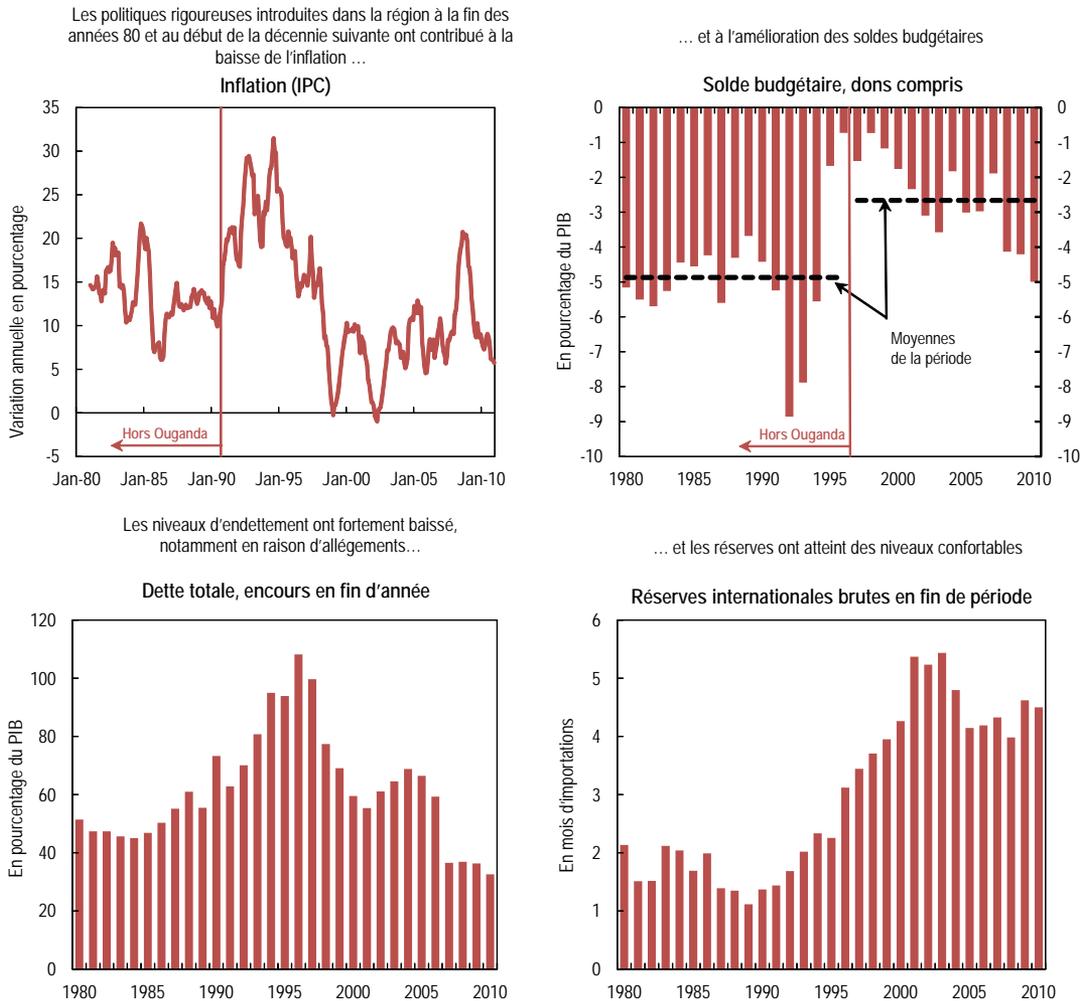
¹Pondéré par le nombre d'habitants.

la croissance et l'investissement, tandis que les catégories les plus pauvres et les plus vulnérables pâtissaient de l'inflation élevée. La misère économique alimentait souvent des conflits politiques, et de nombreux pays de la CAE ont été le théâtre de violences, voire de guerres civiles. Globalement, le PIB réel par habitant a stagné du milieu des années 70 au milieu des années 90, durant deux « décennies perdues » (graphique 3.4).

Depuis la fin des années 80, tous les pays de la CAE ont, chacun à leur heure, engagé de vastes réformes pour restaurer l'équilibre macroéconomique et permettre le libre fonctionnement des marchés. Ils ont supprimé les impôts et les restrictions qui grevaient le plus l'activité économique et déréglementé les marchés financiers et des changes, institué un contrôle plus strict des dépenses budgétaires (le plus souvent en instaurant des procédures contraignantes de gestion de trésorerie), tout en conférant aux banques centrales une plus grande autonomie pour juguler l'inflation galopante. Les réformes commerciales ont permis de réduire de manière significative le niveau et la dispersion des tarifs et des obstacles non tarifaires. En Ouganda, l'un des premiers pays subsahariens à embrasser la libéralisation et les réformes à la fin des années 80, la quasi-totalité des secteurs de l'économie ont été libéralisés. La Tanzanie, le Kenya et le Rwanda se sont surtout attachés à restructurer et privatiser les banques publiques, à ouvrir leurs systèmes aux banques étrangères et à se doter d'une nouvelle réglementation prudentielle, tandis que les taux d'intérêt et de change étaient déréglementés et que la plupart des restrictions aux mouvements de capitaux étaient levées. Le Burundi, au sortir d'une période de conflits, a fait des progrès significatifs et s'engage lui aussi sur la voie des réformes, quoique plus lentement.

Les réformes ont produit un revirement spectaculaire sur le plan macroéconomique (graphique 3.5). Sous l'effet de politiques monétaires et budgétaires plus rigoureuses, l'inflation a été ramenée sous la barre des 10 %, avec un taux annuel de 7,4 % en moyenne pour la région sur la dernière décennie, contre 27 % dans les années 80. L'endettement extérieur est descendu en dessous de 10 % du PIB grâce à des allègements de dette et à l'assainissement des finances publiques — les déficits budgétaires ont chuté et se sont stabilisés en moyenne à moins de 3 % du PIB pendant la dernière décennie, contre plus de 5 % durant les années 80. La rigueur budgétaire a permis d'accumuler un

Graphique 3.5. Communauté de l'Afrique de l'Est : stabilisation macroéconomique^{1,2}



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*; et base de données du Département Afrique.

¹Pondérée par le PIB en parité de pouvoir d'achat.

²Les deux premiers graphiques ne prennent pas en compte les périodes d'hyperinflation et de déséquilibres prononcés des finances publiques en Ouganda.

volume considérable de réserves internationales qui, associées à des régimes de change flexibles, ont évité la surévaluation prolongée des monnaies. La libéralisation commerciale a dopé la croissance des exportations et des importations. L'augmentation des dépenses sociales — avec l'appui financier de la communauté internationale — a contribué à l'amélioration progressive

des indicateurs de la santé et de l'éducation⁹. Dernier point, et non des moindres, la stabilité macroéconomique a été étayée par le renfor-

⁹Les programmes de stabilisation soutenus par le FMI ont été aménagés pour prendre en compte la nécessité d'accroître les dépenses sociales dans les années 80 et 90 (Gupta *et al.*, 2000).

cement des institutions économiques cruciales (banques centrales, administrations fiscales, instances de réglementation), qui ont été dotées de mandats clairs, d'assises juridiques stables et de cadres hautement qualifiés¹⁰. Des efforts ont aussi été déployés en vue d'améliorer la gestion des finances publiques et l'administration publique, mais avec des fortunes diverses.

L'expérience des pays de la CAE donne à penser qu'il y a un lien étroit entre la stabilisation et les réformes macroéconomiques, d'une part, et l'accélération de la croissance, de l'autre. L'Ouganda qui a été, à la fin des années 80, le premier pays de la CAE à entreprendre des réformes, a connu la poussée de croissance la plus précoce et la plus prolongée. La Tanzanie et le Rwanda lui ont emboîté le pas au milieu des années 90, suivis par le Kenya à la fin de la même décennie, puis par le Burundi entre le début et le milieu des années 2000. Les vastes réformes libérales ont dans tous les cas été suivies d'une accélération de la croissance de la production. Les effets de ces réformes de fond ont sans doute été plus marqués dans les pays de la CAE parce que leur économie souffrait au départ d'une instabilité et de distorsions de prix plus graves que dans la plupart des autres PCS.

La persistance de ce climat de stabilité et d'ouverture macroéconomique a produit de plus amples effets bénéfiques au fil des ans et a facilité l'adaptation aux chocs, ce qui a préservé l'élan de la croissance année après année. Les principaux moteurs macroéconomiques de la croissance — l'épargne et l'investissement intérieurs et la croissance des exportations — ont continué à progresser ces dernières années. La CAE a résisté à des chocs mondiaux, notamment la flambée des cours des produits alimentaires et énergétiques en 2008–09, avec une gestion monétaire à la fois judicieuse et crédible, qui a permis une baisse rapide des

prix intérieurs après le recul des cours mondiaux. De même, l'amélioration des politiques budgétaires et monétaires a permis de recourir à des mesures anticycliques pour atténuer les effets du ralentissement récent de l'économie mondiale et a permis à la croissance de rebondir plus rapidement à son niveau d'avant la crise.

Sources de la croissance : travail, capital et productivité

Parallèlement au rôle utile joué par certains facteurs institutionnels et macroéconomiques, une croissance soutenue de la productivité est souvent considérée comme une condition *sine qua non* de la hausse des revenus. Comme dans le reste de l'Afrique subsaharienne, l'accélération de la croissance du PIB observée depuis le milieu des années 90 s'est accompagnée d'un redressement de la productivité totale des facteurs (PTF), du fait des gains d'efficacité réalisés depuis le début de la libéralisation et des réformes structurelles engagées dans la région (graphique 3.6)¹¹. De même que la croissance du PIB y a été plus rapide, la PTF a augmenté plus vite dans la CAE qu'en Afrique subsaharienne depuis 2005. Cette progression de la PTF, en particulier en Ouganda et en Tanzanie, est également supérieure à celle observée dans d'autres PCS. En revanche, l'accumulation de capital dans la CAE est modeste par rapport à celle des PCS. Au regard de la hausse de la PTF constatée, l'accroissement des investissements pourrait stimuler encore davantage la croissance, pour peu que des ressources suffisantes soient mobilisées et que la stabilité macroéconomique soit préservée.

De nombreuses études ont tenté de décomposer la productivité totale des facteurs et d'identifier plus précisément les éléments de ce concept «fourre-tout». Ceux qui viennent immédiatement à l'esprit sont l'accroissement des ressources humaines, l'accès aux nouvelles technologies et

¹⁰À l'exception du Burundi, les pays de la CAE ont toujours obtenu des scores supérieurs à la moyenne de l'Afrique subsaharienne au classement des Évaluations de la politique et des institutions nationales (EPIN) de la Banque mondiale.

¹¹Depuis le milieu des années 90, l'Afrique subsaharienne dans son ensemble a connu un rebond de la PTF, auparavant faible ou négative, et une baisse correspondante de la contribution des facteurs de production à la croissance (FMI, 2008b; Radelet, 2010).

la déréglementation des marchés. Bien que l'on manque de données précises, il semble que la CAE se classerait généralement bien sur ces trois plans. Les progrès continus accomplis en matière d'accès à la santé et à l'éducation ont aussi pu contribuer à faire passer la croissance à un régime supérieur¹². De même, la libéralisation commerciale a facilité l'accès aux technologies modernes et les réformes structurelles ont favorisé l'emploi plus productif des ressources. Par contre, la CAE est à la traîne s'agissant de deux autres éléments importants de la hausse de la productivité : i) le commerce international et l'expansion rapide des exportations à forte valeur marchande — ses exportations sont relativement modestes et peu diversifiées — et ii) le développement des circuits financiers intérieurs, qui s'accompagne généralement d'une épargne intérieure élevée et d'une baisse des déficits courants — les pays de la CAE sont très tributaires de l'épargne extérieure.

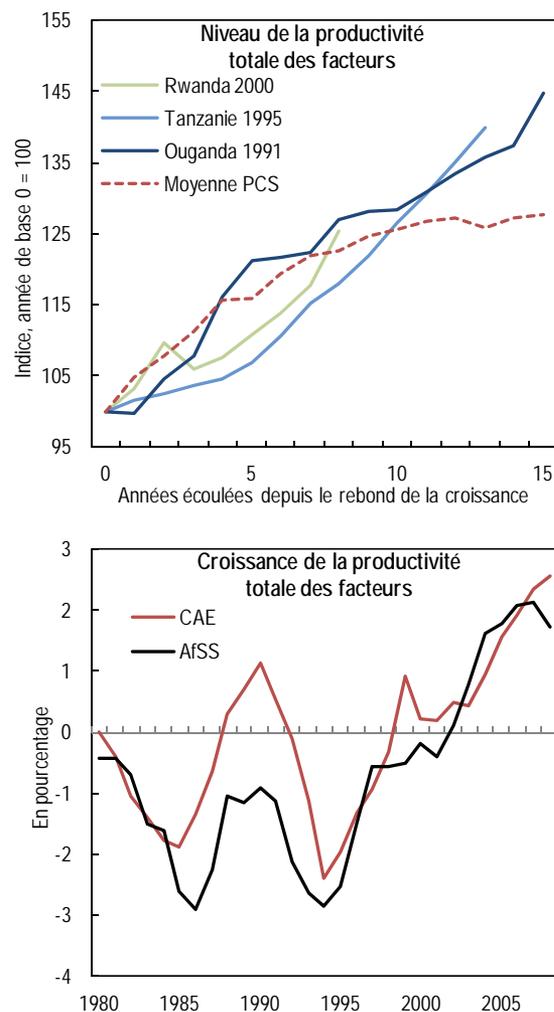
Niveau et composition des exportations

Les exportations de la CAE ont bien moins progressé que celles d'autres PCS (graphique 3.7). Tandis que ces derniers ont vu la part des exportations dans le PIB passer rapidement dans une fourchette de 30 % à 40 % peu après leur décollage, l'augmentation a été plus lente et moins vigoureuse dans la CAE et la part des exportations dans le PIB y demeure nettement plus faible.

Au sein de cette tendance globale de progression modeste des exportations, il y a des signes encourageants d'un début de diversification. Cela résulte en grande partie de l'intégration régionale croissante, notamment de la suppression progressive des droits de douane liée à la création d'un marché commun (encadré 3.2). Contrairement aux exportations de la CAE à l'extérieur de la région, constituées essentiel-

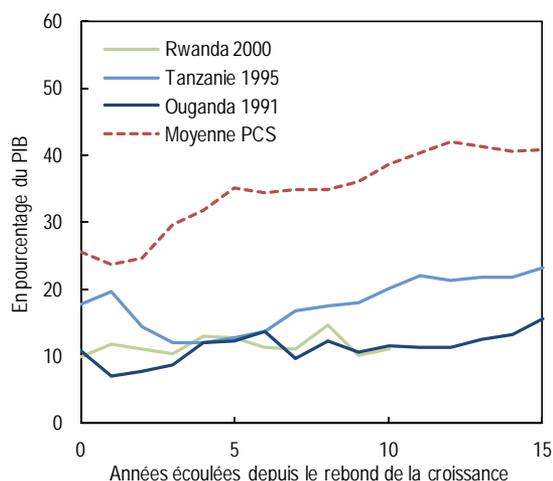
¹²De nombreuses études ont montré que de mauvais indicateurs de scolarisation et de santé ainsi qu'une forte inégalité des revenus peuvent réduire le retour sur investissement et amplifier les retombées des chocs négatifs sur l'activité, ce qui mine le potentiel de croissance soutenue (Berg, Ostry et Zettelmeyer, 2008).

Graphique 3.6. Productivité totale des facteurs



Source : Johnson *et al.* (2007); Bosworth et Collins (2010); Barro et Lee (2010); et estimations des services du FMI.

lement de matières premières, les exportations intracommunautaires sont surtout des produits manufacturés (denrées alimentaires, boissons, tabac et ciment). Le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie (membres fondateurs de la CAE) sont les principales sources de ces exportations intracommunautaires. Cela explique en partie pourquoi l'Ouganda et le Kenya ont des exportations relativement diversifiées (graphique 3.8). Au Rwanda, au contraire, les exportations vers les autres membres de la CAE consistent toujours essentiellement en produits agricoles et les exportations sont très concentrées.

Graphique 3.7. Évolution des exportations depuis le rebond de la croissance

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*; et estimations des services du FMI.

L'intégration régionale est dans sa phase initiale et n'a encore qu'une portée modérée. Le commerce intracommunautaire a plus que doublé, passant d'environ 0,9 à 1,8 milliard de dollars entre 2004 et 2008, mais il représente toujours moins de 30 % du commerce total¹³. Malgré l'existence d'un marché commun, les obstacles non tarifaires demeurent élevés dans la région et il faut encore définir des normes communes et des règles harmonisées. La suppression de ces obstacles résiduels pourrait faciliter l'accélération de la croissance et la diversification des exportations de la région.

Il y a aussi eu quelques cas d'ouverture réussie de débouchés hors de la région. Les producteurs de café rwandais ont augmenté leur part de marché en exploitant certains créneaux étroits de la chaîne de valeur (en améliorant la qualité

¹³Non compris le commerce transfrontalier informel (non comptabilisé). Bien qu'il soit difficile de mesurer précisément l'ampleur de ces transactions, les enquêtes donnent à penser qu'elles représentent une part significative du commerce extérieur de la CAE. En Ouganda, par exemple, les recettes d'exportations informelles de 2008/09 sont estimées à 810 millions de dollars, contre 480 millions de dollars en 2007/08. Les importations informelles ont aussi sensiblement augmenté, passant de 57,2 millions de dollars en 2007 à 78,1 millions de dollars en 2008.

du fait que le lavage des cerises de café s'effectue entièrement au Rwanda et en prenant pied sur des marchés étrangers). Des entreprises kényanes, ougandaises et tanzaniennes exportent en Europe par avion du poisson frais et des fleurs coupées, là encore parce qu'elles maîtrisent toutes les phases du processus d'exportation, des semences jusqu'à la distribution finale — et, dans le cas de l'Ouganda, parce qu'elles ont su surmonter le handicap de l'enclavement géographique. Quoi qu'il en soit, ces exportations ne constituent pas une activité suffisamment établie pour faire vraiment la différence au niveau national ou régional.

La croissance des exportations n'a pas été assez rapide pour faire évoluer la structure de la production dans la CAE. La transition s'est faite essentiellement de l'agriculture (dont la part dans le PIB n'a cessé de diminuer, tombant de plus de 50 % dans les années 80 à environ 30 % à présent) vers les services (principalement télécommunications, services financiers et tourisme). Les services représentent maintenant environ 50 % du PIB, tandis que la part du secteur manufacturier est restée relativement stable au cours des trois dernières décennies, à 20 %, soit bien moins que dans les PCS. Le secteur des services modernes (traitement de données pour l'industrie financière, par exemple) peut contribuer à faire augmenter la productivité et à diversifier les exportations. Cependant, sa part dans les exportations de la CAE demeure assez minime et essentiellement limitée au tourisme et au commerce de transfert. De même, le pourcentage encore élevé de la population active employée dans l'agriculture (70 % à 80 %) semble indiquer qu'il y a encore un gros potentiel inexploité d'amélioration de la productivité de ce secteur.

Les coûts élevés du transport et de l'énergie sont des freins bien connus au développement régional des exportations à forte valeur marchande. On ne dispose pas d'informations concordantes qui permettraient de comparer la situation de la CAE avec celle des PCS au début de leur phase de croissance. D'après les estimations, cependant, le coût unitaire du

Encadré 3.2. Le marché commun de la CAE : progrès et enjeux restants

L'intégration commerciale est l'un des objectifs centraux de la CAE depuis sa création. L'union douanière a vu le jour en 2005, suivie par un marché commun établi en 2010. Les droits intérieurs sur les produits provenant d'autres pays membres de la CAE ont été supprimés en l'espace de cinq ans. Un tarif extérieur commun (TEC) a été mis en place pour les importations en provenance des pays tiers, avec un taux nul pour les matières premières, de 10 % pour les produits intermédiaires et de 25 % pour les produits finis. Le nouveau barème tarifaire a abaissé le taux maximal dans chacun des pays membres. Les membres de la CAE ont en outre décidé de supprimer progressivement les restrictions au commerce des services, à la libre circulation des travailleurs et au droit d'établissement.

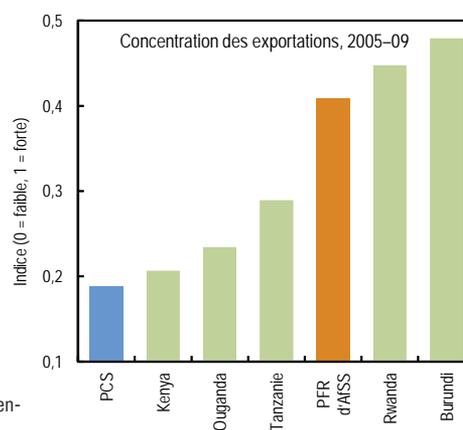
Dans la pratique, toutefois, le fonctionnement du marché commun de la CAE bute sur de nombreux obstacles. Bien qu'il ait été décidé de supprimer progressivement les obstacles non tarifaires et que des mécanismes de surveillance *ad hoc* aient été introduits dans chaque pays, les progrès sont en fait limités. Les formalités douanières ne sont pas complètement harmonisées, les certificats d'origine sont délivrés avec retard, les normes ne sont pas appliquées de manière uniforme et les procédures de passation des marchés sont en attente de libéralisation. L'insuffisance des moyens administratifs entrave la bonne application des règles existantes, et les modalités de perception et de comptabilisation des recettes douanières au niveau régional restent à définir. Des faiblesses structurelles, en particulier l'inadaptation des infrastructures de transport, constituent également un frein au commerce intracommunautaire.

Cet encadré a été rédigé par Iacovos Ioannou.

Graphique 3.8. Concentration des exportations

Les trois principales exportations des pays de la CAE en 2008¹

Pays	Produit	Part
<i>(En pourcentage du total)</i>		
Kenya	Thé, fleurs fraîches coupées, légumes	30
Tanzanie	Or, minerais de métaux précieux, or semi-ouvré	36
Ouganda	Café, filets de poisson frais ou congelés, ciment	40
Rwanda	Thé, café, minerai d'étain	62
Burundi	Or, café, thé	76



Sources : CNUCED (2010); UNCOMTRADE; et estimations des services du FMI. La concentration est mesurée à l'aide de l'indice de Herfindahl-Hirschmann normalisé.

¹Système harmonisé 1988/92, classification à six chiffres.

transport serait six fois supérieur à ceux de la Chine et de l'Inde¹⁴; près de 60 % des entre-

¹⁴D'après l'enquête auprès des entreprises menée par la Banque mondiale en 2011, l'exportation d'un conteneur coûte environ 3.300 dollars au Rwanda, 3.200 dollars en Ouganda, mais bien moins en Chine (500 dollars) et en Inde (945 dollars).

prises de la CAE considèrent que l'insuffisance ou la mauvaise qualité des approvisionnements d'électricité constitue un problème opérationnel majeur. L'amélioration des services de transport et d'approvisionnement énergétique est devenue une priorité dans tous les pays membres de la CAE et un certain nombre de projets ont été

mis en chantier dans ce domaine, y compris à l'échelle régionale. Divers problèmes techniques et financiers en ont toutefois ralenti la réalisation.

Le coût élevé de la réglementation nuit également à la compétitivité des prix à l'exportation. Bien que les membres de la CAE aient adopté des politiques respectueuses des règles du marché au niveau communautaire et se soient souvent dotés d'un appareil juridique propice à l'investissement, les enquêtes auprès des entreprises montrent que leur mise en application est problématique (graphique 3.9). Malgré la suppression des tarifs intérieurs, les formalités douanières restent non coordonnées et pesantes au niveau régional et les barrières non tarifaires sont encore légion. Les systèmes de ristournes des droits de douane et de remboursements d'impôts sont complexes et mal administrés, ce qui entraîne des retards importants. Les incitations à investir souffrent d'un manque de coordination et sont souvent spécifiques à telle ou telle entreprise. Ces obstacles entravent non seulement l'investissement et le niveau des exportations, mais également l'investissement privé dans les infrastructures, dont le coût augmente par ricochet; ils découragent aussi l'innovation et donc la production et la diversification des exportations. Même si la plupart des autorités nationales ont lancé des programmes pour améliorer le climat de l'investissement, les progrès accomplis à ce jour dans la région sont inégaux, sachant que, dans ce domaine, seul le Rwanda mène des réformes ambitieuses de grande envergure. Qui plus est, les réformes engagées par les membres ne sont pas étroitement coordonnées au niveau régional, ce qui en diminue quelque peu l'efficacité.

Faible épargne intérieure et forte dépendance à l'égard de l'aide

Les pays de la CAE ont eu recours à des ressources extérieures, principalement l'aide de bailleurs de fonds, pour financer la majeure partie de leurs investissements. Le niveau de l'investissement a augmenté régulièrement et avoisinait 24 % du PIB en 2009, mais il

reste bien plus faible que dans les PCS (graphiques 3.10 et 3.11). De plus, si dans les PCS l'écart entre épargne et investissement a été relativement vite comblé après le décollage de leur croissance, grâce à une progression sensible et continue de l'épargne, l'épargne dans la CAE — même normalisée en fonction du revenu par habitant — a progressé à un rythme plus lent. Depuis 2005, l'écart entre épargne et investissement s'est sensiblement accru et s'est traduit par le creusement des déficits extérieurs courants, qui étaient déjà considérables et constituent une menace importante pour la croissance et la stabilité régionales.

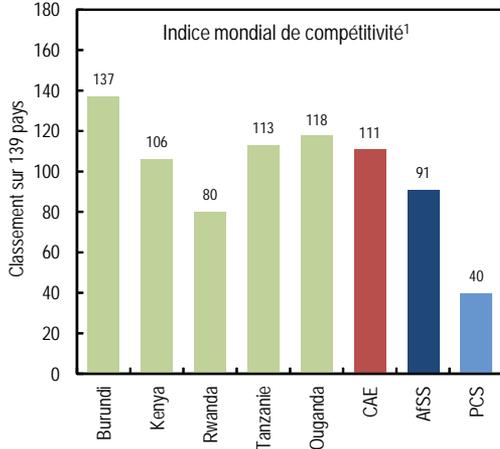
L'aide a été la principale source de financement de la vague initiale d'investissements dans la CAE (graphique 3.12). Elle reste considérable, puisque les dons ont représenté en moyenne 3 % du PIB au cours de la dernière décennie (hors allègements de dettes), contre seulement 1 % du PIB en Afrique subsaharienne. Depuis peu, on observe également une progression notable de l'investissement direct étranger (IDE) (graphique 3.13). Les flux d'IDE vers la CAE ont triplé, passant d'environ 590 millions de dollars en 2000 à environ 1,7 milliard de dollars en 2009. À 2,5 % du PIB en 2009, ils sont toutefois inférieurs à la moyenne de l'Afrique subsaharienne dans son ensemble (4,3 %).

Les effets de l'aide sur les résultats macroéconomiques font l'objet d'un débat vaste mais peu concluant à ce jour. L'aide peut freiner la croissance des exportations si elle conduit à une surévaluation de la monnaie ou au contraire la stimuler si elle se traduit par une amélioration des services publics dans les secteurs productifs ou sociaux. Dans la CAE, rien n'indique que les taux de change réels aient nettement et durablement dévié par rapport aux fondamentaux macroéconomiques (graphique 3.14)¹⁵. De manière générale, les autorités ont géré judicieusement les entrées d'aide, en lissant leurs effets à la fois sur les comptes budgétaires et sur les marchés des changes.

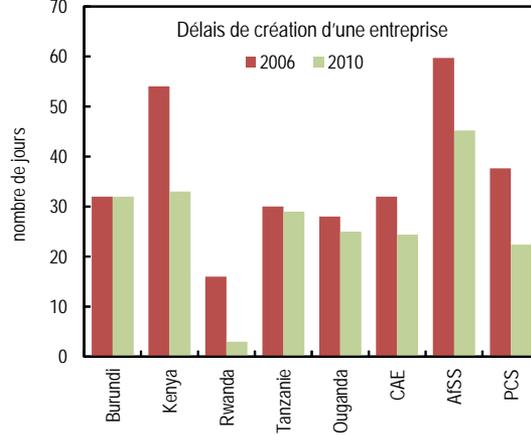
¹⁵Opoku-Afari et Dixit (2011).

Graphique 3.9. Communauté de l'Afrique de l'Est : climat des affaires

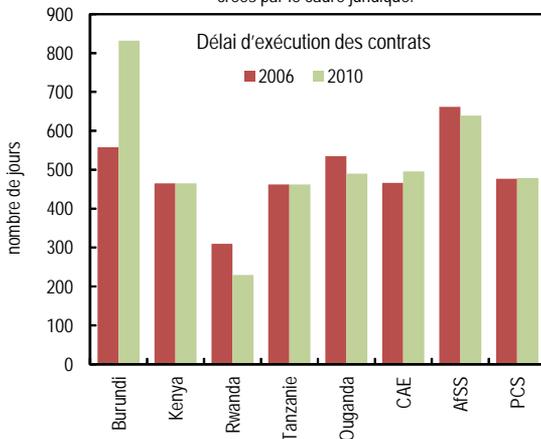
Les indicateurs mondiaux de compétitivité montrent que les pays de la région (sauf le Rwanda) sont à la traîne ...



... reflétant le coût élevé de la pratique des affaires ...



... y compris les goulets d'étranglement créés par le cadre juridique.



L'accès au crédit et la corruption, entre autres, restent problématiques.

Facteurs gênant le plus la pratique des affaires

	Burundi	Kenya	Rwanda	Tanzanie	Ouganda	Moyenne CAE	Moyenne PCS
(En pourcentage des réponses)							
Accès au crédit	20,0	12,9	24,9	15,1	15,3	17,6	10,7
Corruption	19,5	21,7	0,6	17,4	21,9	16,2	8,5
Infrastructures insuffisantes	7,2	9,5	10,9	13,3	13,0	10,8	6,4
Taux d'imposition	7,4	7,2	13,9	9,0	8,9	9,3	6,3
Réglementation fiscale	10,5	5,0	15,1	7,9	4,4	8,6	7,2
Main-d'œuvre insuffisamment qualifiée	3,5	1,1	9,6	3,9	5,0	4,6	8,6

Source : Banque mondiale, *Doing Business 2011*; Forum économique mondial, *The Global Competitiveness Report 2010–2011*; et estimations des services du FMI.

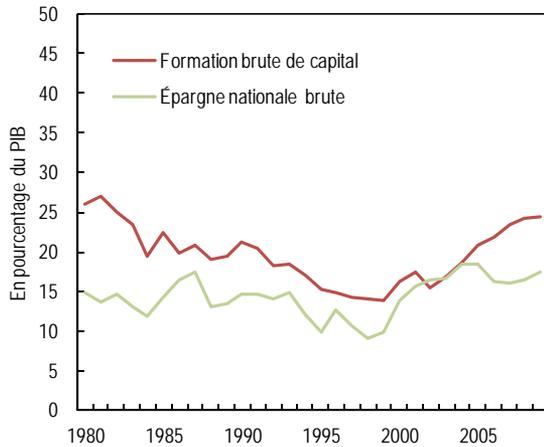
¹Un rang élevé (c'est-à-dire un score bas) dénote un climat concurrentiel favorable.

L'abondance de l'aide a également facilité l'amélioration très sensible de l'accès aux services de santé et à l'éducation dans les pays de la CAE. À moyen terme, cependant, la dépendance par rapport à l'aide pour financer les dépenses courantes pourrait déboucher sur une aggravation structurelle intenable du solde courant extérieur et compromettre les chances d'une accélération durable de la croissance.

Le manque de développement des secteurs financiers nationaux va de pair avec la fai-

blesse de l'épargne intérieure dans la CAE (graphique 3.15). Malgré une vaste libéralisation, les marchés de capitaux de la région restent sous-développés, segmentés et peu liquides. D'après une étude récente de FINS-COPE, moins d'un tiers des habitants du Rwanda, de l'Ouganda et de la Tanzanie ont accès à des services financiers formels, contre environ les deux tiers de la population en Afrique du Sud. Les efforts de promotion des institutions de microcrédit ont eu un succès limité. Les institutions financières non bancaires

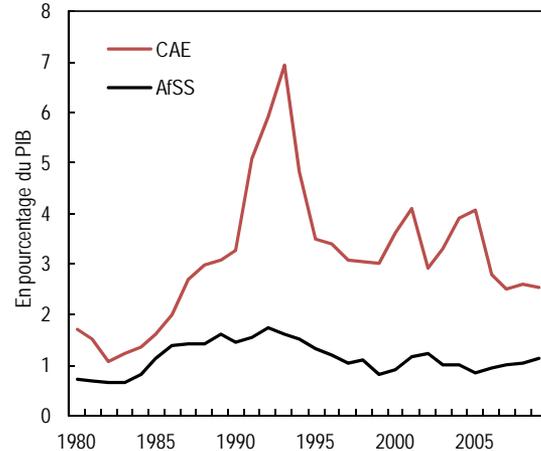
Graphique 3.10. Communauté de l'Afrique de l'Est : investissement et épargne¹



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

¹Pondérés par le PIB en parité de pouvoir d'achat.

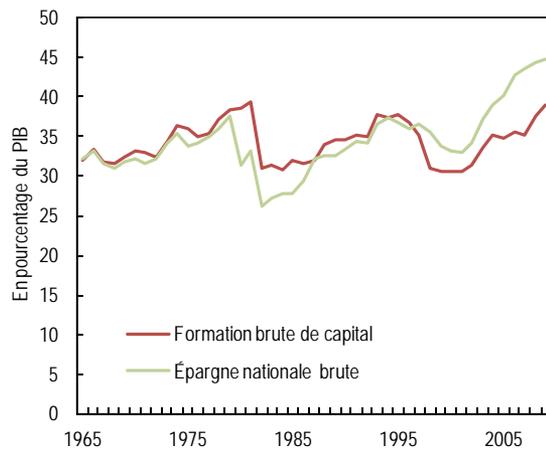
Graphique 3.12. Dons¹



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

¹Pondérés par le PIB en parité de pouvoir d'achat.

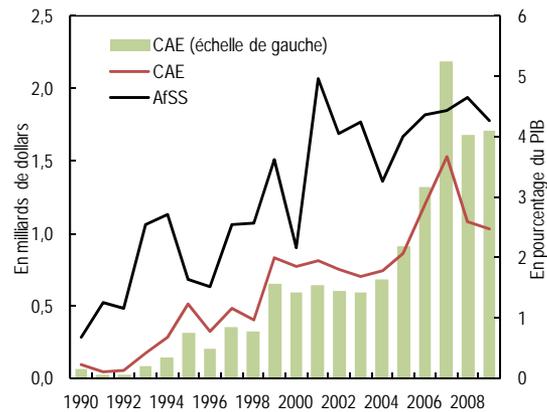
Graphique 3.11. PCS : investissement et épargne¹



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

¹Pondérés par le PIB en parité de pouvoir d'achat.

Graphique 3.13. Flux d'investissement direct étranger¹



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*; et CNUCED.

¹Pondérés par le PIB en parité de pouvoir d'achat.

telles que les fonds de pension ou les compagnies d'assurance sont pour la plupart à un stade embryonnaire. Le crédit au secteur privé et le niveau de monétisation sont très en deçà de ce que l'on observait dans les PCS au moment de leur décollage. Depuis peu, toutefois, la banque mobile — y compris la plateforme très innovante M-PESA créée au Kenya — est devenue un vecteur très prometteur pour élargir l'accès aux services financiers et aux instru-

ments d'épargne sans compromettre la stabilité macroéconomique (encadré 3.3)¹⁶.

La petite taille des marchés et les très nombreuses faiblesses structurelles limitent la concurrence au sein du système financier, ce qui explique que les coûts financiers intérieurs demeurent relativement élevés (encadré 3.4). Le

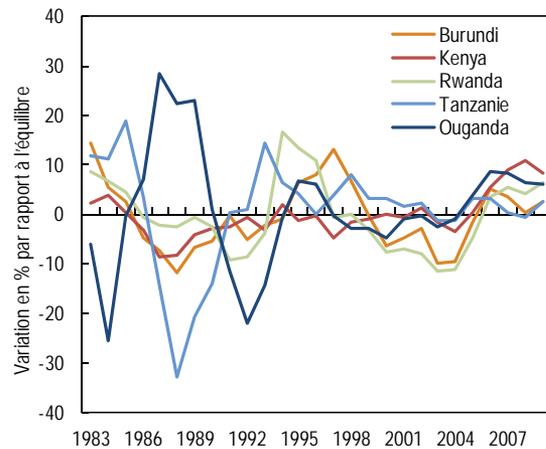
¹⁶Kimenyi et Ndung'u (2009); et Jack et Duri (2010).

manque de fiabilité des droits de propriété (lié en partie aux carences du système de délivrance des titres) empêche l'évaluation et l'exercice des sûretés, les informations sur la solvabilité des emprunteurs sont incomplètes et l'appareil juridique et réglementaire est trop peu développé pour faciliter le prompt règlement des différends commerciaux. Aujourd'hui encore, tous ces facteurs sont autant de risques de crédit qui majorent le coût des transactions financières. Bien que l'essor du crédit au secteur privé se soit accéléré, il concerne essentiellement les prêts à la consommation (hypothèques, en particulier). Pour les jeunes petites et moyennes entreprises (PME), l'accès aux financements se limite au secteur informel, qui n'est pratiquement pas réglementé. Sauf au Kenya, les marchés de capitaux sont peu développés et les marchés boursiers sont loin d'avoir la taille requise pour couvrir les besoins de financement des pays. Il faut poursuivre les efforts afin de résoudre ces problèmes de longue date, qui font obstacle à l'intensification des circuits financiers. Là encore, une coordination régionale permettrait sans doute des avancées plus substantielles et plus rapides. Récemment, les obligations d'infrastructures kényennes et un certain nombre d'introductions en bourse au Kenya, en Ouganda et au Rwanda ont attiré une forte participation régionale, ce qui donne à penser qu'il y a un gros gisement d'épargne régionale qui pourrait être mobilisé pour soutenir l'investissement public et privé.

Nouveaux enjeux et nouvelles chances

Bien que l'analyse comparative puisse fournir de précieuses orientations, elle devient moins pertinente quand le contexte extérieur se modifie profondément. L'économie mondiale subit actuellement de grandes transformations, en particulier dans le domaine commercial et financier. Ces changements créent de nouveaux enjeux, mais offrent aussi de nouvelles possibilités qui pourraient avoir un impact significatif sur les perspectives de croissance de

Graphique 3.14. Écarts par rapport au taux de change d'équilibre (moyennes mobiles sur 3 ans)



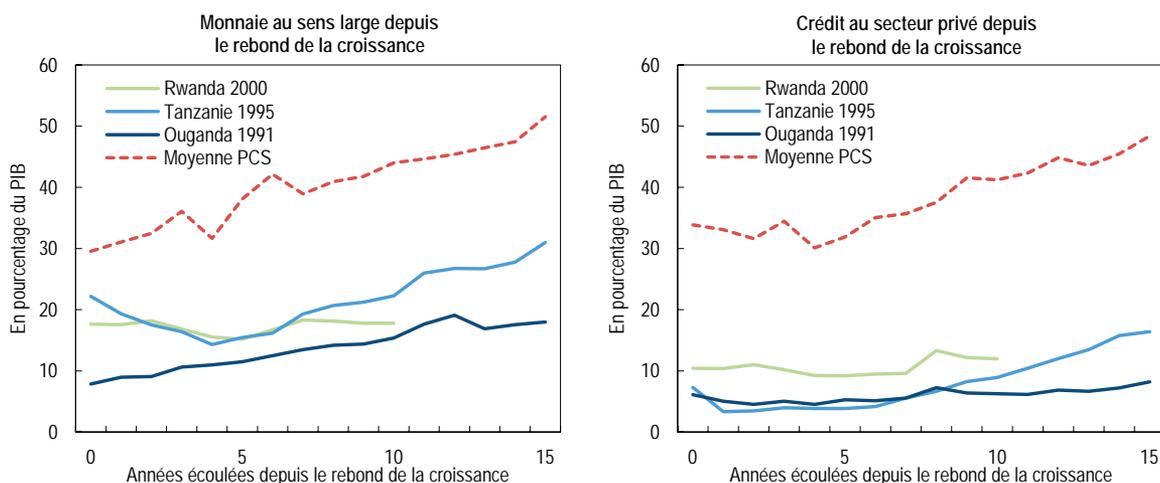
Source : Opoku-Afari et Dixit (2011).

la CAE. Même si leurs effets *in fine* demeurent incertains, il est bon de tenter de comprendre ce qu'elles impliquent, car cela peut fournir des pistes intéressantes pour l'élaboration des politiques économiques.

Changements de direction et de composition des échanges commerciaux mondiaux

Au cours des dix dernières années, le commerce mondial a nettement changé de direction et de composition. La Chine et d'autres pays émergents en plein essor ont vu doubler leur part de la demande mondiale d'environ 6 % en 2000 à 12 % en 2009. Parce que leurs importations comportent davantage de produits de base que celles des pays avancés, la demande mondiale de matières premières a fortement augmenté, ce qui a eu deux conséquences : la part des matières premières dans le commerce mondial a augmenté de 5 points depuis 2000, et leurs cours, en particulier ceux du pétrole et des métaux, ont plus que doublé. Cette tendance devrait perdurer à moyen terme et les cours du pétrole et des métaux devraient se maintenir à des niveaux historiquement hauts¹⁷.

¹⁷FMI (2010).

Graphique 3.15. Développement des marchés financiers

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, *International Financial Statistics* et base de données du Département Afrique du FMI.

La demande mondiale de produits alimentaires, notamment celle des marchés émergents, est également en hausse, comme en témoigne l'inversion récente de la baisse tendancielle historique des prix réels des produits alimentaires. Compte tenu de l'élévation des revenus dans les pays émergents, de la nécessité de nourrir de très importantes populations qui quittent les zones rurales pour les grands centres urbains, des utilisations concurrentes des terres agricoles (principalement recherchées pour l'éthanol) et de l'évolution météorologique imputable au changement climatique, la demande alimentaire devrait augmenter de 70 % au cours des 40 prochaines années¹⁸. Même si la demande actuelle concerne surtout les produits agricoles non transformés, la demande de produits alimentaires semi-finis ou transformés devrait également augmenter à terme.

La CAE n'a pas été épargnée par ces tendances. Les pays émergents sont devenus des partenaires commerciaux de plus en plus importants et représentent désormais près de 20 % des exportations de la région (contre 12 % en 2000)¹⁹. Contrairement à ce qui a

été observé dans le reste de l'Afrique subsaharienne, où la Chine a été le partenaire décisif, les débouchés de la CAE qui ont connu la croissance la plus rapide ont été le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (encadré 3.5). Les exportations de la CAE vers cette région du monde — principalement du café, du thé, du poisson et un peu d'or semi-ouvré — sont passées de 9 % à 11 % des exportations totales de la CAE entre 2000 et 2009, tandis que les exportations vers les pays subsahariens non pétroliers et, plus généralement vers les pays à faible revenu (PFR), n'ont guère varié durant cette période. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord offrent des débouchés particulièrement prometteurs pour les produits alimentaires en raison des obstacles naturels limitant leur production intérieure et du fait que leurs recettes pétrolières et gazières continuent de leur donner largement des moyens de financer leurs importations.

Depuis quelques années, les investissements étrangers dans les secteurs miniers et pétroliers ont également fortement progressé dans la CAE et les exportations devraient se développer de façon significative avec l'entrée en exploitation des projets. En Tanzanie, les exportations d'or constituent déjà plus d'un tiers

¹⁸Schmidhuber (2010).

¹⁹Non compris les exportations vers les pays émergents d'Afrique subsaharienne.

Encadré 3.3. Kenya : banque mobile et intensification des circuits financiers

Au Kenya, la révolution constituée par la banque mobile a accéléré le développement du système financier.

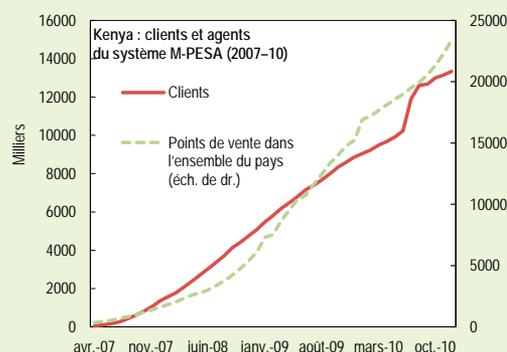
Lancé en 2007, M-PESA (en swahili, *pesa* signifie argent) permet d'effectuer sur le territoire kényan des transferts d'argent rapides et bon marché avec un téléphone mobile. Il n'est pas nécessaire de détenir un compte bancaire et les fonds peuvent être déposés et retirés auprès d'un réseau d'agents et servir à des transferts, au paiement de factures ou encore à l'achat de crédits de communication. En 2009, M-PESA comptait 13,1 millions d'utilisateurs (30 % de la population kényane) et plus de 17.000 agents exécutaient des transactions financières pour le compte d'établissements bancaires. Des systèmes comparables existent à présent dans d'autres pays de la CAE, notamment en Ouganda et en Tanzanie.

M-PESA a facilité le développement rapide de l'intermédiation financière. Avec l'explosion des virements de fonds par téléphone mobile, les banques ont pu prendre pied sur des marchés entièrement nouveaux. L'accès aux services financiers s'étant amélioré, les dépôts des ménages à faible revenu ont contribué à une croissance substantielle de la monnaie au sens large : par rapport à la période 2001–05, elle a doublé entre 2006 et 2010. Les banques ont vu leurs bases de dépôts augmenter de 70 % dans leurs réseaux de succursales (de 140 % en zone rurale). L'effet sur la monétisation a contribué à une accélération du taux d'expansion du crédit (qui a atteint 20 % par an à la fin de décembre 2010).

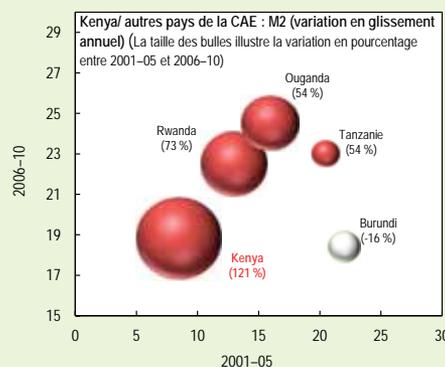
Le gonflement de la masse monétaire au sens large consécutif à l'émergence de la banque mobile a contribué à maintenir l'inflation proche de l'objectif de 5 % fixé par la banque centrale. Parce que la monnaie au sens large a cru plus vite que le PIB, la vitesse-revenu de la monnaie a baissé; parce que des transactions financières plus nombreuses ont été rendues possibles par la banque mobile pour une base monétaire donnée, le multiplicateur a augmenté.

Le lancement de M-KESHO (comptes de dépôts pour les abonnés au téléphone mobile; en swahili, *kesho* veut dire demain) et la distribution bancaire sans agence (élargissement de l'éventail des transactions bancaires que des agents sont autorisés à effectuer dans des zones mal desservies) ont encore renforcé la relation entre banque mobile et intermédiation financière.

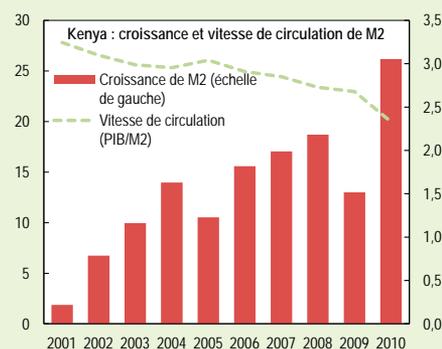
Outre qu'elles élargissent l'accès aux services bancaires, ces innovations contribuent à faire baisser le coût des transactions financières et à faciliter le commerce. M-KESHO est susceptible de devenir un instrument d'épargne commode pour les ménages à faible revenu.



Source : www.safari.co.ke



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.



Sources : FMI, base de données du Département Afrique; et estimations des services du FMI.

Si la stabilité financière a pu être préservée durant toute la période de développement du système M-PESA, c'est grâce aux garanties suffisantes prévues dans les cadres de réglementation et de surveillance, à un climat propice aux affaires (empêchant la domination du marché par les premiers arrivés et maintenant la concurrence entre les fournisseurs de services de télécommunications) et à la participation du secteur privé à l'élaboration et l'application des politiques.

Cet encadré a été rédigé par Sarah Sanya et Rogelio Morales.

des exportations totales de biens et de services; en Ouganda, la production pétrolière devrait représenter près de 10 % du PIB et jusqu'à un tiers des recettes publiques. De vastes travaux d'exploration ont été lancés pour découvrir des gisements de nickel, d'uranium, de pétrole et de gaz naturel et tous sont considérés comme très prometteurs.

De nouveaux marchés dynamiques pourraient stimuler la croissance et accélérer la réduction de la pauvreté, mais il faudrait peut-être prendre certaines mesures pour en exploiter tout le potentiel. Les investissements miniers et pétroliers peuvent très rapidement doper la production et les recettes publiques, mais la transformation de ces activités en gains de croissance à moyen terme fait naître d'énormes enjeux stratégiques. Un grand nombre de travaux semblent indiquer que certains exportateurs de matières premières sont tombés dans le «piège des ressources naturelles», au détriment de leur croissance à long terme; en effet, ces exportations ont des effets négatifs sur la productivité, les taux de change réels, le développement des institutions et la gestion des affaires publiques²⁰. Pour les pays d'Afrique de l'Est, restés plutôt moins dépendants des matières premières que leurs voisins africains, la hausse de ces exportations pourrait être à double tranchant : elle pourrait faire augmenter la production et les revenus à brève échéance, mais aussi empêcher le développement d'exportations à plus forte valeur ajoutée, nécessaire pour assurer une croissance plus vigoureuse et durable à moyen terme. Il faudra agir sans

²⁰Collier (2007).

tarder pour préserver la compétitivité et veiller à ce que les recettes d'exportation de matières premières s'accompagnent effectivement de dépenses productives et d'investissements dans d'autres secteurs économiques.

Le nouveau paysage financier international

Ainsi qu'on tend à l'observer ailleurs dans les pays émergents ou en développement, les entrées de capitaux privés dans la CAE — transferts (dont envois de fonds des travailleurs) et flux financiers (IDE et capitaux à court terme) — ont fortement augmenté ces dernières années (graphique 3.16). Depuis 2005, ils se sont substitués aux flux officiels (dons et prêts) en tant que première source de financement extérieur. Les flux privés se sont pour la plupart concentrés sur le Kenya et l'Ouganda, qui ont des marchés de capitaux ouverts, mais une partie semble ensuite avoir été investie dans d'autres pays de la CAE, notamment au Rwanda et en Tanzanie.

De nouvelles sources de prêts bilatéraux apparaissent également. La Chine et l'Inde, en particulier, sont en train de devenir des partenaires essentiels, notamment pour des projets concernant les infrastructures ou l'agriculture. La part des prêts bilatéraux dans le total des emprunts de la CAE reste relativement modeste, surtout par comparaison avec d'autres régions d'Afrique subsaharienne. On s'attend néanmoins à la voir progresser de manière sensible dans les prochaines années, lorsqu'un certain nombre de projets actuellement en préparation entreront dans leur phase d'exploitation. La demande de prêts bilatéraux devrait aussi augmenter, car

Encadré 3.4. Concurrence dans les systèmes bancaires de la CAE : ce que montre le modèle de fixation des prix

La concurrence dans le secteur bancaire est un paramètre extrêmement important, car les banques jouent un rôle central dans l'offre de crédit, la transmission de la politique monétaire et le maintien de la stabilité du système. Les études empiriques sur les systèmes bancaires des pays de la CAE sont notoirement rares. Une étude récente a cherché à estimer la compétitivité des banques de la CAE et à en identifier les déterminants¹.

Il a constaté que, s'il n'y a pas de barrières réglementaires à l'entrée, il existe cependant des obstacles structurels qui limitent la concurrence et permettent à certains établissements de continuer à bénéficier d'un certain pouvoir de monopole. Grâce à ses circuits financiers plus denses, le Kenya possède un système bancaire un peu plus concurrentiel que les autres membres de la CAE.

Les régressions sur données de panel identifient cinq déterminants majeurs de la concurrence bancaire :

- Elle est proportionnelle au développement de l'économie et des institutions.
- Elle est inversement proportionnelle à la concentration des marchés.
- L'existence de marchés plus vastes (en termes de population) stimule la concurrence, peut-être parce que les banques sont prêtes à accepter des marges bénéficiaires plus réduites en contrepartie d'un volume de transactions plus important.
- La contestabilité accrue des marchés — qui réduit la segmentation en faisant diminuer la participation de l'État au capital des institutions financières et crée des conditions d'équité pour les nouveaux entrants — est importante pour la concurrence.
- L'essor du crédit au secteur privé favorise la concurrence, tandis que l'augmentation de la rentabilité des banques (grâce aux activités autres que les prêts) a l'effet inverse.

L'élimination des obstacles structurels qui rendent moins crédible la menace d'une entrée sur le marché est essentielle pour stimuler la concurrence bancaire. La contestabilité des marchés réduit les comportements non concurrentiels car la menace d'une entrée et d'une guerre des prix avec d'éventuels concurrents pousse les établissements déjà en place à abaisser leurs prix pour tenter de protéger leur pouvoir de marché. La première chose à faire pour garantir des marchés contestables est d'améliorer les résultats macroéconomiques et la qualité des institutions qui assurent l'information des consommateurs et la protection des droits de propriété. D'autres options sont également envisageables : vendre les banques publiques à des investisseurs privés nationaux pour atténuer la segmentation du marché liée à la présence de grandes banques publiques et étrangères; promouvoir une politique d'inclusion financière; et renforcer le contrôle et la réglementation pour diminuer les vulnérabilités systémiques qui peuvent apparaître dans un secteur bancaire devenu plus concurrentiel.

Cet encadré a été rédigé par Matthew Gaertner, Sarah Sanya et Masafumi Yabara.

¹Gaertner, Sanya et Yabara (2011).

l'aide internationale traditionnelle subit les effets des contraintes budgétaires qui s'imposent aux bailleurs de fonds.

Ces nouvelles sources de financement — flux de capitaux privés et nouveaux prêts bilaté-

raux — peuvent contribuer à doper la croissance de l'investissement, mais leur gestion pose des problèmes inédits. En règle générale, les prêts bilatéraux sont plus souples et décaissés plus rapidement que l'aide publique, mais ils sont aussi

Encadré 3.5. Tendances récentes du commerce de la CAE

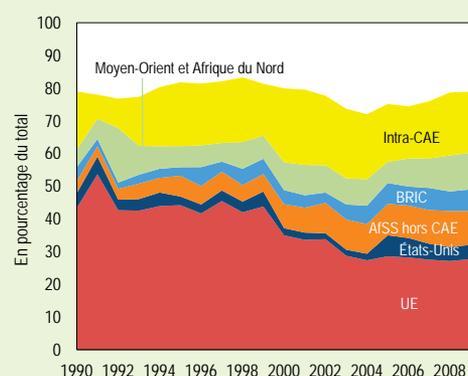
La CAE commerce de moins en moins avec ses partenaires traditionnels (la zone euro principalement) et se tourne vers les pays émergents, essentiellement la Chine et l'Inde, mais surtout le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et le reste de l'Afrique subsaharienne. Le commerce intracommunautaire représente également une part importante du commerce total de la région. Les exportations vers le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (BRIC) sont passées à environ 7 % du total des exportations de la CAE en 2009, soit un peu moins que la part des BRIC dans les exportations des pays subsahariens non pétroliers en général et moins que leur part dans le total des exportations de l'ensemble des pays à faible revenu non pétroliers (graphiques 1 à 3). En revanche, la CAE commerce nettement plus avec le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord que les pays subsahariens non pétroliers. Les exportations de la CAE vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord sont passées de 9 % à 11 % du total de ses exportations entre 2000 et 2009.

Les exportations vers l'Inde et la Chine proviennent essentiellement de Tanzanie et représentent environ 80 % du total des exportations de la CAE vers les BRIC. Le montant des exportations tanzaniennes vers la Chine est passé de moins de 1 million à 135 millions de dollars au cours des 10 dernières années, dont plus de la moitié correspondait à des ventes d'or en 2009. Sur cette même période, ses exportations vers l'Inde (noix de cajou, coton et pois) ont également augmenté, passant de 100 à 153 millions de dollars. Les importations en provenance d'Inde et de Chine sont essentiellement destinées au Kenya et à la Tanzanie et, dans une moindre mesure, à l'Ouganda.

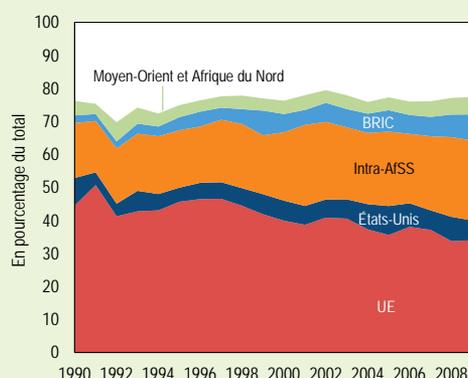
Le Kenya est traditionnellement le plus gros exportateur de la CAE vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord; en 2000, ses exportations (dont le thé noir constitue environ un tiers) représentaient plus de 90 % des exportations de la CAE vers cette région du monde. Durant la dernière décennie, toutefois, sa part a progressivement diminué de moitié, tandis que les exportations ougandaises vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord sont passées de 11 à 355 millions de dollars (soit près de 44 % des exportations de la CAE vers cette région en 2009). Outre du café, l'Ouganda exporte de l'or semi-ouvré et des produits à base de poisson vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

Cet encadré a été rédigé par Laure Redifer.

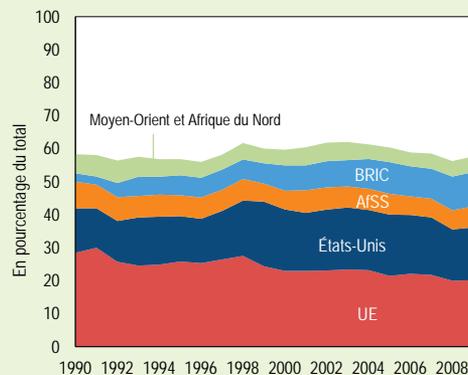
Graphique 1. Exportations de la CAE



Graphique 2. Exportations de l'AFSS, hors exportateurs de pétrole



Graphique 3. Exportations des PFR, hors exportateurs de pétrole



Source : FMI, *Direction of Trade Statistics*.

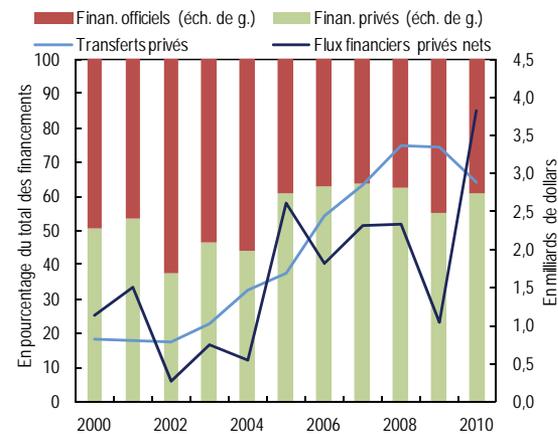
moins concessionnels. Leurs durées plus réduites et leurs coûts plus élevés, souvent concentrés en début de période, peuvent avoir des incidences budgétaires significatives, qu'il convient de ne pas négliger. Pour que le service de ces emprunts n'exerce pas une pression excessive sur les comptes publics, il peut être judicieux non seulement de réviser ou d'améliorer les procédures de sélection et de réalisation des projets, mais également de renforcer les capacités pour pouvoir gérer correctement la dette.

Par ailleurs, les flux de capitaux sont beaucoup plus volatils que les flux officiels et leur évolution se calque plus étroitement sur celle de la liquidité mondiale. Comme dans les autres «marchés frontières» d'Afrique subsaharienne, les flux de financement privés vers les CAE ont substantiellement augmenté avant la crise mondiale, fortement décru pendant, puis ont commencé à rebondir récemment. Conséquence des afflux de capitaux privés, les taux de change nominaux de la CAE sont devenus plus volatils (graphique 3.17).

Outre qu'il accroît la volatilité, le gonflement des flux de capitaux privés est problématique pour le ciblage monétaire, qui est le principal instrument de gestion des pays de la CAE. Ces flux érodent la position des banques centrales en tant que principales sources de devises pour les marchés et, partant, l'efficacité des ventes de devises comme instrument de régulation de la masse monétaire. Plus globalement, une intégration financière plus poussée tend à rendre la demande de monnaie plus instable et la réalisation des objectifs monétaires plus aléatoire.

Comme le développement des marchés financiers de la région n'est pas encore suffisant pour permettre un passage sans heurt au ciblage des taux d'intérêt ou de l'inflation, les banques centrales ont généralement réagi en élargissant leur panoplie d'instruments de court terme, en intervenant plus souvent sur les marchés des changes au comptant et en concevant de nouveaux instruments pour mieux maîtriser la liquidité intérieure à court terme.

Graphique 3.16. Flux privés et officiels vers la Communauté de l'Afrique de l'Est



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

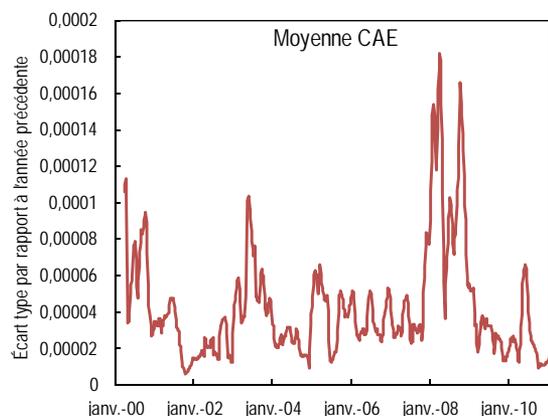
Priorités stratégiques pour une croissance plus forte et durable

Désormais dotés d'une gestion macroéconomique saine, de marchés ouverts et d'institutions relativement solides, les pays de la CAE connaissent depuis 10 ans une croissance rapide. À terme, toutefois, la dynamique de l'économie mondiale va évoluer et pourrait remettre en cause les priorités économiques actuelles. Il faudra améliorer les instruments disponibles pour faire face à la volatilité extérieure, tout en continuant à promouvoir la compétitivité et l'intégration régionale afin de faciliter le passage à un régime de croissance encore supérieur et d'accélérer la transition vers le statut de région à revenu intermédiaire. La dernière partie de ce chapitre vise à déterminer les domaines dans lesquels il serait possible d'affiner la stratégie économique pour libérer le potentiel de croissance de la région. Il ne s'agit que d'orientations générales : les détails et l'ordre des priorités varieront naturellement d'un pays à l'autre, en fonction de la situation particulière de chacun.

Renforcer la capacité de réaction macroéconomique

Les pays de la CAE ont pu afficher des taux de croissance élevés grâce à des politiques monétaires et budgétaires avisées, qu'il est donc sou-

Graphique 3.17. Volatilité des taux de change (dollar/monnaie nationale)



Sources : Thomson Reuters; et estimations des services du FMI.

haitable de poursuivre. Néanmoins, la nouvelle conjoncture mondiale — caractérisée par l'augmentation des afflux de capitaux privés et la diminution de la part de l'aide — se traduit déjà par une volatilité financière accrue qui pourrait rendre la région plus vulnérable aux chocs extérieurs si elle n'est pas correctement maîtrisée. Il est donc d'autant plus urgent que les pays de la CAE se dotent de moyens et d'outils qui leur permettront de réagir aux mutations soudaines de l'environnement mondial.

Un des impératifs immédiats est de reconstituer les volants budgétaires de sécurité. Après une décennie d'assainissement de leurs finances publiques, les pays de la région bénéficiaient d'une marge de manœuvre budgétaire qu'ils ont su utiliser de manière judicieuse pour surmonter les récentes crises économiques mondiales. Maintenant que la croissance est de retour, il est temps de s'employer de nouveau à améliorer la mobilisation des recettes intérieures et à réduire la part de l'aide dans les budgets publics. Comme leur exposition à des financements moins concessionnels augmente, ils doivent aussi renforcer leurs procédures de gestion de la dette pour préserver la viabilité de la dette et des finances publiques conquise de haute lutte. Ils pourraient aussi promouvoir la participation du secteur privé, notamment par

le biais de partenariats public-privé (PPP), ce qui serait un bon moyen de corriger les graves carences des infrastructures tout en conservant des volants budgétaires de sécurité.

Il est également important d'assouplir la politique monétaire, ce qui passe par la diversification des instruments de gestion de la liquidité à court terme et des mesures pour faciliter l'essor des marchés interbancaires intérieurs et le développement des instruments de couverture des risques. Si les objectifs monétaires aujourd'hui utilisés par une majorité de pays de la région cédaient progressivement la place au ciblage de l'inflation sous une forme ou une autre, cela pourrait aussi assouplir la gestion monétaire et stabiliser solidement les anticipations et la confiance.

Intensifier l'intégration régionale

L'approfondissement de l'intégration régionale peut aider les pays de la CAE à réaliser des économies d'échelle et à faire face plus efficacement à la concurrence internationale. De nombreuses études ont montré que des petits marchés tels que ceux des pays de la CAE (et de la majorité des pays d'Afrique subsaharienne) tendent à être moins compétitifs et réduire les possibilités de gains de productivité. En outre, parce qu'ils permettent souvent l'exercice d'un pouvoir de monopole et des comportements opportunistes, les marchés de petite taille tendent à constituer un environnement plus risqué pour les entreprises.

L'intégration de la CAE est déjà en marche. Des institutions régionales sont en train de voir le jour, une union douanière et un marché commun ont été créés et les premiers pas ont été accomplis dans la voie d'une future union monétaire. Au niveau des entreprises, en revanche, il subsiste des obstacles cruciaux, qu'il importe d'aplanir en priorité. Un calendrier contraignant d'élimination des barrières non tarifaires permettrait aux entreprises de profiter des avantages du marché commun régional et de se préparer à la concurrence sur des marchés plus vastes. L'élaboration de normes communes et l'harmonisation des réglementations contri-

bueraient grandement à améliorer le climat des affaires et faciliteraient la bonne application des textes. La coordination au niveau régional de la promotion de l'investissement et des réformes fiscales limiterait la concurrence entre les différents systèmes d'incitation nationaux et contribuerait à attirer des financements pour des projets de plus grande ampleur.

Dans le domaine financier, des initiatives régionales plus actives — s'inspirant par exemple de l'exemple des récentes émissions d'obligations régionales — pourraient être utiles pour développer et intensifier les circuits intérieurs des pays de la région en regroupant l'épargne, en étendant les marchés au-delà de leurs frontières nationales et en réduisant les coûts fixes liés à la mise en place des infrastructures de marché. L'harmonisation des cadres réglementaires nationaux en cours pourrait être accélérée afin de faciliter la création d'instruments financiers régionaux. À condition qu'ils prennent de l'ampleur, les marchés de la dette publique pourraient accroître l'efficacité de la politique monétaire et déterminer la courbe de référence des rendements, ce qui faciliterait la tarification des produits financiers. Le marché des titres de créances en monnaie locale de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) est un exemple intéressant d'approche régionale appliquée au développement des marchés obligataires (encadré 3.6).

Libérer le potentiel des exportations à forte valeur marchande

L'accroissement de la productivité est le premier impératif pour rehausser le potentiel d'exportation de la CAE. Il faut en particulier une main-d'œuvre plus instruite et mieux qualifiée afin d'exploiter les nouvelles possibilités d'investissement qui s'offriront à l'intérieur et au dehors de la CAE. Il convient de continuer à mettre à niveau les infrastructures régionales (transports, énergie et technologies de l'information), de manière à réduire les coûts de production et à faciliter le commerce interrégional et intra-communautaire de produits à plus haute valeur marchande. Des efforts redoublés pour re-

hausser la productivité du secteur agricole pourraient accroître les exportations de la CAE et les revenus dans les régions où sont concentrées les couches les plus pauvres de la population.

L'accroissement des IDE et des exportations des secteurs producteurs de matières premières soulèvent des problèmes bien connus pour la compétitivité et la diversification des exportations. Pour préserver la compétitivité des autres secteurs, il faudra s'employer énergiquement à améliorer le climat des affaires pour réduire les coûts d'exploitation et de transaction. Il faudra sans doute aussi améliorer les systèmes de collecte des impôts et d'investissements publics pour faire en sorte que le produit des exportations de matières premières alimente efficacement les autres secteurs de l'économie.

Pour développer les débouchés à l'exportation, il pourrait aussi falloir, au moins dans les premières années, des interventions «catalytiques» ciblées afin d'identifier des créneaux naturels dans lesquels les pays de la CAE pourraient avoir ou consolider un avantage comparatif, surmonter les handicaps d'échelle et des derniers arrivés, et prendre pied sur le marché. Ces interventions devraient être coordonnées sur des domaines complémentaires (qualifications, transports, technologies, IDE et accès aux marchés). Elles devraient être soigneusement ciblées, au niveau tant sectoriel que géographique. Les ressources disponibles sont insuffisantes pour améliorer les qualifications, les routes et la fourniture d'électricité dans toute la région en même temps et la division à parts égales de ces ressources limitées ne donnera à aucun secteur l'élan requis pour devenir compétitif. Une coordination régionale axée sur des objectifs communs, par exemple l'ouverture d'un petit nombre de «corridors commerciaux», contribuerait à mobiliser des financements et à augmenter les rendements. Pour éviter toute «mainmise de l'État», la campagne de promotion des exportations devrait respecter un calendrier très précis et comporter une stratégie de sortie explicite. Plus globalement, son coût budgétaire devrait être très étroitement

encadré, compte tenu des nombreux autres besoins, sociaux notamment, auxquels l'État doit répondre.

Le secteur privé devrait participer activement à la préparation de ces interventions, en aidant à identifier les besoins concrets et les modalités pratiques les plus efficaces. Le mode de sélection

des secteurs ciblés devrait être transparent et viser un impact durable sur les exportations et la productivité. Étant donné son potentiel pour l'expansion des exportations et la réduction de la pauvreté, l'agriculture serait vraisemblablement le secteur pour lequel un soutien ciblé produirait le plus de résultats.

Encadré 3.6. Développement des marchés obligataires régionaux en Afrique de l'Ouest

Contexte : le marché des titres de créance en monnaie locale de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)¹ a connu un essor rapide depuis la création, en 1998, de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM). L'encours des titres publics et les émissions de titres de créance sur ce marché ont plus que doublé au cours des cinq dernières années, avec des échéances pouvant aller jusqu'à 10 ans pour certains bons du Trésor. Le succès du marché obligataire de l'UEMOA s'explique notamment par : i) l'existence d'institutions communes solides telles qu'une banque centrale et des autorités de surveillance régionales; ii) l'uniformité des procédures d'émission et de distribution; et iii) la plus grande stabilité macroéconomique des pays membres, ainsi que la suppression du financement des États par les banques centrales (Sy, 2007 et Banque de France, 2006). Qui plus est, un certain nombre d'institutions financières multilatérales ont contribué à l'augmentation de l'offre obligataire. Les titres émis par la Banque ouest-africaine de développement — banque de développement qui compte les pays de l'UEMOA parmi ses clients — représentent environ 11 % du total des titres qui circulaient sur le marché à la fin de 2009. La première émission d'obligations en monnaie locale (de la contre valeur de 44,6 millions de dollars) à laquelle la Société financière internationale a procédé en Afrique subsaharienne a été cotée à la BRVM à la fin de 2006.

Enseignements pour la CAE : les marchés des titres de créance sont pour une large part sous-développés dans les pays membres de la CAE, surtout au Burundi et au Rwanda. Les membres ont fait des efforts de coopération pour développer leurs marchés en harmonisant les infrastructures de marché. Bien qu'il existe des différences fondamentales entre elles, l'expérience de l'UEMOA peut être utile pour formuler certaines recommandations de pratiques à l'intention de la CAE :

- Renforcer les capacités des institutions régionales. Il est essentiel d'avoir des institutions régionales fortes, car elles facilitent le développement des marchés obligataires régionaux en coordonnant et surveillant les efforts de chaque pays et en diffusant les résultats des travaux de recherche. Pour que les institutions régionales de la CAE puissent tenir ce rôle, il faut pourvoir à leurs besoins, tant en termes de budget que d'effectifs.
- Réfléchir aux actions nécessaires pour promouvoir les émissions d'obligations en monnaie locale par des institutions financières multilatérales sur le marché de la CAE. Ces institutions ont une vaste expérience des émissions obligataires en monnaie locale sur des marchés locaux qui en faciliteraient le développement. En émettant des titres de créance sur le marché de la CAE, elles permettraient l'essor de ce marché régional en lui apportant leur savoir-faire et des transactions de référence pour le financement à long terme et la mobilisation de l'épargne intérieure et internationale.

¹Créée en 1994, l'UEMOA est une union douanière et monétaire qui réunit le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo; la monnaie commune de ses pays membres est le franc CFA.

Cet encadré a été rédigé par Masafumi Yabara.

Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 1^{er} avril 2011 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition du printemps 2011 des *Perspectives de l'économie mondiale*.

La base de données et les projections couvrent 44 pays qui relèvent du Département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

Groupes de pays

Comme dans les éditions précédentes des *Perspectives économiques régionales*, les pays sont répartis en quatre groupes distincts : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire non exportateurs de pétrole, pays à faible revenu et États fragiles à faible revenu (voir les tableaux de l'appendice).

- Les sept pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales. Hormis l'Angola et le Nigéria, ils appartiennent à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Les pays exportateurs de pétrole sont classés comme tels même s'ils pourraient appartenir à un autre groupe.
- Les huit pays à revenu intermédiaire ne sont pas exportateurs de pétrole et leur revenu national brut par habitant dépassait 975 dollars en 2008, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode de l'Atlas.

- Les quinze pays à faible revenu qui ne sont pas classés comme États fragiles ne sont pas exportateurs de pétrole, avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 975 dollars en 2008, et ont obtenu une note supérieure à 3,2 selon l'indice d'allocation des ressources de l'IDA 2008.
- Les quatorze pays à faible revenu qui sont classés comme États fragiles ne sont pas exportateurs de pétrole, avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 975 dollars en 2008 et ont obtenu une note égale ou inférieure à 3,2 selon l'indice d'allocation des ressources de l'IDA 2008.

En outre, les pays sont considérés comme riches en ressources naturelles si les rentes qu'ils tirent de ces matières premières dépassent 10 % du PIB. Les pays pauvres en ressources naturelles sont répartis entre pays côtiers et pays enclavés (tableau AS MN 1).

Enfin, les pays sont groupés en fonction des organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC); la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5); la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC); le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA); et l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) (tableau AS MN 2).

Sauf indication contraire, les chiffres se rapportant aux divers groupes ne prennent pas en compte le Zimbabwe en raison de la mauvaise

qualité des données. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007.

Méthodes d'agrégation

Pour les tableaux AS1–4, AS7–14, AS16 et AS23–24, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives*.

Pour les tableaux AS17–22 et AS25–27, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Pour les tableaux AS5–6 et AS15, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives*.

Tableau AS MN 1. Afrique subsaharienne : groupes de pays

Pays riches en ressources naturelles		Pays pauvres en ressources naturelles	
Pays pétroliers	Pays non pétroliers	Pays côtiers	Pays enclavés
Angola	Botswana	Afrique du Sud	Burkina Faso*
Cameroun*	Côte d'Ivoire	Bénin*	Burundi*
Congo, Rép. du*	Guinée	Cap-Vert	Congo, Rép. dém. du*
Gabon	Namibie	Comores	Éthiopie*
Guinée équatoriale	Sierra Leone*	Érythrée	Lesotho
Nigéria	Zambie*	Gambie*	Malawi*
Tchad		Ghana*	Mali*
		Guinée-Bissau*	Niger*
		Libéria*	Ouganda*
		Kenya	République
		Madagascar*	Centrafricaine*
		Maurice	Rwanda*
		Mozambique*	Swaziland
		São Tomé-et-Príncipe*	Zimbabwe
		Sénégal*	
		Seychelles	
		Tanzanie*	
		Togo*	

L'astérisque (*) signale les pays qui ont atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTe renforcée et remplissent les conditions requises pour bénéficier d'un allègement de dette au titre de l'IADM.

Tableau AS MN 2. Afrique subsaharienne : composition des groupements régionaux en Afrique

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)
Bénin	Cameroun	Burundi	Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	Kenya	Angola	Botswana
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	Ouganda	Botswana	Lesotho
Guinée-Bissau	Guinée	Érythrée	Rwanda	Congo, Rép. dém. du	Namibie
Mali	équatoriale	Éthiopie	Tanzanie	Lesotho	Swaziland
Niger	République	Kenya		Madagascar	
Sénégal	Centrafricaine	Madagascar		Malawi	
Togo	Tchad	Malawi		Maurice	
		Maurice		Mozambique	
		Ouganda		Namibie	
		Rwanda		Seychelles	
		Seychelles		Swaziland	
		Swaziland		Tanzanie	
		Zambie		Zambie	
		Zimbabwe		Zimbabwe	

Liste des tableaux

AS1. Croissance du PIB réel	85
AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole	86
AS3. Croissance du PIB réel par habitant.....	87
AS4. PIB réel par habitant	88
AS5. Prix à la consommation, moyenne.....	89
AS6. Prix à la consommation, fin de période	90
AS7. Investissement total.....	91
AS8. Épargne nationale brute	92
AS9. Solde budgétaire global, dons compris.....	93
AS10. Solde budgétaire global, hors dons	94
AS11. Recettes publiques, hors dons.....	95
AS12. Dépenses publiques.....	96
AS13. Dette publique	97
AS14. Masse monétaire au sens large.....	98
AS15. Expansion de la masse monétaire au sens large.....	99
AS16. Créances sur le secteur privé non financier	100
AS17. Exportations de biens et de services	101
AS18. Importations de biens et de services.....	102
AS19. Balance commerciale	103
AS20. Solde extérieur courant, dons compris.....	104
AS21. Solde extérieur courant, hors dons.....	105
AS22. Dons officiels.....	106
AS23. Taux de change effectifs réels	107
AS24. Taux de change effectifs nominaux	108
AS25. Dette extérieure envers les créanciers publics	109
AS26. Termes de l'échange	110
AS27. Réserves	111

Tableau AS1. Croissance du PIB réel (Pourcentages)										
	2004–2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	8,7	11,2	7,6	7,6	9,9	7,1	5,2	6,2	6,7	6,9
Hors Nigéria	11,2	12,3	11,2	9,7	14,2	8,7	2,5	2,8	6,5	7,4
Angola	17,8	11,2	20,6	19,5	23,9	13,8	2,4	1,6	7,8	10,5
Cameroun	3,0	3,7	2,3	3,2	3,4	2,6	2,0	3,0	3,5	4,5
Congo, Rép. du	4,3	3,5	7,8	6,2	-1,6	5,6	7,5	9,1	7,8	4,7
Gabon	2,7	1,4	3,0	1,2	5,6	2,3	-1,4	5,7	5,6	3,3
Guinée équatoriale	16,2	38,0	9,7	1,3	21,4	10,7	5,7	-0,8	7,2	4,0
Nigéria	7,0	10,6	5,4	6,2	7,0	6,0	7,0	8,4	6,9	6,6
Tchad	8,3	33,6	7,9	0,2	0,2	-0,4	0,3	5,1	4,1	6,0
Pays à revenu intermédiaire	4,9	4,8	4,9	5,6	5,5	3,6	-1,5	3,1	3,7	4,0
Hors Afrique du Sud	4,6	6,3	2,1	5,3	5,2	3,9	-0,5	5,7	4,7	5,1
Afrique du Sud	4,9	4,6	5,3	5,6	5,6	3,6	-1,7	2,8	3,5	3,8
Botswana	4,1	6,0	1,6	5,1	4,8	3,1	-3,7	8,6	6,0	6,6
Cap-Vert	7,2	4,3	6,5	10,1	8,6	6,2	3,6	5,4	5,5	6,8
Lesotho	3,7	2,3	2,4	4,7	4,5	4,7	3,0	2,4	3,1	4,1
Maurice	4,6	5,5	1,5	4,5	5,9	5,5	3,0	4,0	4,1	4,2
Namibie	6,3	12,3	2,5	7,1	5,4	4,3	-0,8	4,4	4,8	4,5
Seychelles	3,7	-2,9	6,7	6,4	9,6	-1,3	0,7	6,2	4,0	4,7
Swaziland	2,7	2,5	2,2	2,9	2,8	3,1	1,2	2,0	0,5	1,5
Pays à faible revenu	6,3	5,8	6,6	6,3	6,5	6,4	4,8	5,4	6,1	6,7
Hors États fragiles	7,0	6,4	7,3	7,2	7,2	7,1	5,2	5,7	7,2	6,9
Bénin	3,9	3,0	2,9	3,8	4,6	5,0	2,7	2,5	3,4	4,3
Burkina Faso	5,5	4,5	8,7	5,5	3,6	5,2	3,2	5,8	5,5	5,6
Éthiopie	11,8	11,7	12,6	11,5	11,8	11,2	10,0	8,0	8,5	8,0
Ghana	6,2	5,4	6,2	4,6	6,5	8,4	4,7	5,7	13,7	7,3
Kenya	5,1	4,6	6,0	6,3	7,0	1,6	2,6	5,0	5,7	6,5
Madagascar	5,7	5,3	4,6	5,0	6,2	7,1	-3,7	-2,0	0,6	4,7
Malawi	6,0	5,5	2,6	7,7	5,8	8,6	7,6	6,6	6,1	5,7
Mali	4,6	2,3	6,1	5,3	4,3	5,0	4,5	4,5	6,0	5,4
Mozambique	7,8	7,9	8,4	8,7	7,3	6,8	6,3	7,0	7,5	7,8
Niger	5,2	-0,8	8,4	5,8	3,3	9,3	-0,9	7,5	5,5	15,4
Ouganda	8,2	6,8	6,3	10,8	8,4	8,7	7,2	5,2	6,0	6,5
Rwanda	8,6	7,4	9,4	9,2	5,5	11,2	4,1	6,5	6,5	7,0
Sénégal	4,4	5,9	5,6	2,4	5,0	3,2	2,2	4,2	4,5	4,8
Tanzanie	7,3	7,8	7,4	7,0	6,9	7,3	6,7	6,5	6,4	6,6
Zambie	5,8	5,4	5,3	6,2	6,2	5,7	6,4	7,6	6,8	7,4
États fragiles	3,3	3,2	3,5	2,9	3,3	3,5	3,1	4,0	0,6	5,7
Zimbabwe compris	2,8	3,2	3,1	2,5	2,9	2,5	3,2	4,2	1,3	5,6
Burundi	3,8	4,8	0,9	5,1	3,6	4,5	3,5	3,9	4,5	4,8
Comores	1,3	-0,2	4,2	1,2	0,5	1,0	1,8	2,1	2,4	3,5
Congo, Rép. dém. du	6,5	6,6	7,8	5,6	6,3	6,2	2,8	7,2	6,5	6,0
Côte d'Ivoire	1,6	1,6	1,9	0,7	1,6	2,3	3,8	2,6	-7,5	6,0
Érythrée	-1,1	1,5	2,6	-1,0	1,4	-9,8	3,9	2,2	7,9	6,1
Gambie	4,6	7,0	0,3	3,4	6,0	6,3	6,7	5,7	5,5	5,5
Guinée	2,9	2,3	3,0	2,5	1,8	4,9	-0,3	1,9	4,0	4,5
Guinée-Bissau	3,1	2,8	4,3	2,1	3,2	3,2	3,0	3,5	4,3	4,5
Libéria	6,4	2,6	5,3	7,8	9,4	7,1	4,6	5,1	5,9	9,8
République Centrafricaine	2,6	1,0	2,4	3,8	3,7	2,0	1,7	3,3	4,1	5,0
São Tomé-et-Príncipe	6,1	6,6	5,7	6,7	6,0	5,8	4,0	4,5	5,0	6,0
Sierra Leone	6,8	7,4	7,2	7,3	6,4	5,5	3,2	5,0	5,1	6,0
Togo	2,4	2,1	1,2	4,1	2,3	2,4	3,2	3,4	3,6	4,0
Zimbabwe ¹	-6,8	-6,9	-2,2	-3,5	-3,7	-17,7	6,0	9,0	7,3	5,7
Afrique subsaharienne	6,6	7,2	6,3	6,4	7,3	5,7	2,8	4,9	5,5	5,9
<i>Médiane</i>	5,2	4,8	5,3	5,3	5,6	5,2	3,2	5,0	5,5	5,6
Zimbabwe compris	6,5	7,1	6,2	6,4	7,2	5,6	2,8	5,0	5,6	5,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7,5	7,5	7,4	7,1	8,5	6,9	3,8	4,7	6,1	6,7
Pays importateurs de pétrole	5,5	5,2	5,7	5,9	6,0	4,9	1,5	4,2	4,9	5,3
Hors Afrique du Sud	6,1	5,8	6,0	6,2	6,3	6,1	4,2	5,4	5,9	6,5
Zone franc	4,8	7,7	4,9	2,9	4,6	4,1	2,8	4,0	3,3	5,3
UEMOA	3,7	2,9	4,7	3,2	3,4	4,2	3,0	4,1	1,3	6,2
CEMAC	6,0	12,6	5,1	2,5	5,9	4,0	2,6	3,9	5,2	4,4
CAE-5	6,7	6,3	6,6	7,7	7,1	5,7	5,1	5,6	6,1	6,5
SADC	6,6	5,7	6,7	7,2	7,9	5,5	0,0	3,3	4,6	5,3
Union douanière d'Afrique australe	4,9	4,8	5,0	5,6	5,5	3,6	-1,7	3,1	3,6	4,0
COMESA	7,3	6,8	7,2	7,9	7,9	6,8	5,2	5,6	6,2	6,5
Pays à forte intensité de ressources	7,9	10,2	6,8	6,9	8,9	6,6	4,5	6,0	5,9	6,7
Pétrolières	8,7	11,2	7,6	7,6	9,9	7,1	5,2	6,2	6,7	6,9
Non pétrolières	3,4	4,7	2,3	3,5	3,4	3,3	0,4	4,7	0,3	5,8
Pays à faible intensité de ressources	5,8	5,3	6,0	6,2	6,2	5,1	1,6	4,2	5,3	5,3
Pays côtiers	5,2	4,9	5,4	5,6	5,8	4,2	0,3	3,5	4,8	4,8
Pays enclavés	8,0	6,9	8,4	8,5	7,7	8,5	6,4	6,5	6,7	7,1
IADM	6,7	6,2	6,9	6,7	6,5	7,3	5,2	5,7	7,0	6,6
Régime de taux de change fixe	4,8	7,6	4,7	3,1	4,6	3,9	2,6	3,9	3,4	5,2
Régime de taux de change flottant	6,9	7,1	6,6	7,1	7,8	6,0	2,8	5,1	5,9	6,0

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).

¹Le dollar de Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole (Pourcentages)										
	2004-2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	10,9	11,3	8,3	11,9	13,7	9,5	8,0	6,7	7,8	7,5
Hors Nigéria	12,7	8,1	10,4	15,4	19,0	10,5	7,6	4,9	8,0	7,7
Angola	18,0	9,0	14,1	25,2	26,8	15,0	8,1	4,6	9,2	10,4
Cameroun	3,6	4,9	3,2	2,9	4,0	3,1	2,9	3,8	4,0	3,7
Congo, Rép. du	5,7	5,0	5,4	5,9	6,6	5,4	3,9	6,5	7,3	7,9
Gabon	4,2	2,3	4,3	4,9	6,2	3,4	-0,5	6,1	6,7	4,3
Guinée équatoriale	29,3	28,4	22,8	29,8	47,2	18,1	27,6	5,3	12,8	5,0
Nigéria	9,8	13,3	7,0	9,6	10,1	8,9	8,3	7,9	7,7	7,4
Tchad	4,8	2,1	11,0	4,7	3,1	3,2	1,9	5,9	6,0	6,3
Pays à revenu intermédiaire	4,9	4,8	4,9	5,6	5,5	3,6	-1,5	3,1	3,7	4,0
Hors Afrique du Sud	4,6	6,3	2,1	5,3	5,2	3,9	-0,5	5,7	4,7	5,1
Afrique du Sud	4,9	4,6	5,3	5,6	5,6	3,6	-1,7	2,8	3,5	3,8
Botswana	4,1	6,0	1,6	5,1	4,8	3,1	-3,7	8,6	6,0	6,6
Cap-Vert	7,2	4,3	6,5	10,1	8,6	6,2	3,6	5,4	5,5	6,8
Lesotho	3,7	2,3	2,4	4,7	4,5	4,7	3,0	2,4	3,1	4,1
Maurice	4,6	5,5	1,5	4,5	5,9	5,5	3,0	4,0	4,1	4,2
Namibie	6,3	12,3	2,5	7,1	5,4	4,3	-0,8	4,4	4,8	4,5
Seychelles	3,7	-2,9	6,7	6,4	9,6	-1,3	0,7	6,2	4,0	4,7
Swaziland	2,7	2,5	2,2	2,9	2,8	3,1	1,2	2,0	0,5	1,5
Pays à faible revenu	6,3	5,8	6,5	6,3	6,5	6,5	4,8	5,4	5,3	6,6
Hors États fragiles	7,0	6,4	7,3	7,2	7,2	7,1	5,2	5,7	6,3	6,8
Bénin	3,9	3,0	2,9	3,8	4,6	5,0	2,7	2,5	3,4	4,3
Burkina Faso	5,5	4,5	8,7	5,5	3,6	5,2	3,2	5,8	5,5	5,6
Éthiopie	11,8	11,7	12,6	11,5	11,8	11,2	10,0	8,0	8,5	8,0
Ghana	6,2	5,4	6,2	4,6	6,5	8,4	4,7	5,7	6,5	6,6
Kenya	5,1	4,6	6,0	6,3	7,0	1,6	2,6	5,0	5,7	6,5
Madagascar	5,7	5,3	4,6	5,0	6,2	7,1	-3,7	-2,0	0,6	4,7
Malawi	6,0	5,5	2,6	7,7	5,8	8,6	7,6	6,6	6,1	5,7
Mali	4,6	2,3	6,1	5,3	4,3	5,0	4,5	4,5	6,0	5,4
Mozambique	7,8	7,9	8,4	8,7	7,3	6,8	6,3	7,0	7,5	7,8
Niger	5,2	-0,8	8,4	5,8	3,3	9,3	-0,9	7,5	5,5	15,4
Ouganda	8,2	6,8	6,3	10,8	8,4	8,7	7,2	5,2	6,0	6,5
Rwanda	8,6	7,4	9,4	9,2	5,5	11,2	4,1	6,5	6,5	7,0
Sénégal	4,4	5,9	5,6	2,4	5,0	3,2	2,2	4,2	4,5	4,8
Tanzanie	7,3	7,8	7,4	7,0	6,9	7,3	6,7	6,5	6,4	6,6
Zambie	5,8	5,4	5,3	6,2	6,2	5,7	6,4	7,6	6,8	7,4
États fragiles	3,2	3,2	3,3	2,6	3,5	3,5	3,0	4,1	0,6	5,5
Zimbabwe compris	2,8	3,2	2,9	2,2	3,1	2,5	3,2	4,4	1,3	5,5
Burundi	3,8	4,8	0,9	5,1	3,6	4,5	3,5	3,9	4,5	4,8
Comores	1,3	-0,2	4,2	1,2	0,5	1,0	1,8	2,1	2,4	3,5
Congo, Rép. dém. du	6,5	6,6	7,8	5,6	6,3	6,2	2,8	7,2	6,5	6,0
Côte d'Ivoire	1,5	1,6	1,3	0,0	2,1	2,5	3,7	3,0	-7,6	5,6
Érythrée	-1,1	1,5	2,6	-1,0	1,4	-9,8	3,9	2,2	7,9	6,1
Gambie	4,6	7,0	0,3	3,4	6,0	6,3	6,7	5,7	5,5	5,5
Guinée	2,9	2,3	3,0	2,5	1,8	4,9	-0,3	1,9	4,0	4,5
Guinée-Bissau	3,1	2,8	4,3	2,1	3,2	3,2	3,0	3,5	4,3	4,5
Libéria	6,4	2,6	5,3	7,8	9,4	7,1	4,6	5,1	5,9	9,8
République Centrafricaine	2,6	1,0	2,4	3,8	3,7	2,0	1,7	3,3	4,1	5,0
São Tomé-et-Principe	6,1	6,6	5,7	6,7	6,0	5,8	4,0	4,5	5,0	6,0
Sierra Leone	6,8	7,4	7,2	7,3	6,4	5,5	3,2	5,0	5,1	6,0
Togo	2,4	2,1	1,2	4,1	2,3	2,4	3,2	3,4	3,6	4,0
Zimbabwe ¹	-6,8	-6,9	-2,2	-3,5	-3,7	-17,7	6,0	9,0	7,3	5,7
Afrique subsaharienne	7,3	7,2	6,5	7,8	8,5	6,5	3,7	5,1	5,6	6,1
<i>Médiane</i>	5,3	4,9	5,3	5,5	5,8	5,2	3,2	5,0	5,5	5,6
Zimbabwe compris	7,2	7,2	6,4	7,7	8,4	6,4	3,8	5,1	5,7	6,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7,9	6,4	7,1	8,6	9,8	7,4	5,1	5,3	6,0	6,7
Pays importateurs de pétrole	5,5	5,2	5,6	5,9	6,0	4,9	1,5	4,3	4,5	5,3
Hors Afrique du Sud	6,1	5,8	6,0	6,2	6,4	6,2	4,2	5,5	5,2	6,4
Zone franc	6,0	5,1	6,2	5,5	7,8	5,2	5,0	4,6	4,0	5,6
UEMOA	3,6	2,9	4,5	3,0	3,5	4,2	2,9	4,2	1,3	6,1
CEMAC	8,3	7,4	7,9	8,1	12,2	6,2	7,0	5,1	6,8	5,0
CAE-5	6,7	6,3	6,6	7,7	7,1	5,7	5,1	5,6	6,1	6,5
SADC	6,7	5,5	6,1	7,9	8,3	5,6	0,7	3,7	4,8	5,3
Union douanière d'Afrique australe	4,9	4,8	5,0	5,6	5,5	3,6	-1,7	3,1	3,6	4,0
COMESA	7,3	6,8	7,2	7,9	7,9	6,8	5,2	5,6	6,2	6,5
Pays à forte intensité de ressources	9,8	10,3	7,3	10,5	12,2	8,7	7,0	6,5	6,8	7,3
Pétrolières	10,9	11,3	8,3	11,9	13,7	9,5	8,0	6,7	7,8	7,5
Non pétrolières	3,4	4,7	2,0	3,2	3,6	3,4	0,4	4,8	0,3	5,7
Pays à faible intensité de ressources	5,8	5,3	6,0	6,2	6,2	5,1	1,6	4,2	4,8	5,2
Pays côtiers	5,2	4,9	5,4	5,6	5,8	4,2	0,3	3,5	4,3	4,7
Pays enclavés	8,0	6,9	8,4	8,5	7,7	8,5	6,4	6,5	6,7	7,1
IADM	6,8	6,4	6,9	6,7	6,8	7,3	5,2	5,7	6,1	6,5
Régime de taux de change fixe	5,8	5,3	5,8	5,4	7,5	4,9	4,6	4,5	4,0	5,4
Régime de taux de change flottant	7,6	7,6	6,6	8,3	8,7	6,8	3,6	5,2	5,9	6,2

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).

¹Le dollar de Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS3. Croissance du PIB réel par habitant
(Pourcentages)

	2004–2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	5,8	8,2	4,7	4,7	6,9	4,3	2,4	3,4	3,9	4,0
Hors Nigéria	8,2	9,2	8,1	6,7	11,1	6,0	-0,1	0,1	3,7	4,6
Angola	14,6	8,0	17,2	16,2	20,6	10,9	-0,2	-1,3	4,6	7,3
Cameroun	0,2	0,9	-0,5	0,4	0,6	-0,2	-0,8	0,5	1,0	2,0
Congo, Rép. du	1,4	0,6	4,7	3,2	-4,4	2,6	4,4	6,0	4,8	1,7
Gabon	0,4	-1,1	0,5	-1,3	3,0	0,8	-2,8	4,2	4,1	1,8
Guinée équatoriale	12,9	34,1	6,7	-1,6	18,0	7,6	2,8	-3,6	4,1	1,1
Nigéria	4,2	7,6	2,6	3,4	4,1	3,1	4,1	5,5	4,0	3,7
Tchad	5,7	30,4	5,3	-2,3	-2,3	-2,8	-2,2	2,5	1,5	3,5
Pays à revenu intermédiaire	3,7	3,7	3,9	4,4	4,5	1,9	-2,8	2,0	2,5	2,8
Hors Afrique du Sud	3,4	5,1	1,0	4,2	3,8	2,6	-1,4	4,8	3,7	4,1
Afrique du Sud	3,7	3,5	4,3	4,5	4,6	1,8	-2,9	1,6	2,3	2,6
Botswana	3,0	4,8	0,8	4,3	3,5	1,8	-4,9	7,1	4,6	5,2
Cap-Vert	5,5	2,5	5,0	8,3	7,1	4,7	0,7	3,4	2,6	3,8
Lesotho	1,8	0,1	0,6	2,8	2,6	2,8	1,2	0,6	1,3	2,2
Maurice	3,8	4,6	0,7	3,7	4,9	5,2	2,5	3,6	3,5	3,6
Namibie	4,4	10,4	0,7	5,2	3,5	2,4	-1,6	3,5	4,0	3,6
Seychelles	2,7	-2,5	6,2	4,2	9,0	-3,4	0,3	5,8	3,6	4,4
Swaziland	1,6	1,8	1,3	1,8	1,5	1,6	1,4	2,4	0,9	1,9
Pays à faible revenu	3,6	2,9	4,0	3,6	3,7	3,7	2,1	2,7	3,4	3,9
Hors États fragiles	4,4	3,8	4,8	4,4	4,5	4,4	2,5	3,0	4,5	4,2
Bénin	0,9	-0,3	-0,4	0,9	1,8	2,2	-0,1	-0,3	0,6	1,4
Burkina Faso	2,9	1,3	6,1	3,1	1,2	2,8	0,9	3,4	3,1	3,2
Éthiopie	8,9	8,9	9,8	8,7	8,9	8,3	7,2	5,5	6,0	5,5
Ghana	3,6	2,7	3,5	1,9	3,8	5,7	2,0	3,1	10,8	4,6
Kenya	2,4	2,6	4,0	3,2	3,9	-1,4	-0,4	2,0	2,7	3,5
Madagascar	2,8	2,4	1,8	2,2	3,4	4,3	-6,2	-4,5	-1,9	2,1
Malawi	3,4	3,3	0,5	4,7	2,9	5,6	4,6	3,7	3,2	2,8
Mali	2,1	-0,2	3,6	2,8	1,9	2,5	2,0	1,4	2,9	2,3
Mozambique	5,7	5,8	6,3	6,6	5,2	4,7	4,2	4,9	5,4	5,7
Niger	2,0	-3,8	5,2	2,6	0,2	6,0	-3,8	4,3	2,3	11,9
Ouganda	4,7	3,4	2,9	7,2	4,9	5,2	3,5	1,5	2,3	2,8
Rwanda	6,6	5,9	7,5	7,3	3,3	8,9	2,0	4,3	4,3	4,8
Sénégal	2,0	3,4	3,2	0,0	2,5	0,8	-0,2	1,8	2,0	2,3
Tanzanie	5,1	5,5	5,1	5,1	4,9	5,2	4,6	4,4	4,4	4,5
Zambie	3,3	3,1	3,0	3,7	3,6	3,1	3,8	5,0	4,2	4,8
États fragiles	0,3	-0,4	0,8	0,0	0,5	0,6	0,1	1,1	-2,2	2,7
Zimbabwe compris	-0,1	-1,0	0,5	-0,2	0,2	-0,3	0,4	1,5	-1,7	2,9
Burundi	1,8	2,8	-1,1	3,1	1,5	2,5	1,4	1,8	2,4	2,7
Comores	-0,7	-2,3	2,1	-0,8	-1,6	-1,1	-0,3	0,0	0,3	1,3
Congo, Rép. dém. du	3,4	3,5	4,7	2,5	3,2	3,1	-0,2	4,1	3,4	2,9
Côte d'Ivoire	-1,7	-3,3	-0,8	-2,2	-1,4	-0,7	0,7	-0,4
Érythrée	-4,5	-2,6	-1,2	-4,3	-1,9	-12,6	0,7	-0,9	4,6	2,9
Gambie	1,0	3,4	-3,2	-0,2	2,4	2,7	3,1	2,2	2,0	2,0
Guinée	0,8	0,4	1,0	0,4	-0,4	2,6	-2,7	-0,5	1,4	1,9
Guinée-Bissau	0,8	0,3	1,8	-0,2	0,9	1,0	0,8	1,2	2,1	2,3
Libéria	2,7	0,8	2,4	3,7	4,4	1,9	-0,2	0,8	2,1	6,3
République Centrafricaine	0,6	-1,0	0,4	1,8	1,7	0,0	-1,9	0,8	1,6	2,4
São Tomé-et-Príncipe	4,4	4,8	3,9	5,0	4,3	4,1	2,4	2,8	3,3	4,3
Sierra Leone	3,4	3,1	3,4	3,9	3,5	2,9	0,7	2,3	2,4	3,3
Togo	-0,2	-0,5	-1,4	1,5	-0,2	-0,1	0,7	0,9	1,1	1,5
Zimbabwe ¹	-7,3	-7,9	-3,3	-3,4	-3,9	-18,2	6,0	9,0	7,3	5,7
Afrique subsaharienne	4,3	4,9	4,2	4,3	5,1	3,3	0,6	2,7	3,3	3,6
<i>Médiane</i>	2,9	2,7	2,9	3,1	3,2	2,6	0,7	2,3	2,8	2,9
Zimbabwe compris	4,3	4,9	4,2	4,2	5,0	3,2	0,6	2,7	3,3	3,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,7	4,6	4,7	4,4	5,7	4,1	1,2	2,2	3,5	4,1
Pays importateurs de pétrole	3,6	3,3	3,9	4,0	4,1	2,7	-0,4	2,3	2,9	3,4
Hors Afrique du Sud	3,5	3,1	3,5	3,6	3,7	3,4	1,7	3,0	3,4	4,0
Zone franc	2,0	4,5	2,2	0,2	1,9	1,4	0,1	1,3	0,7	2,7
UEMOA	0,8	-0,6	2,0	0,5	0,7	1,5	0,3	1,3	-1,4	3,3
CEMAC	3,3	9,6	2,4	-0,2	3,1	1,4	0,0	1,4	2,7	1,9
CAE-5	4,1	3,9	4,2	4,9	4,3	3,0	2,3	2,8	3,3	3,8
SADC	4,9	4,1	5,2	5,6	6,3	3,4	-1,6	1,7	2,9	3,6
Union douanière d'Afrique australe	3,7	3,7	4,0	4,5	4,4	1,8	-2,9	1,9	2,4	2,8
COMESA	4,4	3,9	4,5	4,9	4,9	3,7	2,6	3,0	3,6	3,9
Pays à forte intensité de ressources	5,1	7,2	4,0	4,2	6,1	3,8	1,9	3,3	3,1	4,0
Pétrolières	5,8	8,2	4,7	4,7	6,9	4,3	2,4	3,4	3,9	4,0
Non pétrolières	1,1	1,7	0,3	1,4	1,2	1,1	-1,7	2,5	-1,7	3,6
Pays à faible intensité de ressources	3,9	3,5	4,3	4,3	4,4	2,8	-0,3	2,3	3,3	3,4
Pays côtiers	3,6	3,4	4,0	4,0	4,3	2,2	-1,4	1,9	3,1	3,1
Pays enclavés	4,8	3,6	5,3	5,5	4,6	5,2	3,7	3,8	4,0	4,3
IADM	4,0	3,5	4,2	4,0	3,8	4,5	2,5	3,1	4,4	3,9
Régime de taux de change fixe	2,0	4,5	2,0	0,4	1,9	1,3	0,1	1,4	0,9	2,7
Régime de taux de change flottant	4,8	5,0	4,7	5,0	5,7	3,6	0,7	2,9	3,7	3,8

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).¹Le dollar de Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS4. PIB réel par habitant (En dollars EU, aux prix de 2000, calculés aux taux de change de 2000)										
	2004-2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	681	625	649	675	715	742	761	788	818	850
Hors Nigéria	916	804	856	901	983	1.033	1.032	1.034	1.070	1.114
Angola	990	708	829	963	1.162	1.288	1.285	1.268	1.326	1.423
Cameroun	679	679	675	678	682	681	675	678	685	698
Congo, Rép. du	1.170	1.120	1.173	1.211	1.158	1.188	1.241	1.316	1.379	1.402
Gabon	4.070	4.030	4.051	3.998	4.118	4.152	4.034	4.203	4.374	4.452
Guinée équatoriale	3.923	3.449	3.679	3.620	4.272	4.596	4.722	4.552	4.740	4.792
Nigéria	596	559	574	593	617	637	663	699	727	754
Tchad	296	293	308	301	294	286	280	287	291	301
Pays à revenu intermédiaire	3.399	3.141	3.263	3.406	3.558	3.625	3.525	3.593	3.680	3.782
Hors Afrique du Sud	2.529	2.404	2.424	2.521	2.615	2.682	2.645	2.760	2.856	2.966
Afrique du Sud	3.565	3.281	3.422	3.576	3.739	3.806	3.694	3.752	3.838	3.938
Botswana	4.390	4.179	4.211	4.391	4.544	4.624	4.396	4.710	4.925	5.183
Cap-Vert	1.588	1.398	1.467	1.590	1.703	1.783	1.795	1.856	1.905	1.977
Lesotho	395	380	382	393	403	415	420	422	428	437
Maurice	4.677	4.413	4.444	4.610	4.833	5.084	5.212	5.397	5.585	5.784
Namibie	2.668	2.524	2.542	2.674	2.768	2.835	2.789	2.887	3.001	3.110
Seychelles	7.467	6.742	7.159	7.456	8.128	7.849	7.871	8.331	8.631	9.011
Swaziland	1.531	1.485	1.505	1.532	1.555	1.580	1.601	1.640	1.655	1.686
Pays à faible revenu	278	259	269	278	288	297	303	311	320	332
Hors États fragiles	303	277	290	303	316	328	336	347	361	376
Bénin	350	345	343	347	353	361	360	359	361	366
Burkina Faso	278	258	273	282	285	293	296	306	316	326
Éthiopie	161	134	147	160	174	189	203	214	227	239
Ghana	462	432	447	456	473	500	510	526	583	610
Kenya	441	414	430	444	461	455	453	462	474	491
Madagascar	241	229	233	239	247	257	241	231	226	231
Malawi	149	141	142	149	153	162	169	175	181	186
Mali	314	296	307	315	321	329	336	341	351	359
Mozambique	346	307	327	348	366	383	400	419	442	467
Niger	178	166	174	179	179	190	183	191	195	218
Ouganda	320	290	299	320	336	353	366	371	380	391
Rwanda	298	261	280	301	311	339	345	360	376	394
Sénégal	508	490	506	506	518	523	522	531	542	554
Tanzanie	377	341	358	376	394	415	434	453	473	494
Zambie	364	341	351	364	377	389	404	424	442	463
États fragiles	213	212	213	213	214	215	215	217	212	218
Zimbabwe compris
Burundi	109	107	105	109	110	113	115	117	120	123
Comores	380	379	387	384	378	373	372	373	374	379
Congo, Rép. dém. du	89	83	87	89	92	95	95	99	102	105
Côte d'Ivoire	541	555	551	539	531	528	532	530
Érythrée	167	179	177	169	166	145	146	145	152	156
Gambie	501	507	491	490	502	516	532	543	554	565
Guinée	391	385	389	391	389	399	389	386	392	400
Guinée-Bissau	267	262	267	266	269	272	274	277	283	289
Libéria	127	119	122	126	132	134	134	135	138	147
République Centrafricaine	218	214	215	218	222	222	218	220	223	228
São Tomé-et-Príncipe	720	660	686	720	751	782	801	824	851	887
Sierra Leone	249	232	240	249	258	265	267	273	280	289
Togo	226	227	223	227	226	226	227	229	232	235
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	635	593	613	634	659	676	674	688	706	727
<i>Médiane</i>	387	379	382	384	389	399	404	422	435	450
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	379	350	364	377	395	409	413	421	434	450
Pays importateurs de pétrole	618	582	599	619	639	652	642	651	664	681
Hors Afrique du Sud	321	302	311	321	332	342	346	355	365	379
Zone franc	497	485	494	495	503	509	509	515	517	530
UEMOA	363	355	361	362	365	369	370	374	368	379
CEMAC	805	781	797	797	818	829	827	838	860	875
CAE-5	358	329	342	359	375	386	396	407	420	436
SADC	1.029	951	987	1.029	1.076	1.103	1.076	1.089	1.111	1.141
Union douanière d'Afrique australe	3.379	3.121	3.245	3.389	3.538	3.602	3.497	3.561	3.647	3.747
COMESA	244	225	233	244	255	264	269	276	285	295
Pays à forte intensité de ressources	676	629	649	671	704	728	741	766	788	818
Pétrolières	681	625	649	675	715	742	761	788	818	850
Non pétrolières	659	648	649	658	665	673	663	679	671	693
Pays à faible intensité de ressources	622	582	602	623	645	659	649	658	673	690
Pays côtiers	1.120	1.049	1.084	1.122	1.162	1.182	1.156	1.170	1.197	1.225
Pays enclavés	189	171	180	189	198	208	215	222	230	239
IADM	278	257	267	278	287	299	306	315	328	340
Régime de taux de change fixe	514	502	510	512	520	526	525	530	533	546
Régime de taux de change flottant	665	616	638	664	693	713	710	727	748	771

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).

Tableau AS5. Prix à la consommation
(Pourcentage moyen de variation annuelle)

	2004-2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	10,8	14,9	14,8	8,1	5,6	10,4	11,1	11,5	10,3	8,9
Hors Nigéria	9,5	14,6	10,2	7,9	6,0	8,8	8,9	8,2	9,1	8,0
Angola	20,9	43,6	23,0	13,3	12,2	12,5	13,7	14,5	14,6	12,4
Cameroun	2,7	0,3	2,0	4,9	1,1	5,3	3,0	1,3	3,0	2,5
Congo, Rép. du	3,9	3,7	2,5	4,7	2,6	6,0	4,3	5,0	5,9	5,2
Gabon	2,1	0,4	1,2	-1,4	5,0	5,3	1,9	0,6	2,3	3,4
Guinée équatoriale	4,3	4,2	5,7	4,5	2,8	4,3	7,2	7,5	7,3	7,0
Nigéria	11,6	15,0	17,9	8,2	5,4	11,6	12,5	13,7	11,1	9,5
Tchad	1,5	-4,8	3,7	7,7	-7,4	8,3	10,1	1,0	3,0	3,0
Pays à revenu intermédiaire	5,9	1,9	3,6	5,1	7,1	11,6	7,1	4,3	5,2	5,8
Hors Afrique du Sud	7,7	5,3	5,5	8,3	7,5	11,9	7,2	4,8	7,0	5,9
Afrique du Sud	5,6	1,4	3,4	4,7	7,1	11,5	7,1	4,3	4,9	5,8
Botswana	9,4	7,0	8,6	11,6	7,1	12,6	8,1	6,9	7,8	7,0
Cap-Vert	2,9	-1,9	0,4	4,8	4,4	6,8	1,0	2,1	4,4	5,4
Lesotho	6,7	5,0	3,4	6,1	8,0	10,7	7,2	3,8	5,4	5,6
Maurice	7,4	4,7	4,9	8,7	8,6	9,7	2,5	2,9	7,4	4,6
Namibie	5,7	4,1	2,3	5,1	6,7	10,4	8,8	4,5	5,9	5,6
Seychelles	9,0	3,9	0,6	-1,9	5,3	37,0	31,9	-2,4	3,1	4,3
Swaziland	7,3	3,5	4,8	5,3	9,7	13,1	7,5	4,5	7,9	6,1
Pays à faible revenu	9,0	7,1	9,2	7,8	7,8	13,3	13,6	6,6	7,9	7,2
Hors États fragiles	9,0	7,5	8,6	7,5	7,7	13,6	13,9	6,0	7,6	7,3
Bénin	3,9	0,9	5,4	3,8	1,3	8,0	2,2	2,1	4,2	3,0
Burkina Faso	3,8	-0,4	6,4	2,4	-0,2	10,7	2,6	0,4	2,0	2,0
Éthiopie	13,8	8,6	6,8	12,3	15,8	25,3	36,4	2,8	12,9	11,2
Ghana	13,0	12,6	15,1	10,2	10,7	16,5	19,3	10,7	8,7	8,7
Kenya	9,6	11,8	9,9	6,0	4,3	16,2	9,3	3,9	7,2	5,0
Madagascar	12,5	14,0	18,4	10,8	10,4	9,2	9,0	9,0	8,8	7,5
Malawi	11,5	11,4	15,5	13,9	8,0	8,8	8,7	6,9	6,6	6,9
Mali	3,1	-3,1	6,4	1,5	1,5	9,1	2,2	1,2	4,5	2,7
Mozambique	10,2	12,6	6,4	13,2	8,2	10,3	3,3	12,7	9,5	7,2
Niger	3,8	0,4	7,8	0,1	0,1	10,5	1,1	0,9	3,8	2,0
Ouganda	6,7	5,0	8,0	6,6	6,8	7,3	14,2	9,4	6,1	11,0
Rwanda	10,9	12,0	9,1	8,8	9,1	15,4	10,3	2,3	3,1	5,5
Sénégal	3,2	0,5	1,7	2,1	5,9	5,8	-1,7	1,2	3,9	2,5
Tanzanie	5,8	4,1	4,4	5,6	6,3	8,4	11,8	10,5	6,3	7,0
Zambie	13,7	18,0	18,3	9,0	10,7	12,4	13,4	8,5	9,0	6,5
États fragiles	9,4	5,8	11,5	9,1	8,5	12,1	12,5	9,3	9,1	6,9
Zimbabwe compris	12,2	9,0	8,8	6,9
Burundi	11,4	8,0	13,5	2,7	8,3	24,4	10,7	6,4	8,4	13,4
Comores	4,0	4,5	3,0	3,4	4,5	4,8	4,8	2,7	3,9	3,6
Congo, Rép. dém. du	14,7	4,0	21,4	13,2	16,7	18,0	46,2	23,5	12,0	11,0
Côte d'Ivoire	3,2	1,5	3,9	2,5	1,9	6,3	1,0	1,4	5,0	2,5
Érythrée	16,4	25,1	12,5	15,1	9,3	19,9	33,0	12,7	13,3	12,3
Gambie	6,2	14,3	5,0	2,1	5,4	4,5	4,6	5,0	5,9	5,5
Guinée	25,0	17,5	31,4	34,7	22,9	18,4	4,7	15,5	19,6	15,1
Guinée-Bissau	4,0	0,8	3,2	0,7	4,6	10,4	-1,6	1,1	4,0	2,0
Libéria	9,8	3,6	6,9	7,2	13,7	17,5	7,4	7,3	9,7	6,0
République Centrafricaine	3,5	-2,2	2,9	6,7	0,9	9,3	3,5	1,5	2,7	2,9
São Tomé-et-Príncipe	19,5	12,8	17,2	23,1	18,5	26,0	17,0	14,4	10,6	6,7
Sierra Leone	12,5	14,2	12,0	9,5	11,6	14,8	9,2	17,8	14,7	8,8
Togo	3,8	0,4	6,8	2,2	0,9	8,7	1,9	3,2	6,2	2,0
Zimbabwe	6,5	3,0	4,8	6,1
Afrique subsaharienne	8,4	7,6	8,8	6,9	6,9	11,7	10,5	7,5	7,8	7,3
<i>Médiane</i>	6,8	4,2	6,4	6,0	6,7	10,4	7,4	4,5	6,2	5,6
Zimbabwe compris	10,5	7,5	7,8	7,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	9,0	8,8	9,1	7,9	7,3	11,9	11,8	6,9	8,1	7,3
Pays importateurs de pétrole	7,3	4,2	6,1	6,3	7,5	12,4	10,2	5,4	6,5	6,5
Hors Afrique du Sud	8,9	6,9	8,7	7,9	7,8	13,1	12,8	6,4	7,8	7,0
Zone franc	3,1	0,4	3,7	3,1	1,5	6,8	2,8	2,0	4,1	3,2
UEMOA	3,4	0,3	4,7	2,2	2,0	7,9	1,0	1,3	4,1	2,4
CEMAC	2,8	0,4	2,7	4,1	1,0	5,7	4,7	2,8	4,1	3,9
CAE-5	7,8	7,7	7,7	6,1	5,8	11,7	11,3	7,2	6,4	7,2
SADC	7,7	6,0	6,5	6,6	8,0	11,5	9,2	6,9	6,9	7,0
Union douanière d'Afrique australe	5,8	1,8	3,6	5,0	7,1	11,6	7,2	4,4	5,1	5,8
COMESA	10,9	9,0	10,2	9,2	9,9	16,3	19,5	6,1	9,0	8,6
Pays à forte intensité de ressources	10,3	13,4	13,8	8,2	5,8	10,5	10,2	10,8	10,0	8,5
Pétrolières	10,8	14,9	14,8	8,1	5,6	10,4	11,1	11,5	10,3	8,9
Non pétrolières	8,1	5,8	8,3	9,2	6,9	10,6	5,0	5,8	8,0	6,0
Pays à faible intensité de ressources	7,2	4,0	5,9	6,0	7,5	12,5	10,6	5,4	6,3	6,5
Pays côtiers	6,6	3,7	5,2	5,5	7,0	11,7	7,9	5,3	5,7	5,9
Pays enclavés	9,5	5,1	8,9	8,3	9,5	15,8	20,4	5,6	8,4	8,5
IADM	8,3	5,8	8,1	7,6	7,7	12,4	14,2	6,7	7,4	7,3
Régime de taux de change fixe	3,6	1,1	3,8	3,5	2,2	7,4	3,7	2,4	4,4	3,5
Régime de taux de change flottant	9,4	9,0	9,9	7,6	7,8	12,6	11,9	8,5	8,5	8,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).

Tableau AS6. Prix à la consommation (Fin de période, variation en pourcentage)										
	2004-2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	9,7	10,8	10,2	7,7	6,7	12,9	11,6	10,5	9,5	7,9
Hors Nigéria	8,7	12,2	8,0	6,4	6,9	9,8	8,1	8,7	8,0	7,0
Angola	17,3	31,0	18,5	12,2	11,8	13,2	14,0	15,3	13,0	11,2
Cameroun	3,1	1,0	3,5	2,4	3,4	5,3	0,9	2,6	3,0	2,5
Congo, Rép. du	4,4	1,1	3,1	8,1	-1,7	11,4	2,5	5,4	5,0	4,2
Gabon	2,3	-0,5	1,1	-0,7	5,9	5,6	0,9	0,7	3,5	3,2
Guinée équatoriale	4,4	5,1	3,2	3,8	3,7	6,2	8,1	7,5	7,3	7,0
Nigéria	10,4	10,0	11,6	8,5	6,6	15,1	13,9	11,7	10,5	8,5
Tchad	3,2	9,2	-3,4	-0,9	1,7	9,7	4,7	-2,2	-2,0	-2,0
Pays à revenu intermédiaire	6,6	3,7	3,9	6,0	9,0	10,3	6,1	3,7	6,0	5,6
Hors Afrique du Sud	8,3	5,9	6,7	8,0	8,6	12,3	4,4	5,5	6,5	5,5
Afrique du Sud	6,4	3,5	3,6	5,8	9,0	10,1	6,3	3,5	5,9	5,6
Botswana	9,9	7,9	11,3	8,5	8,1	13,7	5,8	7,4	7,5	6,4
Cap-Vert	3,5	-0,3	1,8	5,8	3,4	6,7	-0,4	3,4	5,7	4,3
Lesotho	7,2	5,0	3,5	6,4	10,5	10,6	4,2	3,1	5,6	5,7
Maurice	7,3	5,6	3,9	11,6	8,6	6,8	1,5	6,1	5,8	4,4
Namibie	6,4	4,3	3,5	6,0	7,1	10,9	7,0	3,1	5,7	5,5
Seychelles	16,5	3,9	-1,6	0,2	16,8	63,3	-2,5	0,4	5,5	3,5
Swaziland	8,1	3,2	6,3	5,5	12,6	12,9	4,5	4,5	7,3	5,4
Pays à faible revenu	10,2	7,9	8,8	8,4	7,7	18,2	7,3	6,7	8,9	6,4
Hors États fragiles	10,2	7,7	8,4	8,0	7,9	18,9	6,4	6,2	8,8	6,5
Bénin	4,4	2,6	3,7	5,3	0,3	9,9	-2,9	4,0	4,5	3,0
Burkina Faso	4,1	0,7	4,5	1,5	2,3	11,6	-0,3	1,4	2,0	2,0
Éthiopie	19,3	1,7	13,0	11,6	15,1	55,3	2,7	7,3	16,0	9,0
Ghana	13,7	11,8	14,8	10,9	12,7	18,1	16,0	8,6	9,0	8,5
Kenya	10,5	17,1	4,7	7,3	5,6	17,8	5,3	4,5	6,7	5,5
Madagascar	13,6	27,3	11,5	10,8	8,2	10,1	8,0	9,2	8,5	6,5
Malawi	11,6	13,7	16,6	10,1	7,5	9,9	7,6	6,3	7,0	6,8
Mali	3,7	1,5	3,4	3,6	2,6	7,4	1,7	1,9	5,0	3,1
Mozambique	9,2	9,1	11,1	9,4	10,3	6,2	4,2	16,6	8,4	5,6
Niger	4,5	3,7	4,2	0,4	4,7	9,4	-0,6	2,7	3,5	2,0
Ouganda	7,1	0,9	10,7	7,2	4,4	12,5	12,3	4,2	12,0	10,0
Rwanda	11,4	10,2	5,6	12,1	6,6	22,3	5,7	0,2	6,0	5,0
Sénégal	3,5	1,7	1,4	3,9	6,2	4,3	-3,4	4,3	2,7	2,3
Tanzanie	6,2	4,1	5,0	6,8	5,8	9,3	10,7	7,2	7,5	5,5
Zambie	13,4	17,5	15,9	8,2	8,9	16,6	9,9	7,9	7,0	6,0
États fragiles	10,3	9,1	10,5	10,2	6,6	15,1	11,8	8,8	9,1	5,8
Zimbabwe compris	10,8	8,5	9,0	5,9
Burundi	12,5	11,8	1,0	9,3	14,7	25,7	4,6	4,1	13,9	12,9
Comores	4,4	3,3	7,2	1,7	2,2	7,4	2,2	3,2	4,3	2,9
Congo, Rép. dém. du	17,2	9,2	21,3	18,2	10,0	27,6	53,4	9,8	13,0	9,0
Côte d'Ivoire	3,9	4,4	2,5	2,0	1,5	9,0	-1,7	5,1	5,0	2,5
Érythrée	17,5	17,4	18,5	9,0	12,6	30,2	22,2	14,2	12,3	12,3
Gambie	5,2	8,1	4,8	0,4	6,0	6,8	2,7	5,8	6,0	5,0
Guinée	24,6	27,6	29,7	39,1	12,8	13,5	7,9	20,8	17,1	12,3
Guinée-Bissau	4,6	2,9	-1,0	3,2	9,3	8,7	-6,4	5,7	1,8	2,0
Libéria	9,5	7,5	7,0	8,9	14,7	9,4	9,7	6,6	9,0	4,7
République Centrafricaine	4,7	-0,3	2,2	7,1	-0,2	14,5	-1,2	2,3	3,4	2,4
São Tomé-et-Principe	21,9	15,2	17,2	24,6	27,6	24,8	16,1	12,9	8,5	5,0
Sierra Leone	12,4	14,4	13,1	8,3	13,8	12,2	10,8	18,4	13,1	8,0
Togo	4,9	3,9	5,5	1,5	3,4	10,3	-2,4	6,9	6,9	-2,1
Zimbabwe	-7,7	3,2	7,1	6,5
Afrique subsaharienne	8,7	7,3	7,4	7,3	7,8	13,6	8,3	7,0	8,1	6,7
<i>Médiane</i>	6,9	5,0	4,8	7,1	7,1	10,6	4,6	5,4	6,7	5,4
Zimbabwe compris	8,3	7,0	8,1	6,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	9,6	8,8	8,4	7,8	7,6	15,3	7,2	7,1	8,4	6,5
Pays importateurs de pétrole	8,2	5,6	6,1	7,1	8,4	13,9	6,6	5,2	7,4	6,0
Hors Afrique du Sud	10,0	7,7	8,5	8,3	7,8	17,5	6,9	6,5	8,6	6,3
Zone franc	3,7	2,6	2,4	2,5	2,9	7,8	0,7	3,3	3,7	2,6
UEMOA	4,0	2,8	3,0	2,7	2,9	8,5	-1,5	3,7	4,0	2,3
CEMAC	3,3	2,5	1,8	2,4	3,0	7,1	2,9	2,9	3,5	3,0
CAE-5	8,4	8,7	6,0	7,5	5,6	14,2	8,7	5,0	8,2	6,6
SADC	8,1	7,0	6,3	7,3	9,1	10,9	8,4	6,1	7,4	6,5
Union douanière d'Afrique australe	6,6	3,7	4,0	5,9	9,0	10,3	6,3	3,7	6,0	5,6
COMESA	12,9	9,4	10,0	10,0	9,1	25,8	8,5	6,0	10,8	7,6
Pays à forte intensité de ressources	9,5	10,4	9,9	7,8	6,6	12,7	10,4	10,2	9,3	7,6
Pétrolières	9,7	10,8	10,2	7,7	6,7	12,9	11,6	10,5	9,5	7,9
Non pétrolières	8,6	8,4	8,6	8,7	6,1	11,3	3,4	7,8	7,6	5,5
Pays à faible intensité de ressources	8,2	5,3	5,9	6,9	8,5	14,1	6,9	4,9	7,4	6,0
Pays côtiers	7,3	5,7	4,8	6,5	8,5	10,9	6,5	4,8	6,3	5,6
Pays enclavés	11,7	3,6	10,4	8,8	8,8	27,1	8,0	5,2	10,8	7,4
IADM	9,5	5,5	8,7	7,9	7,6	17,7	7,6	6,3	8,7	6,3
Régime de taux de change fixe	4,1	3,0	2,9	2,9	3,6	8,3	1,4	3,5	4,1	3,0
Régime de taux de change flottant	9,6	8,3	8,4	8,2	8,7	14,7	9,7	7,7	8,9	7,4

 Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).

Tableau AS7. Investissement total (En pourcentage du PIB)										
	2004–2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	21,3	22,0	20,6	20,9	21,1	21,9	25,2	22,7	21,0	20,9
Hors Nigéria	18,5	19,8	17,0	18,3	18,7	18,7	21,6	19,6	18,5	19,4
Angola	12,1	9,9	8,8	12,0	13,5	16,2	15,2	10,4	11,0	12,9
Cameroun	16,8	20,4	16,8	14,3	15,0	17,5	16,6	16,4	18,5	19,0
Congo, Rép. du	20,9	22,5	20,2	21,6	21,9	18,4	22,5	20,8	20,1	21,8
Gabon	23,4	24,4	21,3	25,1	24,7	21,8	26,2	25,7	25,3	25,9
Guinée équatoriale	35,4	43,7	39,9	32,5	35,3	25,9	48,1	48,3	35,4	34,7
Nigéria	23,1	23,3	22,8	22,6	22,8	24,0	27,6	24,7	22,6	21,9
Tchad	25,7	24,3	20,2	32,6	26,6	24,8	31,5	39,7	35,9	33,8
Pays à revenu intermédiaire	20,6	19,0	18,7	20,2	21,8	23,4	20,2	22,4	22,5	22,2
Hors Afrique du Sud	25,8	25,8	24,3	23,9	25,8	29,4	24,6	27,4	26,3	25,3
Afrique du Sud	19,9	18,1	18,0	19,7	21,2	22,5	19,6	21,7	21,9	21,7
Botswana	28,3	33,2	26,3	24,0	25,8	32,4	24,0	27,4	23,7	22,7
Cap-Vert	41,4	39,5	36,0	38,0	47,0	46,6	39,4	47,1	48,7	45,4
Lesotho	25,8	24,4	23,6	24,8	26,9	29,5	34,9	37,5	39,1	42,8
Maurice	25,6	24,4	22,7	26,7	26,9	27,3	21,5	25,1	25,8	25,3
Namibie	22,7	19,1	19,7	22,3	23,7	28,9	28,7	27,6	31,0	28,4
Seychelles	31,2	20,5	35,4	30,5	29,5	40,1	29,3	54,0	37,2	29,4
Swaziland	16,0	9,0	23,8	13,9	19,2	13,9	14,4	12,5	11,6	12,6
Pays à faible revenu	20,6	18,7	19,7	20,3	21,3	22,9	22,2	22,8	23,2	23,7
Hors États fragiles	22,2	20,0	21,2	22,1	23,1	24,6	23,9	24,3	24,6	24,5
Bénin	19,0	18,5	18,6	17,2	20,5	20,0	23,3	18,7	20,2	20,2
Burkina Faso	18,4	16,2	20,3	16,4	18,9	20,2	16,4	20,3	22,8	21,1
Éthiopie	24,0	26,5	23,8	25,2	22,1	22,4	22,7	22,3	24,0	23,9
Ghana	20,9	18,0	19,1	21,6	22,9	23,0	24,4	21,8	20,5	20,6
Kenya	17,7	14,4	16,9	17,9	19,1	20,3	20,9	22,6	25,2	25,2
Madagascar	28,8	25,8	23,8	25,0	28,3	40,9	32,2	25,8	20,6	24,3
Malawi	24,0	18,2	22,7	25,7	27,0	26,3	24,9	30,1	23,4	22,8
Mali	17,0	16,5	15,5	16,9	16,9	19,0	20,3	19,2	21,7	22,4
Mozambique	17,2	18,3	17,7	17,0	15,3	17,6	14,8	21,9	23,3	23,7
Niger	23,3	14,6	23,1	23,6	22,8	32,3	33,0	47,0	38,4	32,0
Ouganda	22,1	20,2	22,4	21,2	23,7	23,0	23,5	24,3	24,7	24,7
Rwanda	20,9	19,9	20,9	19,7	20,2	23,5	22,4	23,4	24,1	22,3
Sénégal	30,2	26,0	28,5	28,2	34,0	34,1	27,9	29,8	30,8	30,9
Tanzanie	26,1	21,5	23,9	26,4	28,7	29,7	29,4	28,8	28,8	28,9
Zambie	22,7	24,9	23,7	22,1	22,0	20,9	21,6	23,8	24,1	25,5
États fragiles	13,6	13,4	13,5	12,8	13,1	15,2	14,0	15,5	16,1	19,3
Zimbabwe compris
Burundi	16,0	13,3	10,8	16,3	17,5	22,3	22,1	20,6	20,7	20,6
Comores	10,3	9,0	8,9	9,2	10,7	13,7	11,9	16,5	17,3	18,1
Congo, Rép. dém. du	16,1	12,8	13,8	13,2	18,2	22,4	19,4	27,0	29,5	34,8
Côte d'Ivoire	9,7	10,8	9,7	9,3	8,7	10,1	10,2	9,6
Érythrée	15,9	20,3	20,3	13,7	12,7	12,7	9,3	9,3	10,0	9,6
Gambie	20,4	24,2	21,6	23,8	18,3	14,0	18,0	17,4	12,2	12,4
Guinée	17,8	20,7	19,5	17,2	14,2	17,5	11,4	10,5	18,1	22,3
Guinée-Bissau	8,2	7,6	6,6	6,4	11,7	8,7	10,1	9,8	11,1	11,7
Libéria
République Centrafricaine	10,0	6,8	9,8	10,1	10,7	12,7	13,2	13,9	13,5	14,8
São Tomé-et-Principe	47,6	41,6	75,5	39,8	49,9	31,0	48,5	39,2	62,5	38,7
Sierra Leone	14,3	10,8	17,4	15,2	13,2	14,8	14,9	18,3	18,0	19,2
Togo	15,9	14,5	16,3	16,8	14,6	17,3	18,0	16,9	19,3	19,5
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	20,8	19,9	19,6	20,5	21,4	22,7	22,5	22,6	22,2	22,2
<i>Médiane</i>	21,1	20,0	20,3	21,4	21,6	22,3	22,2	22,5	23,3	22,7
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	20,5	19,7	19,4	20,1	21,0	22,3	22,2	22,3	22,2	22,6
Pays importateurs de pétrole	20,6	18,9	19,2	20,2	21,5	23,1	21,1	22,6	22,8	22,9
Hors Afrique du Sud	21,2	19,6	20,3	20,8	21,8	23,7	22,4	23,3	23,5	23,8
Zone franc	20,3	20,6	19,8	19,8	20,7	20,6	23,1	24,0	22,7	23,0
UEMOA	18,0	16,2	17,7	17,1	18,7	20,5	19,3	20,5	20,3	20,7
CEMAC	22,6	25,0	21,9	22,6	22,7	20,8	27,0	27,6	25,2	25,3
CAE-5	21,5	18,2	20,4	21,4	23,2	24,2	24,4	25,1	26,2	26,1
SADC	20,1	18,3	18,1	19,6	21,2	23,1	20,4	21,5	21,5	21,8
Union douanière d'Afrique australe	20,4	18,8	18,5	19,9	21,5	23,1	20,1	22,1	22,2	22,0
COMESA	21,5	19,8	20,6	21,2	21,9	23,7	22,5	23,6	24,3	24,7
Pays à forte intensité de ressources	20,8	21,6	20,1	20,3	20,5	21,7	24,1	22,1	20,5	20,6
Pétrolières	21,3	22,0	20,6	20,9	21,1	21,9	25,2	22,7	21,0	20,9
Non pétrolières	18,4	19,8	17,5	16,8	17,0	20,8	17,3	18,1	17,4	18,7
Pays à faible intensité de ressources	20,8	18,8	19,3	20,6	22,0	23,4	21,5	23,0	23,3	23,3
Pays côtiers	20,8	18,6	19,0	20,6	22,2	23,6	21,3	22,7	22,9	22,9
Pays enclavés	21,0	19,5	20,8	20,7	21,2	22,5	22,2	24,1	24,7	24,8
IADM	21,8	20,4	20,8	21,3	22,4	23,9	23,2	23,7	23,9	24,2
Régime de taux de change fixe	20,3	20,3	19,9	19,7	20,7	20,9	23,1	23,9	22,9	23,1
Régime de taux de change flottant	20,9	19,8	19,6	20,6	21,5	23,1	22,4	22,4	22,0	22,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).

Tableau AS8. Épargne nationale brute (En pourcentage du PIB)										
	2004-2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	32,2	23,6	26,9	41,6	35,3	33,6	29,3	24,3	30,7	30,7
Hors Nigéria	23,7	14,7	23,2	29,8	26,1	24,5	11,5	13,7	20,3	23,2
Angola	26,8	13,6	27,0	39,4	29,3	24,8	5,2	8,6	17,2	22,4
Cameroun	15,8	17,0	13,4	15,9	16,4	16,3	12,9	11,9	14,9	15,4
Congo, Rép. du	18,9	14,9	22,2	23,7	14,0	19,6	13,6	23,5	32,5	37,8
Gabon	41,6	35,5	44,2	40,6	41,9	45,5	34,0	37,5	42,3	41,2
Guinée équatoriale	34,0	22,1	33,6	39,5	39,6	34,9	31,0	24,4	25,2	25,8
Nigéria	37,8	28,9	29,3	49,2	41,6	39,8	41,0	31,1	37,2	35,2
Tchad	-2,8	-20,8	-4,6	-0,3	5,4	6,2	-11,5	-3,7	6,5	6,8
Pays à revenu intermédiaire	16,5	16,5	16,2	16,3	16,4	17,0	15,9	20,0	18,5	17,8
Hors Afrique du Sud	29,4	27,1	28,8	30,5	31,8	28,7	18,1	20,2	19,0	19,9
Afrique du Sud	14,7	15,0	14,5	14,4	14,3	15,4	15,6	20,0	18,4	17,5
Botswana	39,9	36,2	41,4	41,2	40,8	39,9	18,5	24,9	21,2	22,7
Cap-Vert	30,7	25,1	32,5	32,6	32,3	30,8	24,1	35,3	30,6	29,8
Lesotho	26,4	13,9	13,5	26,5	40,7	37,4	34,4	21,3	15,8	25,0
Maurice	19,7	21,9	18,3	18,0	22,1	18,3	15,3	16,2	14,2	15,7
Namibie	30,2	26,0	24,4	36,1	32,9	31,6	27,9	26,6	30,1	25,1
Seychelles	9,8	14,7	16,6	17,3	9,0	-8,8	-10,7	3,3	4,5	10,9
Swaziland	12,2	12,2	19,7	6,6	17,0	5,7	0,3	-5,3	-1,6	2,6
Pays à faible revenu	15,1	15,9	14,7	15,1	15,5	14,1	15,6	15,8	15,5	16,6
Hors États fragiles	16,2	16,9	16,1	15,8	17,0	15,4	16,7	16,8	16,3	16,7
Bénin	11,6	11,6	12,4	11,9	10,4	12,0	14,4	12,4	15,0	13,3
Burkina Faso	8,1	5,2	8,7	7,3	10,6	8,7	11,5	16,0	18,8	13,6
Éthiopie	21,1	24,6	20,0	18,1	23,5	19,2	19,5	20,8	17,9	17,5
Ghana	14,4	15,6	13,9	15,5	15,1	12,0	22,5	14,6	13,7	15,5
Kenya	16,0	17,2	17,2	16,8	15,5	13,0	14,5	14,7	16,0	17,3
Madagascar	16,4	16,6	13,2	16,2	15,6	20,4	11,5	12,4	13,4	17,9
Malawi	14,5	7,0	8,0	13,2	28,0	16,1	19,0	28,8	19,6	19,1
Mali	9,0	8,6	7,0	12,9	10,0	6,3	12,8	10,7	14,9	14,4
Mozambique	6,3	7,7	6,1	6,3	5,6	5,7	4,3	9,3	11,3	11,6
Niger	14,1	7,3	14,2	15,0	14,6	19,3	4,3	16,3	15,7	17,9
Ouganda	19,9	20,2	21,0	17,8	20,6	19,9	16,7	14,4	14,2	15,5
Rwanda	19,1	21,8	21,9	15,4	18,0	18,6	13,9	16,6	15,0	16,1
Sénégal	19,9	19,1	19,5	18,7	22,2	19,8	20,2	21,5	19,3	20,1
Tanzanie	18,3	20,4	19,3	18,3	16,2	17,3	19,5	19,7	19,3	19,0
Zambie	16,3	13,7	15,2	23,3	15,4	13,8	25,8	27,6	30,0	28,8
États fragiles	10,0	11,7	9,1	12,0	9,0	8,2	10,7	11,4	12,0	16,0
Zimbabwe compris	...									
Burundi	5,1	4,9	9,6	1,8	1,8	7,3	6,1	8,7	4,9	5,7
Comores	3,5	4,8	1,9	2,9	4,9	3,2	3,4	9,7	5,2	8,0
Congo, Rép. dém. du	8,6	9,8	0,5	10,5	17,1	4,9	8,9	20,2	26,7	34,2
Côte d'Ivoire	10,9	12,4	10,0	12,1	8,0	12,1	17,6	13,5
Érythrée	12,7	18,9	20,8	10,2	6,4	7,2	1,7	3,5	9,2	9,9
Gambie	9,8	17,2	8,1	13,6	8,7	1,3	8,1	5,4	0,2	-0,4
Guinée	15,1	18,0	19,1	24,2	4,0	10,0	0,6	-2,2	6,7	10,2
Guinée-Bissau	5,1	9,1	4,5	0,8	7,3	3,9	4,1	3,7	5,6	7,4
Libéria
République centrafricaine	4,4	5,1	3,2	7,1	4,5	2,3	5,3	5,2	4,4	6,2
São Tomé-et-Principe	...	25,5	66,0	12,3	12,3	-6,8	20,5	7,2	17,8	-3,8
Sierra Leone	7,2	4,8	10,2	9,7	7,7	3,3	6,6	8,5	6,1	7,8
Togo	7,4	6,2	8,2	9,0	6,0	7,7	11,1	9,0	10,9	12,1
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	21,2	18,6	19,2	24,1	22,3	21,6	20,4	20,2	21,8	21,9
<i>Médiane</i>	14,8	15,0	14,9	15,4	15,3	13,4	13,7	14,5	15,0	15,7
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	18,7	16,6	18,2	20,4	19,9	18,3	14,7	15,6	17,1	18,6
Pays importateurs de pétrole	15,8	16,2	15,5	15,7	16,0	15,7	15,8	18,0	17,0	17,2
Hors Afrique du Sud	16,8	17,3	16,5	17,0	17,5	15,9	15,9	16,3	15,9	17,0
Zone franc	16,4	13,2	15,9	17,4	17,4	18,1	15,7	16,4	18,4	19,1
UEMOA	12,0	11,3	11,6	12,6	12,0	12,6	14,6	14,7	14,2	14,8
CEMAC	20,8	15,0	20,2	22,3	22,9	23,6	16,7	18,0	22,7	23,5
CAE-5	17,6	18,9	18,8	17,1	16,7	16,2	16,5	16,3	16,4	17,2
SADC	17,3	16,0	16,6	18,5	17,8	17,5	14,2	18,1	18,3	18,8
Union douanière d'Afrique australe	16,4	16,4	16,1	16,2	16,2	17,0	15,9	20,1	18,6	17,8
COMESA	17,2	18,4	16,5	16,0	19,1	15,8	15,0	16,8	16,3	17,8
Pays à forte intensité de ressources	30,8	23,3	26,2	39,1	33,3	32,0	27,6	23,3	28,6	28,9
Pétrolières	32,2	23,6	26,9	41,6	35,3	33,6	29,3	24,3	30,7	30,7
Non pétrolières	22,7	21,7	22,3	25,6	21,2	22,8	16,9	16,8	15,2	17,0
Pays à faible intensité de ressources	15,2	15,7	14,8	14,8	15,5	15,0	15,7	18,1	17,2	17,2
Pays côtiers	15,0	15,6	14,9	14,9	14,6	15,0	15,9	18,3	17,3	17,1
Pays enclavés	15,9	15,9	14,6	14,7	19,2	15,3	15,1	17,5	16,9	17,7
IADM	15,7	16,2	14,9	15,4	16,7	15,1	15,9	16,7	16,9	17,7
Régime de taux de change fixe	17,0	13,9	16,4	18,1	18,3	18,6	15,9	16,3	18,4	19,0
Régime de taux de change flottant	22,0	19,6	19,8	25,3	23,1	22,2	21,2	20,9	22,4	22,5

 Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).

Tableau AS9. Solde budgétaire global, dons compris
(Pourcentage du PIB)

	2004–2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	7,8	6,0	8,9	13,8	3,7	6,5	-8,1	-2,5	4,1	5,0
Hors Nigéria	9,7	2,3	8,3	18,7	9,7	9,2	-4,6	4,7	8,9	8,3
Angola	9,4	1,5	9,4	16,0	11,3	8,9	-8,6	7,9	12,2	10,6
Cameroun	8,5	-0,7	3,2	33,1	4,5	2,3	-0,1	-1,0	-0,6	0,4
Congo, Rép. du	13,5	3,6	14,6	16,4	9,4	23,5	4,8	21,5	32,5	33,1
Gabon	9,2	7,6	8,7	9,2	8,7	11,7	7,5	5,8	6,5	7,7
Guinée équatoriale	18,2	12,3	20,6	23,5	19,3	15,4	-8,0	-4,8	-3,1	-3,4
Nigéria	6,5	8,1	9,3	10,6	-0,4	4,6	-10,4	-7,2	1,0	3,1
Tchad	1,2	-4,6	-2,4	5,5	3,1	4,5	-10,1	-7,0	5,2	2,8
Pays à revenu intermédiaire	0,3	-1,3	0,2	1,3	1,7	-0,6	-5,4	-6,1	-5,6	-4,7
Hors Afrique du Sud	1,3	-1,5	2,0	4,9	2,9	-1,7	-6,2	-8,0	-4,9	-2,7
Afrique du Sud	0,1	-1,2	0,0	0,8	1,5	-0,5	-5,2	-5,8	-5,7	-5,0
Botswana	4,3	1,2	8,8	11,6	5,0	-5,2	-11,4	-10,8	-3,9	-1,1
Cap-Vert	-3,8	-4,1	-6,7	-5,7	-1,1	-1,4	-6,3	-10,7	-11,8	-8,5
Lesotho	7,6	5,1	4,1	12,7	11,5	4,8	-2,7	-8,1	-14,5	-8,3
Maurice	-3,9	-4,6	-4,7	-4,4	-3,3	-2,8	-3,6	-3,2	-4,2	-4,1
Namibie	0,9	-3,7	-1,0	2,1	4,4	2,6	-1,7	-7,2	-4,3	-2,1
Seychelles	-1,8	-0,8	1,6	-5,9	-9,7	5,8	3,0	-0,4	2,4	2,7
Swaziland	1,8	-4,2	-2,6	7,4	7,5	1,0	-6,6	-11,8	-9,0	-5,6
Pays à faible revenu	-2,0	-2,6	-2,9	1,2	-2,8	-3,1	-3,4	-4,0	-4,2	-3,4
Hors États fragiles	-2,0	-2,4	-2,7	2,0	-3,4	-3,3	-3,8	-4,2	-4,2	-3,4
Bénin	-0,7	-1,1	-2,3	-0,2	0,3	-0,1	-3,3	-0,4	-1,7	-1,4
Burkina Faso	-0,9	-4,7	-5,5	15,5	-5,6	-4,1	-4,6	-5,8	-4,3	-2,7
Éthiopie	-3,4	-2,7	-4,2	-3,8	-3,6	-2,9	-0,9	-1,3	-2,5	-2,1
Ghana	-4,9	-3,1	-2,9	-4,7	-5,6	-8,5	-5,8	-7,7	-4,3	-2,6
Kenya	-2,4	-0,1	-1,8	-2,5	-3,1	-4,3	-5,4	-6,2	-5,4	-4,6
Madagascar	4,6	-5,0	-4,8	37,6	-2,7	-1,9	-2,8	-1,1	-1,3	-4,1
Malawi	-3,0	-4,6	-1,1	0,4	-4,5	-5,4	-5,3	1,7	-0,2	-1,3
Mali	4,8	-1,8	-2,3	32,2	-2,4	-1,5	-3,3	-1,9	-3,0	-2,1
Mozambique	-3,3	-4,4	-2,8	-4,1	-2,9	-2,5	-5,4	-3,6	-6,7	-6,3
Niger	7,1	-3,5	-2,0	40,3	-1,0	1,5	-5,3	-3,1	-1,3	-0,5
Ouganda	-1,4	-1,2	-0,5	-0,9	-1,3	-3,0	-2,4	-5,0	-6,8	-3,2
Rwanda	0,2	0,9	0,9	0,2	-1,7	1,0	1,5	4,3	3,3	1,9
Sénégal	-3,8	-2,3	-2,8	-5,4	-3,8	-4,7	-5,0	-5,0	-5,7	-5,3
Tanzanie	-3,0	-2,8	-3,0	-4,9	-4,0	0,0	-4,8	-6,9	-6,5	-6,0
Zambie	2,4	-2,9	-2,8	20,2	-1,3	-1,5	-2,6	-3,1	-2,9	-5,7
États fragiles	-2,3	-3,5	-3,4	-2,0	-0,2	-2,5	-1,5	-3,2	-4,0	-3,6
Zimbabwe compris	-2,2	...	-3,7	-2,0	-0,4	-2,5	-1,5	-3,2	-3,9	-3,4
Burundi	-2,3	-4,9	-5,1	-1,4	0,4	-0,7	58,5	-3,0	-2,6	-2,5
Comores	-0,1	-0,2	1,6	-1,0	-0,4	-0,6	2,5	6,9	-1,0	0,4
Congo, Rép. dém. du	-3,1	-4,3	-3,9	-0,6	-3,5	-3,3	-4,2	2,4	-7,1	-5,6
Côte d'Ivoire	-1,3	-1,7	-1,7	-1,8	-0,8	-0,6	-1,6	-2,0
Érythrée	-17,9	-16,6	-22,2	-14,1	-15,7	-21,1	-14,7	-16,1	-16,2	-13,5
Gambie	-3,1	-4,1	-5,8	-5,0	0,5	-1,3	-2,4	-4,9	-1,8	-2,9
Guinée	-2,2	-5,4	-1,6	-3,1	0,3	-1,3	-7,2	-14,2	-3,9	-0,9
Guinée-Bissau	-5,7	-7,8	-6,2	-4,8	-5,9	-3,8	2,9	-0,2	-1,9	-1,3
Libéria	-0,6	0,0	0,0	6,0	3,9	-12,9	-12,0	-6,6	-3,6	-3,3
République Centrafricaine	0,5	-2,1	-4,5	9,0	1,2	-1,0	0,0	-0,6	-0,1	0,3
São Tomé-et-Príncipe	28,8	-16,7	37,8	-13,8	121,8	14,9	-19,2	-7,9	-7,4	-10,9
Sierra Leone	2,8	-3,2	-1,9	-2,2	25,8	-4,7	-3,2	-6,9	-4,0	-2,9
Togo	-1,4	1,0	-2,4	-2,8	-1,9	-0,9	-2,8	-2,8	-2,6	-2,4
Zimbabwe ¹	-4,6	...	-8,6	-3,3	-3,9	-2,8	-2,9	-2,3	-1,6	-0,2
Afrique subsaharienne	2,0	0,7	2,0	5,3	1,0	1,0	-5,7	-4,2	-1,8	-0,9
<i>Médiane</i>	-1,3	-2,7	-2,0	-0,2	-0,8	-1,0	-3,6	-3,6	-3,1	-2,6
Zimbabwe compris	2,3	...	2,0	5,3	0,9	1,0	-5,7	-4,2	-1,8	-0,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1,3	-1,3	0,4	6,1	1,1	0,4	-4,0	-2,0	-0,7	-0,2
Pays importateurs de pétrole	-0,8	-1,9	-1,2	1,2	-0,4	-1,8	-4,4	-5,1	-4,9	-4,1
Hors Afrique du Sud	-1,7	-2,5	-2,3	1,6	-2,1	-3,0	-3,7	-4,5	-4,2	-3,3
Zone franc	4,6	0,2	2,2	14,0	2,9	3,7	-2,2	-0,7	1,2	1,5
UEMOA	-0,3	-2,3	-2,7	7,8	-2,3	-1,8	-3,4	-3,0	-3,1	-2,8
CEMAC	9,5	2,7	7,2	20,4	8,2	9,2	-1,0	1,8	5,6	5,9
CAE-5	-2,2	-1,3	-1,8	-2,8	-2,8	-2,2	-2,9	-5,4	-5,5	-4,3
SADC	1,0	-1,4	0,5	3,2	2,0	0,4	-5,6	-3,7	-3,0	-2,6
Union douanière d'Afrique australe	0,4	-1,2	0,4	1,5	1,9	-0,6	-5,4	-6,2	-5,6	-4,8
COMESA	-2,2	-2,5	-3,2	0,7	-3,0	-3,2	-2,3	-2,8	-4,0	-3,2
Pays à forte intensité de ressources	6,7	4,8	7,7	12,1	3,6	5,3	-7,7	-3,1	3,1	4,1
Pétrolières	7,8	6,0	8,9	13,8	3,7	6,5	-8,1	-2,5	4,1	5,0
Non pétrolières	0,8	-1,6	1,4	2,6	3,1	-1,7	-5,2	-7,0	-3,2	-2,1
Pays à faible intensité de ressources	-0,9	-1,8	-1,4	1,2	-0,7	-1,7	-4,3	-4,8	-5,0	-4,2
Pays côtiers	-0,8	-1,7	-1,0	0,2	-0,2	-1,5	-5,1	-5,7	-5,4	-4,7
Pays enclavés	-1,1	-2,6	-3,0	4,8	-2,4	-2,4	-1,6	-2,0	-3,7	-2,5
IADM	-0,3	-2,4	-1,7	6,0	-1,8	-1,7	-2,5	-2,5	-2,5	-1,8
Régime de taux de change fixe	4,0	-0,3	1,6	12,7	2,9	3,2	-2,5	-1,5	0,3	0,8
Régime de taux de change flottant	1,6	0,9	2,1	3,8	0,6	0,5	-6,3	-4,7	-2,2	-1,2

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).¹ Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS10. Solde budgétaire global, hors dons
(Pourcentage du PIB)

	2004-2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	
Pays exportateurs de pétrole		7,1	5,8	8,7	11,4	3,5	6,4	-8,3	-2,6	3,9	4,9
Hors Nigéria		8,1	1,8	7,8	12,5	9,3	8,9	-5,1	4,5	8,6	7,9
Angola		9,3	1,0	9,1	16,0	11,3	8,9	-8,6	7,9	12,2	10,6
Cameroun		2,4	-0,8	3,0	4,7	3,3	1,5	-0,9	-1,6	-1,5	-0,4
Congo, Rép. du		13,2	3,3	14,5	16,3	9,1	22,8	4,5	21,4	31,7	32,4
Gabon		9,2	7,5	8,7	9,2	8,7	11,7	7,5	5,8	6,5	7,7
Guinée équatoriale		18,2	12,3	20,6	23,5	19,3	15,4	-8,0	-4,8	-3,1	-3,4
Nigéria		6,5	8,1	9,3	10,6	-0,4	4,6	-10,4	-7,2	1,0	3,1
Tchad		-1,0	-7,6	-5,7	3,6	1,7	3,0	-13,7	-8,7	4,3	0,7
Pays à revenu intermédiaire		0,2	-1,4	0,2	1,2	1,6	-0,7	-5,5	-6,2	-5,7	-4,9
Hors Afrique du Sud		0,7	-2,3	1,5	4,3	2,3	-2,5	-7,5	-9,0	-6,2	-4,0
Afrique du Sud		0,1	-1,2	0,0	0,8	1,5	-0,5	-5,2	-5,8	-5,7	-5,0
Botswana		3,7	0,5	8,6	11,0	4,2	-5,8	-12,3	-11,3	-4,4	-1,7
Cap-Vert		-10,2	-13,0	-13,3	-11,6	-6,3	-6,9	-11,8	-17,0	-17,0	-13,2
Lesotho		5,7	2,3	1,9	11,5	10,0	2,8	-6,7	-16,5	-24,2	-20,1
Maurice		-4,2	-4,9	-4,9	-4,6	-3,4	-3,4	-5,2	-3,9	-5,1	-5,1
Namibie		0,8	-3,9	-1,1	2,0	4,3	2,5	-2,0	-7,5	-4,6	-2,3
Seychelles		-3,1	-1,0	0,6	-7,2	-9,9	2,1	-1,4	-1,3	-2,1	1,1
Swaziland		1,1	-5,0	-3,6	6,5	7,0	0,5	-7,1	-12,7	-10,0	-6,4
Pays à faible revenu		-7,2	-7,0	-7,3	-7,3	-7,3	-7,2	-7,9	-8,1	-8,3	-7,4
Hors États fragiles		-7,5	-7,1	-7,4	-7,7	-7,9	-7,4	-7,9	-8,0	-8,4	-7,4
Bénin		-3,0	-3,7	-4,3	-2,5	-2,6	-1,8	-6,5	-1,9	-4,0	-3,4
Burkina Faso		-10,2	-9,3	-10,1	-11,2	-12,1	-8,1	-10,5	-10,4	-10,0	-8,5
Éthiopie		-7,6	-7,3	-8,4	-7,4	-8,0	-6,9	-5,2	-4,6	-6,7	-6,2
Ghana		-8,3	-7,0	-6,1	-8,1	-9,3	-11,2	-8,8	-10,1	-6,7	-4,2
Kenya		-3,5	-1,3	-3,1	-3,6	-4,2	-5,4	-6,3	-7,2	-6,6	-5,8
Madagascar		-9,3	-13,2	-10,5	-10,3	-7,0	-5,4	-3,9	-1,7	-2,4	-6,4
Malawi		-15,5	-14,9	-13,2	-14,3	-17,9	-17,1	-14,5	-11,5	-7,7	-9,7
Mali		-6,1	-5,8	-6,2	-6,7	-7,0	-4,9	-7,9	-5,5	-7,7	-6,4
Mozambique		-11,3	-11,7	-8,8	-12,0	-12,2	-11,9	-14,8	-12,5	-15,8	-15,2
Niger		-7,6	-9,3	-9,6	-6,8	-8,1	-4,4	-9,8	-9,7	-6,9	-6,3
Ouganda		-7,0	-9,0	-8,1	-6,3	-5,8	-5,7	-5,0	-7,5	-9,7	-5,5
Rwanda		-10,1	-9,2	-10,8	-9,6	-10,7	-10,0	-13,1	-12,3	-12,6	-12,1
Sénégal		-5,8	-4,4	-4,4	-6,9	-6,4	-7,1	-8,0	-7,5	-8,0	-7,6
Tanzanie		-8,8	-8,2	-9,9	-10,3	-8,9	-6,9	-9,9	-11,6	-12,9	-12,4
Zambie		-6,8	-8,4	-8,4	-6,3	-5,8	-5,2	-5,5	-4,9	-4,7	-8,0
États fragiles		-5,9	-6,5	-6,6	-5,7	-4,7	-6,0	-7,8	-8,9	-8,1	-7,5
Zimbabwe compris		-5,7	...	-6,8	-5,6	-4,6	-5,8	-7,6	-8,6	-7,8	-7,1
Burundi		-25,8	-19,7	-16,8	-19,3	-35,3	-38,2	-32,1	-31,8	-24,8	-21,3
Comores		-6,7	-3,2	-3,1	-6,6	-8,8	-12,1	-8,2	-9,0	-9,0	-8,2
Congo, Rép. dém. du		-6,8	-6,2	-9,1	-7,3	-5,7	-5,9	-11,7	-11,7	-15,8	-14,2
Côte d'Ivoire		-2,3	-2,6	-2,8	-2,4	-1,3	-2,3	-2,2	-2,4
Érythrée		-24,8	-31,7	-31,5	-18,2	-18,8	-24,0	-17,3	-21,3	-19,4	-14,7
Gambie		-4,6	-7,2	-7,0	-6,0	-0,4	-2,4	-6,3	-8,6	-4,3	-3,9
Guinée		-3,2	-6,5	-2,3	-4,6	-0,5	-1,8	-7,6	-14,6	-4,8	-1,9
Guinée-Bissau		-13,3	-16,7	-12,9	-11,1	-14,1	-12,0	-12,9	-9,8	-10,5	-11,8
Libéria		-0,9	-0,3	0,0	5,8	3,7	-13,6	-15,1	-9,0	-6,7	-5,6
République Centrafricaine		-5,5	-5,5	-8,7	-4,4	-2,9	-5,8	-5,3	-6,1	-4,2	-4,4
São Tomé-et-Príncipe		-12,0	-35,8	20,8	-29,8	0,2	-15,6	-34,4	-23,6	-20,9	-21,3
Sierra Leone		-10,0	-12,2	-11,9	-10,4	-6,3	-9,2	-11,1	-14,0	-11,5	-9,1
Togo		-2,7	0,2	-3,6	-4,2	-3,6	-2,3	-4,4	-5,2	-5,9	-6,7
Zimbabwe ¹		-4,6	...	-8,6	-3,3	-3,9	-2,8	-3,6	-2,3	-1,6	-0,2
Afrique subsaharienne		0,1	-0,8	0,6	1,8	-0,5	-0,4	-7,2	-5,6	-3,2	-2,3
<i>Médiane</i>		-5,3	-5,8	-4,9	-6,3	-4,2	-5,4	-8,0	-8,6	-6,7	-6,3
Zimbabwe compris		0,4	...	0,6	1,8	-0,5	-0,4	-7,2	-5,6	-3,2	-2,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria		-2,4	-4,3	-2,6	-1,1	-1,9	-2,3	-7,0	-4,8	-3,5	-3,0
Pays importateurs de pétrole		-3,2	-3,9	-3,3	-2,7	-2,5	-3,7	-6,6	-7,1	-7,0	-6,1
Hors Afrique du Sud		-6,2	-6,4	-6,2	-5,9	-6,1	-6,6	-7,8	-8,2	-8,0	-7,0
Zone franc		0,7	-1,5	0,5	1,8	0,9	1,9	-4,3	-2,3	-0,5	-0,4
UEMOA		-5,3	-5,0	-5,5	-5,6	-5,6	-4,6	-6,6	-5,7	-6,0	-5,7
CEMAC		6,8	2,1	6,5	9,5	7,4	8,5	-1,9	1,1	5,0	5,1
CAE-5		-6,8	-6,0	-7,1	-7,0	-7,1	-6,9	-8,1	-9,5	-10,1	-8,7
SADC		-0,3	-2,4	-0,5	1,0	1,1	-0,6	-6,7	-4,9	-4,2	-3,9
Union douanière d'Afrique australe		0,4	-1,2	0,4	1,4	1,8	-0,6	-5,5	-6,3	-5,7	-4,9
COMESA		-7,0	-7,2	-7,7	-6,7	-6,9	-6,8	-7,0	-7,1	-8,0	-7,1
Pays à forte intensité de ressources		6,0	4,4	7,4	9,9	3,2	5,0	-8,0	-3,3	2,9	3,9
Pétrolières		7,1	5,8	8,7	11,4	3,5	6,4	-8,3	-2,6	3,9	4,9
Non pétrolières		-0,5	-2,7	0,4	1,6	1,1	-2,9	-6,1	-7,8	-3,9	-2,7
Pays à faible intensité de ressources		-3,4	-3,9	-3,5	-3,1	-2,8	-3,7	-6,6	-7,0	-7,2	-6,4
Pays côtiers		-2,3	-2,9	-2,2	-2,0	-1,4	-2,8	-6,3	-6,7	-6,6	-6,0
Pays enclavés		-7,8	-8,2	-8,7	-7,2	-7,9	-7,1	-7,9	-8,0	-9,1	-7,7
IADM		-6,5	-7,0	-6,4	-6,3	-6,7	-6,0	-7,4	-6,9	-7,0	-6,0
Régime de taux de change fixe		0,4	-2,1	-0,2	1,7	1,0	1,5	-4,5	-3,2	-1,5	-1,1
Régime de taux de change flottant		0,1	-0,5	0,8	1,8	-0,8	-0,7	-7,7	-6,0	-3,5	-2,5

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).¹Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS11. Recettes publiques, hors dons (Pourcentage du PIB)										
	2004-2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	34,0	32,5	35,5	35,2	31,4	35,7	23,3	28,8	31,9	31,7
Hors Nigéria	34,4	27,6	31,6	37,2	35,8	39,8	28,4	34,0	35,6	36,1
Angola	46,1	39,5	43,9	50,2	45,8	50,9	30,8	42,2	43,5	43,7
Cameroun	18,2	15,2	17,6	19,3	19,1	20,0	17,6	16,7	17,9	19,2
Congo, Rép. du	39,7	30,0	38,6	44,3	39,1	46,6	29,2	42,5	51,5	53,8
Gabon	30,9	30,1	31,3	31,7	29,5	31,9	32,6	30,6	28,9	30,1
Guinée équatoriale	36,1	29,8	34,7	40,8	38,3	37,0	41,0	29,9	28,2	26,2
Nigéria	33,7	35,4	37,9	33,9	28,4	32,8	19,9	25,5	29,5	29,1
Tchad	15,1	5,5	6,0	15,0	22,8	26,4	16,4	24,8	29,4	28,6
Pays à revenu intermédiaire	28,4	25,9	27,6	28,5	29,9	29,8	28,2	28,0	28,5	28,7
Hors Afrique du Sud	32,3	30,5	33,0	34,1	32,7	31,1	31,6	28,2	28,4	28,9
Afrique du Sud	27,8	25,3	26,8	27,7	29,6	29,7	27,8	28,0	28,5	28,7
Botswana	38,0	37,3	42,2	41,0	36,9	32,5	35,1	31,2	32,9	33,4
Cap-Vert	25,6	22,8	24,3	25,6	27,3	28,0	23,6	21,9	23,4	23,5
Lesotho	56,2	48,8	50,2	60,9	59,7	61,1	58,8	48,7	42,5	46,4
Maurice	19,4	18,9	19,4	18,9	19,4	20,5	21,1	21,2	20,6	20,0
Namibie	28,9	25,6	27,3	29,4	31,7	30,6	29,5	25,9	26,2	26,8
Seychelles	37,0	40,5	39,1	40,1	32,2	32,9	35,4	35,8	36,7	35,9
Swaziland	36,2	30,4	32,3	40,0	39,3	39,2	36,8	27,3	25,6	26,8
Pays à faible revenu	15,5	15,0	15,1	15,4	15,9	16,0	15,9	16,9	17,1	17,6
Hors États fragiles	15,4	15,1	15,1	15,3	15,7	15,7	15,7	16,7	17,1	17,4
Bénin	18,1	16,7	16,8	16,8	20,6	19,4	18,4	18,4	18,6	19,0
Burkina Faso	13,0	13,5	12,7	12,4	13,5	13,1	13,5	15,9	16,5	16,0
Éthiopie	14,0	16,1	14,6	14,8	12,7	12,0	12,0	14,0	13,6	13,7
Ghana	13,6	13,8	13,6	13,7	13,8	13,3	13,4	15,0	16,9	18,1
Kenya	21,6	21,4	21,2	21,1	22,0	22,1	22,8	24,2	25,2	25,1
Madagascar	11,8	12,0	10,9	11,2	11,7	13,3	11,1	11,1	9,8	9,6
Malawi	18,8	16,8	19,2	17,7	19,4	20,9	22,6	26,6	25,4	25,8
Mali	17,7	18,0	18,4	18,2	17,5	16,2	18,0	18,0	16,9	17,8
Mozambique	14,8	13,1	14,1	15,0	15,9	15,9	17,4	19,4	19,9	20,3
Niger	13,7	11,4	10,6	13,0	15,0	18,4	14,6	13,6	14,6	15,8
Ouganda	12,2	10,9	12,1	12,5	12,6	12,8	12,5	12,4	13,1	13,4
Rwanda	12,8	12,2	12,5	12,1	12,3	14,9	12,8	13,1	13,4	13,6
Sénégal	19,5	18,3	19,2	19,7	21,1	19,4	18,6	19,6	20,1	20,3
Tanzanie	13,1	11,1	11,8	12,5	14,1	15,9	16,2	15,8	16,1	16,3
Zambie	18,0	18,2	17,6	17,2	18,4	18,6	16,0	17,8	19,3	19,1
États fragiles	16,0	14,7	15,4	16,1	16,7	17,3	17,0	17,9	16,8	18,2
Zimbabwe compris	15,9	...	15,4	15,7	15,9	16,6	17,0	18,5	17,4	18,8
Burundi	19,2	20,1	20,0	18,9	18,6	18,5	18,6	19,2	19,3	19,6
Comores	14,5	16,3	16,2	14,1	12,9	13,2	14,1	14,4	14,2	14,5
Congo, Rép. dém. du	13,4	9,5	11,4	12,8	14,7	18,5	16,8	18,9	20,6	20,3
Côte d'Ivoire	18,2	17,5	17,0	18,4	19,2	18,9	18,9	19,8
Érythrée	22,3	23,2	25,9	23,0	21,2	18,2	13,3	13,3	14,3	16,1
Gambie	15,4	14,5	14,3	16,1	16,7	15,2	14,9	13,6	13,7	14,5
Guinée	14,1	11,5	14,5	14,4	14,3	15,6	16,5	15,6	16,6	17,7
Guinée-Bissau	9,0	8,6	9,2	10,2	8,0	9,2	9,0	10,8	11,1	11,2
Libéria	19,1	14,6	14,2	18,9	23,6	24,1	26,7	33,5	27,3	26,2
République Centrafricaine	9,4	8,3	8,2	9,5	10,3	10,4	10,8	11,0	11,5	11,9
São Tomé-et-Principe	32,2	16,9	64,8	20,9	40,6	18,0	17,2	17,4	29,7	17,3
Sierra Leone	12,0	12,6	12,6	12,2	11,3	11,5	11,8	13,3	13,6	15,3
Togo	16,4	16,8	15,7	17,0	16,8	15,6	16,9	16,9	18,7	18,4
Zimbabwe ¹	8,2	...	16,4	9,6	3,8	3,0	16,0	29,4	29,5	29,1
Afrique subsaharienne	26,2	24,7	26,2	26,6	26,1	27,5	22,6	24,7	26,0	26,1
<i>Médiane</i>	18,1	16,8	17,6	18,2	19,2	18,6	17,6	18,9	19,6	19,4
Zimbabwe compris	26,5	...	26,2	26,5	26,0	27,4	22,6	24,8	26,0	26,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	22,0	19,7	21,0	22,7	22,7	23,8	20,6	22,5	23,0	23,5
Pays importateurs de pétrole	22,4	20,9	21,9	22,4	23,3	23,3	22,3	22,6	22,9	23,1
Hors Afrique du Sud	17,5	17,0	17,4	17,6	17,8	17,7	17,7	18,3	18,4	18,9
Zone franc	21,2	18,4	19,8	21,9	22,5	23,3	21,5	22,0	22,3	23,1
UEMOA	17,0	16,4	16,3	16,9	18,0	17,5	17,3	18,0	16,9	18,1
CEMAC	25,4	20,3	23,3	27,1	27,0	29,1	25,8	26,0	27,8	28,3
CAE-5	16,2	15,3	15,7	15,9	16,8	17,5	17,5	17,9	18,5	18,6
SADC	28,0	25,0	26,8	28,4	29,4	30,4	26,6	28,2	28,7	28,9
Union douanière d'Afrique australe	28,6	26,1	27,8	28,7	30,2	30,1	28,4	28,2	28,7	29,0
COMESA	16,6	16,6	16,7	16,6	16,4	16,7	16,6	17,9	18,0	18,0
Pays à forte intensité de ressources	32,6	31,1	33,9	33,8	30,5	34,0	23,5	28,0	30,6	30,7
Pétrolières	34,0	32,5	35,5	35,2	31,4	35,7	23,3	28,8	31,9	31,7
Non pétrolières	24,9	23,6	25,4	26,0	25,5	24,0	24,6	23,3	22,2	24,0
Pays à faible intensité de ressources	22,1	20,7	21,5	22,1	23,2	23,3	22,1	22,6	22,9	23,1
Pays côtiers	24,0	22,1	23,2	23,8	25,3	25,4	24,1	24,4	24,9	25,1
Pays enclavés	15,1	14,9	15,1	15,4	15,0	15,4	15,2	16,4	16,3	16,5
IADM	15,5	14,4	15,1	15,7	15,8	16,3	15,4	16,7	17,4	17,9
Régime de taux de change fixe	22,3	19,4	20,8	23,1	23,7	24,4	22,6	22,5	22,7	23,5
Régime de taux de change flottant	27,0	25,8	27,4	27,3	26,5	28,1	22,6	25,2	26,6	26,6

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).¹ Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS12. Dépenses publiques (Pourcentage du PIB)										
	2004-2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	26,9	26,7	26,8	23,8	27,8	29,3	31,6	31,4	27,9	26,8
Hors Nigéria	26,3	25,8	23,8	24,7	26,5	30,9	33,5	29,5	27,0	28,1
Angola	36,8	38,5	34,7	34,1	34,5	42,0	39,5	34,3	31,3	33,0
Cameroun	15,9	16,0	14,6	14,5	15,7	18,5	18,4	18,3	19,4	19,6
Congo, Rép. du	26,5	26,7	24,2	28,0	30,0	23,8	24,7	21,1	19,7	21,4
Gabon	21,8	22,6	22,7	22,5	20,8	20,2	25,1	24,7	22,4	22,5
Guinée équatoriale	17,9	17,5	14,1	17,3	19,0	21,6	49,0	34,6	31,3	29,7
Nigéria	27,2	27,2	28,7	23,2	28,7	28,2	30,4	32,6	28,5	26,0
Tchad	16,1	13,1	11,7	11,4	21,1	23,4	30,1	33,5	25,1	27,9
Pays à revenu intermédiaire	28,2	27,3	27,4	27,3	28,3	30,6	33,8	34,2	34,2	33,6
Hors Afrique du Sud	31,6	32,8	31,5	29,8	30,4	33,6	39,1	37,2	34,6	32,9
Afrique du Sud	27,7	26,5	26,8	26,9	28,1	30,2	33,0	33,8	34,1	33,7
Botswana	34,3	36,9	33,6	30,0	32,7	38,4	47,5	42,5	37,3	35,1
Cap-Vert	35,8	35,9	37,6	37,2	33,6	34,9	35,3	38,9	40,4	36,7
Lesotho	50,5	46,6	48,4	49,3	49,6	58,3	65,6	65,1	66,6	66,5
Maurice	23,7	23,8	24,4	23,5	22,8	23,8	26,2	25,1	25,7	25,1
Namibie	28,1	29,4	28,4	27,4	27,4	28,1	31,4	33,4	30,8	29,1
Seychelles	40,0	41,4	38,5	47,3	42,1	30,8	36,7	37,1	38,8	34,7
Swaziland	35,2	35,5	35,9	33,4	32,3	38,7	43,9	40,0	35,6	33,2
Pays à faible revenu	22,7	22,0	22,4	22,8	23,1	23,2	23,8	25,1	25,4	24,9
Hors États fragiles	22,9	22,2	22,5	23,0	23,5	23,2	23,5	24,7	25,5	24,8
Bénin	21,1	20,4	21,2	19,3	23,3	21,2	24,8	20,2	22,6	22,4
Burkina Faso	23,2	22,8	22,7	23,6	25,6	21,2	24,0	26,3	26,4	24,6
Éthiopie	21,6	23,4	23,1	22,2	20,7	18,9	17,2	18,6	20,3	19,9
Ghana	22,0	20,8	19,7	21,8	23,1	24,5	22,2	25,1	23,7	22,3
Kenya	25,1	22,7	24,3	24,7	26,2	27,6	29,0	31,4	31,8	30,9
Madagascar	21,1	25,3	21,4	21,5	18,7	18,6	15,0	12,9	12,2	16,1
Malawi	34,3	31,7	32,4	32,0	37,3	38,0	37,0	38,1	33,1	35,5
Mali	23,8	23,8	24,6	24,9	24,5	21,2	25,8	23,5	24,5	24,2
Mozambique	26,1	24,8	22,9	27,0	28,1	27,8	32,2	31,9	35,7	35,5
Niger	21,3	20,7	20,2	19,8	23,1	22,8	24,4	23,3	21,6	22,1
Ouganda	19,1	19,8	20,2	18,7	18,4	18,6	17,5	19,9	22,8	18,9
Rwanda	22,9	21,3	23,4	21,7	23,1	24,8	25,9	25,3	26,1	25,7
Sénégal	25,4	22,7	23,6	26,6	27,5	26,5	26,6	27,1	28,1	27,9
Tanzanie	21,9	19,3	21,7	22,8	23,0	22,8	26,1	27,4	29,0	28,6
Zambie	24,9	26,6	26,1	23,5	24,3	23,9	21,4	22,7	24,0	27,1
États fragiles	21,9	21,2	22,0	21,8	21,4	23,3	24,8	26,9	24,8	25,7
Zimbabwe compris	21,6	...	22,2	21,2	20,6	22,4	24,6	27,1	25,2	25,9
Burundi	45,1	39,8	36,8	38,1	53,9	56,7	50,7	51,0	44,1	40,8
Comores	21,3	19,5	19,3	20,6	21,7	25,3	22,4	23,3	23,2	22,7
Congo, Rép. dém. du	20,2	15,8	20,5	20,1	20,4	24,4	28,5	30,6	36,4	34,5
Côte d'Ivoire	20,5	20,1	19,9	20,8	20,5	21,1	21,1	22,2
Érythrée	47,1	54,8	57,5	41,2	39,9	42,1	30,6	34,7	33,7	30,8
Gambie	20,0	21,7	21,3	22,2	17,2	17,6	21,2	22,2	18,0	18,4
Guinée	17,2	17,9	16,9	19,0	14,8	17,5	24,1	30,2	21,4	19,6
Guinée-Bissau	22,4	25,3	22,1	21,3	22,1	21,1	21,9	20,6	21,6	23,0
Libéria	20,0	14,8	14,2	13,0	20,0	37,7	41,9	42,5	34,0	31,8
République Centrafricaine	14,8	13,8	16,9	13,9	13,2	16,2	16,1	17,1	15,7	16,3
São Tomé-et-Príncipe	44,3	52,7	44,0	50,7	40,4	33,6	51,6	41,0	50,7	38,7
Sierra Leone	22,1	24,8	24,5	22,7	17,6	20,7	22,9	27,3	25,1	24,4
Togo	19,1	16,6	19,3	21,2	20,4	17,9	21,3	22,1	24,6	25,1
Zimbabwe ¹	12,8	...	25,0	12,8	7,7	5,8	19,6	31,7	31,1	29,3
Afrique subsaharienne	26,1	25,5	25,6	24,8	26,6	27,8	29,8	30,3	29,2	28,4
<i>Médiane</i>	23,3	23,4	23,1	22,8	23,1	23,9	26,1	27,3	26,3	26,6
Zimbabwe compris	26,2	...	25,6	24,7	26,5	27,8	29,8	30,3	29,2	28,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,4	24,0	23,6	23,8	24,6	26,1	27,6	27,3	26,6	26,5
Pays importateurs de pétrole	25,6	24,9	25,1	25,1	25,8	27,0	28,9	29,8	29,8	29,3
Hors Afrique du Sud	23,7	23,4	23,5	23,5	23,9	24,3	25,5	26,5	26,4	25,9
Zone franc	20,4	19,8	19,3	20,1	21,6	21,4	25,8	24,3	22,8	23,5
UEMOA	22,3	21,4	21,7	22,6	23,6	22,1	23,8	23,7	22,8	23,8
CEMAC	18,6	18,3	16,8	17,6	19,6	20,6	27,8	24,8	22,8	23,2
CAE-5	23,0	21,3	22,8	22,9	23,8	24,4	25,6	27,4	28,7	27,2
SADC	28,3	27,4	27,3	27,3	28,3	31,0	33,3	33,1	32,9	32,8
Union douanière d'Afrique australe	28,2	27,3	27,4	27,3	28,4	30,7	34,0	34,4	34,4	33,8
COMESA	23,7	23,8	24,4	23,3	23,2	23,6	23,6	25,0	26,0	25,1
Pays à forte intensité de ressources	26,7	26,6	26,5	23,9	27,3	29,0	31,5	31,4	27,7	26,8
Pétrolières	26,9	26,7	26,8	23,8	27,8	29,3	31,6	31,4	27,9	26,8
Non pétrolières	25,4	26,3	25,0	24,4	24,4	26,9	30,7	31,1	26,1	26,7
Pays à faible intensité de ressources	25,5	24,6	25,0	25,2	25,9	27,0	28,7	29,6	30,1	29,5
Pays côtiers	26,2	25,0	25,3	25,8	26,7	28,2	30,3	31,2	31,5	31,1
Pays enclavés	23,0	23,0	23,8	22,7	22,8	22,5	23,1	24,3	25,5	24,2
IADM	22,0	21,4	21,5	22,0	22,5	22,3	22,8	23,5	24,5	23,9
Régime de taux de change fixe	21,9	21,5	21,0	21,4	22,7	22,9	27,0	25,8	24,2	24,6
Régime de taux de change flottant	26,9	26,3	26,6	25,4	27,3	28,8	30,4	31,2	30,1	29,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).¹Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Table SA13. Dette publique
(Pourcentage du PIB)

	2004-2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	28,8	56,1	35,2	18,3	18,1	16,5	20,0	19,3
Hors Nigéria	37,0	61,8	45,6	28,3	25,8	23,6	27,4	23,9
Angola	33,9	52,7	40,7	24,0	22,7	29,5	34,8	31,4
Cameroun	29,5	61,4	51,8	15,7	11,9	9,5	9,6	12,9
Congo, Rép. du	112,9	198,7	108,3	98,8	98,5	60,3	57,4	17,4
Gabon	45,0	65,2	53,8	42,1	43,2	20,9	26,4	21,3
Guinée équatoriale	2,5	6,2	3,0	1,6	1,1	0,7	5,1	7,5
Nigéria	23,5	52,7	28,6	11,8	12,8	11,6	15,2	16,4
Tchad	29,4	34,2	33,6	29,6	26,0	23,6	30,9	36,1
Pays à revenu intermédiaire	31,4	35,4	34,2	32,2	28,0	27,0	31,1	35,3
Hors Afrique du Sud	28,6	31,7	31,0	29,1	26,0	25,4	28,2	28,5
Afrique du Sud	31,7	35,9	34,6	32,6	28,3	27,3	31,5	36,3
Botswana	7,3	9,9	7,4	5,6	7,5	6,2	13,9	13,7
Cap-Vert	83,5	92,6	95,7	86,8	73,9	68,2	69,2	80,3
Lesotho	60,4	60,0	66,2	76,0	46,5	53,4	39,6	37,8
Maurice	49,5	51,6	53,6	51,1	47,3	44,0	47,8	50,5
Namibie	23,5	28,1	27,2	24,7	19,9	17,6	15,8	19,0
Seychelles	136,0	161,8	148,1	133,1	101,4	135,4	128,6	83,0
Swaziland	17,8	19,5	17,1	17,3	18,1	16,9	13,6	18,9
Pays à faible revenu	62,8	83,5	76,3	60,1	47,8	46,3	44,9	41,2
Hors États fragiles	50,5	71,8	65,2	47,4	34,7	33,5	35,0	37,4
Bénin	28,0	35,1	42,9	14,6	20,9	26,7	28,1	30,6
Burkina Faso	31,5	45,8	44,1	21,7	21,9	24,0	25,8	27,7
Éthiopie	64,5	105,7	79,0	66,8	38,2	33,0	32,2	36,7
Ghana	39,7	58,2	48,6	26,2	31,5	34,3	39,2	41,2
Kenya	49,0	55,0	50,8	46,8	46,1	46,2	49,4	50,5
Madagascar	56,1	91,7	82,6	41,4	34,6	30,4	33,7	35,0
Malawi	73,9	131,5	132,9	29,8	32,5	42,6	45,2	40,3
Mali	32,5	46,2	52,9	20,3	21,7	21,6	24,2	28,3
Mozambique	56,3	70,7	81,0	53,6	41,9	34,4	28,6	32,0
Niger	31,2	58,8	51,6	15,8	15,9	13,9	15,8	17,6
Ouganda	67,5	98,0	93,5	89,2	28,9	28,0	26,3	25,4
Rwanda	47,2	90,8	70,7	26,6	26,9	21,2	20,2	23,9
Sénégal	33,1	47,5	45,7	23,0	24,5	25,0	32,0	38,0
Tanzanie	56,8	66,7	66,6	68,1	42,4	40,1	40,9	43,8
Zambie	63,8	148,6	87,9	29,8	25,8	26,9	28,6	26,9
États fragiles	115,2	130,5	121,7	114,4	105,4	104,1	90,1	59,3
Zimbabwe compris	108,6	...	117,0	110,9	103,1	103,4	90,4	59,1
Burundi	190,7	249,4	192,2	180,3	177,8	153,7	48,2	47,5
Comores	69,4	78,1	74,1	73,8	61,6	59,4	55,5	51,9
Congo, Rép. dém. du	149,5	197,5	150,1	134,4	129,1	136,3	138,3	29,5
Côte d'Ivoire	81,3	84,9	86,3	84,2	75,6	75,3	67,0	67,2
Érythrée	156,0	140,8	156,2	151,6	156,7	174,9	145,7	144,8
Gambie	97,2	120,9	117,9	127,6	56,3	63,0	57,0	57,4
Guinée	117,7	119,8	150,2	137,1	92,4	88,9	77,0	88,7
Guinée-Bissau	202,0	235,4	216,2	213,8	186,9	157,7	164,3	47,7
Libéria	482,7	482,7	311,1	118,7
République Centrafricaine	92,8	102,9	107,7	93,9	79,1	80,3	33,0	32,8
São Tomé-et-Principe	205,4	295,2	275,6	287,8	104,3	64,0	35,0	78,1
Sierra Leone	125,6	204,7	177,9	136,7	55,2	53,7	60,0	57,3
Togo	87,8	93,0	76,8	85,3	100,7	83,1	67,8	28,2
Zimbabwe ¹	66,9	...	52,0	59,0	65,7	90,8	96,1	56,3
Afrique subsaharienne	40,3	57,0	47,6	36,4	30,9	29,5	31,7	31,7
<i>Médiane</i>	54,0	74,4	72,4	48,9	40,1	34,4	34,8	36,1
Zimbabwe compris	36,2	...	47,6	36,5	31,0	29,7	31,9	31,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	52,9	73,1	64,0	49,0	40,1	38,5	39,1	35,6
Pays importateurs de pétrole	45,9	57,4	53,4	45,1	37,3	36,3	38,0	38,3
Hors Afrique du Sud	58,6	76,9	70,4	56,3	45,4	44,2	43,4	39,9
Zone franc	45,8	65,7	56,6	39,0	36,6	31,2	31,6	29,2
UEMOA	51,3	63,3	62,7	44,7	43,3	42,5	41,9	40,8
CEMAC	40,3	68,2	50,3	33,2	29,8	19,9	21,1	17,5
CAE-5	58,1	74,3	68,9	64,1	42,5	40,5	39,4	40,7
SADC	38,1	46,7	43,5	37,0	31,6	31,7	35,6	35,3
Union douanière d'Afrique australe	30,3	34,3	33,1	31,2	27,1	26,1	30,1	34,6
COMESA	68,2	95,8	81,3	66,2	49,6	48,3	47,3	39,7
Pays à forte intensité de ressources	33,1	57,3	40,1	24,7	22,4	20,7	23,4	22,9
Pétrolières	28,8	56,1	35,2	18,3	18,1	16,5	20,0	19,3
Non pétrolières	56,9	63,9	66,3	60,6	47,6	46,3	44,7	45,9
Pays à faible intensité de ressources	44,1	56,4	51,7	43,2	35,1	34,2	36,6	37,1
Pays côtiers	38,3	45,6	43,6	37,8	32,8	31,8	35,4	38,8
Pays enclavés	67,1	100,8	83,7	64,0	44,1	43,1	40,6	31,6
IADM	58,0	86,9	74,3	53,1	39,1	36,8	36,7	32,9
Régime de taux de change fixe	47,0	64,1	55,9	40,0	40,0	34,9	33,6	30,6
Régime de taux de change flottant	38,9	55,5	45,8	35,6	29,1	28,5	31,3	31,9

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).¹Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS14. Masse monétaire au sens large (En pourcentage du PIB)										
	2004-2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	22,3	17,9	17,7	20,0	24,3	31,8	38,0	33,1	31,8	32,5
Hors Nigéria	18,2	15,5	15,4	17,5	19,0	23,7	30,6	29,2	26,7	26,7
Angola	21,9	17,7	17,5	20,5	22,2	31,5	42,4	40,2	35,3	34,6
Cameroun	19,3	18,1	17,9	18,3	20,8	21,7	23,5	23,0	23,0	23,0
Congo, Rép. du	16,0	13,4	14,0	16,4	17,8	18,4	22,5	20,0	16,7	18,4
Gabon	18,3	17,4	18,2	19,6	18,9	17,5	22,5	19,7	17,7	18,5
Guinée équatoriale	7,0	7,5	6,4	6,3	7,5	7,1	12,0	11,9	13,7	14,0
Nigéria	25,0	19,4	19,1	21,5	27,8	37,3	42,9	35,6	35,0	36,0
Tchad	10,5	8,1	8,0	11,5	11,8	13,3	16,2	18,1	17,6	17,7
Pays à revenu intermédiaire	73,0	63,0	68,2	73,6	79,4	80,8	78,6	82,4	84,8	85,9
Hors Afrique du Sud	54,0	52,1	54,6	53,2	54,7	55,4	58,5	59,0	58,9	58,9
Afrique du Sud	75,6	64,6	70,1	76,3	82,7	84,2	81,3	85,7	88,4	89,7
Botswana	41,5	41,8	43,0	37,4	42,4	42,8	46,5	45,7	44,5	44,8
Cap-Vert	84,7	76,2	84,0	87,7	88,2	87,2	83,6	82,9	84,3	84,3
Lesotho	33,9	29,8	30,1	36,6	36,3	36,9	39,4	42,2	46,9	47,5
Maurice	96,9	90,2	99,0	97,2	98,1	100,0	104,6	106,6	106,6	106,6
Namibie	39,2	37,1	37,6	41,7	40,0	39,5	39,2	39,6	40,0	40,0
Seychelles	84,7	101,2	95,8	90,0	68,0	68,7	59,7	64,4	63,9	63,7
Swaziland	23,7	21,6	21,6	24,0	25,4	26,0	30,9	33,7	34,4	34,4
Pays à faible revenu	26,2	25,4	25,3	26,2	27,3	26,8	27,8	30,3	30,8	31,3
Hors États fragiles	26,0	25,5	25,3	26,1	26,9	26,2	26,9	29,4	30,6	31,2
Bénin	33,1	26,5	29,8	32,5	35,6	40,8	41,3	44,0	44,0	44,0
Burkina Faso	23,8	25,1	21,4	21,4	25,8	25,4	27,6	30,4	31,2	31,2
Éthiopie	34,9	39,0	38,0	36,1	33,0	28,1	25,0	27,2	30,1	31,5
Ghana	7,1	7,1	6,5	7,2	7,6	7,4	8,2	9,9	9,5	9,4
Kenya	41,2	40,2	39,4	40,3	42,5	43,4	46,0	52,2	54,9	54,4
Madagascar	19,7	21,3	18,0	19,2	20,4	19,7	20,8	20,8	20,9	21,1
Malawi	20,8	19,8	20,2	18,1	21,7	24,4	25,9	26,8	26,8	26,8
Mali	28,8	29,1	29,6	29,1	29,7	26,2	28,1	29,4	30,3	30,8
Mozambique	19,7	17,7	18,4	19,5	20,6	22,4	26,9	26,0	26,8	27,9
Niger	15,7	15,2	14,0	15,2	17,3	16,6	19,0	18,8	20,3	23,2
Ouganda	18,2	16,9	17,5	18,0	18,1	20,6	20,9	24,0	26,0	26,8
Rwanda	16,8	15,5	15,2	16,7	18,3	18,2	17,8	18,8	18,4	18,7
Sénégal	34,8	34,1	33,8	35,8	36,5	33,7	37,0	38,9	39,5	40,3
Tanzanie	26,3	22,7	23,7	27,5	28,8	28,9	29,6	32,3	34,0	35,6
Zambie	21,4	21,5	18,0	21,5	22,5	23,4	21,4	23,1	21,5	21,5
États fragiles	27,0	25,1	25,1	26,5	28,8	29,5	31,8	35,0	31,9	31,8
Zimbabwe compris	26,6	...	24,2	26,1	27,8	28,5	31,3	34,7	31,8	31,8
Burundi	30,5	27,7	29,9	31,7	31,1	32,0	32,4	34,2	34,2	34,5
Comores	27,2	24,5	24,7	27,5	28,9	30,2	32,2	34,2	33,1	33,3
Congo, Rép. dém. du	10,8	8,3	7,8	10,4	12,4	15,3	16,6	16,5	16,5	16,5
Côte d'Ivoire	26,3	23,7	24,1	25,3	29,9	28,6	32,3	36,1
Érythrée	130,2	129,0	129,3	123,9	127,7	141,3	121,6	122,0	118,1	117,2
Gambie	37,8	31,3	33,8	41,4	39,9	42,6	44,7	45,5	46,3	47,3
Guinée	20,2	18,2	19,0	21,5	19,6	22,7	27,3	38,9	34,3	33,5
Guinée-Bissau	19,4	15,7	17,3	18,2	21,6	24,4	24,4	29,8	29,8	29,8
Libéria	23,5	18,1	20,4	23,4	25,2	30,5	36,7	43,4	40,7	39,6
République Centrafricaine	16,1	16,4	18,0	16,0	14,6	15,5	16,7	16,9	17,0	16,9
São Tomé-et-Principe	38,0	28,0	36,0	39,0	42,4	44,3	41,5	39,9	39,5	39,9
Sierra Leone	22,0	19,7	21,6	21,4	22,9	24,6	29,7	31,8	30,3	32,0
Togo	33,3	29,9	28,0	33,3	38,0	37,5	41,4	45,4	46,6	48,2
Zimbabwe ¹	12,5	...	11,7	19,9	11,4	7,1	22,7	29,7	30,2	30,6
Afrique subsaharienne	42,0	36,8	38,7	41,6	45,1	47,6	48,6	48,8	48,9	49,4
<i>Médiane</i>	24,1	21,6	21,6	23,4	25,8	28,1	29,7	33,7	33,5	33,4
Zimbabwe compris	43,1	...	38,6	41,5	45,0	47,5	48,5	48,7	48,9	49,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	26,5	25,5	25,3	26,3	27,3	28,3	31,0	32,4	32,0	32,3
Pays importateurs de pétrole	51,3	45,8	48,3	51,7	55,1	55,3	53,9	56,9	58,0	58,4
Hors Afrique du Sud	29,5	28,8	28,7	29,4	30,4	30,1	31,2	33,6	33,9	34,3
Zone franc	21,6	20,3	20,2	21,4	23,3	23,0	26,0	26,9	26,0	26,6
UEMOA	27,9	26,2	26,1	27,3	30,3	29,4	32,1	34,7	33,4	33,8
CEMAC	15,3	14,3	14,2	15,4	16,3	16,5	19,9	19,1	18,6	19,1
CAE-5	29,7	27,8	28,1	29,7	31,1	31,7	32,7	36,6	38,5	39,1
SADC	59,1	52,1	55,3	59,5	63,5	65,2	64,9	67,4	68,2	68,8
Union douanière d'Afrique australe	72,2	62,1	67,2	72,8	78,9	80,2	77,9	81,8	84,2	85,3
COMESA	34,7	35,5	34,7	34,6	34,6	34,0	34,1	36,8	38,4	38,7
Pays à forte intensité de ressources	23,8	19,9	19,8	21,6	25,6	32,0	37,8	34,0	32,4	33,0
Pétrolières	22,3	17,9	17,7	20,0	24,3	31,8	38,0	33,1	31,8	32,5
Non pétrolières	31,8	30,1	30,8	30,7	33,7	33,7	36,7	39,6	36,3	36,5
Pays à faible intensité de ressources	52,8	47,0	49,7	53,4	56,8	57,0	55,2	58,3	59,7	60,2
Pays côtiers	60,2	52,4	56,2	60,9	65,4	66,2	64,4	68,0	69,5	70,1
Pays enclavés	24,3	24,8	24,2	24,5	24,5	23,5	23,6	25,6	27,3	28,1
IADM	22,2	21,3	21,3	22,3	23,1	22,8	23,6	25,0	25,7	26,5
Régime de taux de change fixe	24,3	23,1	22,9	24,2	25,9	25,6	28,2	29,2	28,4	28,9
Régime de taux de change flottant	45,6	39,7	42,1	45,1	49,0	51,9	52,6	52,6	52,8	53,2

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).¹ Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS15. Expansion de la masse monétaire au sens large (Pourcentages)										
	2004-2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	36,0	17,9	28,2	40,6	38,5	54,8	17,2	11,0	22,7	15,9
Hors Nigéria	35,5	24,8	34,6	36,7	30,5	50,7	16,9	18,2	19,4	15,3
Angola	62,4	49,8	59,7	59,6	49,3	93,7	27,5	24,3	21,7	21,4
Cameroun	10,5	7,3	4,2	9,3	18,6	13,4	6,9	3,7	8,0	7,2
Congo, Rép. du	28,7	15,9	36,3	47,9	6,9	36,4	5,0	11,9	14,0	14,1
Gabon	14,2	11,6	26,0	17,4	7,2	8,8	2,2	9,1	11,8	9,5
Guinée équatoriale	30,7	33,5	34,7	14,1	41,3	30,1	18,8	22,4	49,2	10,7
Nigéria	36,7	14,0	24,4	43,1	44,2	57,8	17,5	6,7	24,8	16,2
Tchad	23,4	3,3	32,0	51,9	5,4	24,7	7,4	32,2	14,5	10,6
Pays à revenu intermédiaire	18,5	13,2	19,5	21,7	23,1	15,2	2,2	14,6	10,5	12,0
Hors Afrique du Sud	16,0	13,6	12,8	15,4	19,8	18,5	5,7	11,5	11,7	12,1
Afrique du Sud	18,9	13,1	20,5	22,5	23,6	14,8	1,8	15,0	10,4	12,0
Botswana	17,4	10,7	14,4	9,0	31,2	21,7	-1,3	12,5	12,3	15,7
Cap-Vert	12,5	10,6	15,8	18,0	10,8	7,6	3,5	8,0	11,4	9,8
Lesotho	16,8	3,4	9,1	35,3	16,4	19,7	17,7	14,5	24,3	12,7
Maurice	14,7	18,3	15,8	9,5	15,3	14,6	8,1	7,6	9,3	8,9
Namibie	16,7	16,2	9,7	29,6	10,2	17,9	5,9	11,3	11,9	11,1
Seychelles	7,9	14,0	1,7	3,0	-8,0	29,0	7,0	13,7	5,5	7,4
Swaziland	17,3	15,5	9,1	25,1	21,4	15,4	26,8	17,2	10,6	7,9
Pays à faible revenu	18,5	15,0	13,4	21,8	21,7	20,4	21,4	24,6	16,9	16,4
Hors États fragiles	17,3	12,4	12,6	20,8	21,2	19,7	20,5	24,5	20,4	17,0
Bénin	15,6	-6,7	21,8	16,5	17,6	28,8	6,2	11,5	6,9	7,1
Burkina Faso	6,9	-7,0	-3,9	10,0	23,8	11,5	17,4	18,5	10,4	7,8
Éthiopie	18,0	10,3	19,6	17,4	19,7	22,9	19,9	24,3	36,0	25,0
Ghana	23,9	18,5	11,2	32,3	30,5	27,1	36,3	45,6	20,5	16,3
Kenya	14,9	13,4	9,1	17,0	19,1	15,9	16,0	27,1	19,8	12,5
Madagascar	17,1	19,4	4,6	24,9	24,2	12,6	10,5	6,9	9,7	13,8
Malawi	26,9	31,9	16,2	16,5	36,9	33,1	23,9	17,8	13,1	13,0
Mali	5,6	-2,4	11,7	8,8	9,3	0,5	16,0	13,4	15,8	8,2
Mozambique	22,2	14,7	22,7	26,0	21,6	26,0	34,6	17,6	21,3	20,1
Niger	15,7	20,3	6,6	16,2	23,0	12,2	18,3	9,8	18,1	34,4
Ouganda	16,5	9,0	8,7	16,4	17,4	31,1	25,0	31,7	20,3	19,2
Rwanda	23,0	12,1	16,7	31,3	30,8	24,2	13,1	16,8	10,0	14,0
Sénégal	9,5	12,9	7,4	12,7	12,7	1,7	10,9	11,2	8,7	9,4
Tanzanie	21,5	18,5	19,6	31,3	20,1	18,1	18,5	25,1	20,1	19,0
Zambie	25,6	32,0	3,3	44,0	25,3	23,2	7,7	29,9	9,3	13,3
États fragiles	23,2	25,7	16,5	25,9	23,8	23,9	25,3	25,3	1,2	13,3
Zimbabwe compris	21,0	29,3	10,5	27,9	18,2	19,0	32,8	27,2	2,2	13,1
Burundi	20,9	16,7	27,1	16,4	10,1	34,2	19,8	18,2	16,2	20,9
Comores	8,1	-4,4	7,4	15,0	11,0	11,5	13,3	12,6	2,5	7,3
Congo, Rép. dém. du	52,5	72,9	24,2	60,4	49,5	55,7	50,4	30,7	22,5	16,5
Côte d'Ivoire	11,3	9,5	7,4	10,3	23,6	5,7	17,2	16,0
Érythrée	11,2	11,7	10,7	5,7	12,1	15,9	15,7	14,4	18,5	16,8
Gambie	16,5	18,3	13,1	26,2	6,7	18,4	19,4	13,7	13,2	12,8
Guinée	35,5	37,0	37,2	59,4	4,7	39,0	25,9	74,4	9,5	18,3
Guinée-Bissau	25,7	44,0	20,3	5,3	30,2	28,6	4,4	28,1	8,3	7,1
Libéria	33,2	36,1	30,8	27,7	31,6	39,6	24,1	31,3	11,5	11,4
République Centrafricaine	7,7	14,2	16,5	-4,2	-3,7	15,9	13,9	7,7	7,6	8,4
São Tomé-et-Principe	32,8	7,4	45,9	39,3	36,4	35,2	14,6	15,1	12,4	14,0
Sierra Leone	24,5	18,6	32,8	18,7	26,1	26,1	31,3	28,5	13,8	22,5
Togo	15,7	18,2	2,3	22,7	19,7	15,6	16,2	16,3	11,6	10,3
Zimbabwe ¹	1,4	85,9	-47,9	61,3	-44,4	-48,0	321,3	68,0	23,8	10,7
Afrique subsaharienne	23,9	15,3	20,2	27,5	27,5	28,9	13,1	16,4	16,7	14,8
<i>Médiane</i>	17,9	14,2	15,8	18,0	19,7	21,7	16,0	16,0	12,4	12,7
Zimbabwe compris	23,7	15,5	19,8	27,6	27,1	28,6	13,6	16,5	16,7	14,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	22,2	17,8	17,6	25,2	23,1	27,3	19,6	21,9	17,2	15,7
Pays importateurs de pétrole	18,3	14,4	16,1	21,9	21,9	17,2	11,7	19,5	13,7	14,2
Hors Afrique du Sud	17,8	15,5	12,3	21,4	20,5	19,4	20,7	23,3	16,3	15,8
Zone franc	14,2	9,0	13,8	16,5	17,4	14,1	11,4	13,5	9,0	10,2
UEMOA	10,6	5,9	7,5	12,1	18,9	8,7	14,5	14,3	1,5	10,7
CEMAC	18,0	12,2	20,7	21,2	16,0	19,7	8,3	12,7	17,1	9,7
CAE-5	17,9	14,0	13,1	22,1	19,6	20,7	18,7	26,6	19,3	16,4
SADC	23,6	18,8	21,8	27,2	25,9	24,3	9,6	17,2	13,4	14,2
Union douanière d'Afrique australe	18,7	13,0	19,7	22,1	23,5	15,2	2,1	14,8	10,6	12,2
COMESA	18,7	19,1	11,2	21,4	20,0	21,8	22,9	23,8	22,2	17,3
Pays à forte intensité de ressources	32,9	17,3	25,9	36,8	35,9	48,8	16,4	12,2	19,2	15,5
Pétrolières	36,0	17,9	28,2	40,6	38,5	54,8	17,2	11,0	22,7	15,9
Non pétrolières	16,8	14,2	14,0	17,9	21,4	16,8	11,4	20,2	-1,4	13,1
Pays à faible intensité de ressources	18,5	14,4	16,3	22,4	22,0	17,3	11,7	19,5	15,1	14,3
Pays côtiers	18,6	13,9	17,8	22,7	22,6	16,0	7,9	18,3	12,7	12,9
Pays enclavés	18,1	16,6	10,6	21,3	19,9	21,9	26,0	23,6	23,3	18,7
IADM	18,8	14,2	13,9	22,4	21,6	21,7	20,5	21,8	19,0	16,6
Régime de taux de change fixe	14,4	9,6	13,5	17,4	17,1	14,5	11,6	13,6	9,4	10,3
Régime de taux de change flottant	25,9	16,5	21,7	29,7	29,7	31,9	13,4	17,0	18,1	15,6

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).¹Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS16. Créances sur le secteur privé non financier
(En pourcentage de la masse monétaire au sens large)

	2004-2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	60,7	56,7	57,9	54,6	66,5	67,7	71,9	66,1
Hors Nigéria	42,4	41,0	40,7	41,8	44,1	44,7	48,9	50,0
Angola	40,9	35,7	34,7	42,0	49,0	43,1	52,5	55,7
Cameroun	49,0	49,8	53,1	50,1	44,8	47,3	48,2	48,8
Congo, Rép. du	16,4	22,1	17,2	12,6	12,8	17,2	21,4	22,1
Gabon	53,4	54,3	49,3	51,4	56,6	55,2	49,7	48,6
Guinée équatoriale	40,6	30,0	33,1	39,1	38,9	61,9	58,2	59,3
Nigéria	72,6	66,1	68,7	62,8	81,6	83,5	86,9	76,4
Tchad	40,8	49,3	52,2	36,2	30,3	35,9	38,3	31,8
Pays à revenu intermédiaire	100,6	100,3	100,0	102,2	100,8	99,9	98,3	90,9
Hors Afrique du Sud	72,5	71,0	73,5	72,0	72,9	73,3	74,5	74,1
Afrique du Sud	104,5	104,4	103,5	106,3	104,6	103,5	101,6	93,2
Botswana	47,4	46,8	44,5	49,3	47,2	49,1	54,9	54,3
Cap-Vert	55,1	49,6	46,7	51,3	58,7	69,2	74,8	83,3
Lesotho	27,2	21,6	29,8	25,6	29,0	30,0	32,4	33,4
Maurice	77,4	78,4	73,7	73,8	76,5	84,8	78,8	82,4
Namibie	124,8	125,8	137,7	121,9	124,9	113,7	118,1	117,9
Seychelles	33,3	27,2	30,8	28,7	37,0	42,6	36,2	39,3
Swaziland	94,6	86,3	100,0	97,9	98,3	90,8	81,0	68,8
Pays à faible revenu	62,2	53,1	59,3	60,8	64,6	73,3	69,7	65,5
Hors États fragiles	66,9	55,7	63,5	65,4	70,0	79,6	75,5	70,3
Bénin	53,7	56,3	54,3	51,8	54,9	51,2	53,9	52,4
Burkina Faso	70,5	59,5	77,1	80,0	65,1	70,6	61,2	59,2
Éthiopie	33,7	28,3	31,1	33,9	36,0	39,3	36,4	37,7
Ghana	161,6	105,0	142,3	153,4	188,1	219,2	187,5	163,6
Kenya	65,7	64,3	64,5	63,0	64,8	72,0	70,6	66,9
Madagascar	51,0	45,8	54,1	51,3	48,5	55,4	53,2	53,7
Malawi	43,9	30,6	37,2	50,1	48,6	53,1	58,5	54,8
Mali	62,3	67,2	56,2	61,7	60,7	65,6	62,7	56,6
Mozambique	72,5	59,8	71,6	75,3	72,2	83,6	98,5	99,1
Niger	53,4	43,3	48,7	55,2	54,0	65,8	65,8	59,3
Ouganda	45,3	39,0	40,9	45,1	47,2	54,3	57,2	54,4
Rwanda	60,5	59,5	60,6	56,7	52,4	73,3	68,5	64,9
Sénégal	64,9	59,1	68,5	63,2	62,1	71,5	66,9	61,4
Tanzanie	42,9	38,8	40,1	40,1	44,9	50,6	56,8	53,0
Zambie	48,4	37,5	42,8	45,2	52,5	64,1	56,1	49,9
États fragiles	42,3	42,8	42,1	41,0	41,1	44,7	42,9	43,0
Zimbabwe compris	41,9	43,7	41,1	40,2	39,7	44,7	43,4	44,5
Burundi	64,3	80,1	62,0	62,4	63,5	53,7	56,2	61,9
Comores	32,6	29,1	35,4	30,9	31,7	36,1	46,0	51,4
Congo, Rép. dém. du	28,9	18,5	23,6	25,9	29,9	46,7	43,8	39,9
Côte d'Ivoire	56,9	60,6	57,2	56,2	53,6	56,9	53,6	55,0
Érythrée	18,9	20,6	21,2	21,0	16,2	15,6	13,6	12,2
Gambie	32,0	30,1	31,0	31,1	33,6	34,2	31,6	31,9
Guinée	28,9	32,0	34,3	29,6	27,8	20,8	19,2	15,8
Guinée-Bissau	11,2	5,2	6,5	11,5	14,2	18,9	22,6	28,8
Libéria	36,8	35,8	33,0	36,6	38,7	40,0	42,3	45,2
République Centrafricaine	43,0	43,9	37,7	41,7	46,3	45,2	39,3	45,2
São Tomé-et-Príncipe	70,6	59,2	73,8	77,3	74,9	67,8	83,8	93,4
Sierra Leone	23,6	23,7	21,0	21,0	23,2	28,9	32,0	32,7
Togo	54,4	57,0	62,4	51,2	55,5	45,8	47,8	50,0
Zimbabwe ¹	34,2	55,2	27,8	26,9	16,5	44,7	51,7	74,9
Afrique subsaharienne	75,7	71,5	73,8	74,0	78,3	80,9	80,2	74,2
<i>Médiane</i>	49,7	46,8	48,7	50,1	49,0	53,7	54,9	54,3
Zimbabwe compris	75,6	71,5	73,6	73,8	78,1	80,8	80,1	74,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	57,7	51,8	55,5	56,5	59,4	65,3	64,3	62,1
Pays importateurs de pétrole	82,7	78,5	81,0	82,9	83,8	87,3	84,3	78,5
Hors Afrique du Sud	63,2	55,4	60,6	61,8	65,2	73,1	70,1	66,5
Zone franc	51,5	51,1	52,5	51,0	48,8	54,0	52,1	50,7
UEMOA	59,7	58,2	60,6	60,3	57,5	61,8	58,7	56,5
CEMAC	43,2	44,0	44,3	41,6	40,1	46,2	45,5	44,8
CAE-5	53,6	50,7	51,4	51,4	53,8	60,8	62,6	59,1
SADC	85,5	84,7	84,6	86,7	86,0	85,5	86,0	80,8
Union douanière d'Afrique australe	101,7	101,3	101,1	103,4	101,9	100,6	99,2	91,3
COMESA	49,6	46,4	47,5	48,4	49,4	56,3	54,4	53,3
Pays à forte intensité de ressources	60,5	57,4	58,4	55,3	65,3	66,3	70,1	65,1
Pétrolières	60,7	56,7	57,9	54,6	66,5	67,7	71,9	66,1
Non pétrolières	59,4	60,7	60,9	59,3	58,2	57,8	58,8	58,8
Pays à faible intensité de ressources	85,2	80,6	83,2	85,4	86,4	90,3	86,9	80,5
Pays côtiers	95,4	90,6	93,4	95,6	97,2	100,5	97,5	89,9
Pays enclavés	45,8	41,2	43,3	46,3	45,7	52,5	50,4	49,0
IADM	60,9	50,5	57,9	59,7	63,6	72,9	69,3	65,0
Régime de taux de change fixe	55,3	54,6	56,9	54,8	53,0	57,1	55,3	53,8
Régime de taux de change flottant	79,9	75,2	77,4	77,9	83,4	85,6	85,1	78,2

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).¹Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS17. Exportations de biens et de services (En pourcentage du PIB)										
	2004–2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	51,9	49,4	54,2	51,5	51,3	53,1	43,7	45,1	49,2	48,0
Hors Nigéria	65,3	57,9	67,1	68,0	65,5	67,7	52,0	58,3	63,0	62,4
Angola	78,4	75,6	86,1	80,0	74,1	76,4	54,9	61,2	65,9	66,3
Cameroun	27,7	22,7	24,5	29,3	31,0	31,1	24,0	26,2	28,5	29,6
Congo, Rép. du	78,2	71,4	82,8	85,9	77,0	73,9	70,7	84,7	87,5	85,2
Gabon	63,6	62,2	64,7	62,2	62,1	66,6	57,9	62,0	67,8	65,5
Guinée équatoriale	85,0	90,1	87,4	86,8	81,9	78,8	69,7	70,0	71,0	68,3
Nigéria	42,7	44,0	45,8	41,0	41,0	41,7	36,9	35,7	39,0	37,3
Tchad	54,5	51,6	55,5	56,4	54,7	54,0	43,2	51,8	54,7	48,2
Pays à revenu intermédiaire	32,4	29,0	29,9	32,4	33,7	37,2	29,2	29,5	30,3	30,5
Hors Afrique du Sud	50,2	48,8	51,1	51,4	51,1	48,4	43,0	43,2	44,5	44,2
Afrique du Sud	30,2	26,4	27,4	30,0	31,5	35,6	27,4	27,9	28,5	28,8
Botswana	46,7	44,2	51,4	47,0	47,5	43,2	32,1	34,4	35,7	34,6
Cap-Vert	40,7	32,0	37,8	45,1	42,8	45,7	36,3	39,3	42,1	45,2
Lesotho	56,1	62,7	51,9	53,6	55,2	56,8	44,3	42,4	41,3	43,3
Maurice	55,5	52,3	58,0	59,6	56,7	51,1	46,9	49,5	52,9	53,6
Namibie	38,0	34,7	34,1	39,9	39,9	41,6	42,4	41,3	41,1	40,3
Seychelles	85,5	71,8	77,5	84,5	85,8	107,8	105,2	91,9	103,5	103,3
Swaziland	75,4	90,1	76,0	72,9	74,6	63,2	63,1	57,1	58,0	57,4
Pays à faible revenu	27,0	25,9	26,1	27,3	28,0	27,8	25,6	28,9	33,7	33,5
Hors États fragiles	23,1	22,5	22,3	23,7	23,7	23,6	22,2	24,8	30,5	30,3
Bénin	14,8	14,1	12,4	13,2	16,8	17,6	16,5	17,0	20,2	17,7
Burkina Faso	10,5	11,3	9,8	10,9	10,5	9,8	11,8	16,4	25,9	22,2
Éthiopie	13,6	14,9	15,1	13,9	12,7	11,5	10,5	13,6	16,7	18,7
Ghana	24,2	24,3	22,7	25,0	24,3	24,8	29,3	30,3	39,5	37,7
Kenya	27,1	26,9	28,5	26,6	26,0	27,6	25,2	26,6	30,1	30,0
Madagascar	29,3	32,6	26,9	29,9	30,5	26,5	22,6	24,8	37,2	38,3
Malawi	22,3	20,6	20,2	19,3	25,8	25,6	22,2	26,2	25,5	24,5
Mali	26,9	24,3	24,5	29,9	27,4	28,7	26,6	25,1	33,5	31,4
Mozambique	33,7	30,9	31,7	38,4	35,4	32,3	27,4	30,6	32,6	30,8
Niger	17,7	18,3	16,8	16,4	17,4	19,4	18,9	19,3	20,7	23,9
Ouganda	16,0	12,5	13,1	15,5	16,9	22,1	20,6	19,4	23,3	22,8
Rwanda	12,5	13,1	12,6	11,2	11,1	14,6	10,2	10,4	12,1	12,6
Sénégal	26,3	27,1	27,0	25,6	25,5	26,3	24,1	24,5	26,4	26,4
Tanzanie	22,5	19,2	20,7	22,3	24,7	25,4	24,3	25,1	29,7	30,2
Zambie	37,9	38,2	35,1	39,0	41,4	35,9	35,6	47,7	56,5	55,3
États fragiles	41,0	36,6	39,5	40,7	44,3	44,0	39,4	45,3	46,7	46,6
Zimbabwe compris	41,6	...	38,6	40,2	43,6	43,8	38,5	44,9	46,8	46,8
Burundi	9,9	9,6	11,5	10,1	9,5	9,0	7,3	9,1	8,4	8,6
Comores	14,4	15,1	14,1	14,2	14,7	14,0	13,2	13,8	14,5	14,9
Congo, Rép. dém. du	45,0	30,7	33,6	34,2	65,2	61,3	45,2	68,4	77,8	75,9
Côte d'Ivoire	49,8	48,6	51,1	52,7	47,8	48,7	50,9	50,3
Érythrée	5,8	5,8	6,2	6,9	5,8	4,4	4,5	4,7	13,3	17,1
Gambie	29,8	34,2	32,2	33,2	27,8	21,8	23,3	22,6	21,6	21,1
Guinée	33,5	23,5	33,8	40,7	30,2	39,3	25,1	29,1	34,0	35,4
Guinée-Bissau	16,2	15,9	17,3	14,8	17,3	15,9	15,5	16,0	16,8	16,2
Libéria	72,2	68,7	60,1	82,5	74,9	74,8	53,1	57,9	59,1	66,4
République Centrafricaine	13,1	13,8	12,8	14,2	14,1	10,8	9,8	10,4	11,6	12,0
São Tomé-et-Príncipe	12,5	14,1	13,9	13,7	9,3	11,6	11,0	11,7	12,7	14,1
Sierra Leone	21,3	23,2	24,1	22,3	19,7	17,2	17,5	22,0	21,7	21,3
Togo	37,9	38,6	40,0	38,2	39,2	33,3	36,4	37,0	37,2	36,6
Zimbabwe ¹	37,2	...	33,5	36,0	37,8	41,5	30,8	41,9	48,1	48,1
Afrique subsaharienne	37,3	33,7	36,2	37,5	38,4	40,9	33,2	34,9	38,5	38,1
<i>Médiane</i>	29,4	27,1	28,5	30,0	30,5	31,1	26,6	27,9	33,0	31,1
Zimbabwe compris	38,2	...	36,2	37,5	38,4	40,9	33,1	34,9	38,6	38,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	41,1	36,8	40,4	42,1	42,4	43,6	35,4	39,8	45,3	44,9
Pays importateurs de pétrole	30,3	27,9	28,6	30,5	31,5	33,0	27,6	29,4	31,9	32,0
Hors Afrique du Sud	30,7	29,8	30,2	31,1	31,5	30,7	27,8	31,1	35,5	35,2
Zone franc	43,1	39,3	42,9	44,9	43,5	44,8	38,8	42,5	46,5	45,0
UEMOA	31,4	31,3	31,5	32,3	30,7	31,0	31,0	31,3	32,5	31,9
CEMAC	54,4	48,1	54,1	56,9	55,7	57,1	47,2	53,4	58,3	56,2
CAE-5	22,3	20,5	21,8	21,9	22,6	24,7	22,5	23,1	26,9	27,0
SADC	37,4	31,6	34,2	37,3	39,8	43,9	33,5	35,6	38,7	39,1
Union douanière d'Afrique australe	31,6	28,2	29,1	31,5	32,9	36,5	28,5	28,9	29,5	29,7
COMESA	29,8	29,0	29,1	29,2	31,6	30,0	25,4	31,2	36,9	37,0
Pays à forte intensité de ressources	50,3	47,5	52,2	50,4	50,0	51,4	43,1	44,8	48,4	47,4
Pétrolières	51,9	49,4	54,2	51,5	51,3	53,1	43,7	45,1	49,2	48,0
Non pétrolières	43,2	41,2	44,1	45,1	43,2	42,3	40,2	43,0	44,1	43,9
Pays à faible intensité de ressources	28,7	26,3	26,9	28,7	30,1	31,8	26,2	27,9	30,5	30,5
Pays côtiers	29,7	26,9	27,6	29,8	30,7	33,3	27,5	28,2	30,1	30,2
Pays enclavés	24,0	22,5	22,7	23,1	26,6	25,4	21,1	26,6	32,0	31,8
IADM	26,6	24,2	24,9	27,4	28,6	28,2	24,9	29,7	36,1	35,5
Régime de taux de change fixe	43,3	40,2	42,8	45,0	43,8	44,8	39,2	42,2	45,8	44,5
Régime de taux de change flottant	36,1	32,3	34,9	36,0	37,3	40,0	31,9	33,5	37,1	36,9

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).¹Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS18. Importations de biens et de services (En pourcentage du PIB)										
	2004-2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	33,0	35,4	35,0	27,3	31,4	35,8	38,5	37,4	32,9	32,0
Hors Nigéria	40,9	43,6	42,0	36,2	38,9	44,0	50,6	48,7	43,9	42,6
Angola	49,1	58,3	53,6	39,0	43,5	51,2	55,4	51,3	45,5	44,6
Cameroun	28,3	24,5	26,4	27,7	29,5	33,1	28,9	30,7	32,3	33,2
Congo, Rép. du	48,6	46,3	46,7	49,4	53,5	47,0	51,0	50,7	48,6	46,6
Gabon	29,9	32,0	28,3	30,5	30,2	28,4	38,6	36,5	35,0	35,0
Guinée équatoriale	38,7	55,0	43,6	33,1	30,3	31,6	60,3	57,3	46,6	43,9
Nigéria	27,5	30,3	30,3	21,7	26,0	29,5	28,6	29,4	24,9	24,1
Tchad	45,4	53,5	43,8	39,7	38,6	51,4	70,1	72,6	57,6	46,6
Pays à revenu intermédiaire	34,4	29,5	30,5	34,6	36,5	41,1	31,8	31,2	34,0	34,1
Hors Afrique du Sud	53,6	51,0	52,4	52,0	54,3	58,2	58,4	56,6	57,6	56,1
Afrique du Sud	32,0	26,7	27,9	32,5	34,2	38,6	28,3	28,0	31,0	31,3
Botswana	35,2	36,5	34,6	30,7	35,4	38,8	43,4	39,6	38,5	35,9
Cap-Vert	73,1	69,6	66,6	72,7	77,8	78,9	68,5	67,3	76,5	76,0
Lesotho	109,0	112,6	104,1	103,3	107,5	117,2	112,8	112,2	112,3	111,3
Maurice	64,2	54,6	63,8	70,5	66,6	65,3	57,3	62,5	68,6	67,1
Namibie	40,7	38,2	37,2	37,5	40,9	49,7	53,4	48,1	49,0	50,4
Seychelles	104,9	75,8	95,3	97,7	102,9	152,8	137,2	136,0	133,4	119,6
Swaziland	86,5	91,7	91,0	85,7	85,5	78,6	79,5	77,1	72,7	69,0
Pays à faible revenu	38,2	34,5	37,0	37,6	39,8	42,2	38,3	41,0	44,0	43,0
Hors États fragiles	35,9	32,8	34,5	35,5	37,0	39,7	36,6	38,6	42,4	41,3
Bénin	27,1	25,1	23,0	24,2	32,4	30,9	29,7	28,2	30,3	28,9
Burkina Faso	25,2	25,6	25,3	24,2	24,7	26,2	22,5	25,8	34,3	34,4
Éthiopie	32,8	28,9	35,5	36,6	32,1	31,1	28,7	33,2	39,3	41,1
Ghana	40,2	37,3	38,5	40,6	40,7	44,0	42,3	44,4	46,6	43,4
Kenya	36,8	32,9	36,0	36,3	37,1	41,8	38,3	41,7	46,8	45,8
Madagascar	45,4	47,5	40,7	41,1	46,5	50,9	45,9	40,9	40,0	38,6
Malawi	46,3	41,1	48,5	48,2	42,5	51,3	42,1	47,2	40,8	40,0
Mali	35,9	32,6	33,4	35,1	35,6	43,0	34,6	34,1	38,1	37,6
Mozambique	44,9	41,8	43,9	47,2	45,2	46,4	44,6	49,2	48,4	46,6
Niger	31,3	29,4	31,1	29,5	29,9	36,3	49,5	57,1	47,8	37,0
Ouganda	26,6	22,1	23,9	26,8	27,9	32,1	34,1	33,8	39,8	37,5
Rwanda	25,9	24,6	24,7	25,1	25,2	29,9	29,6	29,0	33,2	28,6
Sénégal	45,2	39,8	42,4	43,1	47,8	52,8	44,1	44,1	49,0	47,5
Tanzanie	32,5	24,9	28,1	32,7	37,4	39,6	37,6	36,5	42,4	43,1
Zambie	37,2	42,6	36,7	30,1	39,2	37,4	32,2	34,9	38,0	39,3
États fragiles	46,6	40,0	45,7	45,3	50,1	51,7	45,0	50,7	50,9	49,8
Zimbabwe compris	48,4	...	45,2	45,5	49,7	53,0	46,8	52,6	53,3	52,1
Burundi	48,2	33,9	40,6	48,6	58,1	59,9	48,0	49,0	47,0	41,0
Comores	39,4	33,0	35,8	38,6	41,3	48,4	47,9	49,6	48,1	47,0
Congo, Rép. dém. du	53,0	34,4	45,2	40,7	68,6	76,4	60,9	77,0	77,1	72,9
Côte d'Ivoire	41,7	39,4	43,6	42,4	41,9	41,2	38,9	39,4
Érythrée	41,6	59,8	54,9	38,4	28,8	26,1	23,4	23,3	23,4	22,9
Gambie	44,3	48,8	48,7	46,4	40,4	37,1	38,0	38,7	38,4	38,8
Guinée	36,0	25,8	35,1	42,6	36,4	40,1	31,4	37,2	42,7	44,0
Guinée-Bissau	28,4	24,3	26,5	30,1	31,0	29,9	31,8	29,4	30,3	28,9
Libéria	239,3	214,8	214,6	284,1	236,1	246,7	185,3	194,6	178,8	190,8
République Centrafricaine	22,1	20,3	20,8	21,9	23,5	23,9	21,3	23,6	23,4	23,3
São Tomé-et-Principe	61,4	51,8	52,9	71,2	64,1	67,0	58,1	64,3	74,1	70,9
Sierra Leone	32,6	34,4	37,3	32,0	28,7	30,5	30,9	34,8	35,9	34,8
Togo	56,6	57,9	58,7	56,1	58,0	52,5	52,3	54,4	55,7	54,2
Zimbabwe ¹	51,0	...	42,5	46,9	46,4	68,1	62,7	66,4	69,2	66,9
Afrique subsaharienne	34,7	32,4	33,5	32,9	35,6	39,3	36,0	36,0	36,1	35,5
<i>Médiane</i>	39,1	37,3	38,5	38,6	39,2	41,8	42,3	41,7	44,1	42,1
Zimbabwe compris	35,4	...	33,6	33,0	35,6	39,4	36,2	36,2	36,3	35,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	40,7	38,9	40,2	38,9	41,0	44,4	44,1	45,3	45,6	44,3
Pays importateurs de pétrole	36,0	31,3	33,0	35,9	37,9	41,8	35,0	35,5	38,5	38,2
Hors Afrique du Sud	40,7	37,3	39,5	40,0	42,0	44,6	41,2	43,7	46,5	45,3
Zone franc	36,4	35,8	36,0	35,4	36,4	38,1	40,8	41,8	40,8	39,1
UEMOA	38,1	35,7	37,7	37,2	39,1	40,9	37,7	38,7	40,0	38,6
CEMAC	34,7	35,9	34,4	33,7	33,9	35,7	44,1	44,8	41,4	39,5
CAE-5	33,0	27,8	30,5	33,0	34,9	38,7	36,7	37,7	43,2	42,2
SADC	36,7	31,9	33,3	35,5	38,6	44,1	37,4	36,5	38,2	38,2
Union douanière d'Afrique australe	33,3	28,5	29,3	33,4	35,3	39,8	30,6	30,0	32,7	32,9
COMESA	41,7	38,1	41,0	40,5	43,0	45,7	40,6	44,9	48,8	47,5
Pays à forte intensité de ressources	34,0	35,9	35,7	28,9	32,7	36,5	38,7	37,8	33,9	33,1
Pétrolières	33,0	35,4	35,0	27,3	31,4	35,8	38,5	37,4	32,9	32,0
Non pétrolières	38,4	37,6	38,7	36,2	39,1	40,6	39,7	39,6	39,9	40,0
Pays à faible intensité de ressources	35,4	30,2	32,0	35,5	37,4	41,6	34,2	34,8	38,1	37,8
Pays côtiers	34,7	29,6	30,9	35,0	36,9	41,2	32,9	32,6	35,8	35,8
Pays enclavés	38,7	34,1	37,9	38,1	40,3	43,2	39,3	44,8	48,5	46,7
IADM	36,3	32,3	34,4	35,5	38,6	40,9	37,3	40,0	43,0	41,8
Régime de taux de change fixe	39,7	39,5	39,4	38,8	39,6	41,2	43,8	44,7	43,5	42,1
Régime de taux de change flottant	33,7	30,9	32,3	31,8	34,8	38,9	34,4	34,4	34,7	34,3

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).¹Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS19. Balance commerciale (En pourcentage du PIB)										
	2004-2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	29,9	24,8	29,9	32,0	31,2	31,4	18,9	20,4	26,3	26,6
Hors Nigéria	40,6	31,4	41,9	44,6	42,6	42,7	20,7	27,3	35,1	35,4
Angola	51,0	41,9	55,8	55,4	50,9	51,0	24,1	31,5	39,2	39,7
Cameroun	1,9	0,0	0,3	3,7	3,4	1,9	-1,5	-0,3	0,4	0,8
Congo, Rép. du	51,1	46,4	57,8	58,2	47,4	45,9	41,0	52,9	54,7	53,3
Gabon	44,7	41,9	47,4	41,9	42,8	49,6	33,2	37,7	45,7	43,4
Guinée équatoriale	61,0	59,0	60,8	65,3	62,7	57,3	24,2	27,6	37,5	37,0
Nigéria	22,4	20,6	22,0	23,9	22,9	22,7	17,4	15,4	19,7	20,1
Tchad	38,0	35,0	42,2	44,6	42,9	25,6	0,5	6,1	22,8	26,8
Pays à revenu intermédiaire	-1,5	-0,5	-0,4	-1,7	-2,2	-2,7	-1,5	-0,4	-2,0	-2,0
Hors Afrique du Sud	-5,0	-3,7	-2,8	-2,3	-5,7	-10,4	-14,2	-12,3	-12,7	-12,2
Afrique du Sud	-1,0	-0,1	-0,1	-1,7	-1,8	-1,6	0,1	1,1	-0,7	-0,7
Botswana	11,9	8,3	17,1	16,9	13,1	3,9	-5,6	0,2	1,7	2,8
Cap-Vert	-43,5	-41,0	-35,9	-41,7	-49,6	-49,0	-42,7	-41,3	-45,8	-45,1
Lesotho	-46,8	-48,0	-48,5	-47,2	-50,1	-40,2	-47,5	-48,2	-49,3	-46,5
Maurice	-15,2	-8,8	-12,3	-16,2	-18,0	-20,6	-17,5	-20,1	-23,9	-22,8
Namibie	-3,3	-4,3	-3,7	1,2	-2,0	-7,6	-11,2	-7,7	-8,8	-11,0
Seychelles	-33,5	-17,8	-32,2	-28,5	-33,6	-55,4	-44,6	-50,0	-39,7	-30,1
Swaziland	-5,0	4,0	-10,2	-9,4	-9,2	-0,3	-4,1	-11,0	-7,3	-5,3
Pays à faible revenu	-8,6	-6,1	-8,5	-7,9	-9,1	-11,4	-9,6	-8,8	-7,3	-6,8
Hors États fragiles	-11,8	-9,4	-11,4	-11,1	-12,5	-14,8	-12,7	-11,8	-10,1	-9,6
Bénin	-11,6	-9,7	-9,3	-11,2	-14,3	-13,6	-11,1	-10,3	-9,9	-11,5
Burkina Faso	-9,5	-9,6	-10,2	-8,0	-8,8	-10,9	-5,8	-3,8	-1,2	-4,7
Éthiopie	-20,7	-17,1	-22,6	-23,7	-20,2	-20,1	-19,5	-21,3	-24,2	-24,7
Ghana	-14,7	-10,5	-14,8	-14,8	-15,7	-17,5	-8,5	-9,0	-2,8	-1,6
Kenya	-14,1	-10,1	-11,4	-14,5	-15,7	-18,8	-17,0	-19,6	-22,4	-22,4
Madagascar	-13,1	-10,2	-11,5	-9,9	-13,6	-20,2	-19,4	-13,1	1,9	6,1
Malawi	-17,4	-14,1	-20,9	-22,3	-10,5	-19,1	-14,1	-14,6	-9,4	-9,6
Mali	-3,1	-2,5	-3,1	0,7	-2,5	-7,8	-3,0	-3,3	2,4	0,9
Mozambique	-6,4	-6,1	-7,6	-3,7	-4,9	-10,0	-12,7	-14,3	-11,2	-11,2
Niger	-6,9	-5,3	-8,7	-6,6	-5,9	-8,1	-14,1	-18,1	-11,9	-2,6
Ouganda	-8,3	-8,5	-9,1	-9,3	-8,4	-6,3	-10,7	-10,1	-12,5	-10,5
Rwanda	-10,2	-8,5	-8,8	-9,6	-10,8	-13,1	-16,0	-15,3	-18,1	-14,2
Sénégal	-18,4	-12,3	-15,1	-17,1	-22,1	-25,6	-19,3	-18,9	-22,0	-20,8
Tanzanie	-11,7	-7,3	-8,2	-11,4	-15,1	-16,3	-14,1	-12,4	-13,7	-14,0
Zambie	4,7	-0,5	1,2	12,2	7,8	2,8	7,1	16,7	22,5	20,1
États fragiles	3,0	4,2	1,5	3,8	3,5	1,9	2,5	3,6	4,0	4,8
Zimbabwe compris	1,3	...	0,3	2,3	2,5	0,0	-0,5	1,0	1,2	2,2
Burundi	-21,0	-15,2	-16,6	-20,2	-25,6	-27,6	-17,6	-19,8	-23,6	-19,6
Comores	-23,2	-16,4	-20,8	-22,4	-24,6	-31,9	-29,4	-31,0	-29,7	-28,9
Congo, Rép. dém. du	0,4	1,2	-5,6	-1,2	8,8	-1,1	-5,2	4,0	12,6	14,1
Côte d'Ivoire	15,2	16,6	14,6	17,5	12,9	14,2	18,7	17,6
Érythrée	-33,9	-49,6	-44,2	-29,2	-24,2	-22,0	-19,9	-19,6	-11,4	-6,5
Gambie	-20,7	-18,3	-22,4	-20,7	-20,6	-21,4	-20,6	-20,5	-21,8	-23,0
Guinée	4,1	3,1	5,4	5,6	-0,3	6,6	-0,6	-0,6	-2,4	-2,1
Guinée-Bissau	-6,2	-1,4	-2,9	-9,1	-8,7	-9,1	-10,2	-8,7	-8,7	-8,0
Libéria	-39,9	-24,8	-35,9	-46,3	-39,3	-53,4	-47,9	-49,1	-54,4	-58,6
République Centrafricaine	-4,1	-1,4	-3,5	-3,1	-4,3	-8,2	-6,9	-7,8	-6,6	-6,1
São Tomé-et-Príncipe	-37,9	-28,3	-30,4	-41,3	-41,8	-47,6	-39,6	-44,2	-50,3	-46,0
Sierra Leone	-8,6	-8,3	-12,2	-6,6	-5,7	-10,0	-10,1	-8,0	-9,4	-8,6
Togo	-15,6	-14,7	-15,1	-15,0	-16,1	-16,8	-13,3	-14,6	-15,5	-14,7
Zimbabwe ¹	-10,9	...	-7,1	-8,7	-5,9	-21,9	-27,4	-18,6	-16,5	-14,4
Afrique subsaharienne	7,1	4,9	6,6	8,0	7,6	8,3	3,1	4,8	7,6	7,9
<i>Médiane</i>	-9,1	-8,3	-9,1	-9,3	-8,8	-10,0	-11,1	-10,3	-9,4	-8,3
Zimbabwe compris	7,5	...	6,5	7,9	7,6	8,2	2,9	4,6	7,5	7,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	6,7	3,5	6,1	8,3	7,9	7,5	-0,8	2,4	7,2	7,5
Pays importateurs de pétrole	-4,3	-2,5	-3,4	-4,1	-5,0	-6,7	-5,4	-4,0	-4,3	-4,2
Hors Afrique du Sud	-8,1	-5,7	-7,6	-7,1	-8,6	-11,4	-10,5	-9,5	-8,3	-7,7
Zone franc	15,0	12,2	15,4	17,6	15,2	14,8	6,9	9,9	14,8	14,6
UEMOA	-2,1	0,4	-1,5	-0,3	-3,8	-5,2	-1,5	-1,9	-2,2	-1,7
CEMAC	31,6	25,4	32,3	34,6	33,1	32,5	15,8	21,4	29,1	28,6
CAE-5	-12,1	-8,9	-9,9	-12,4	-13,9	-15,3	-14,7	-15,2	-17,7	-17,2
SADC	4,0	1,6	3,2	4,1	4,9	5,9	1,3	3,8	5,6	6,0
Union douanière d'Afrique australe	-0,9	-0,1	0,1	-1,1	-1,5	-1,7	-0,8	0,4	-1,2	-1,2
COMESA	-11,5	-9,4	-12,0	-11,2	-10,7	-14,1	-14,2	-12,3	-10,9	-10,2
Pays à forte intensité de ressources	26,0	20,8	25,8	28,5	27,3	27,4	16,5	18,4	23,7	23,9
Pétrolières	29,9	24,8	29,9	32,0	31,2	31,4	18,9	20,4	26,3	26,6
Non pétrolières	8,5	7,4	8,8	12,4	8,2	5,5	5,1	7,9	8,3	7,9
Pays à faible intensité de ressources	-5,8	-3,6	-4,7	-6,0	-6,5	-8,2	-6,5	-5,2	-5,7	-5,5
Pays côtiers	-4,8	-2,7	-3,3	-4,9	-5,9	-7,2	-4,7	-3,6	-4,6	-4,5
Pays enclavés	-10,9	-8,9	-12,2	-11,7	-9,5	-12,4	-13,7	-12,7	-11,0	-10,1
IADM	-6,4	-5,3	-6,6	-5,0	-6,4	-8,7	-8,4	-5,9	-2,4	-2,1
Régime de taux de change fixe	11,8	9,0	11,7	14,1	12,0	12,0	4,1	6,5	10,9	10,7
Régime de taux de change flottant	6,1	4,0	5,6	6,8	6,8	7,5	2,9	4,4	7,0	7,4

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).¹Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS20. Solde extérieur courant, dons compris
(En pourcentage du PIB)

	2004-2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	11,7	2,6	7,4	21,8	15,0	12,0	3,2	2,2	10,2	10,4
Hors Nigéria	7,6	-2,3	8,6	14,5	9,8	7,6	-8,7	-3,7	4,1	6,4
Angola	14,8	3,8	18,2	27,5	15,7	8,6	-10,0	-1,8	6,2	9,5
Cameroun	-0,9	-3,4	-3,4	1,6	1,4	-0,8	-3,7	-3,9	-3,1	-3,0
Congo, Rép. du	-2,1	-7,6	2,0	2,0	-8,0	1,2	-8,9	2,7	12,5	16,0
Gabon	18,1	11,2	22,9	15,6	17,3	23,7	7,9	11,8	17,0	15,3
Guinée équatoriale	-1,5	-21,6	-6,2	7,1	4,3	9,1	-17,1	-23,8	-10,2	-9,0
Nigéria	14,6	5,7	6,5	26,5	18,7	15,4	13,0	6,4	14,6	13,3
Tchad	-4,6	-17,1	2,4	-9,0	1,1	-0,1	-22,1	-21,3	-8,0	-6,1
Pays à revenu intermédiaire	-4,3	-2,5	-2,7	-4,0	-5,6	-6,4	-4,3	-3,3	-4,7	-5,2
Hors Afrique du Sud	3,1	1,5	3,7	6,3	5,3	-1,5	-6,6	-7,2	-7,3	-5,8
Afrique du Sud	-5,2	-3,0	-3,5	-5,3	-7,0	-7,1	-4,1	-2,8	-4,4	-5,1
Botswana	11,7	3,5	15,2	17,2	15,0	7,5	-5,5	-2,5	-2,4	0,0
Cap-Vert	-10,7	-14,3	-3,5	-5,4	-14,7	-15,7	-15,3	-11,8	-18,0	-15,7
Lesotho	2,7	-5,5	-7,6	4,7	13,9	7,9	-0,5	-16,2	-23,4	-17,8
Maurice	-6,3	-1,8	-5,0	-9,1	-5,4	-10,1	-7,4	-9,5	-11,6	-9,6
Namibie	7,5	7,0	4,7	13,9	9,1	2,7	-0,7	-1,1	-0,9	-3,3
Seychelles	-21,4	-5,8	-18,8	-13,2	-20,5	-48,9	-40,0	-50,7	-32,7	-18,6
Swaziland	-6,9	-0,3	-7,6	-10,3	-5,2	-11,1	-16,8	-20,6	-16,0	-12,9
Pays à faible revenu	-5,9	-3,7	-5,7	-5,0	-6,3	-8,9	-6,2	-6,7	-6,9	-6,6
Hors États fragiles	-6,5	-4,3	-6,0	-6,1	-6,9	-9,4	-7,1	-7,4	-7,6	-7,2
Bénin	-7,3	-7,0	-6,3	-5,3	-10,1	-8,0	-8,9	-6,3	-5,3	-6,8
Burkina Faso	-10,3	-11,0	-11,6	-9,1	-8,2	-11,5	-4,9	-4,2	-4,1	-7,6
Éthiopie	-5,4	-1,4	-6,3	-9,1	-4,5	-5,6	-5,0	-4,3	-8,1	-8,1
Ghana	-6,5	-2,5	-5,1	-6,2	-8,0	-10,8	-4,0	-7,2	-6,8	-5,2
Kenya	-2,8	0,1	-1,5	-2,3	-4,0	-6,7	-5,6	-7,9	-9,3	-7,9
Madagascar	-12,4	-9,2	-10,6	-8,8	-12,7	-20,6	-20,7	-13,4	-7,1	-6,4
Malawi	-9,5	-11,2	-14,7	-12,5	1,0	-10,2	-5,8	-1,3	-3,8	-3,7
Mali	-8,0	-7,9	-8,5	-4,1	-6,9	-12,7	-7,5	-8,5	-6,8	-8,0
Mozambique	-10,9	-10,7	-11,6	-10,7	-9,7	-11,9	-10,5	-12,7	-12,0	-12,1
Niger	-9,2	-7,3	-8,9	-8,6	-8,2	-13,0	-28,7	-30,7	-22,7	-14,1
Ouganda	-2,2	0,1	-1,4	-3,4	-3,1	-3,1	-6,8	-9,9	-10,6	-9,2
Rwanda	-1,7	1,8	1,0	-4,3	-2,2	-4,9	-8,5	-6,8	-9,2	-6,2
Sénégal	-10,3	-6,9	-9,0	-9,5	-11,8	-14,3	-7,7	-8,3	-11,5	-10,8
Tanzanie	-7,0	-2,5	-3,8	-7,6	-10,0	-11,1	-10,2	-8,6	-9,5	-10,7
Zambie	-6,6	-10,4	-8,5	-0,4	-6,5	-7,2	4,2	3,8	5,9	3,3
États fragiles	-3,6	-1,7	-4,7	-0,7	-4,1	-7,0	-2,8	-4,0	-4,2	-3,9
Zimbabwe compris	-5,0	...	-5,6	-1,7	-4,4	-8,2	-5,0	-5,8	-6,0	-5,7
Burundi	-12,8	-8,4	-1,2	-14,5	-24,6	-15,0	-16,1	-12,0	-15,8	-14,9
Comores	-7,2	-4,6	-7,4	-6,7	-6,3	-11,1	-9,0	-6,8	-12,1	-10,1
Congo, Rép. dém. du	-7,5	-3,0	-13,3	-2,7	-1,1	-17,5	-10,5	-6,8	-2,8	-0,7
Côte d'Ivoire	1,2	1,6	0,2	2,8	-0,7	1,9	7,4	3,9
Érythrée	-3,1	-0,7	0,3	-3,6	-6,1	-5,5	-7,6	-5,8	-0,9	0,2
Gambie	-10,6	-7,0	-13,4	-10,2	-9,6	-12,7	-9,9	-12,0	-12,0	-12,8
Guinée	-2,8	-2,8	-0,4	7,0	-10,3	-7,5	-10,8	-12,7	-11,4	-12,1
Guinée-Bissau	-3,1	1,4	-2,1	-5,6	-4,4	-4,9	-6,0	-6,2	-5,7	-4,3
Libéria	-32,1	-20,2	-37,4	-13,9	-31,4	-57,3	-38,3	-44,1	-37,6	-65,5
République Centrafricaine	-5,6	-1,8	-6,5	-3,0	-6,2	-10,4	-7,9	-8,7	-9,1	-8,5
São Tomé-et-Principe	-25,7	-16,2	-9,5	-27,5	-37,6	-37,8	-28,0	-32,0	-44,7	-42,5
Sierra Leone	-7,1	-5,8	-7,1	-5,6	-5,5	-11,5	-8,4	-9,7	-11,9	-11,4
Togo	-9,3	-10,0	-9,9	-8,4	-8,7	-9,6	-6,9	-7,9	-8,4	-7,4
Zimbabwe ¹	-12,5	...	-10,9	-8,6	-7,2	-23,2	-24,4	-18,3	-17,5	-17,5
Afrique subsaharienne	0,8	-1,4	-0,4	4,4	1,4	0,1	-2,3	-2,2	0,5	0,5
<i>Médiane</i>	-6,4	-4,6	-6,2	-5,4	-6,2	-9,6	-7,9	-7,9	-8,8	-8,0
Zimbabwe compris	1,3	...	-0,5	4,3	1,3	0,0	-2,4	-2,4	0,4	0,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-0,8	-2,7	-0,8	2,0	0,0	-2,6	-7,3	-5,9	-3,2	-2,1
Pays importateurs de pétrole	-5,0	-2,9	-3,9	-4,4	-5,9	-7,7	-5,4	-4,8	-5,8	-5,9
Hors Afrique du Sud	-4,7	-2,8	-4,4	-3,4	-4,7	-8,2	-6,6	-7,0	-7,3	-6,8
Zone franc	-1,6	-4,8	-1,7	0,0	-1,3	-0,2	-5,6	-5,7	-2,1	-1,6
UEMOA	-5,6	-4,5	-5,7	-4,0	-6,3	-7,3	-4,0	-5,4	-6,1	-5,8
CEMAC	2,1	-5,2	2,3	3,8	3,5	6,1	-7,2	-6,1	1,3	1,9
CAE-5	-4,0	-0,7	-2,0	-4,3	-5,6	-7,2	-7,6	-8,5	-9,7	-9,0
SADC	-2,6	-2,6	-1,9	-1,0	-2,9	-4,8	-6,1	-3,6	-2,9	-2,6
Union douanière d'Afrique australe	-4,1	-2,5	-2,6	-3,9	-5,5	-6,1	-4,1	-3,0	-4,4	-5,0
COMESA	-5,7	-2,6	-6,0	-5,4	-5,0	-9,3	-7,6	-7,3	-7,4	-6,5
Pays à forte intensité de ressources	10,1	2,2	6,5	19,2	12,8	10,2	2,9	1,9	8,8	8,8
Pétrolières	11,7	2,6	7,4	21,8	15,0	12,0	3,2	2,2	10,2	10,4
Non pétrolières	2,6	0,8	2,8	7,0	2,1	0,1	1,3	0,4	0,2	-0,2
Pays à faible intensité de ressources	-5,8	-3,4	-4,6	-5,8	-6,8	-8,6	-6,1	-5,4	-6,4	-6,5
Pays côtiers	-5,8	-3,3	-4,0	-5,7	-7,3	-8,4	-5,4	-4,6	-5,8	-6,1
Pays enclavés	-6,4	-3,9	-7,7	-6,6	-4,4	-9,4	-9,0	-9,0	-9,3	-8,5
IADM	-6,3	-4,9	-6,3	-5,2	-6,3	-8,8	-7,3	-6,6	-5,6	-5,2
Régime de taux de change fixe	-1,2	-3,9	-1,6	0,6	-0,8	-0,5	-5,7	-6,1	-2,8	-2,6
Régime de taux de change flottant	1,2	-0,9	-0,2	5,1	1,8	0,2	-1,6	-1,5	1,1	1,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).¹ Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS21. Solde extérieur courant, hors dons (En pourcentage du PIB)											
	2004-2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	
Pays exportateurs de pétrole	11,7	2,5	7,2	21,8	14,9	11,9	3,3	2,3	10,2	10,3	
Hors Nigéria	7,4	-2,6	8,1	14,4	9,7	7,5	-8,6	-3,5	4,2	6,4	
Angola	14,9	3,7	18,2	27,9	16,1	8,8	-9,5	-1,3	6,6	9,7	
Cameroun	-1,5	-3,5	-3,9	1,0	0,6	-1,5	-4,3	-4,4	-3,5	-3,3	
Congo, Rép. du	-2,3	-7,7	2,0	2,0	-8,2	0,6	-9,1	2,6	11,8	15,4	
Gabon	18,3	11,9	22,9	15,6	17,2	23,7	7,9	11,8	17,0	15,3	
Guinée équatoriale	-1,6	-22,0	-6,5	7,1	4,4	9,1	-17,0	-23,8	-10,2	-8,9	
Nigéria	14,6	5,7	6,6	26,4	18,7	15,3	12,9	6,4	14,6	13,3	
Tchad	-7,2	-20,3	-1,1	-11,9	-0,9	-1,6	-23,1	-22,0	-8,6	-6,8	
Pays à revenu intermédiaire	-4,1	-2,5	-2,3	-3,9	-5,6	-6,4	-4,2	-3,2	-4,8	-5,1	
Hors Afrique du Sud	-4,0	-4,2	-2,4	-1,1	-3,0	-9,3	-14,1	-12,0	-11,9	-11,0	
Afrique du Sud	-4,1	-2,2	-2,3	-4,2	-5,9	-6,0	-3,0	-2,1	-3,9	-4,4	
Botswana	4,4	-1,8	8,6	9,5	6,1	-0,3	-10,7	-6,0	-3,9	-2,6	
Cap-Vert	-16,1	-20,0	-8,2	-9,8	-19,8	-22,5	-20,8	-18,0	-22,5	-19,8	
Lesotho	-25,7	-24,7	-29,0	-21,6	-25,5	-27,4	-34,5	-38,8	-43,0	-42,2	
Maurice	-6,6	-2,0	-5,2	-9,3	-5,7	-11,0	-8,5	-9,4	-12,4	-10,7	
Namibie	-3,3	-2,8	-4,2	2,2	-2,0	-9,7	-14,0	-9,8	-10,9	-13,4	
Seychelles	-22,9	-6,1	-20,2	-14,3	-21,3	-52,4	-45,0	-53,0	-33,2	-19,5	
Swaziland	-12,2	-7,1	-12,8	-15,9	-10,9	-14,5	-20,8	-21,0	-15,3	-12,0	
Pays à faible revenu	-9,5	-7,4	-9,3	-8,6	-9,9	-12,3	-10,0	-10,2	-9,9	-9,3	
Hors États fragiles	-9,7	-7,8	-9,4	-9,1	-10,0	-12,3	-10,1	-10,5	-10,3	-9,8	
Bénin	-10,2	-10,2	-8,3	-8,4	-12,9	-11,0	-12,7	-8,8	-7,8	-9,0	
Burkina Faso	-13,7	-14,1	-14,9	-12,0	-12,5	-14,9	-9,3	-8,3	-7,4	-11,2	
Éthiopie	-11,1	-7,0	-12,4	-14,9	-10,6	-10,5	-9,9	-10,7	-13,6	-14,0	
Ghana	-8,9	-5,5	-7,8	-8,1	-9,6	-13,3	-7,3	-9,0	-8,7	-6,4	
Kenya	-2,9	0,1	-1,5	-2,4	-4,1	-6,6	-5,5	-7,8	-9,2	-7,9	
Madagascar	-13,9	-13,0	-11,9	-10,1	-13,3	-21,4	-20,8	-13,5	-7,3	-6,9	
Malawi	-20,7	-18,0	-24,4	-25,9	-13,5	-21,8	-15,8	-18,1	-13,0	-13,7	
Mali	-10,0	-9,8	-10,6	-6,8	-8,7	-13,9	-8,8	-9,7	-7,8	-9,0	
Mozambique	-17,3	-16,5	-17,2	-17,0	-16,0	-19,6	-17,3	-19,9	-19,1	-19,0	
Niger	-11,8	-10,5	-12,2	-10,9	-10,4	-15,2	-29,8	-37,2	-25,9	-16,4	
Ouganda	-7,9	-8,3	-9,5	-8,0	-7,6	-6,1	-9,3	-12,4	-13,4	-11,6	
Rwanda	-12,3	-11,4	-11,3	-12,3	-11,9	-14,4	-18,6	-17,4	-20,5	-15,7	
Sénégal	-10,9	-7,9	-9,1	-10,0	-12,8	-14,8	-8,4	-8,6	-11,9	-11,2	
Tanzanie	-10,7	-6,5	-8,1	-10,8	-13,3	-14,6	-13,5	-11,4	-12,3	-13,2	
Zambie	-8,5	-11,2	-10,3	-2,4	-9,2	-9,4	1,8	2,3	5,0	2,2	
États fragiles	-8,8	-6,1	-9,1	-6,9	-9,6	-12,4	-9,3	-9,1	-8,3	-7,5	
Zimbabwe compris	-10,4	...	-9,5	-8,0	-10,0	-14,1	-11,8	-11,2	-10,3	-9,3	
Burundi	-36,1	-25,8	-29,1	-36,3	-46,3	-43,3	-36,1	-35,3	-34,1	-28,0	
Comores	-8,1	-4,3	-6,9	-7,8	-9,1	-12,7	-13,1	-15,8	-12,5	-11,1	
Congo, Rép. dém. du	-14,0	-8,0	-17,2	-11,4	-8,5	-24,6	-21,6	-13,5	-7,9	-5,5	
Côte d'Ivoire	0,9	1,7	0,4	3,0	-1,5	0,8	5,2	3,7	
Érythrée	-10,0	-15,7	-9,0	-7,7	-9,2	-8,3	-10,2	-11,0	-4,1	-1,0	
Gambie	-12,1	-10,2	-14,7	-11,2	-10,6	-13,7	-13,8	-14,9	-15,1	-15,7	
Guinée	-2,9	-2,6	-0,5	6,9	-10,4	-7,9	-11,2	-12,9	-11,7	-12,8	
Guinée-Bissau	-8,9	-4,6	-6,1	-12,8	-9,5	-11,3	-14,0	-9,7	-9,6	-9,0	
Libéria	-182,3	-167,8	-176,8	-202,2	-179,3	-185,1	-143,0	-148,8	-120,9	-131,6	
République Centrafricaine	-9,5	-6,9	-8,6	-8,3	-9,8	-14,0	-11,5	-13,1	-11,7	-11,2	
São Tomé-et-Principe	-46,4	-37,8	-39,5	-54,3	-49,1	-51,3	-44,4	-49,6	-58,7	-54,2	
Sierra Leone	-12,5	-13,2	-14,2	-10,9	-9,0	-15,4	-12,8	-13,1	-14,1	-13,2	
Togo	-10,6	-10,8	-11,0	-9,8	-10,4	-11,0	-8,4	-10,3	-11,8	-11,7	
Zimbabwe ¹	-18,9	...	-12,4	-15,5	-13,5	-34,0	-34,8	-26,3	-23,0	-21,0	
Afrique subsaharienne	-0,1	-2,4	-1,3	3,5	0,4	-0,9	-3,3	-3,1	-0,2	-0,2	
<i>Médiane</i>	-9,8	-8,0	-9,0	-9,8	-9,6	-12,7	-12,7	-11,4	-11,7	-11,2	
Zimbabwe compris	0,3	...	-1,4	3,4	0,3	-1,0	-3,5	-3,3	-0,4	-0,3	
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,8	-5,8	-3,8	-1,1	-3,0	-5,3	-10,2	-8,5	-5,3	-4,1	
Pays importateurs de pétrole	-6,3	-4,2	-5,0	-5,8	-7,4	-9,3	-7,1	-6,3	-7,1	-7,1	
Hors Afrique du Sud	-8,8	-6,9	-8,4	-7,7	-9,0	-12,3	-10,9	-10,8	-10,5	-9,8	
Zone franc	-2,6	-5,8	-2,6	-1,0	-2,5	-1,2	-6,9	-6,7	-2,9	-2,4	
UEMOA	-7,0	-5,8	-6,8	-5,3	-8,1	-8,9	-6,2	-7,1	-7,4	-7,1	
CEMAC	1,5	-5,7	1,6	3,1	2,8	5,6	-7,7	-6,4	0,9	1,6	
CAE-5	-7,2	-4,7	-6,2	-7,1	-8,4	-9,8	-10,1	-11,0	-12,2	-11,0	
SADC	-3,1	-3,0	-2,1	-1,5	-3,5	-5,5	-6,8	-4,1	-3,4	-3,1	
Union douanière d'Afrique australe	-4,0	-2,4	-2,2	-3,7	-5,5	-6,1	-3,9	-2,8	-4,4	-4,9	
COMESA	-9,5	-6,7	-9,8	-9,4	-8,9	-12,9	-11,6	-11,2	-10,5	-9,5	
Pays à forte intensité de ressources	9,4	1,4	5,7	18,4	12,0	9,5	2,2	1,5	8,4	8,5	
Pétrolières	11,7	2,5	7,2	21,8	14,9	11,9	3,3	2,3	10,2	10,3	
Non pétrolières	-1,2	-2,2	-0,6	3,0	-2,3	-4,1	-3,0	-2,3	-2,1	-2,7	
Pays à faible intensité de ressources	-6,7	-4,2	-5,2	-6,6	-7,7	-9,7	-7,3	-6,5	-7,5	-7,4	
Pays côtiers	-5,6	-3,3	-3,7	-5,4	-7,1	-8,4	-5,4	-4,5	-6,0	-6,1	
Pays enclavés	-12,6	-10,1	-13,6	-13,0	-11,0	-15,1	-15,0	-15,3	-14,4	-13,4	
IADM	-9,8	-8,5	-9,9	-8,7	-9,8	-12,1	-10,9	-10,1	-8,6	-8,0	
Régime de taux de change fixe	-4,1	-6,8	-4,3	-2,5	-3,9	-3,2	-8,8	-8,6	-5,0	-4,7	
Régime de taux de change flottant	0,7	-1,5	-0,6	4,7	1,3	-0,4	-2,2	-2,1	0,6	0,7	

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).¹ Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS22. Dons officiels (En pourcentage du PIB)										
	2004–2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	-0,1	0,0	0,0
Hors Nigéria	0,2	0,3	0,4	0,1	0,1	0,1	-0,1	-0,2	-0,1	0,0
Angola	-0,2	0,0	0,1	-0,5	-0,4	-0,2	-0,5	-0,5	-0,4	-0,2
Cameroun	0,5	0,2	0,5	0,6	0,8	0,7	0,6	0,5	0,4	0,3
Congo, Rép. du	0,2	0,1	0,0	0,0	0,3	0,6	0,2	0,1	0,7	0,6
Gabon	-0,2	-0,7	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Guinée équatoriale	0,1	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Nigéria	0,0	-0,1	-0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Tchad	2,6	3,2	3,5	2,9	2,1	1,5	1,0	0,7	0,7	0,7
Pays à revenu intermédiaire	-0,1	-0,1	-0,4	-0,1	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,1	-0,1
Hors Afrique du Sud	7,1	5,7	6,1	7,4	8,3	7,8	7,5	4,9	4,6	5,2
Afrique du Sud	-1,0	-0,8	-1,1	-1,1	-1,0	-1,1	-1,1	-0,7	-0,5	-0,7
Botswana	7,2	5,2	6,6	7,7	8,9	7,7	5,2	3,5	1,5	2,6
Cap-Vert	5,3	5,7	4,7	4,4	5,1	6,7	5,5	6,2	4,5	4,1
Lesotho	28,3	19,3	21,4	26,3	39,3	35,3	34,0	22,5	19,7	24,4
Maurice	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,9	1,1	-0,1	0,9	1,1
Namibie	10,8	9,7	8,9	11,6	11,1	12,4	13,2	8,7	10,0	10,2
Seychelles	1,5	0,4	1,5	1,1	0,9	3,5	5,0	2,3	0,5	0,9
Swaziland	5,3	6,8	5,2	5,6	5,7	3,4	4,0	0,5	-0,7	-0,9
Pays à faible revenu	3,6	3,7	3,6	3,7	3,6	3,4	3,7	3,5	3,0	2,7
Hors États fragiles	3,2	3,5	3,4	3,0	3,1	2,9	3,1	3,1	2,7	2,5
Bénin	2,8	3,2	2,0	3,1	2,8	3,0	3,8	2,5	2,6	2,2
Burkina Faso	3,4	3,2	3,3	2,9	4,3	3,4	4,4	4,0	3,4	3,6
Éthiopie	5,7	5,6	6,1	5,7	6,1	4,9	4,9	6,4	5,5	5,9
Ghana	2,3	3,0	2,7	1,9	1,6	2,5	3,3	1,7	2,0	1,2
Kenya	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Madagascar	1,6	3,8	1,3	1,3	0,6	0,8	0,1	0,1	0,2	0,4
Malawi	11,2	6,8	9,7	13,5	14,6	11,6	9,9	16,8	9,2	10,0
Mali	2,0	2,0	2,1	2,7	1,8	1,2	1,3	1,2	1,0	1,0
Mozambique	6,4	5,9	5,7	6,3	6,3	7,7	6,8	7,2	7,0	6,9
Niger	2,6	3,2	3,3	2,3	2,2	2,2	1,2	6,5	3,2	2,3
Ouganda	5,7	8,4	8,0	4,6	4,5	3,0	2,5	2,5	2,9	2,4
Rwanda	10,6	13,3	12,3	8,0	9,7	9,5	10,1	10,7	11,3	9,5
Sénégal	0,7	1,0	0,2	0,6	1,0	0,5	0,7	0,3	0,4	0,5
Tanzanie	3,7	4,0	4,3	3,2	3,3	3,5	3,4	2,7	2,8	2,6
Zambie	1,9	0,8	1,8	1,9	2,6	2,2	2,4	1,5	0,9	1,1
États fragiles	5,2	4,5	4,4	6,2	5,5	5,4	6,4	5,1	4,1	3,6
Zimbabwe compris	5,4	...	4,0	6,3	5,6	5,8	6,8	5,4	4,3	3,6
Burundi	23,4	17,4	27,9	21,7	21,6	28,3	20,0	23,3	18,2	13,1
Comores	0,9	-0,3	-0,5	1,1	2,8	1,6	4,1	9,0	0,5	1,0
Congo, Rép. dém. du	6,4	5,0	3,9	8,7	7,4	7,2	11,1	6,7	5,2	4,8
Côte d'Ivoire	0,3	-0,1	-0,1	-0,2	0,8	1,1	2,1	0,2
Érythrée	6,9	15,1	9,3	4,1	3,1	2,8	2,6	5,2	3,2	1,2
Gambie	1,5	3,1	1,2	1,0	0,9	1,1	3,9	2,9	3,0	2,9
Guinée	0,1	-0,1	0,0	0,1	0,2	0,4	0,4	0,2	0,2	0,7
Guinée-Bissau	5,8	6,1	4,0	7,1	5,1	6,4	8,0	3,5	4,0	4,7
Libéria	150,2	147,6	139,4	188,4	147,9	127,8	104,6	104,6	83,4	66,1
République Centrafricaine	3,9	5,2	2,0	5,3	3,5	3,6	3,6	4,4	2,7	2,7
São Tomé-et-Príncipe	20,7	21,6	30,0	26,8	11,5	13,6	16,4	17,6	13,9	11,6
Sierra Leone	5,5	7,3	7,1	5,3	3,5	4,0	4,5	3,3	2,2	1,8
Togo	1,3	0,8	1,2	1,4	1,7	1,4	1,5	2,4	3,3	4,3
Zimbabwe ¹	6,4	...	1,5	6,9	6,4	10,8	10,3	7,9	5,4	3,5
Afrique subsaharienne	0,9	1,0	0,8	0,9	1,0	1,0	1,1	0,9	0,8	0,7
<i>Médiane</i>	2,9	3,2	2,7	2,9	2,8	2,8	3,4	2,5	2,4	2,0
Zimbabwe compris	0,9	...	0,8	0,9	1,0	1,0	1,1	0,9	0,8	0,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	3,0	3,1	3,0	3,0	3,0	2,7	2,9	2,5	2,1	2,0
Pays importateurs de pétrole	1,4	1,3	1,1	1,4	1,5	1,6	1,7	1,4	1,3	1,1
Hors Afrique du Sud	4,2	4,1	4,0	4,3	4,3	4,1	4,3	3,8	3,3	3,1
Zone franc	1,0	1,0	0,9	1,0	1,2	1,0	1,3	1,0	0,8	0,8
UEMOA	1,4	1,4	1,2	1,3	1,8	1,6	2,2	1,7	1,3	1,3
CEMAC	0,6	0,5	0,7	0,7	0,6	0,5	0,4	0,3	0,4	0,3
CAE-5	3,3	4,0	4,2	2,8	2,8	2,7	2,6	2,5	2,5	2,1
SADC	0,5	0,4	0,2	0,5	0,6	0,7	0,7	0,5	0,5	0,4
Union douanière d'Afrique australe	-0,2	-0,1	-0,4	-0,2	0,0	-0,1	-0,2	-0,2	0,0	-0,1
COMESA	3,9	4,0	3,8	4,0	3,9	3,6	4,0	3,9	3,2	2,9
Pays à forte intensité de ressources	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,4	0,3	0,4
Pétrolières	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	-0,1	0,0	0,0
Non pétrolières	3,8	3,0	3,4	4,0	4,5	4,2	4,4	2,6	2,3	2,5
Pays à faible intensité de ressources	0,8	0,9	0,6	0,8	0,9	1,1	1,2	1,1	1,1	0,9
Pays côtiers	-0,2	0,0	-0,3	-0,3	-0,3	0,0	0,0	-0,1	0,2	0,0
Pays enclavés	6,2	6,2	5,9	6,4	6,6	5,8	6,1	6,3	5,1	4,9
IADM	3,5	3,6	3,6	3,5	3,5	3,3	3,6	3,5	3,0	2,8
Régime de taux de change fixe	2,9	2,9	2,6	3,1	3,2	2,7	3,1	2,5	2,2	2,1
Régime de taux de change flottant	0,5	0,6	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5	0,5	0,4

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).¹ Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS23. Taux de change effectifs réels¹
(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)

	2004–2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	130	112	124	133	134	147	146	150
Hors Nigéria	137	122	127	138	144	156	167	159
Angola	179	138	153	182	200	221	249	234
Cameroun	110	110	107	109	110	113	116	109
Congo, Rép. du	117	113	112	116	118	125	130	128
Gabon	106	105	106	102	107	111	111	107
Guinée équatoriale	154	144	147	150	157	170	174	179
Nigéria	127	107	123	131	129	143	134	145
Tchad	119	114	120	125	114	123	135	125
Pays à revenu intermédiaire	99	106	106	102	96	87	94	108
Hors Afrique du Sud	97	104	100	97	92	92	97	108
Afrique du Sud	100	107	107	103	97	86	94	109
Botswana	98	109	104	99	90	90	101	109
Cap-Vert	97	97	93	95	97	101	101	97
Lesotho	93	94	97	95	93	85	90	103
Maurice	89	92	87	85	85	96	92	95
Namibie	105	112	111	107	101	93	103	134
Seychelles	82	94	92	88	71	65	61	64
Swaziland	108	112	110	108	107	102	107	116
Pays à faible revenu	98	92	95	97	99	106	105	101
Hors États fragiles	98	91	95	97	99	106	104	100
Bénin	119	118	118	118	119	124	123	115
Burkina Faso	112	111	111	110	108	118	121	111
Éthiopie	99	85	90	96	100	123	114	103
Ghana	109	99	109	114	114	108	100	107
Kenya	120	104	115	124	127	133	133	129
Madagascar	91	80	84	84	98	109	107	107
Malawi	71	72	72	71	69	71	78	73
Mali	110	106	109	108	108	116	117	111
Mozambique	84	83	84	83	82	91	85	72
Niger	111	109	112	108	108	119	123	114
Ouganda	89	84	88	88	91	94	94	99
Rwanda	77	69	75	79	79	83	95	87
Sénégal	107	106	104	103	108	113	111	104
Tanzanie	68	72	70	65	65	69	72	68
Zambie	149	106	130	170	157	181	156	165
États fragiles	99	98	97	95	101	105	108	105
Zimbabwe compris
Burundi	70	64	71	74	69	71	79	140
Comores	120	120	117	118	122	123	123	116
Congo, Rép. dém. du	#DIV/0!
Côte d'Ivoire	117	116	116	115	117	122	122	115
Érythrée	107	83	103	115	113	121	165	182
Gambie	56	51	54	54	59	62	57	55
Guinée	73	83	66	59	80	78	84	77
Guinée-Bissau	112	109	109	109	112	120	118	115
Libéria	82	81	81	82	80	84	89	89
République Centrafricaine	112	108	107	112	113	122	124	119
São Tomé-et-Príncipe	105	84	93	111	120	119	113	108
Sierra Leone	68	69	69	66	66	71	72	69
Togo	112	111	112	110	111	117	117	110
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	107	103	107	109	107	109	112	117
<i>Médiane</i>	108	105	106	108	108	112	111	109
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	107	100	103	106	108	115	118	114
Pays importateurs de pétrole	99	100	101	100	97	95	99	104
Hors Afrique du Sud	98	94	96	97	98	104	104	102
Zone franc	114	112	113	113	114	120	123	116
UEMOA	113	112	112	111	112	119	119	112
CEMAC	116	113	113	115	116	122	126	121
CAE-5	91	86	90	91	92	97	99	98
SADC	101	104	105	103	100	95	103	112
Union douanière d'Afrique australe	100	107	107	103	97	86	95	109
COMESA	99	89	94	98	101	111	110	108
Pays à forte intensité de ressources	125	111	120	127	128	138	138	143
Pétrolières	130	112	124	133	134	147	146	150
Non pétrolières	101	107	102	98	99	99	105	108
Pays à faible intensité de ressources	98	99	101	100	97	94	98	104
Pays côtiers	99	102	103	101	97	91	96	104
Pays enclavés	96	89	93	95	97	107	107	102
IADM	96	91	93	94	96	103	102	98
Régime de taux de change fixe	113	111	112	112	113	117	121	117
Régime de taux de change flottant	106	101	106	108	106	107	110	117

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).

¹Une augmentation indique une appréciation.

Tableau AS24. Taux de change effectifs nominaux¹
(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)

	2004–2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	57	57	56	57	57	59	53	50
Hors Nigéria	44	44	43	44	45	46	46	42
Angola	9	9	8	9	9	9	9	8
Cameroun	111	111	109	108	111	114	115	110
Congo, Rép. du	117	116	115	115	118	122	122	115
Gabon	109	108	108	108	110	112	111	107
Guinée équatoriale	123	120	119	119	125	132	130	124
Nigéria	68	68	67	69	66	69	58	57
Tchad	115	113	113	113	116	119	120	117
Pays à revenu intermédiaire	84	94	93	87	78	66	67	76
Hors Afrique du Sud	81	93	88	80	74	69	69	73
Afrique du Sud	84	94	93	88	79	66	67	76
Botswana	78	97	88	76	67	62	65	68
Cap-Vert	105	106	104	104	105	106	106	102
Lesotho	99	106	108	102	97	83	83	93
Maurice	74	83	76	71	68	73	69	71
Namibie	86	94	94	89	82	72	75	83
Seychelles	80	93	92	92	72	52	37	40
Swaziland	91	99	97	93	88	80	81	86
Pays à faible revenu	76	80	78	75	74	73	67	63
Hors États fragiles	75	78	76	75	73	71	65	60
Bénin	116	117	114	113	117	120	118	112
Burkina Faso	120	118	116	116	121	128	135	130
Éthiopie	79	85	83	82	76	68	59	51
Ghana	45	49	48	47	44	38	29	29
Kenya	93	88	91	96	98	94	89	87
Madagascar	59	64	57	54	58	62	56	52
Malawi	40	47	43	38	36	37	38	35
Mali	113	112	111	111	114	117	118	114
Mozambique	54	59	57	51	49	52	48	37
Niger	115	115	113	113	116	120	121	116
Ouganda	82	84	84	81	82	81	72	67
Rwanda	61	61	63	63	60	59	63	59
Sénégal	112	111	110	110	112	116	117	111
Tanzanie	59	66	63	57	55	56	53	49
Zambie	66	57	61	75	65	71	55	55
États fragiles	82	89	83	78	80	79	79	76
Zimbabwe compris
Burundi	56	57	58	61	55	49	51	90
Comores	115	114	112	113	117	121	121	116
Congo, Rép. dém. du	#DIV/0!
Côte d'Ivoire	115	115	113	112	115	119	119	113
Érythrée	49	45	52	51	49	47	49	50
Gambie	41	37	39	39	42	45	40	38
Guinée	39	67	42	28	32	28	29	24
Guinée-Bissau	117	116	116	115	118	120	120	116
Libéria	54	61	59	57	50	46	46	44
République Centrafricaine	108	108	106	106	109	112	111	107
São Tomé-et-Principe	58	64	62	61	58	45	37	32
Sierra Leone	56	63	57	56	52	51	48	40
Togo	121	120	118	118	121	125	126	120
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	72	76	75	73	70	66	63	62
<i>Médiane</i>	85	93	92	88	81	72	70	79
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	67	70	68	67	66	65	62	58
Pays importateurs de pétrole	80	87	86	81	77	69	67	69
Hors Afrique du Sud	77	81	79	76	74	72	68	64
Zone franc	114	114	112	112	115	119	120	114
UEMOA	115	115	113	113	116	120	121	116
CEMAC	113	112	111	111	114	118	118	113
CAE-5	76	77	77	76	75	75	71	67
SADC	65	72	70	67	62	55	55	58
Union douanière d'Afrique australe	84	94	93	87	79	66	67	76
COMESA	76	79	78	77	75	73	67	62
Pays à forte intensité de ressources	61	63	61	61	60	62	57	54
Pétrolières	57	57	56	57	57	59	53	50
Non pétrolières	83	97	88	80	78	74	75	74
Pays à faible intensité de ressources	80	87	85	82	77	69	67	69
Pays côtiers	79	86	85	81	76	67	65	69
Pays enclavés	84	87	86	84	82	79	74	68
IADM	76	80	78	76	74	73	67	62
Régime de taux de change fixe	110	110	109	108	110	112	113	109
Régime de taux de change flottant	66	70	69	67	63	59	55	55

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).¹Une augmentation indique une appréciation.

Tableau AS25. Dette extérieure envers les créanciers publics
(En pourcentage du PIB)

	2004-2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pays exportateurs de pétrole	16,4	41,9	20,7	7,1	7,2	5,4	5,9	4,5
Hors Nigéria	22,6	47,4	27,2	14,9	13,7	9,7	10,3	7,7
Angola	15,0	36,2	16,5	8,7	7,1	6,9	8,2	8,1
Cameroun	18,4	42,0	35,5	5,4	5,0	4,3	4,4	4,9
Congo, Rép. du	82,8	166,2	68,5	56,3	76,0	47,1	42,0	3,5
Gabon	31,0	48,9	38,6	32,3	26,5	8,9	11,0	9,5
Guinée équatoriale	2,5	6,1	3,0	1,6	1,1	0,6	1,0	0,7
Nigéria	12,3	38,4	16,4	2,1	2,4	2,2	2,3	2,2
Tchad	27,0	34,2	29,0	27,2	23,6	20,9	23,3	27,8
Pays à revenu intermédiaire	2,8	3,4	2,8	2,7	2,5	2,5	2,9	2,9
Hors Afrique du Sud	9,5	12,2	9,9	9,3	8,5	7,8	12,1	11,0
Afrique du Sud	2,0	2,3	2,0	1,9	1,8	1,8	1,8	2,0
Botswana	3,2	4,6	3,8	3,1	2,6	2,1	11,5	10,5
Cap-Vert	49,9	58,6	50,8	52,3	47,2	40,4	47,4	56,6
Lesotho	50,3	57,8	53,0	54,6	42,2	43,7	40,8	35,5
Maurice	7,7	13,1	7,3	6,8	6,0	5,5	6,9	4,1
Namibie	4,7	5,1	4,4	4,5	5,1	4,2	5,0	5,5
Seychelles	29,3	32,1	34,9	22,3	25,2	31,8	29,8	24,1
Swaziland
Pays à faible revenu	46,4	70,0	59,7	42,0	32,2	27,9	28,0	23,7
Hors États fragiles	32,9	57,3	46,8	25,8	17,8	16,7	19,5	20,9
Bénin	22,1	33,8	37,0	11,5	12,6	15,5	17,1	18,8
Burkina Faso	28,3	43,5	38,7	20,0	19,7	19,7	22,8	24,5
Éthiopie	36,0	71,6	48,1	39,6	10,4	10,5	12,3	15,7
Ghana	24,2	44,9	36,9	10,7	14,5	14,1	19,3	19,7
Kenya	26,2	35,5	28,9	24,4	21,4	20,7	23,2	23,3
Madagascar	45,2	76,6	69,8	29,5	25,9	24,2	27,3	28,6
Malawi	53,3	112,6	107,8	14,5	15,0	16,8	19,0	20,0
Mali	30,4	46,1	48,3	19,9	19,9	17,6	22,2	24,5
Mozambique	52,6	77,5	70,7	45,5	40,8	28,7	24,5	29,0
Niger	31,2	58,8	51,6	15,8	15,9	13,9	15,8	17,6
Ouganda	34,7	56,3	47,9	44,8	12,3	12,2	14,6	16,1
Rwanda	36,8	80,2	58,3	15,6	15,3	14,4	14,4	14,8
Sénégal	28,4	46,3	40,2	18,5	19,0	18,2	26,7	28,9
Tanzanie	39,7	56,3	50,8	48,3	21,4	21,9	24,1	26,0
Zambie	39,0	114,4	57,5	5,0	9,6	8,6	12,3	10,3
États fragiles	94,5	109,9	104,6	101,0	85,8	70,9	62,3	35,1
Zimbabwe compris	83,5	...	94,2	92,2	79,8	68,0	58,7	33,1
Burundi	165,9	208,0	182,0	159,5	150,5	129,3	27,4	27,8
Comores	74,2	86,8	67,7	73,4	79,4	63,7	52,4	45,7
Congo, Rép. dém. du	139,7	167,9	156,8	134,2	125,7	114,2	114,5	30,2
Côte d'Ivoire	54,7	61,8	55,4	59,2	53,7	43,6	40,6	37,1
Érythrée	58,9	54,0	62,5	58,0	58,0	61,9	49,1	45,8
Gambie	73,6	101,5	97,7	101,4	35,9	31,7	33,6	32,0
Guinée	91,3	89,7	110,1	109,8	78,0	68,6	66,2	65,3
Guinée-Bissau	164,6	195,4	179,2	176,8	149,0	122,7	127,8	20,0
Libéria	716,2	970,7	855,4	783,7	594,5	376,6	190,8	9,0
République Centrafricaine	68,0	80,6	75,2	73,7	58,0	52,7	13,3	15,4
São Tomé-et-Príncipe	205,4	295,2	275,6	287,8	104,3	64,0	35,0	78,1
Sierra Leone	95,6	160,7	144,6	109,9	31,8	31,2	35,7	34,1
Togo	79,5	93,0	76,8	85,3	86,4	55,9	55,2	15,3
Zimbabwe ¹	30,2	...	30,0	29,7	28,5	32,7	27,1	18,5
Afrique subsaharienne	18,2	31,4	22,7	14,2	11,8	10,6	11,3	9,0
<i>Médiane</i>	36,7	58,2	51,2	30,9	22,5	20,8	23,3	20,0
Zimbabwe compris	14,9	...	22,8	14,3	12,0	10,7	11,4	9,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	35,4	57,5	44,9	30,5	24,0	19,9	21,2	17,4
Pays importateurs de pétrole	19,5	27,5	23,7	17,9	14,5	14,1	14,3	11,5
Hors Afrique du Sud	40,8	60,8	51,7	37,2	29,0	25,5	26,2	22,0
Zone franc	35,0	54,5	42,6	29,0	27,8	21,0	22,2	17,6
UEMOA	41,2	55,2	50,2	36,9	34,6	29,2	31,0	27,9
CEMAC	29,1	53,8	35,0	21,6	21,4	13,7	12,9	7,5
CAE-5	34,9	51,6	43,9	37,0	21,3	20,7	21,0	22,0
SADC	11,2	16,3	13,5	9,6	8,1	8,3	8,9	6,5
Union douanière d'Afrique australe	2,4	2,8	2,4	2,3	2,1	2,1	2,5	2,6
COMESA	43,3	71,0	54,8	37,7	27,6	25,4	25,4	19,0
Pays à forte intensité de ressources	19,8	44,0	24,8	11,5	10,7	8,2	9,3	7,4
Pétrolières	16,4	41,9	20,7	7,1	7,2	5,4	5,9	4,5
Non pétrolières	35,2	51,0	41,7	31,5	27,9	23,6	25,8	22,3
Pays à faible intensité de ressources	16,5	23,2	20,4	15,0	11,8	12,1	12,5	10,1
Pays côtiers	10,4	14,4	12,7	9,0	7,8	8,1	8,8	8,0
Pays enclavés	51,3	80,9	65,0	47,8	33,0	29,9	27,6	20,0
IADM	42,0	70,8	56,9	33,8	25,7	22,6	23,3	18,9
Régime de taux de change fixe	37,1	55,8	44,6	32,1	30,1	22,7	22,8	17,3
Régime de taux de change flottant	14,3	26,3	18,3	10,7	8,3	8,1	9,0	7,5

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).¹Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS26. Termes de l'échange (Indice, 2000 = 100)										
	2004-2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	136	103	128	142	147	163	126	141	168	166,5
Hors Nigéria	132	93	119	141	151	158	121	135	167	164,6
Angola	145	98	130	152	158	187	135	145	197	197,9
Cameroun	137	100	120	140	163	160	136	158	178	176,2
Congo, Rép. du	130	107	131	136	142	134	139	140	137	135,5
Gabon	152	110	135	153	166	194	142	164	197	194,9
Guinée équatoriale	150	102	135	157	161	194	145	173	212	211,4
Nigéria	139	109	133	142	144	167	130	146	168	168,6
Tchad	153	87	111	213	236	120	83	124	133	97,3
Pays à revenu intermédiaire	115	107	110	116	119	121	127	131	129	128,9
Hors Afrique du Sud	102	96	104	105	103	103	91	91	89	90,4
Afrique du Sud	116	108	111	118	121	124	132	138	135	135,0
Botswana	99	87	105	106	96	99	104	98	98	98,6
Cap-Vert	116	108	129	132	77	134	118	142	112	111,9
Lesotho	134	118	121	127	135	167	166	174	174	203,0
Maurice	103	103	100	99	109	102	58	57	55	54,8
Namibie	105	96	104	109	112	103	100	108	109	107,9
Seychelles	123	141	115	130	119	110	131	121	134	154,5
Swaziland	73	85	78	73	68	61	69	64	61	60,5
Pays à faible revenu	94	92	88	94	97	99	104	114	130	125,9
Hors États fragiles	90	88	84	90	93	95	101	112	123	118,2
Bénin	119	101	82	100	159	154	278	301	327	274,9
Burkina Faso	87	102	76	86	87	84	108	133	156	127,5
Éthiopie	94	83	90	93	99	102	100	127	119	115,6
Ghana	94	108	92	93	92	83	111	118	154	155,9
Kenya	71	78	77	71	67	62	75	72	71	60,7
Madagascar	131	99	132	158	127	138	96	153	169	171,3
Malawi	40	47	37	39	35	41	42	37	41	33,4
Mali	144	123	122	148	141	184	194	210	255	253,4
Mozambique	116	101	106	124	126	121	122	121	135	134,0
Niger	124	102	106	111	134	168	175	169	168	198,4
Ouganda	75	74	72	73	78	78	70	75	90	88,2
Rwanda	104	87	94	99	120	118	100	121	131	127,3
Sénégal	101	99	94	100	91	122	115	117	121	123,0
Tanzanie	54	60	54	49	53	56	62	66	67	66,3
Zambie	183	127	139	216	228	208	187	239	286	276,4
États fragiles	106	105	97	106	111	109	111	116	150	151,4
Zimbabwe compris
Burundi	99	100	111	111	86	88	122	111	116	110,8
Comores	96	190	100	82	64	46	56	47	48	49,6
Congo, Rép. dém. du	211	175	161	222	260	239	200	216	231	233,8
Côte d'Ivoire	92	94	85	90	92	101	107	114
Érythrée	72	62	73	72	91	61	55	46	329	412,4
Gambie	103	141	97	112	90	75	76	65	57	63,6
Guinée	86	89	87	92	89	71	87	95	77	79,5
Guinée-Bissau	64	80	73	55	61	51	51	57	57	56,1
Libéria
République centrafricaine	58	67	64	62	55	43	44	44	43	40,7
São Tomé-et-Príncipe	52	54	57	53	45	51	50	52	55	67,2
Sierra Leone	87	96	91	85	83	81	73	79	75	76,8
Togo	69	83	75	58	60	70	68	68	67	67,1
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	115	101	109	118	121	128	123	132	146	144,4
<i>Médiane</i>	101	99	100	103	98	103	106	119	131	123
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	105	93	98	108	112	115	110	120	139	135,9
Pays importateurs de pétrole	106	101	101	107	110	112	117	124	130	128,3
Hors Afrique du Sud	95	93	90	96	98	99	103	111	124	121,1
Zone franc	114	95	102	116	126	129	127	143	157	150,4
UEMOA	103	100	90	98	106	121	138	148	159	153,7
CEMAC	122	90	111	132	143	135	110	129	144	137,3
CAE-5	68	72	69	65	67	66	70	72	75	69,3
SADC	116	103	109	118	121	126	124	130	138	137,4
Union douanière d'Afrique australe	115	107	110	116	119	121	129	134	131	131,8
COMESA	100	94	95	104	106	103	96	107	123	117,5
Pays à forte intensité de ressources	131	102	122	137	141	154	126	140	163	162,0
Pétrolières	136	103	128	142	147	163	126	141	168	166,5
Non pétrolières	109	98	101	116	116	115	117	128	134	131,4
Pays à faible intensité de ressources	106	101	101	106	109	111	118	124	126	124,7
Pays côtiers	106	102	103	107	110	111	120	124	126	124,6
Pays enclavés	103	96	93	103	109	113	111	125	133	129,7
IADM	105	95	95	106	112	114	116	130	144	141,6
Régime de taux de change fixe	111	95	101	114	123	125	123	136	161	155,8
Régime de taux de change flottant	116	103	111	119	121	129	123	132	143	142,6

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).

Tableau AS27. Réserves (Mois d'importations de biens et de services)										
	2004-2008	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	6,8	3,9	6,7	7,9	6,7	8,7	6,2	5,4	6,8	8,2
Hors Nigéria	3,6	1,5	2,8	4,3	3,8	5,6	4,2	4,6	5,7	7,2
Angola	3,1	1,1	2,4	3,9	3,1	5,1	3,7	4,7	5,2	6,2
Cameroun	3,6	2,3	2,3	3,4	4,4	5,8	5,8	4,8	4,4	4,2
Congo, Rép. du	4,4	0,5	2,3	4,9	4,7	9,5	7,9	7,7	16,2	25,1
Gabon	3,6	2,2	2,8	3,8	3,6	5,5	4,8	4,4	6,0	7,9
Guinée équatoriale	7,2	3,2	7,9	9,7	7,9	7,2	4,5	2,8	2,8	2,9
Nigéria	10,4	6,0	10,8	11,8	10,1	13,2	8,4	6,5	8,3	9,5
Tchad	2,2	1,0	1,1	2,8	2,7	3,3	1,3	1,3	2,4	2,7
Pays à revenu intermédiaire	3,9	3,1	3,3	3,5	4,1	5,3	4,9	4,5	4,6	4,8
Hors Afrique du Sud	7,1	6,6	6,4	6,9	7,7	8,0	7,5	6,4	6,6	6,8
Afrique du Sud	3,2	2,3	2,7	2,9	3,4	4,6	4,2	4,0	4,2	4,3
Botswana	21,3	19,0	21,9	21,9	22,4	21,6	18,8	15,6	16,7	17,8
Cap-Vert	3,1	2,6	2,6	2,9	3,6	4,0	4,0	3,3	3,3	3,4
Lesotho	5,1	4,1	4,3	4,8	5,9	6,4	5,0	4,1	2,9	2,5
Maurice	3,7	4,7	3,4	2,9	3,4	4,1	4,3	4,2	3,9	3,8
Namibie	2,0	1,5	1,3	1,5	2,4	3,1	4,3	4,3	4,8	4,9
Seychelles	0,7	0,5	0,7	1,3	0,3	0,7	1,8	2,3	2,3	2,4
Swaziland	2,5	1,7	1,3	1,8	4,2	3,8	4,2	3,3	3,9	4,5
Pays à faible revenu	3,1	3,7	3,0	2,9	3,0	3,1	3,7	3,4	3,3	3,5
Hors États fragiles	3,5	4,1	3,3	3,2	3,3	3,3	3,9	3,5	3,5	3,7
Bénin	7,0	7,6	6,9	6,1	7,0	7,7	7,9	6,9	6,9	6,3
Burkina Faso	5,0	5,8	3,6	4,0	5,7	5,9	6,9	5,3	5,8	5,7
Éthiopie	2,2	4,1	2,3	1,7	1,9	1,1	2,2	2,3	2,2	2,4
Ghana	2,5	3,0	2,6	2,5	2,6	2,0	2,6	2,3	2,6	3,0
Kenya	2,9	2,7	2,6	2,9	3,2	3,1	3,4	2,9	2,9	3,1
Madagascar	2,5	2,9	2,5	2,0	2,1	3,0	4,0	3,2	2,9	3,0
Malawi	1,2	1,2	1,3	1,1	1,2	1,5	0,8	1,5	1,5	1,4
Mali	4,5	5,6	4,8	4,6	3,5	4,1	6,1	4,5	4,7	4,8
Mozambique	4,0	4,7	3,7	3,8	3,8	4,2	4,8	4,4	4,6	4,8
Niger	3,2	2,9	2,8	3,5	3,6	3,2	2,5	2,7	2,9	3,9
Ouganda	6,3	7,1	6,0	6,5	6,6	5,1	6,3	5,6	5,0	5,4
Rwanda	5,4	5,9	6,2	5,6	4,7	4,6	5,5	4,4	4,8	4,9
Sénégal	3,4	4,5	3,5	3,0	2,8	3,4	4,5	3,8	3,2	3,1
Tanzanie	5,2	7,2	5,3	4,8	4,6	4,4	5,0	4,8	4,7	4,6
Zambie	2,2	1,5	2,1	1,9	2,4	3,2	4,0	3,4	3,5	4,1
États fragiles	2,1	2,5	1,9	1,9	2,0	2,4	3,1	3,3	2,9	2,9
Zimbabwe compris	1,9	2,2	1,7	1,8	1,8	2,0	2,7	2,8	2,5	2,5
Burundi	3,2	2,4	2,7	2,8	3,0	5,0	5,3	5,2	5,4	5,6
Comores	6,4	9,0	6,6	5,8	5,5	5,2	5,8	5,9	5,4	5,1
Congo, Rép. dém. du	1,1	1,8	1,5	0,8	0,7	0,7	1,0	1,7	1,8	1,9
Côte d'Ivoire	2,8	2,8	2,2	2,6	3,1	3,1	4,4	5,0
Érythrée	1,0	0,7	0,7	0,8	1,1	1,6	1,7	1,9	1,7	2,1
Gambie	3,9	3,2	3,8	4,3	4,5	3,7	6,5	5,4	5,5	5,4
Guinée	0,9	1,3	0,9	0,8	0,7	1,0	2,8	1,8	1,4	1,4
Guinée-Bissau	5,4	5,8	5,5	4,6	5,3	5,6	8,2	7,8	8,2	8,5
Libéria	0,5	0,2	0,2	0,5	0,7	1,2	2,2	2,4	2,2	2,3
République Centrafricaine	4,2	6,3	5,2	3,8	2,1	3,5	4,9	4,1	3,8	3,8
São Tomé-et-Principe	4,5	3,9	3,6	4,5	4,1	6,4	5,8	3,7	5,4	5,1
Sierra Leone	4,3	3,3	4,5	4,6	4,4	4,6	7,3	5,7	4,9	4,7
Togo	3,2	3,5	1,9	3,1	3,2	4,2	4,9	4,0	3,8	3,4
Zimbabwe ¹	0,2	0,1	0,2	0,3	0,3	0,0	0,8	0,4	0,3	0,3
Afrique subsaharienne	4,6	3,5	4,1	4,7	4,7	5,9	5,0	4,5	5,0	5,5
<i>Médiane</i>	3,3	3,0	2,7	3,4	3,5	4,1	4,5	4,1	4,0	4,3
Zimbabwe compris	4,5	3,5	4,1	4,6	4,7	5,8	4,9	4,4	4,9	5,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	3,7	3,4	3,3	3,8	3,8	4,5	4,2	4,1	4,4	5,0
Pays importateurs de pétrole	3,5	3,3	3,1	3,2	3,6	4,1	4,3	3,9	3,9	4,1
Hors Afrique du Sud	3,8	4,1	3,6	3,5	3,7	3,8	4,3	3,8	3,8	3,9
Zone franc	4,0	3,1	3,2	4,1	4,2	5,2	4,9	4,4	5,5	6,6
UEMOA	5,4	5,5	5,4	5,2	5,3	5,8	6,5	6,1	5,6	5,6
CEMAC	4,2	2,0	3,3	4,9	4,8	6,3	4,9	4,3	6,5	8,6
CAE-5	4,3	4,8	4,1	4,1	4,3	4,0	4,6	4,1	3,9	4,0
SADC	3,5	2,9	3,1	3,4	3,6	4,8	4,3	4,2	4,4	4,7
Union douanière d'Afrique australe	3,9	3,1	3,3	3,6	4,2	5,4	5,0	4,5	4,7	4,8
COMESA	2,6	2,9	2,5	2,3	2,6	2,6	3,1	2,9	2,8	3,0
Pays à forte intensité de ressources	6,6	4,2	6,4	7,5	6,7	8,4	6,3	5,6	6,7	7,9
Pétrolières	6,8	3,9	6,7	7,9	6,7	8,7	6,2	5,4	6,8	8,2
Non pétrolières	6,1	5,7	5,6	5,9	6,4	6,8	7,1	6,3	6,1	6,4
Pays à faible intensité de ressources	3,2	3,0	2,8	2,9	3,2	3,8	3,9	3,6	3,7	3,8
Pays côtiers	3,2	2,9	2,9	3,0	3,3	4,1	4,1	3,8	3,9	4,0
Pays enclavés	2,9	3,4	2,8	2,6	2,9	2,7	3,1	2,9	2,8	3,0
IADM	3,4	3,8	3,2	3,2	3,3	3,7	4,1	3,8	4,3	4,9
Régime de taux de change fixe	3,7	2,8	2,9	3,7	4,0	4,9	4,7	4,3	5,1	6,1
Régime de taux de change flottant	4,8	3,7	4,4	4,9	4,9	6,1	5,1	4,5	5,0	5,4

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (1^{er} avril 2011) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} avril 2011).¹Après la mise en place du système à plusieurs monnaies au Zimbabwe, les réserves officielles brutes utilisables sont déclarées nettes des dépôts et titres grevés, des comptes courants/RBTR des banques et des réserves obligatoires.

Bibliographie

- Abuka, Charles A., and Kenneth A. Egesa, "An Assessment of Private Sector Credit Evolution in the East African Community: The Candidates for a Region-Wide Reform Strategy for the Financial Sector," *The Bank of Uganda Staff Papers Journal*, Vol. 1, No. 2 (Kampala: Bank of Uganda).
- Acemoglu, Daron, and Fabrizio Zilibotti, 1997, "Was Prometheus Unbound by Chance? Risk Diversification and Growth," *Journal of Political Economy*, 105, p. 709–51.
- Akitoby, Bernardin, and Thomas Stratman, 2009, "The Value of Institutions for Financial Markets: Evidence from Emerging Markets," Working Paper 09/27 (Washington: International Monetary Fund).
- Andriannaivo, Mihasonirina, and Charles Yartey, 2009, "Understanding Growth of African Financial Markets," Working Paper 09/182 (Washington: International Monetary Fund).
- Asiedu, Elizabeth, 2002, "On the Determinants of Foreign Direct Investment to Developing Countries: Is Africa Different?" *World Development*, Vol. 30, No. 1, p. 107–19.
- Banque de France, 2006, «L'essor des marchés de la dette publique en Afrique sub-saharienne : le cas de l'UEMOA». *Rapport annuel de la Zone franc 2006* (Paris : Banque de France).
- Banque mondiale, 2007, "South Asia: Growth and Regional Integration" (Washington: The World Bank).
- _____, 2010, "Unfinished Business: Mobilizing New Efforts to Achieve the 2015 Millennium Development Goals" (Washington: The World Bank).
- Barro, Robert J., and Jong-Wha Lee, 2010, "A New Data Set of Educational Attainment in the World, 1950–2010," NBER Working Paper No. 15902, (Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research).
- Berg, Andrew, Jonathan D. Ostry, and Jeromin Zettelmeyer, 2008, "What Makes Growth Sustained," Working Paper 08/59 (Washington: International Monetary Fund).
- Borota, Teodora, and Ali Kutan, 2008, "Regional Integration and Economic Growth: The Case of European Union," *Journal of International Trade and Diplomacy*, Vol. 2, No. 1, p. 93–113.
- Bosworth, Barry P., and Susan M. Collins, 2010, "The Empirics of Growth: An Update," *Brookings Papers on Economic Activity* (Washington: Brookings Institution).
- Calvo, Guillermo, Leo Leiderman, and Carmen Reinhart, 1996, "Inflows of Capital to Developing Countries in the 1990s," *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 10, p. 123–39.
- Chinn, Menzie D., and Hiro Ito, 2008, "A New Measure of Financial Openness," *Journal of Comparative Policy Analysis*, Vol. 10, No. 3, p. 309–22.
- Collier, Paul, 2007, *The Bottom Billion: Why the Poorest Countries Are Failing and What Can Be Done About It* (New York: Oxford University Press).
- Combes, Jean-Luis, Tidiane Kinda, and Patrick Lane, 2011, "Capital Flows, Exchange Rate Flexibility, and the Real Exchange Rate," Working Paper 11/9 (Washington: International Monetary Fund).
- Commission on Growth and Development, 2008, "The Growth Report: Strategies for Sustained Growth and Inclusive Development" (Washington: The World Bank).
- Coulibaly, Kalamogo, Toussaint Houeninvo, and Gaston H. Hountondji, 2007, "Sources of Growth in Rwanda and Benin Using Four Different Complementary Approaches," paper presented at the Workshop on Sector-Led Growth in Africa and Implications for Development (Dakar, Senegal: United Nations African Institute for Economic Development and Planning).
- Delechat, Corinne, Gustavo Ramirez, Smita Wagh, and John Wakeman-Linn, 2009, "Sub-Saharan Africa's Integration in the Global Financial Markets," Working Paper 09/114 (Washington: International Monetary Fund).
- Dell'Araccia, Giovanni, Julian di Giovanni, André Faria, Ayhan Kose, Paolo Mauro, Jonathan David

- Ostry, Martin Schindler, and Marco Terrones, 2008, *Reaping the Benefits of Financial Globalization*, IMF Occasional Paper 264 (Washington: International Monetary Fund).
- Dorrucci, Ettore, Alexis Meyer-Cirkel, and Daniel Santabarbara, 2009, "Domestic Financial Development in Emerging Market Economies—Evidence and Implications," ECB Occasional Paper Series, No. 102 (London: European Central Bank).
- East African Community, "Treaty for the Establishment of the East African Community." Available via Internet: <http://www.eac.int/html>.
- _____, "Protocol on the Establishment of the East African Customs Union." Available via Internet: <http://www.eac.int/customs/html>.
- Easterly, William, Michael Kremer, Lant Pritchett, and Lawrence H. Summers, 1993, "Good Policy or Good Luck? Country Growth Performance and Temporary Shocks," NBER Working Paper No. 4474 (Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research).
- Easterly, William, and Ariell Reshef, 2010, "African Export Success: Surprises, Stylized Facts, and Explanations," NBER Working Paper No. 16597 (Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research).
- Evarist, Mugisa, "An Evaluation of the Implementation and Impact of the EAC Customs Union." Available via Internet: <http://www.eac.int/customs/html>.
- Felices, Guillermo, and Bjorn-Erik Orskaug, 2008, "Estimating the Determinants of Capital Flows to Emerging Market Economies: A Maximum Likelihood Disequilibrium Approach," Bank of England Working Paper, No. 354 (London: Bank of England).
- Fonds monétaire international, 2008a, *Perspectives de l'économie mondiale* (Washington, octobre).
- _____, 2008b, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, octobre).
- _____, 2010, *Perspectives de l'économie mondiale* (Washington, octobre).
- _____, 2011a, «Mobilisation des recettes dans les pays en développement».
- _____, à paraître, "Recent Experiences in Managing Capital Flows: Cross-Cutting Themes and Proposed Guidelines," Strategy, Policy, and Review Department (Washington: International Monetary Fund).
- _____, 2011c, *Perspectives de l'économie mondiale* (Washington: avril).
- Gaertner, Matthew, Sarah Sanya, and Masafumi Yabara, 2011, "Assessing Banking Competition within the Eastern African Community," unpublished manuscript (Washington: International Monetary Fund).
- Gupta, Sanjeev, Louis Dick-Mireaux, Ritha Khemani, Calvin McDonald, and Marijn Verhoeven, 2000, *Social Issues in IMF-Supported Programs*, IMF Occasional Paper 191 (Washington: International Monetary Fund).
- Hangi, Monica A., 2010, "The Non-Tariff Barriers in Trading within the East African Community," Research Paper (Geneva: CUTS Geneva Resource Centre). Available via Internet: <http://www.cuts-grc.org/>
- Hausmann, Ricardo, Jason Hwang, and Dani Rodrik, 2007, "What You Export Matters," *Journal of Economic Growth*, Vol. 12, p. 1–25.
- Imbs, Jean, and Roman Warziarg, 2003, "Stages of Diversification," *American Economic Review*, Vol. 93, No. 1, p. 63–86.
- Jack, William, and Tavneet Suri, 2011, "Mobile Money: The Economics of MPESA," NBER Working Paper No. 16721 (Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research).
- Johnson, Simon, Jonathan D. Ostry, and Arvind Subramanian, 2007, "The Prospects for Sustained Growth in Africa: Benchmarking the Constraints," Working Paper 07/52 (Washington: International Monetary Fund).
- Kehoe, Timothy J., and Kim J. Ruhl, 2002, "How Important Is the New Goods Margin in International Trade?" Staff Report 324 (Minnesota: Federal Reserve Bank of Minnesota).
- Kimenyi, Mwangi S., and Njuguna S. Ndung'u, 2009, M-PESA Mobile Banking Statistics, Central Bank of Kenya (Washington: Brookings Institution).
- Kitenga, Gabriel, and Hosea Nyangweso, "Accelerating Implementation of Regional Trade and Transport Facilitation Instruments in Africa." Available via Internet: <http://www.eac.int/customs/html>.
- Milesi-Ferretti, Gian-Maria, and Cedric Tille, à paraître, "The Great Retrenchment: International

- Capital Flows during the Global Financial Crisis” (Washington: International Monetary Fund).
- Moss, Todd, Vijaya Ramachandran, and Scott Standley, 2007, “Why Doesn’t Africa Get More Equity Investment?” Working Paper No. 112 (Washington: Centre for Global Development).
- Namu, Wambui, 2009, “Free Movement of Goods, Collection and Accounting of Customs Revenue in the Customs Union,” presentation (Kenya: Kenya Revenue Authority). Available via Internet: <http://www.eac.int/customs/html>.
- Nations Unies, 1999, “Foreign Direct Investment in Africa: Performance and Potential,” United Nations Conference on Trade and Development (Geneva: United Nations).
- _____, 2010, “Assessing Regional Integration in Africa” (Addis Ababa: United Nations Economic Commission for Africa).
- Ndulu, Benno J., Stephen A. O’Connell, and Jean-Paul Azam, 2008, *The Political Economy of Economic Growth in Africa, 1960–2000* (Cambridge, U.K.: Cambridge University Press).
- Odhiambo, Walter, and Gloria Otieno, 2006, “Trade Policy Reforms and Poverty in Kenya: Processes and Outcomes,” Background Paper (Geneva: CUTS Geneva Resource Centre). Available via Internet: <http://www.cuts-grc.org/>
- Opoku-Afari, Maxwell, and Shiv Dixit, forthcoming, “Exchange Rate Assessment in the East African Community,” IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund).
- Radelet, Steven, 2010, *Emerging Africa: How 17 Countries are Leading the Way* (Washington: Centre for Global Development).
- Riascos, Alvaro, and Carlos A. Vegh, 2003, “Procyclical Government Spending in Developing Countries: The Role of Capital Market Imperfections,” unpublished (Washington: International Monetary Fund).
- Robinson, David, Matthew Gaertner, and Chris Papageorgiou, forthcoming, “Acceleration Growth, Increasing Public Spending, and Maintaining Macroeconomic Stability in Tanzania” (Washington: International Monetary Fund).
- Romer, Paul M., 1990, “Endogenous Technical Change,” *Journal of Political Economy*, Vol. 98, No. 5, p. S71–S102.
- Schmidhuber, Josef, 2010, “World Agriculture: Towards 2015/2030” (Rome: Food and Agriculture Organization).
- Selassie, Abebe Aemro, 2008, “Beyond Macroeconomic Stability: The Quest for Industrialization in Uganda,” Working Paper 08/231 (Washington: International Monetary Fund).
- Sy, Amadou N.R., 2007, “Local Currency Debt Markets in the West African Economic and Monetary Union,” IMF Working Paper 07/256 (Washington: International Monetary Fund).
- Thomas, Alun, forthcoming, “Exchange Rate and Foreign Interest Linkages for African Money Targeter,” IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund).
- Uganda Bureau of Statistics, 2007, *The Informal Cross-Border Trade Survey Report 2006* (Kampala: Uganda Bureau of Statistics).

Publications du Département Afrique du FMI, 2009–11

LIVRES ET MONOGRAPHIES

2009

- The Impact of the Global Financial Crisis on Sub-Saharan Africa* African Department
- Tanzania: The Story of an African Transition* Nord, Roger, Yuri Sobolev, David Dunn, Alejandro Hajdenberg, Niko Hobdari, Samar Maziad, and Stéphane Roudet

DOCUMENTS DU DÉPARTEMENT AFRIQUE

11/01

- In the Wake of the Global Economic Crisis: Adjusting to Lower Revenue of the Southern African Customs Union in Botswana, Lesotho, Namibia, and Swaziland Mongardini, Joannes, Dalmacio Benicio, Thomson Fontaine, Gonzalo C. Pastor, and Geneviève Verdier

10/03

- Zimbabwe: Challenges and Policy Options after Hyperinflation Kramarenko, V., Lars H. Engstrom, Genevieve Verdier, Gilda Fernandez, Stefan E. Oppers, Richard Hughes, James McHugh, Warren L. Coats

10/02

- Expenditure Composition and Economic Developments in Benin Pani, Marco, and Mohamed El Harrak

10/01

- Wage Policy and Fiscal Sustainability in Benin Lundgren, Charlotte J.

09/04

- The Global Financial Crisis and Adjustments to Shocks in Kenya, Tanzania, and Uganda: A Balance Sheet Analysis Perspective Masha, Iyabo

09/03

- Impact of the Global Financial Crisis on Exchange Rates and Policies in Sub-Saharan Africa Ben Ltaifa, Nabil, Stella Kaendera, and Shiv Dixit

09/02

- Spillover Effects and the East African Community: Explaining the Slowdown and the Recovery Drummond, Paulo, and Gustavo Ramirez

09/01

- Foreign Exchange Reserve Adequacy in East African Community Countries Drummond, Paulo, Aristide Mrema, Stéphane Roudet, and Mika Saito

NOTES DE POSITION DES SERVICES DU FMI

09/20

The International Financial Crisis and Global Recession: Impact on the CEMAC Region and Policy Considerations

Wakeman-Linn, John, Rafael A. Portillo, Plamen Iossifov, and Dimitre Millkov

09/16

The Global Financial Crisis: Impact on WAEMU Member Countries and Policy Options

Mueller, Johannes, Irene Yackovlev, and Hans Weisfeld

09/14

The Southern African Development Community's Macroeconomic Convergence Program: Initial Performance

Burgess, Robert

09/10

Fiscal Policy in Sub-Saharan Africa in Response to the Impact of the Global Crisis

Berg, Andrew, Norbert Funke, Alejandro Hajdenberg, Victor Duarte Lledo, Rolando Ossowski, Martin Schindler, Antonio Spilimbergo, Shamsuddin Tareq, and Irene Yackovlev

DOCUMENTS DE TRAVAIL

11/80

Feeling The Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's Crisis on WAEMU Trade

Egoumé-Bossogo, Philippe, and Ankouvi Nayo

11/73

ICT, Financial Inclusion, and Growth Evidence from African Countries

Andrianaivo, Mihasonirina, and Kangni Kangni

11/69

Fiscal Sustainability and the Fiscal Reaction Function for South Africa

Burger, Philippe, Alfredo Cuevas, Ian Stuart, and Charl Jooste

11/64

Reviving the Competitive Storage Model: A Holistic Approach to Food Commodity Prices

Miao, Yanliang, Weifeng Wu, and Norbert Funke

11/59

Inflation Uncertainty and Relative Price Variability in WAEMU Countries

Fernandez Valdovinos, Carlos, and Kerstin Gerling

11/57

Modeling Inflation in Chad

Kinda, Tidiane

11/48

Fiscal Expectations Under the Stability and Growth Pact: Evidence from Survey Data

Poplawski-Ribeiro, Marcos, and Jan-Christoph Rulke

11/40

Growth in Africa Under Peace and Market Reforms

Korbut, Olessia, Gonzalo Salinas, and Cheikh A. Gueye.

- 11/9**
Capital Flows, Exchange Rate Flexibility, and the Real Exchange Rate
Kinda, Tidiane, Jean-Louis Combes, and Patrick Plane
- 10/292**
Weathering the Global Storm: The Benefits of Monetary Policy Reform in the LA5 Countries
Canales Kriljenko, Jorge Iván, Luis Ignacio Jácome, Ali Alichí, and Ivan Luis de Oliveira Lima
- 10/225**
What Can International Cricket Teach Us About the Role of Luck in Labor Markets?
Aiyar, Shekhar, and Rodney Ramcharan
- 10/217**
Performance of Fiscal Accounts in South Africa in a Cross-Country Setting
Aydin, Burcu
- 10/216**
Cyclicality of Revenue and Structural Balances in South Africa
Aydin, Burcu
- 10/210**
Mother, Can I Trust the Government? Sustained Financial Deepening - A Political Institutions View
Quintyn, Marc, and Geneviève Verdier
- 10/195**
Islamic Banking: How Has it Diffused?
Imam, Patrick A., and Kangni Kpodar
- 10/191**
A Macro Model of the Credit Channel in a Currency Union Member: The Case of Benin
Samaké, Issouf
- 10/166**
How Do International Financial Flows to Developing Countries Respond to Natural Disasters?
David, Antonio
- 10/162**
Exchange Rate Assessment for Sub-Saharan Economies
Aydin, Burcu
- 10/148**
Balance Sheet Vulnerabilities of Mauritius During a Decade of Shocks
Imam, Patrick A., and Rainer Koehler
- 10/140**
Beyond Aid: How much Should African Countries Pay to Borrow?
Gueye, Cheikh A., and Amadou N.R. Sy
- 10/136**
Banking Efficiency and Financial Development in Sub-Saharan Africa
Kablan, Sandrine

- 10/132**
FDI Flows to Low-Income Countries: Global Drivers and Growth Implications
Dabla-Norris, Era, Jiro Honda, Amina Lahrière-Révil, and Geneviève Verdier
- 10/118**
The Linkage between the Oil and Nonoil Sectors—A Panel VAR Approach
Klein, Nir
- 10/115**
Short- Versus Long-Term Credit and Economic Performance: Evidence from the WAEMU
Kpodar, Kangni, and Kodzo Gbenyo
- 10/80**
Budget Institutions and Fiscal Performance in Low-Income Countries
Dabla-Norris, Era, Richard Allen, Luis-Felipe Zanna, Tej Prakash, Eteri Kvintradze, Victor Duarte Lledo, Irene Yackovlev, and Sophia Gollwitzer
- 10/66**
ICT Equipment Investment and Growth in Low- and Lower-Middle-Income Countries
Haacker, Markus
- 10/58**
The Real Exchange Rate and Growth Revisited: The Washington Consensus Strikes Back?
Berg, Andrew, and Yanliang Miao
- 10/49**
Firm Productivity, Innovation, and Financial Development
Dabla, Norris, Erasmus Kersting, and Genevieve Verdier
- 09/274**
Cyclical Patterns of Government Expenditures in Sub-Saharan Africa: Facts and Factors
Lledo, Victor, Irene Yackovlev, and Lucie Gadenne
- 09/269**
A Framework to Assess the Effectiveness of IMF Technical Assistance in National Accounts
Pastor, Gonzalo C.
- 09/260**
Improving Surveillance Across the CEMAC Region
Iossifov, Plamen, Noriaki Kinoshita, Misa Takebe, Robert C. York, and Zaijin Zhan
- 09/244**
A Rule Based Medium-Term Fiscal Policy Framework for Tanzania
Kim, Daehaeng, and Mika Saito
- 09/227**
Analyzing Fiscal Space Using the MAMS Model: An Application to Burkina Faso
Gottschalk, Jan, Vu manh Le, Hans Lofgren, and Kofi Nouve
- 09/216**
Determinants and Macroeconomic Impact of Remittances in Sub-Saharan Africa
Singh, Raju Jan, Markus Haacker, and Kyung-woo Lee

09/215 São Tomé and Príncipe: Domestic Tax System and Tax Revenue Potential	Farhan, Nisreen
09/192 The Gambia: Demand for Broad Money and Implications for Monetary Policy Conduct	Sriram, Subramanian S.
09/182 Understanding the Growth of African Markets	Yartey, Charles Amo, and Mihasonirina Andrianaivo
09/180 Credit Growth in Sub-Saharan Africa—Sources, Risks, and Policy Responses	Iossifov, Plamen, and May Y. Khamis
09/155 Spillovers from the Rest of the World into Sub-Saharan African Countries	Drummond, Paulo Flavio Nacif, and Gustavo Ramirez
09/148 In Search of Successful Inflation Targeting: Evidence from an Inflation Targeting Index	Miao, Yanliang
09/146 Introducing the Euro as Legal Tender—Benefits and Costs of Eurorization for Cape Verde	Imam, Patrick A.
09/115 The Macroeconomics of Scaling Up Aid: The Gle-neagles Initiative for Benin	Mongardini, Joannes, and Issouf Samaké
09/114 Sub-Saharan Africa's Integration in the Global Financial Markets	Deléchat, Corinne, Gustavo Ramirez, Smita Wagh, and John Wakeman-Linn
09/113 Financial Deepening in the CFA Franc Zone: The Role of Institutions	Singh, Raju, Kangni Kpodar, and Dhaneshwar Ghura
09/107 Madagascar: A Competitiveness and Exchange Rate Assessment	Eyraud, Luc
09/98 Understanding Inflation Inertia in Angola	Klein, Nir, and Alexander Kyei
09/75 Grants, Remittances, and the Equilibrium Real Exchange Rate in Sub-Saharan African Countries	Mongardini, Joannes, and Brett Rayner

- 09/37**
 Dedollarization in Liberia—Lessons from Cross-country Experience Erasmus, Lodewyk, Jules Leichter, and Jeta Menkulasi
- 09/36**
 The Macroeconomic Impact of Scaled-up Aid: The Case of Niger Farah, Abdikarim, Emilio Sacerdoti, and Gonzalo Salinas
- 09/27**
 The Value of Institutions for Financial Markets: Evidence from Emerging Markets Akitoby, Bernardin, and Thomas Stratmann
- 09/25**
 Why Isn't South Africa Growing Faster? A Comparative Approach Eyraud, Luc
- 09/15**
 The Determinants of Commercial Bank Profitability in Sub-Saharan Africa Flamini, Valentina, Calvin A. McDonald, and Liliane Schumacher
- 09/14**
 Bank Efficiency in Sub-Saharan African Middle-Income Countries Chen, Chuling
- 09/11**
 How Can Burundi Raise Its Growth Rate? The Impact of Civil Conflicts and State Intervention on Burundi's Growth Performance Basdevant, Olivier



Regional Economic Outlook
Sub-Saharan Africa, April 2011 (French)

